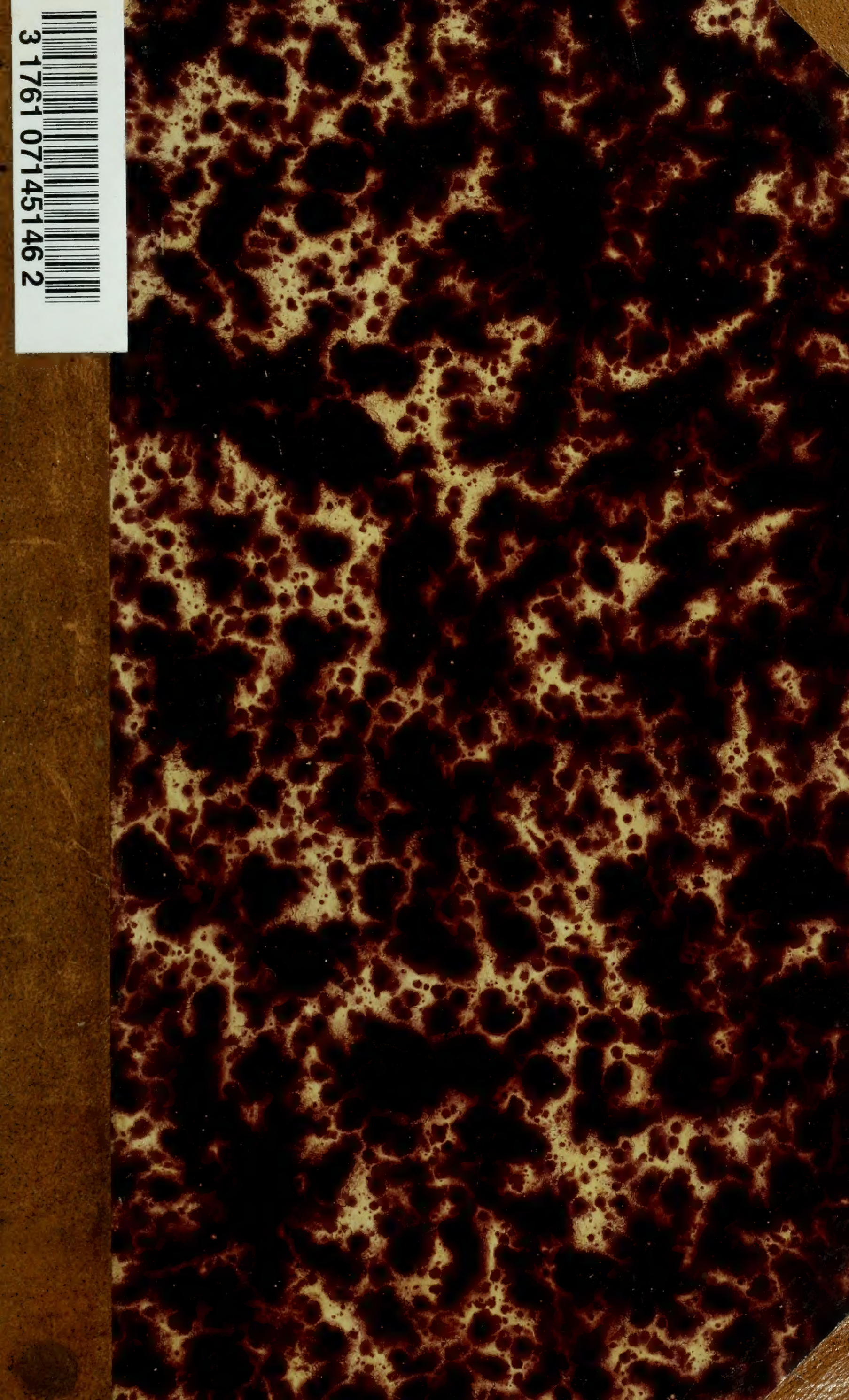

3 1761 07145146 2

STRUENSÉE

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS ET COMP.,
Rue des Grès, 11. — 1858.

STRUENSÉE

ET

LA COUR DE COPENHAGUE

1760-1772

MÉMOIRES DE REVERDIL

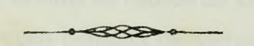
CONSEILLER D'ÉTAT DU ROI CHRÉTIEN VII

PRÉCÉDÉS D'UNE COURTE NOTICE SUR L'AUTEUR
ET SUIVIS DE LETTRES INÉDITES

PUBLIÉS PAR

ALEXANDRE ROGER
ANCIEN PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DU DISTRICT DE NYON ET MAJOR DU GÉNIE MILITAIRE
DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE.





PARIS
CH. MEYRUEIS ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE DE RIVOLI, 174

1858

NOTICE SUCCINCTE SUR M. REVERDIL.

Συμβαίνει, τοῖς μὲν αὐτοὺς ἡμᾶς παραγεγόνεναι, τὰ δὲ πάρα τῶν ἑωρακότων ἀνηκοεναῖ. (*Polybe*, IV, 2.)

Entre les événements que nous racontons, les uns sont arrivés sous nos yeux, nous tenons les autres des témoins oculaires.

L'auteur des Mémoires que nous publions, Elie-Salomon-François Reverdil, est né le 19 mai 1732, à Nion, petite ville du pays de Vaud, alors soumis au canton de Berne. Son père, Urbain Reverdil, y exerçait l'emploi de secrétaire de la Cour de justice, que présidait le baillif bernois. Comme ce dernier magistrat avait le plus souvent passé sa jeunesse au service militaire, qu'il était par conséquent peu instruit dans les lois qui régissaient le pays, et que ses fonctions étaient de trop courte durée pour qu'il pût acquérir cette connaissance, le gouvernement de Berne avait soin de nommer pour secrétaire

un homme versé dans la jurisprudence, et qui pût suppléer à ce que son délégué laissait à désirer.

Sa mère, de son côté, était une femme aussi distinguée par l'élévation de son esprit que par ses qualités morales. Restée veuve de bonne heure, elle se consacra entièrement à l'éducation de sa famille et aux soins à prendre de sa fortune, double tâche où elle déploya une capacité fort remarquable. La récompense de sa sollicitude se trouva dans le développement intellectuel et les vertus de ses enfants, qui tous s'élevèrent sous ce rapport, au-dessus du niveau commun.

Celui qui écrit cette notice, petit-fils lui-même de Madame Reverdil, n'a connu que quatre de ses enfants : Salomon, l'auteur de ces mémoires; Marc-Louis, qui fut longtemps bibliothécaire de Sa Majesté Stanislas, roi de Pologne; Madame Favre, femme de l'auteur de l'Introduction au *Droit naturel* de Burlamaqui, et Madame Roger, sa mère.

Salomon Reverdil fit ses études à l'Académie de Genève, et conserva parmi les hommes distingués que renfermait cette ville plusieurs amis dévoués : entre autres, Mallet, l'historien du Danemark, et le philosophe Lesage. Il embrassa la carrière ecclésiastique, quoiqu'il n'en ait jamais rempli les fonctions.

Quant à la cause qui l'engagea à se rendre en Danemark, nous ne savons rien de certain à cet égard; mais il est très probable qu'il prit cette détermination par les conseils de son cousin germain, André Roger, qui était en grande faveur

auprès du comte de Bernstorff, alors premier ministre du roi de Danemark.

Cet André Roger, oncle de l'auteur de la présente notice, était lui-même un homme de lettres; on lui doit une statistique du Danemark qui eut beaucoup de succès dans le temps; mais il ne put mettre la dernière main à cet ouvrage : une chute de voiture, qu'il fit en se rendant en Hollande, où le comte de Bernstorff l'avait chargé d'une mission diplomatique, occasionna sa mort, et le soin d'achever son travail se trouva dévolu à son parent Reverdil, qui se montra tout à fait à la hauteur de cette tâche.

Les talents et l'instruction que possédait Reverdil lui procurèrent bientôt une position fort honorable. En 1758, il fut appelé à la chaire de mathématiques dans l'Académie de Copenhague. Mais Reverdil n'était pas seulement un savant, il était un savant aimable, qui joignait à des connaissances étendues et variées, ce tact, cet esprit d'à-propos qui leur donnait du relief; aussi devint-il plus tard l'objet d'une distinction encore plus flatteuse. En 1760, il fut choisi, avec un sieur Nielsen, pour remplir les fonctions de précepteur de l'héritier de la couronne, sous la haute direction du comte de Reventlou. Il s'acquitta de cette nouvelle charge de manière à gagner l'estime et l'affection de son élève. Aussi le roi Frédéric V étant mort le 17 janvier 1766, le nouveau monarque manifesta aussitôt le désir de s'aider des conseils de Reverdil pour guider ses premiers pas dans l'administration de son royaume. Cette grande faveur fut pleinement justifiée. Re-

verdil n'employa jamais le crédit dont il jouissait que pour le bien du prince et le bonheur de ses sujets. Homme remarquablement consciencieux, il comprit la responsabilité que sa position faisait peser sur sa tête, et résolut d'entrée de consacrer toutes ses forces à remédier aux abus dont le Danemark avait à souffrir.

Son esprit éclairé lui fit voir que le grand obstacle qui s'opposait au développement des ressources de ce royaume, et, par conséquent, à sa prospérité, était l'état de servage où se trouvaient alors les paysans, tous attachés à la glèbe. Il regarda comme devoir de travailler à provoquer leur affranchissement, et ne cessa dès lors de réserver tous ses efforts pour ce noble but.

Il l'aurait atteint par la prudence, la douceur et la modération qui accompagnaient toutes ses démarches; malheureusement le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, jaloux de partager, avec Reverdil, la gloire qui devait s'attacher à la réussite de ce projet, gâta tout par la manière dont il voulut hâter l'exécution : homme de guerre aux allures brusques et tranchantes, il chercha, malgré les sollicitations de Reverdil, à emporter l'émancipation des serfs comme d'assaut, et il la fit échouer, ou du moins il ne réussit qu'à retarder l'accomplissement.

Toutefois, les efforts de Reverdil ne furent pas entièremen perdus; il avait gagné à la cause qu'il soutenait les hommes les plus éclairés et les plus influents du royaume, et avait fait

comprendre à son royal élève les avantages que le Danemark devait nécessairement retirer de cette opération philanthropique, en sorte que s'il n'eut pas précisément l'honneur de procurer lui-même l'affranchissement des paysans, il eut au moins celui de l'avoir préparé, d'en avoir semé le germe dans les esprits, et d'avoir été ainsi la cause première de la grande prospérité qui en résulta pour le royaume, et qui l'a mis en état, comme le remarque judicieusement le baron de Falckenskiold, de soutenir aisément les rudes épreuves auxquelles il fut soumis durant la lutte de Napoléon Ier avec l'Angleterre.

L'autorité dont Reverdil jouissait auprès du monarque, la juste confiance que témoignait ce prince à son égard, lui avait créé pour ennemis, ou du moins pour adversaires, tous ceux qui voyaient en lui un obstacle à leurs projets ambitieux et pervers. Il aurait pu facilement triompher d'eux et amener leur chute, en faisant un usage même très légitime de son crédit; mais son âme généreuse le rendit constamment étranger à tout sentiment de haine, et lui fit dédaigner une vengeance qu'il lui eût été si aisé de satisfaire.

Le roi avait été de bonne heure sujet à des aberrations d'esprit qui, au lieu de s'affaiblir par le temps, s'accrurent au contraire graduellement. Il était devenu la proie d'un ennui profond et habituel, ce qui permettait aux personnes qui l'entouraient et qui parvenaient à l'amuser, d'acquérir sur lui un empire passager. Ce fut surtout le cas d'un jeune comte de Holck, qui s'éleva, par ce moyen, à la plus haute faveur.

Aussi quelques courtisans ambitieux s'empressèrent-ils de faire de ce favori un instrument propre à seconder leurs vues et à faire exiler Reverdil, dont ils redoutaient les vertus, et dont l'incorruptibilité les effrayait. Mais comme le roi était sincèrement attaché à son ancien précepteur, et qu'en consentant à l'éloigner de sa personne, il ne faisait que céder à une impulsion étrangère, il aurait suffi de la moindre explication pour le faire rentrer en faveur.

L'occasion s'en présenta tout naturellement. Reverdil allait rencontrer le prince dans son palais, un mot aurait pu tout éclaircir; mais Reverdil, fatigué des intrigues de la cour, et des déboires inhérents à sa position, auxquels l'absence chez lui de perspective ambitieuse n'offrait aucune compensation, prit une autre direction, et ainsi l'évita. Le roi s'en aperçut, et frappé de cette fierté de caractère, il s'en exprima avec éloge. Il n'en fallut pas davantage pour faire entrevoir la possibilité d'un raccommodement; et là-dessus, pour y mettre obstacle, Holck obtint un ordre à Reverdil de quitter Copenhague dans les vingt-quatre heures, qui lui fut transmis par un billet du favori.

Il partit, en conséquence, le 22 novembre 1767, pour rentrer dans sa patrie, et y goûter les douceurs d'une retraite honorable dont il savait tirer si bon parti.

En juin 1771, sans que rien fît pressentir à Reverdil une semblable résolution, Struensée, qui s'était emparé des rênes du gouvernement, lui adressa la sollicitation de revenir en Danemark. Une invitation aussi inattendue surprit excessive-

ment Reverdil, et lui parut inexplicable. Cependant, ayant voué son affection au Danemark, il pensa que, selon les circonstances actuelles de ce pays, il y avait peut-être chance de s'y rendre utile, et ne voulut point en négliger l'occasion sans mûr examen. A cet effet, il consulta sur l'à-propos de son retour deux personnes en conditions diamétralement opposées, un sieur Carstens et le comte de Bernstorff. Le premier, qui avait été bien traité par le nouveau ministère, lui déconseilla nettement de revenir, et dépeignit la situation sous les plus sombres couleurs. Le second, au contraire qui, ayant été disgracié, vivait retiré dans ses terres, et qui avait les plaintes les plus fondées à élever contre Struensée et ses adhérents, après lui avoir exprimé son étonnement extrême de la démarche de ce favori, à laquelle il ne parvenait pas à découvrir un motif, lui dit qu'il estimait toutefois qu'il restait peut-être quelque possibilité d'apporter, par sa présence, du baume sur les plaies du pays, et l'encouragea fortement à tenter l'aventure, parlant en cette occurrence comme un chaud patriote, qui, faisant taire toute rancune personnelle, ne veut laisser échapper aucun moyen de procurer le bien du royaume.

Son plaidoyer fut long, empreint des plus nobles sentiments et de la haute estime qu'il professait pour Reverdil. Cet éloquent langage l'ébranla, et trompé d'ailleurs sur l'état mental du roi, qu'on lui représentait comme tout à fait amélioré, il se décida à se rendre de nouveau à Copenhague.

A son arrivée, il ne tarda pas à reconnaître que la situation du roi était toujours la même, et il comprit que MM. Struen-

sée et de Brandt, qui étaient parvenus à se mettre à la tête des affaires, ne l'avaient fait venir que parce que, embarrassés de la personne de ce prince, ils voulaient placer auprès de lui un homme aussi dépourvu d'ambition que l'était Reverdil. Quoique le rôle qui lui était destiné de la sorte, fût on ne peut plus fastidieux, cependant, la pensée qu'il pourrait adoucir le sort de son ancien élève, porta Reverdil à l'accepter et à essayer si, par sa présence à la cour, il ne parviendrait pas à y opérer quelque bien.

Mais au bout de six ou sept mois les membres de la famille royale, outrés de l'insolence des deux favoris, s'unirent aux ennemis de ces derniers et formèrent avec eux une conspiration dans le but de renverser du pouvoir Struensée et de Brandt et de les faire mettre en jugement.

Les principaux meneurs de cette affaire à la tête de laquelle étaient Rantzau et le comte d'Osten, craignant que Reverdil, dont la douceur et la droiture leur étaient connues, n'usât de son influence sur l'esprit du roi pour l'engager à adoucir le sort de leurs victimes, et à les soustraire à la peine capitale qu'elles n'avaient réellement pas méritée, cherchèrent les moyens d'ôter à Reverdil tout accès auprès de Sa Majesté et de le forcer enfin à s'éloigner du royaume. Comme il n'y était rentré que dans l'espoir d'être utile à ce prince, ainsi qu'à un pays auquel il portait une sincère affection, et qu'il n'avait aucune vue d'ambition personnelle, il ne fit rien pour s'opposer aux desseins de ses ennemis, et quittant avec empressement le Danemark, il se trouva heureux de pouvoir défini-

tivement retourner dans sa patrie où il partagea ses loisirs entre les travaux de l'agriculture qu'il avait toujours aimée, le goût des lettres, de la botanique, et l'exercice de quelques emplois publics, dont l'honora la confiance de ses concitoyens et celle du préfet bernois.

A la suite de l'insurrection des cantons primitifs en l'année 1802, contre le gouvernement helvétique discrédité, le premier consul convoqua une assemblée de notables qu'il présida, et qui avait pour objet de recueillir le vœu des populations, et ainsi de préparer à la Suisse les bases d'une réorganisation plus adaptée à ses mœurs, coutumes et convenances. Comme on savait que l'institution des bourgeoisies serait discutée, et que l'on pouvait craindre que le vent de nivellement irréfléchi, qui régnait ne fît porter atteinte à cet établissement et ne conduisît même à la suppression radicale, la sagesse de Reverdil alarmée songea à conjurer l'orage, et dans ce dessein elle l'engagea à dresser un mémoire où il plaida la cause des bourgeoisies, faisant ressortir et démontrant par l'histoire que les bourgeoisies avaient été un foyer où la liberté s'était conservée, et qui avait offert une digue salutaire aux envahissements du despotisme. Cette assertion était mise en évidence par le fait que là où les bourgeoisies avaient été abolies, il en était résulté une démagogie, puis un arbitraire complets, qui avaient ouvert les voies finalement à la pure tyrannie. Ce mémoire soumis à l'assemblée consultative fit impression sur le premier consul et il demanda ce qu'était l'auteur.

Il est assez probable que l'influence indirecte des lumières

de ce patriote, véritable homme d'Etat, sauva la belle et utile institution des bourgeoisies du marteau destructeur de la démagogie.

Mais en s'éloignant de Copenhague et pays circonvoisins, Reverdil ne négligea point les nombreux amis qu'il y avait laissés : ainsi il entretint une correspondance suivie avec le prince Charles de Hesse, auquel il était attaché par une amitié sincère. Il en fit autant avec un négociant belge, M. Frédéric de Conninck qui, arrivé en 1763 en Danemark avec très peu de fortune, avait su par son habileté, son application et sa probité, se créer une magnifique existence.

Dans sa retraite, Reverdil ne demeura point isolé ; il eut des relations avec plusieurs des personnages distingués de l'époque. Il me suffira de nommer le baron de Falckenskiold, alors fixé à Lausanne ; Necker, l'ancien ministre de Louis XVI ; Germain Garnier, traducteur de l'ouvrage classique d'Adam Smith sur la richesse des nations, préfet de Seine-et-Oise et depuis président du sénat ; Mesdames Necker et de Staël ; la baronne de Montolieu ; Meister de Zurich, le baron de Prangins ; le comte Gorani ; Bonstetten ; Voltaire, qui aimait l'avoir à ses dîners de Ferney, et disait : On peut avoir autant d'esprit que Reverdil, mais pas davantage.

Reverdil atteignit un âge avancé, mais il sut toujours se préserver de cet égoïsme et de cette humeur chagrine qui trop souvent sont le partage des vieillards.

Il accueillait avec bonté les jeunes gens, les aidait de ses conseils dans leurs travaux et s'intéressait à leurs succès.

Bien différent de ces hommes qui gardent leur amabilité pour les étrangers, Reverdil était pour les siens d'un commerce charmant. Plus on l'approchait, plus on vivait intimement avec lui, et plus on était frappé de la noblesse de son caractère, de sa droiture, de son exquise délicatesse, et surtout de son absence de vanité. S'il n'a pas joui d'une plus grande renommée, et s'il a peut-être été trop facilement oublié de ses contemporains, cela tient à ce que les vertus qu'il possédait sont trop étrangères au commun des hommes pour qu'ils les apprécient à leur valeur. Ce qui les frappe, ce qui leur reste en mémoire, c'est plutôt ce qui fait du bruit, ce qui jette de l'éclat, comme les splendeurs de l'opulence ou les succès militaires.

Mais le souvenir de Reverdil demeurera toujours cher au petit nombre de personnes qui avaient l'âme assez élevée pour comprendre le prix de ses éminentes qualités.

Il possédait un esprit méditatif et était fort versé dans l'économie politique. On lui doit une traduction du *Traité de philosophie morale* de Fergusson.

Reverdil s'était marié en 1785 avec une femme dont l'esprit noble et délicat correspondait parfaitement au sien. Il la perdit en 1806, et cette séparation si cruelle pour son cœur aimant abrégea ses jours. Il mourut à Genève le 4 août 1808, chez des amis, où il était allé chercher à oublier certaines infirmités, amenées par l'âge, qui tendaient à paralyser son activité physique et morale. Son neveu recueillit son dernier soupir. Il aurait désiré dans cette notice rendre aux vertus de son

parent un hommage plus digne d'elles et faire sentir aux lecteurs de ces Mémoires, combien l'œuvre d'un homme aussi consciencieux et aussi éclairé que l'était Reverdil, doit leur inspirer de confiance.

L'éditeur, quoi qu'il en soit, envisage la publication des souvenirs que Reverdil a laissés sur le Danemark comme un monument à élever à sa mémoire.

I

EDUCATION DU ROI CHRISTIAN VII. — SON AVÉNEMENT.

Je fus installé comme l'un des précepteurs des princes de Danemark, le 1er octobre 1760. L'aîné, âgé de douze ans, avait une figure charmante; on citait de lui des saillies heureuses; dans son éducation, il réussissait à tous les exercices auxquels il prenait intérêt; il parlait avec beaucoup d'agrément, et même d'élégance, les trois langues nécessaires à sa cour : le danois, l'allemand et le français; c'était déjà un danseur brillant. Personne, en un mot, même parmi les plus familiers, ne voyait autre chose en lui qu'un enfant aimable, de qui l'on pouvait tout attendre, quand l'âge aurait un peu calmé sa première fougue.

Cependant, dès les premiers jours, il me fut aisé d'apercevoir que, s'il était au-dessus de la classe commune par ses grâces et par ses talents, il n'était pas moins extraordinaire par ses défauts.

Je lui fus présenté à la promenade, qui avait lieu

tous les jours entre le dîner et mes leçons. Le gouverneur adressait en ce moment à son élève, une sortie fort étrange contre la vigueur corporelle (dont il faisait au fond beaucoup de cas); à l'entendre, c'était une qualité inutile, ignoble et presque nuisible. La suite du discours me fit comprendre que le prince outrait dans l'autre sens; qu'il aspirait par-dessus tout à devenir fort, vigoureux, et « dur », et s'imaginait même être beaucoup plus favorisé par la nature à cet égard, qu'il ne l'était réellement. Son gouverneur manquait de tact, et ne voyait pas que plus il était extrême, moins il se faisait écouter.

Si je m'arrête à cet incident, c'est que la suite le rendit remarquable.

Mon prédécesseur, M. Mallet, est fort connu par son *Histoire de Danemark*, meilleure, sans comparaison, que toutes celles qui avaient été publiées avant lui. Quoiqu'il n'eût d'abord été appelé que pour enseigner la langue et la littérature française, il était tout simple qu'on l'eût chargé d'enseigner aussi ce qu'il entendait si bien, et que sa leçon de langue devînt une occasion de verser dans l'esprit du prince le fruit de quatre ou cinq années consacrées à l'étude laborieuse de l'histoire du pays. Le gouverneur trouva tout aussi simple, qu'étant d'abord suppléant, puis successeur de M. Mallet, j'expliquasse ses cahiers; que j'en rem-

plisse les lacunes, et qu'enfin j'enseignasse toute l'histoire moderne.

Lorsque j'entrai en fonctions, on était sur le point de célébrer, par trois jours de solennités religieuses, la fête séculaire de la révolution de 1660. Le gouverneur, M. de Reventlou, sans avoir égard à ma qualité d'étranger et de républicain, exigea que, pendant quelques jours, je fisse de cet événement le sujet de mes leçons. Rien ne m'étonna plus que l'inattention de mon jeune disciple. J'avais à lui montrer comment ses ancêtres et lui-même avaient été soustraits à la tutelle d'une aristocratie mal constituée; comment le peuple étant venu chercher sous l'aile de l'autorité royale la liberté civile, dont la noblesse avait tâché de le dépouiller, il était tenu de le protéger contre toute oppression; que, d'un autre côté, la noblesse, privée depuis ce moment, de son plus grand privilége, celui de gouverner, devait conserver du moins le reste des prérogatives dont elle jouissait originairement. Ni ses droits, ni ses obligations, ni les faits, ni les maximes ne purent le captiver. Pendant toute la durée de nos entretiens, il cherchait à éluder l'enseignement, à me tendre des piéges, qui pussent être l'occasion de quelque espièglerie, ou bien à me surprendre quelque propos, qui, étant rapporté, me mît aux prises avec mon collègue Nielsen ou avec le reste de la cour.

Quelquefois il paraissait occupé de ses propres idées; il considérait ses mains ou les miennes; il touchait son ventre du bout du doigt, et aucun effort ne pouvai tramener son attention. Je ne sais quelle agitation corporelle le tourmentait, et il sortait de ses longues absences par une question hors de propos qui me déroutait entièrement.

Je n'ai su que plusieurs années après le mot de cette énigme, qui fut pour moi dans tous les temps une source d'amertume. Il avait un principe de démence. Il regardait ses mains, il palpait son ventre, pour savoir s'il *avançait*, c'est-à-dire s'il faisait des progrès vers un état de perfection qu'il imaginait vaguement, et sur lequel ses idées ont souvent varié. C'est lui-même qui m'a conté cette chimère, à l'époque où son esprit était tout à fait dérangé et où il avait peu d'intervalles lucides, c'est-à-dire onze ou douze ans plus tard.

Il se rappelait qu'à l'âge de cinq ans, on l'avait conduit à un spectacle italien, et que, frappé de la taille et du costume des acteurs, il les avait regardés comme des êtres d'une espèce supérieure, auxquels il viendrait un jour à ressembler, après avoir subi beaucoup d'épreuves et de métamorphoses. Depuis lors, autant que j'ai pu l'apprendre, il a toujours désiré « d'avancer, » comme il disait; mais ensuite la suprême perfection lui parut être d'avoir un corps parfaitement

dur[1]; qualité qui se liait dans son esprit avec l'idée de force, à l'époque où j'entrai en fonctions auprès de lui : avec de la force, il aurait résisté à son gouverneur, et avec l'insensibilité, il aurait pu être pincé, froissé, battu, sans éprouver de douleur. Dans ces dispositions d'esprit, il estimait peu sa qualité de prince. Il ne rencontrait point de bergers à la campagne, point de polissons à la ville, dont il n'enviât le sort. Souvent il se figurait qu'il était un enfant supposé par sa gouvernante, Madame de Schmettau, ou que du moins il échapperait un jour au malheur de régner.

Etait-ce un vice d'organisation ? Devait-il son infirmité aux extravagances dont les femmes l'occupèrent pendant sa première éducation ? Je ne sais, mais il est évident que les hommes entre les mains desquels il tomba plus tard accélérèrent les progrès du mal. Jusqu'à son avénement au trône un reste de sens l'éclaira sur ses manies ; il les déguisait soigneusement, et personne ne les devinait. Ses distractions opiniâtres, son insouciance de l'objet des leçons, pouvaient, après tout, être rejetées sur son âge et sur ce qu'on abusait chaque jour de son attention. Il ne m'était confié que rebuté et fatigué par les leçons abstraites et sèches

[1] Il est probable qu'il avait ouï parler de l'*Art de Passau*, qui, selon une superstition très répandue en Allemagne, consiste à rendre les hommes durs et invulnérables par un secret magique. Becker en parle dans le *Monde enchanté*. Tome IV, chap. XVIII, §§ 7 et 14.

de la matinée. Mon collègue était, il est vrai, un homme de mérite et un savant; mais, en cette qualité, il croyait que la science doit plaire par ses propres charmes. L'histoire même était entre ses mains une science abstraite, une chronologie méthodique, chargée de quelques faits principaux, sans suite et sans liaison. A l'âge de onze ans, son élève avait été nourri de tous les beaux secrets de la philosophie wolfienne. La rigueur des moyens suppléait à l'agrément des méthodes, et le gouverneur soutenait les leçons avec des cris, des emportements et des brutalités incroyables.

Je me faisais cependant quelquefois écouter, et même utilement : il suffisait pour cela de renoncer un moment aux cahiers et aux livres et de tourner l'enseignement en conversation. C'est ainsi que le mot *corvée* s'étant rencontré par hasard dans nos premières leçons, je vis que le prince ne connaissait ni la chose, ni même le terme de sa langue qui l'exprime. Il fallut lui apprendre que ses voyages étaient une sorte d'exécution militaire; qu'on envoyait dans tout le district des préposés pour donner l'éveil aux paysans; qu'ils venaient les uns avec des chevaux seulement, les autres avec de petits chariots; que, le plus souvent, ils attendaient au relai plusieurs heures; que, pour faire peu d'ouvrage utile, ils perdaient beaucoup de temps très précieux; qu'un bon attelage à quatre chevaux

voiturerait autant de gens et de bagages que dix chariots de paysan, attelés chacun de deux chevaux et conduits par un homme, etc. J'ai développé ce texte dans toutes les occasions, pendant cinq années consécutives. Le gouverneur était loin de partager mon avis; cependant, s'il a blâmé nos entretiens, ce n'était pas à cause du sujet: le plus souvent il ne les entendait pas. Lorsqu'il s'apercevait que la leçon « dégénérait » en conversation; que j'enseignais sans bruit et de manière à intéresser mon élève, il criait, du fond de l'appartement, avec une voix tonnante et en allemand, que j'étais censé ne pas entendre: « Monseigneur, quand je ne suis pas là, il ne se fait rien. »

Là-dessus il arrivait, faisait répéter le cahier, auquel il ajoutait ses propres commentaires, pinçait monseigneur, lui froissait les mains, le meurtrissait de coups : l'enfant se troublait et disait toujours plus mal. Il était grondé et maltraité tantôt pour avoir répété trop littéralement, tantôt pour avoir omis quelques circonstances, quelquefois même pour avoir trop bien dit, car il n'était pas sans exemple que le mentor prît les faits et les réflexions à contre-sens. L'humeur allait ainsi croissant, et le gouverneur finissait par demander au travers des appartements une verge. L'usage en avait alors passé presque entièrement, mais la menace dura quelque temps encore. Ces tristes scènes

étaient publiques, car on les entendait de la cour du palais comme dans l'appartement, et souvent elles étaient continuées hors du cabinet. La foule, qui venait adorer le soleil levant, voyait paraître l'objet de ses hommages, un enfant très beau et très caressant, les yeux bouffis de pleurs, cherchant à lire sur le visage de son tyran à qui il devait adresser la parole. Le cercle fini, l'élite des courtisans était retenue à dîner. Le mentor s'emparait de la conversation, ou quelquefois continuait les questions et les brusqueries. L'enfant était ainsi livré en spectacle à ses propres domestiques et se familiarisait avec la honte.

Assurément le dimanche n'était pas pour lui le jour du repos. M. de Reventlou conduisait deux fois son élève à l'église, répétait à ses oreilles, presque aussi haut que le prédicateur, les passages les plus remarquables du sermon, et, pour réveiller l'attention du prince, il le pinçait et le bourrait par intervalles. Il fallait redire en particulier ce qu'il avait entendu à l'église, et si l'élève avait retenu moins ou autrement que le mentor, il était maltraité à proportion de la gravité du sujet. Il m'a dit depuis que le dimanche était le jour de son plus grand tourment, et il s'en vengeait, en l'absence du gouverneur, par des parodies très bouffonnes de quelques-uns des discours qu'il entendait à l'église. Pour moi, qui n'étais pas encore

logé dans le même palais que le prince et qui appartenais d'ailleurs à une communion différente, j'avais du moins un jour de relâche, et je n'ai reproduit ces détails que sur le rapport de l'enfant.

Les leçons de danse ou d'autres exercices étaient souvent traitées avec autant de rigueur que celles de latin et de métaphysique. Les amusements même provoquaient des brusqueries si, par malheur, ceux que le gouverneur avait choisis déplaisaient au disciple.

Il me disait quelquefois, avec ces formes badines qu'il a longtemps conservées : « Les amusements d'hier ont considérablement ennuyé mon Altesse royale. » Jamais enfant d'un rang aussi illustre n'a si peu joui de ses priviléges.

Un jour que le comte de Moltke, favori de son père, lui donnait une fête, le gouverneur ne permit pas qu'elle lui fût annoncée. Il craignait que l'espérance de cet amusement ne lui causât des distractions pendant ses leçons. La journée du prince fut orageuse ; il fut grondé et battu, il pleura jusqu'à l'heure du bal. Tout à coup on l'emmène, sans lui dire où il va. La peur le saisit et se lie dans sa tête avec ses secrètes manies : il s'imagine qu'on le mène en prison. Les honneurs militaires qu'on lui rend à la porte, le son du tambour, les gardes qui entouraient son carrosse, tout ce qui pouvait rappeler son courage ne fait que

l'épouvanter : son imagination fut ébranlée toute la nuit, il ne prit aucun plaisir à la danse, et plusieurs années après il m'en parlait encore avec effroi.

Par quel malheur avait-on confié l'héritier de la couronne à l'homme du monde dont l'humeur se pliait le moins aux ménagements qu'aurait exigés la faiblesse du prince ?

Rien n'avait paru d'abord plus sage que ce choix. M. de Reventlou jouissait, avant d'être employé, d'une réputation d'intégrité bien méritée; il était plus instruit que le commun des seigneurs du pays. Il avait justifié la confiance de la cour dans tous les emplois dont elle l'avait revêtu. La rudesse de ses manières parut être le signe de principes austères; on se figura qu'ayant passé quelques années en France il en reviendrait moins farouche. Il y avait pris, à la vérité, quelque prétention à favoriser les arts, quelque goût même pour les frivolités, mais il avait gardé son caractère inflexible et dur. Il faisait venir de Paris pour son élève des habits très élégants; il présidait à sa toilette, décidait de sa chaussure et de ses dentelles; ensuite l'austère mentor l'emmenait au cercle en disant : « Allons montrer ma poupée. »

Cependant avec sa voix haute, ses passions impétueuses, son ton impérieux et décisif, il n'avait ni suite ni cohérence dans les idées. A des intervalles très rap-

prochés il soutenait, sur la même question et sur la même personne, le pour et le contre avec une égale violence et sans se douter qu'il avait changé d'avis. Cela dépendait de son humeur toujours inquiète ou de ceux qui avaient sa confiance et qui, après lui avoir laissé jeter son feu, prenaient la peine de le ramener ou l'échauffaient de nouveau.

Si j'étais conduit par des considérations personnelles je reviendrais, sur son compte, à l'équilibre, par la manière inégale dont il m'a traité à différentes époques. Je fus placé auprès du prince contre son avis et en dépit de ses préventions. Il m'opposait un maître de langue, originaire de Montbéliard, qui avait été valet de chambre. Au bout de quelque temps, lorsque j'eus entrepris d'enseigner l'histoire au prince et de lui expliquer *Télémaque* et l'*Esprit des lois*, M. de Reventlou s'engoua de moi au point de se rendre ridicule par les éloges qu'il me donnait. Toutefois, en ce temps même, il ne me parlait qu'à la promenade pendant l'été; il ne me témoignait son estime et sa confiance qu'en doublant et quadruplant ma tâche. J'en retirais pour tout avantage la jalousie des savants nationaux, les murmures de l'évêque et l'inimitié de mon collègue. Dans la suite, il a changé deux fois de façon et de style à mon égard.

Un ministre d'Etat, qui avait beaucoup contribué à

mon appel, m'a reproché de n'avoir pas averti que l'éducation était trop rigoureuse. Mais si j'avais parlé, on m'aurait jugé intrigant et ingrat sans que j'eusse produit le moindre effet. M. de Reventlou était si estimé et si redouté, que personne n'aurait osé m'en croire ou dire qu'il m'en croyait. D'ailleurs à qui me serais-je adressé? La charge de surintendant de l'éducation était supprimée ou réunie avec celle de gouverneur depuis la mort du ministre d'Etat, qui l'avait exercée. Le roi ne me parlait jamais, et pourvu qu'il eût du vin et des maîtresses, il trouvait que tout allait le mieux du monde. Son favori, le comte de Moltke, avait un neveu, premier gentilhomme, et plus tard maréchal de la cour du prince, placé sans doute auprès de l'héritier par une suite de la politique ordinaire aux favoris, qui veulent avoir partout des hommes assidus pour les servir et les avertir de ce qui se passe. S'acquittait-il de ce devoir envers son oncle et donnait-il des avis inutiles, ou bien n'osait-il s'entremettre dans une affaire si délicate? Dans l'une ou l'autre alternative, sa conduite me justifie.

M. de Schack, qui avait eu cette charge de premier gentilhomme, ne pouvant porter remède à ces abus, s'était retiré. Le comte de Moltke était beau-frère de M. de Reventlou, et le ménageait en le haïssant. Le seul ministre que je visse avec quelque familiarité,

M. de Bernstorff, passait sa vie à les concilier du mieux qu'il pouvait.

Au reste, quoique la rigueur excessive de l'éducation du prince, ses études abstraites et forcées, et l'effroi que lui inspirait son gouverneur, aient pu aggraver sa disposition à la démence, je ne crois pas que l'on puisse y voir la cause principale du mal, personne ne s'apercevant alors de ses manies, à moins qu'il n'en ait fait confidence à ses valets ou à son page de la chambre.

On appelle ainsi un des pages, tiré du pair ou par ancienneté ou par faveur. Il est dispensé de porter la livrée, il couche dans la chambre la plus voisine de celle du prince, pour être à portée de la voix. Dans ses courses, il le précède à cheval. Sous les princes faibles, cet emploi est très recherché.

Ce M. de Moltke, neveu du favori dont je viens de parler, et qu'on distinguait, dans cette nombreuse famille, par le prénom d'Antoine, couchait dans la chambre du prince, d'où il se retirait régulièrement à six heures du matin. Sperling, neveu du gouverneur, et page de la chambre, entrait alors et restait une heure ou deux. Si quelqu'un naquit jamais avec les talents d'un parfait courtisan, c'est bien ce Sperling. Il avait montré dès l'âge le plus tendre cette activité sans objet, cette curiosité inquiète touchant les évé-

nements du palais, qui supplée à toute autre occupation. Il avait peu d'esprit, mais son désir prodigieux de plaire lui en suggérait les moyens. Il fondait là-dessus une ambition sans bornes, comme elle était sans mérite. A défaut de la faveur, il savait déjà s'en donner l'apparence, et il en sentait tout le prix. Il semait avec adresse des rapports, des bruits sourds, des soupçons, des calomnies, dont personne ne devinait la source. Il mentait, il trahissait sans scrupule, et le jeu de sa physionomie, toujours soumis à sa volonté, ne laissait, pas plus que ses discours, percer la vérité.

Ces moments de tête-à-tête étaient bien précieux pour un tel homme. Pendant l'enfance du prince ils furent employés à méditer quelque espiéglerie, à contrefaire d'une manière facétieuse le gouverneur, les vieux courtisans, les précepteurs, les ministres d'Etat, les chapelains, enfin le roi lui-même. Dans la suite, ils concertèrent ensemble les artifices par lesquels ils pourraient tromper et captiver le redoutable gouverneur. Sperling l'avait bien étudié. Le prince reçut avidement ses leçons; les semences tombèrent dans un sol fertile. Ce fut un cours complet de ruses et de tracasseries. Un jour que j'avais été frappé de ses manéges, je dis au prince que c'était bien dommage que sa fortune fût faite, qu'il aurait fort bien réussi à la cour. Cette idée le frappa et se joignit à ses autres

manies. Il aurait volontiers descendu de sa place pour aller quelque part chercher fortune.

Quand l'âge des passions approcha, il s'ouvrit pour Sperling un nouveau genre d'influence. Il était plus âgé que son maître et déjà très débauché. Il versa dans l'esprit du prince de funestes lumières; il sut égarer son imagination et corrompre son cœur. Nous jetterons un voile sur les désordres où Sperling put l'entraîner. Il en est un qui dut contribuer aux progrès de sa démence. Dans un âge avancé il en convenait, et cependant il y retombait toujours.

Bien loin qu'on jugeât alors sa tête dérangée, il était fort admiré. M. de Reventlou préparait et annonçait longtemps d'avance des occasions de le faire briller. Pendant quelques semaines il lui inculquait, en redoublant de rigueur, la matière de ses examens. On assemblait les ministres d'Etat, l'évêque de Copenhague, un des aumôniers et le procureur général. En leur présence, le prince répondait pendant trois ou quatre heures, et déchargeait sa mémoire de tout ce que les coups de poing y avaient accumulé. Chacun s'en retournait content. Le gouverneur était comblé de louanges; les témoins invités dînaient à la cour et croyaient le prince un prodige. Le prince lui-même avait trois jours de congé.

Ainsi se passèrent cinq années, pendant lesquelles

je me retirais chaque jour du palais, le chagrin dans l'âme. Je voyais qu'on travaillait sans cesse à détruire les facultés de mon élève sans lui rien enseigner de ce qui appartenait à son office de souverain. Il n'avait reçu aucune leçon sur le droit civil de son pays; il ne connaissait ni la distribution des bureaux, ni les détails de l'administration, ni la manière dont les pouvoirs dérivaient de la couronne et se répartissaient entre les différents officiers. On ne l'avait jamais entretenu des relations qu'il allait avoir avec les puissances voisines; il ignorait en quoi consistaient les forces de terre et de mer du royaume. Son gouverneur, étant devenu ministre des finances sans quitter sa place, fut bien obligé de partager son temps, et, par conséquent, de diminuer ses brusqueries. Mais il n'enseigna rien à son élève de ce qui regardait son département; les sommes qu'il levait sur le peuple, la manière dont elles entraient dans le trésor, les objets auxquels elles étaient appliquées, tout cela était absolument étranger à celui qui allait incessamment disposer de tout. Bien plus, on ne lui avait jamais appris à ménager ses propres deniers. Il arrivait au gouvernement de l'Etat sans avoir jamais dépensé un ducat par lui-même. Depuis quelques années le roi son père lui avait donné une maison de campagne : le prince n'y avait pas même établi un concierge, un jardinier; il n'y avait pas fait

planter un seul arbre. Reventlou régissait tout de son chef et disait avec raison : « Mes melons, mes pêches. »

On n'avait pas le prétexte que le roi était d'un bon âge, que rien ne pressait, que l'éducation durerait encore plusieurs années : en 1757 ou 1758, Frédéric V avait eu déjà une pleurésie, suite naturelle de ses excès. Les ministres consultèrent pour lui, sous un nom supposé, d'habiles médecins. Il fut répondu que si le convalescent ne changeait pas de régime, il était menacé de rechutes, et qu'une hydropisie terminerait ses jours. Le conseil d'État eut le courage de mettre cette consultation sous les yeux du roi. Il en fut très affecté et s'estima très malheureux d'avoir laissé prendre à sa passion tant d'empire. On sait que l'ivresse, lorsqu'elle est devenue habituelle, laisse, après le réveil, un abattement, un malaise, une atonie, que le vin semble pouvoir seul dissiper : comment se refuser un moyen de sortir d'un état intolérable? Il faudrait avoir assez d'empire sur soi pour supporter cet état pendant quelques jours. Ajoutez que le roi se laissait entraîner à d'autres dérèglements, et qu'il associait à ses désordres des femmes de la plus abjecte condition. En un mot, ceux qui connaissaient les secrets du palais, prévoyaient que le monarque serait bientôt victime de son intempérance, et laisserait le trône à son fils. En décembre 1765, l'hydropisie fit de tels pro-

grès, que sa mort parut prochaine. Les facultés intellectuelles étaient aussi attaquées ; le monarque, naturellement bon et affectueux, devint difficile et violent. Il ne parlait plus que d'augmenter son armée, de la mettre sur le pied prussien, et il n'avait jamais su ce que c'était que le pied prussien.

On comprend bien que les rigueurs de l'éducation cessèrent; mais le gouverneur, dont les fonctions allaient finir, ne s'oublia pas. Il jugea que son jeune élève, n'ayant aucune idée de l'administration, étant d'ailleurs dans l'âge des passions et des plaisirs, il ferait preuve, lui Reventlou, de patriotisme et d'un dévouement héroïque, en continuant son éducation et en gouvernant le royaume, comme il avait gouverné les melons de Frydenlund. Il estima que ce serait un moyen de remédier aux abus du règne expirant, et que tout renaîtrait sous de meilleurs auspices. D'un autre côté, le comte de Moltke, son beau-frère, sentait vivement le besoin que l'État avait de ses services. Tout ce qu'il avait fait pour les fabriques, pour le commerce, pour les arts, allait être en péril, s'il n'était pas en position de soutenir et de continuer son ouvrage. Il avait à cœur de liquider les dettes contractées pendant sa faveur. Pour tout dire enfin, les plus jeunes de ses onze enfants (il en avait eu vingt-deux), n'étaient point pourvus, et ils avaient droit à faire leur

fortune aussi bien que leurs aînés. Ces deux rivaux, dont les femmes étaient sœurs, secondés néanmoins chacun par la sienne, remplirent le palais et le ministère d'intrigues et de cabales. M. de Bernstorff, nécessaire à tous deux, soit par sa souplesse et son esprit conciliant, soit par la connaissance qu'il avait des négociations, s'occupait à les rapprocher et conservait habilement leur confiance. Il ne voulait ni pour lui ni pour les siens aucun emploi de cour, en sorte qu'il ne leur faisait point ombrage. Il lui suffisait de ses départements (les affaires étrangères, les provinces allemandes etc.), de sa préséance au conseil par droit d'ancienneté, et de l'influence que son adresse et sa supériorité lui assuraient dans toutes les parties de l'administration. Enfin ils passèrent entre eux une sorte de compromis qui les satisfit pour le moment. Le comte de Moltke devait garder sa place au conseil et celle de grand maréchal de la cour, qui lui donnait le gouvernement du palais, et le département de la cassette : par conséquent, beaucoup de grâces à distribuer et une assez grande connaissance de ce qui se passait dans l'appartement du roi. M. de Reventlou, outre les finances qu'il voulait conserver, ainsi que sa place au conseil d'État, fit rétablir en sa faveur la charge de grand chambellan. Le droit de cette charge, ainsi qu'il me l'expliqua, était de présider à tout ce

qui concerne la chambre du roi et de connaître tout ce qui s'y passe. Pour être en mesure de remplir cet office, il fit décider que la bibliothèque particulière serait délogée d'un entre-sol qu'elle occupait sous la chambre du roi. Le futur grand chambellan devait habiter cet entre-sol, dont une issue était précisément la porte de l'escalier dérobé de Sa Majesté.

Quand ils eurent fait leur part, ils songèrent à nous autres subalternes. Comme nous étions allés, mon collègue Nielsen et moi, faire notre cour à notre chef, le 1er janvier 1766, il nous conjura, et même nous enjoignit de ne point profiter de l'accès qui nous était laissé pour nous assurer un sort ; d'exhorter au contraire le prince à ne prendre d'engagement avec personne jusqu'à l'époque de son avénement, où l'on pourrait l'instruire de ce qu'il convenait de faire ; qu'on aurait soin de nos intérêts, et qu'en attendant il était décidé qu'on nous retenait à la cour.

Si nous avions été l'un et l'autre plus avides de places et d'argent, il aurait été trop tard pour nous enchaîner (et c'est là tout ce que firent pour nous nos puissants protecteurs) ; mais nous avions l'un et l'autre observé religieusement, par délicatesse, ce qu'on demandait de notre déférence.

Depuis que la maladie du roi ne laissait plus d'espérance, le souci et le chagrin que le prince témoi-

gnait parut aux courtisans un indice de sensibilité, dont ils étaient d'autant plus charmés, qu'on ne lui connaissait point jusqu'alors l'âme tendre. Pour nous, qui passions avec lui la plus grande partie de la journée, nous étions plus avant dans sa confiance. Il ne nous cachait pas qu'il était moins sensible à la perte du roi son père qu'à la crainte de régner. Le gouvernement et la représentation l'effrayaient également. Il s'était flatté de mettre entre la fin de son éducation et son avénement, un intervalle pendant lequel il se donnerait carrière et se dédommagerait de la longue contrainte où son gouverneur l'avait tenu. Il n'avait garde de nous dire tout. J'ai découvert longtemps après qu'il réservait pour cet intervalle une grande partie des épreuves par lesquelles il devait « s'avancer. » Elles consistaient principalement à jouir en tout genre de ce qui lui avait été défendu pendant son éducation. Il n'y avait point d'extravagances, point de débauches, point même de violences auxquelles il ne se promît de se livrer un jour. Il couvrait tout cela d'un mot : *Être leste*, c'est-à-dire exempt de préjugés, de gravité, de pédanterie. Il prononçait bien quelquefois ce mot devant nous, mais sans qu'on se doutât de l'étendue qu'il lui donnait. Aussi, dans sa familiarité, lui pardonnait on aisément quelques écarts, qui semblaient être de son âge; et, s'il ne montrait pas assez de sensibilité,

le peu de soin que son père avait eu de se rendre respectable à ses yeux l'excusait en partie. Frédéric l'aimait passionnément, mais il n'avait pas su le lui témoigner. On le lui avait soustrait autant qu'on l'avait pu pour l'élever loin de lui, surtout depuis quatre ou cinq ans. La rigueur de son éducation n'avait point été modérée par l'autorité d'un roi et d'un père. Faut-il s'étonner si chez les princes en général la prétendue force du sang agit si peu, et si, chez le nôtre en particulier, elle ne fut guère aperçue?

Dès que je vis à quoi tenait le souci dont il était agité, je m'appliquai à le saisir par là, pour le préparer, autant qu'il en était capable, au rôle qu'il allait jouer, en le lui présentant par les endroits qui pouvaient monter sa tête au ton nécessaire. Mon succès apparent dépassa mon espérance. Il écoutait avec transport tout ce qui pouvait le conduire à la gloire de bienfaiteur de son peuple. Plus je le voyais enthousiasmé d'un projet utile, plus je m'efforçais de lui en présenter l'exécution comme moins difficile et moins gênante qu'il ne l'imaginait.

Je lui assurai, qu'en donnant à l'étiquette et à la représentation tout ce qu'on pouvait raisonnablement exiger, il aurait encore la plus grande partie de son loisir pour l'amitié, la familiarité et l'amusement: que les devoirs de sa dignité, avec quelque soin qu'il vou-

lût les remplir, seraient moins pénibles que ne l'avait été son éducation; que, dans les commencements, ce qu'il pourrait faire de mieux serait de conserver tous les ministres que son père lui laissait; qu'il verrait par leur conversation et leur travail ce qu'il y avait à corriger et ce qu'il fallait laisser subsister de leur administration; que le comte de Moltke était au fond un ministre patriote, formé aux affaires; que la faute du roi son père n'était pas de lui avoir donné sa confiance, mais de l'avoir donnée à un seul homme.

Je lui faisais voir dans l'avenir la plus belle gloire, celle de restaurateur de son État. Il héritait d'un royaume plus obéré, plus chargé d'impôts, après quarante-cinq années de paix, qu'il ne l'aurait été par une longue guerre. Il pouvait en liquider les dettes et soulager le peuple progressivement. L'épargne dans les dépenses superflues, l'affranchissement des serfs en Danemark; de plus sages règlements pour la pêche, les mines et les forêts de Norvége, devaient le conduire à ce résultat.

J'étais heureux de voir mon disciple, à l'âge de dix-sept ans, se consoler du malheur de régner par l'espérance du bien qu'il pourrait faire. C'est alors que je lui conseillai de prendre pour sa devise, comme premier chevalier et grand maître de l'ordre de l'Éléphant : *Gloria ex amore patriæ*.

Il s'en fallait beaucoup cependant que ma joie fût pure et sans mélange de crainte. Je connaissais depuis longtemps son éloignement pour le travail. Il était incapable d'une attention longtemps soutenue ; son caractère était d'ailleurs si léger et si mobile, qu'on reconnaissait à sa conversation quelle compagnie il avait vue dans la journée. De plus, ce qu'on entrevoyait de ses lubies, quoique je le misse sur le comte de sa jeunesse et de son éducation rigoureuse, ne laissait pas de m'inquiéter.

Enfin le terme arriva, qui devait justifier mes espérances ou mes craintes : Frédéric V mourut dans la nuit du 16 au 17 janvier 1766, et le changement de règne fut proclamé à neuf heures du matin.

L'usage voulait que le grand chancelier, accompagné des principaux officiers de l'État, de l'armée et du palais, s'avançât sur le balcon et prononçât trois fois ces mots à haute voix : « Le roi Frédéric V est mort ; le roi Christian VII est vivant. » La charge de grand chancelier était alors vacante ; le baron de Bernstorff accomplit la cérémonie, comme doyen du conseil. Le peuple répondit par des acclamations, et témoigna une joie excessive. J'étais sur le balcon, agité par mes inquiétudes ; l'aveuglement du peuple, qui se réjouissait sans savoir s'il en avait sujet, et dans le moment où il perdait un bon prince, m'affecta beaucoup. Je ne pus

de tout le jour me remettre de mon émotion. Ce sentiment d'un serviteur du nouveau roi contrastait singulièrement avec le visage épanoui des courtisans du roi défunt, dont aucun ne paraissait sincèrement affligé, soit que, maîtres de leur extérieur, ils crussent devoir montrer plus d'espérance que de crainte, soit que les princes n'aient jamais d'amis.

II

DÉBUT DU RÈGNE. — PERSONNAGES PRINCIPAUX.

J'avais été appelé dès le grand matin auprès du nouveau roi. Il était pressé de me déclarer qu'il m'attachait à sa personne sous le titre de lecteur, et qu'il élevait un peu mes honoraires. Il voulait savoir de moi si je ne serais pas mécontent qu'il m'eût traité moins bien sous ce rapport que mon collègue, qu'il nommait en même temps son bibliothécaire particulier. Je rappelle ces attentions délicates pour faire voir combien il lui restait encore de sens et de tact. Tous ceux qui lui parlèrent ce jour-là en particulier, et ils furent nombreux, sortirent de son audience remplis d'espérance et d'admiration. Il est impossible de débuter d'une manière plus brillante. Les occasions d'éclat l'élevaient au-dessus de lui-même et le rendaient méconnaissable.

Je le remerciai avec l'expression que méritait la

bonne grâce qu'il mit à son compliment. Je l'assurai que j'aurais été très fâché qu'on m'eût égalé pour le traitement à mon collègue, qui avait quarante ans de service; enfin je lui demandai, pour condition unique, de fixer les heures où il m'appellerait près de lui. Cette condition unique, solennellement acceptée, fut violée tous les jours par le prince tant que j'eus l'avantage onéreux de lui plaire. L'étiquette voulait que le nouveau roi se retirât à la campagne, en attendant que les appartements qu'il devait occuper fussent tendus pour le recevoir. Je fus de sa suite, et quoique ce voyage ne durât que quinze jours, mes tristes pressentiments commencèrent dès lors à se réaliser.

Dès les premières séances du conseil, ses ministres lui proposèrent de retirer à M. de Saint-Germain le département de la guerre. Ils ne manquaient pas pour cela de motifs, mais soit qu'on ne les eût pas exposés au roi, soit qu'il ne les eût pas retenus, il ne put m'en citer aucun, en me faisant, le soir même, confidence de ce projet. Je le conjurai de s'en faire rendre compte avec le plus grand soin, afin qu'une résolution de cette importance fût mûrement pesée avant de devenir irrévocable. Je parlais trop tard, l'affaire avait été inscrite comme décidée. Dès la séance suivante, l'expédition lui en fut apportée pour la signer, et il signa. A son coucher, il nous dit d'un ton gai et leste :

— Il a fait le saut.

— Et qui ?

— M. de Saint-Germain.

Une autre disgrâce, beaucoup moins importante, m'affligea néanmoins sérieusement, parce qu'elle montrait autant de faiblesse que la première prouvait de légèreté. Il n'aimait aucun de ses domestiques autant qu'un valet de chambre nommé Kirchhoff; c'était un esprit borné et une âme vile. La présence de M. de Reventlou le gênait parce qu'il avait formé de vastes plans, soit pour sa fortune, soit pour changer la cour et le ministère. Il entreprit d'ouvrir les yeux du roi sur l'empire que son ancien gouverneur s'arrogeait dans sa maison. Il ne négligea pas de représenter que M. de Reventlou allait prendre poste au pied de l'escalier dérobé, qu'il continuerait d'être l'espion et le maître de l'appartement et des gens du roi. M. de Reventlou apprit bientôt que le roi répétait ces propos, et comme la source en était aisée à deviner, le monarque, qu'il intimidait encore, ne put la cacher et lui en fit l'aveu. Reventlou exigea aussitôt que Kirchhoff fût congédié; et non-seulement le roi sacrifia le domestique, qu'il aimait, au grand chambellan, qu'il ne pouvait souffrir; mais à peine eut-il prononcé l'arrêt, qu'il témoigna la plus grande impatience que le disgracié sortît du palais et de la ville. J'entrevis

qu'il craignait une vengeance. En général, il ne comprenait rien à la nature et aux avantages du rang qu'il occupait, et il se figurait des embûches de toutes parts.

Je ne saurais dire jusqu'à quel point M. de Reventlou voulait tout gouverner; mais il est sûr qu'il s'y prenait bien mal. Peu de jours après l'avénement, étant entré dans l'appartement du roi avec son air brusque et impérieux, sans être mandé ni annoncé, il remarqua un monceau de lettres qu'on venait d'apporter à la fois, parce qu'elles avaient été retardées par les glaces.

— Qu'attendez-vous, dit-il au roi, pour ouvrir vos lettres ? Voulez-vous imiter votre père, qui ne faisait jamais rien ?

Et, après cette incartade, il se retira aussi brusquement qu'il était entré, laissant son pupille consterné et de la gronderie et de la comparaison.

Il eut recours à moi pour le consoler, le rassurer et l'aider. Comment aurait-il pris connaissance de ces dépêches ? Il n'entendait rien aux affaires; jamais il n'avait ouvert une lettre qu'en présence de son gouverneur; jamais il n'y avait répondu que je ne fusse appelé pour l'aider. Je lui représentai que la plupart des affaires traitées dans ces lettres étaient de telle nature qu'il ne pouvait ni ne devait les décider par

lui-même, que se livrer à ce travail serait s'exposer à des surprises continuelles, que les bureaux des ministères étaient établis pour éclaircir les affaires et les lui soumettre, mais qu'il ferait bien de continuer à recevoir immédiatement ses paquets et à les faire ouvrir en sa présence, afin qu'on ne pût lui soustraire les demandes et les plaintes de ses sujets, qui regardaient le droit de requête directe comme une prérogative inappréciable; qu'il pourrait, dans la suite, prendre de plus en plus connaissance de leurs besoins, et acquérir le discernement des placets qu'il devait se réserver et de ceux qu'il fallait renvoyer aux bureaux et aux chancelleries. Je lui appris qu'il existait à sa cour un office créé tout exprès pour l'aider dans ce premier travail, savoir celui de maître des requêtes, alors occupé par un vieux serviteur de son grand-père; qu'à la vérité ce maître des requêtes avait eu peu d'occupation pendant le dernier règne parce que le comte de Moltke l'en avait soulagé. Ni le comte de Moltke ni le maître des requêtes n'avaient été nommés de la suite pendant ce voyage. Le roi refusa absolument de les appeler. Enfin il exigea que j'ouvrisse les lettres et que j'en fisse la distribution. J'obéis, mais je ne réservai aucune affaire pour être décidée entre lui et moi. Cela aurait été de la plus grande injustice : les uns demandaient la révision d'un procès, grâce qui ne doit

être accordée que rarement et pour des motifs qui ne sont pas à la portée d'un enfant de dix-sept ans; d'autres sollicitaient des emplois, mais l'emploi et le postulant et les autres candidats étaient inconnus au jeune prince; quelques-uns se plaignaient des gens en place; plusieurs lettres contenaient des plans nouveaux de finance et d'administration. Je fis du tout un paquet et je l'envoyai au maître des requêtes, résolu que j'étais de n'empiéter sur les fonctions de qui que ce fût, mais surtout de préserver, s'il m'était possible, le roi de toute surprise. Aussi, pendant près de deux ans que j'ai ouvert les dépêches directes sous ses yeux, d'abord sans aucun titre, ensuite sous celui de secrétaire du cabinet, il n'est pas émané du roi, par mes entremises, un seul ordre absolu; aucun emploi n'a été donné, à ma sollicitation, sans la connaissance du ministre à qui il appartenait d'en référer. Seulement, j'ai fait obtenir de temps en temps des grâces pécuniaires, en petit nombre, et pour empêcher que le roi ne fût taxé de dureté. Au reste, je dois m'accuser ici d'avoir fait jeter au feu un grand nombre de placets, dans lesquels on demandait de l'argent sans alléguer d'autre raison que le besoin, et tous ceux où l'on sollicitait un emploi quelconque « pour vivre, » sans faire connaître ni à quoi l'on était propre, ni quelle espérance on pouvait donner de servir d'une manière satisfaisante.

Je réservais tout mon crédit pour la grande affaire de l'affranchissement des serfs. L'espérance de réussir me consolait de ma propre servitude et de tous les chagrins attachés à ma place. Ces chagrins se multiplièrent à mesure que le roi se répandit davantage et que son caractère se développa. Dès les premiers jours que nous passâmes à la ville, il me donna lieu de soupçonner quelque dérangement dans son esprit. Sans cause apparente, sans provocation, il maltraita fort en paroles le page de la chambre qu'on lui avait donné à la place de Sperling, devenu écuyer. Il le menaça même de son épée ; ensuite, consterné de ce qu'il avait fait, il me le confessa, disant pour toute raison que ce jeune homme lui déplaisait, qu'il était stupide, qu'il avait la langue embarrassée et qu'il s'avisait de le prêcher. Je l'exhortai de mon mieux et j'obtins une lettre au page, où je tâchai de concilier la dignité du monarque avec les sentiments d'un bon maître, et de rassurer le jeune serviteur. M. de Reventlou, ayant eu quelque vent de ce qui s'était passé, me dit que j'avais eu tort de négocier ce raccommodement sans son entremise et sa participation. Il ne savait pas que j'étais souvent occupé à le justifier lui-même, à pallier ses torts, et qu'il avait, plus que personne, besoin de mon entremise. Quelques jours après, le roi s'emporta contre lui à peu près de la même manière et lui dit,

aussi sans provocation, qu'il pourrait, s'il le voulait, l'envoyer à la citadelle. Un ton si nouveau étonna cet autre Brutus : il se trouva mal et tomba en défaillance. Le roi le secourut avec beaucoup d'empressement et de tendresse, et le renvoya plus content que s'il ne lui fût rien arrivé. Cependant les altercations s'étant renouvelées, le roi trouva enfin un prétexte pour lui enlever ce poste important de l'entre-sol. Son but essentiel, en le délogeant, était de se livrer secrètement au libertinage. Il s'était assuré, n'étant encore que prince, d'un complaisant, sur lequel il comptait beaucoup pour le seconder. C'était un peintre suédois, nommé Pilo, qui lui enseignait le dessin. D'ordinaire on les laissait seuls pendant cette leçon, et quoique Pilo fût un homme d'âge, l'heure se passait en conversations obscènes ; le maître crayonnait un dessin, qui était ensuite produit au gouverneur comme étant l'ouvrage du disciple. Ce misérable avait souvent offert au jeune prince, à peine entré dans l'adolescence, de lui procurer quelque aventure dans le jardin de Friedrichsberg, où nous passions l'été ; mais le prince, ayant pesé les moyens de s'échapper, n'osa pas prendre cette licence. Ils étaient convenus de se revoir après l'avénement et de réaliser leur projet. Tout ce beau secret échappa au roi dans nos conversations. La peur du travail et le besoin de parler le rendaient fort indiscret.

Cependant, comme il m'avait fait promettre de me taire, je ne voulus pas lui donner l'exemple d'une trahison ; je priai seulement le prince Charles de Hesse, qui entrait alors en faveur auprès de lui, de le sonder sur quelque dessein secret qu'il avait. Je connaissais peu alors le prince Charles ; mais je savais, par les discours que le roi m'avait rapportés de lui, ce qu'il pensait sur ce sujet. Quoique fort jeune, il sut s'y prendre adroitement pour obtenir la même confidence ; il engagea le roi à abandonner son dessein et, de concert, nous fîmes en sorte qu'il n'eût pas de suite, et même que le roi signifiât à Pilo de ne plus revenir à la cour.

On sait que Madame la landgrave de Hesse-Cassel, fille de Georges II, et par conséquent tante de notre Christian VII, vivait alors séparée de son mari, et qu'elle lui avait soustrait ses trois fils, à cause de son changement de religion. Ils étudièrent d'abord à Gœttingue ; mais la crainte que, pendant la guerre de 1756, le landgrave ne trouvât l'occasion de les enlever, les avait fait transférer à Copenhague, où ils ont vécu plusieurs années. L'aîné, déjà comte régnant de Hanau, épousa la seconde des filles de Frédéric V. Les deux autres furent placés très jeunes à la tête d'un régiment. Madame la landgrave ne pouvant plus, vu leur âge, leur donner de gouverneur, avait envoyé auprès

d'eux, en qualité d'amis et de conseil, le général Huth, d'une naissance obscure, mais habile ingénieur, intrépide soldat, excellent officier, et capable, en un mot, de les diriger dans tout ce qui regardait leur état. Malheureusement, par suite de la faveur où le prince Charles s'était élevé au temps dont je parle, ce général Huth était devenu en politique un personnage important. C'était un esprit soupçonneux et atrabilaire. Les idées qu'il se formait sur le bien public le révoltaient contre les ministres. Non content de les accuser de n'avoir pas fait tout ce qu'ils auraient dû faire (ce qui était vrai), il les accusait encore de mauvaise volonté et de trahison. Avec un tel caractère, il n'avait ni connaissances en matière de gouvernement ni expérience des affaires humaines. Il se livra tout entier aux insinuations du comte de Daneskiold-Samsoé, qui voyait en noir comme lui mais qui avait l'âme beaucoup moins belle.

Ce seigneur descendait d'un fils naturel du roi Christian V. Sous le grand-père du roi régnant, il avait été ministre de la marine; il avait créé la flotte, l'armée navale, la discipline et les chantiers; le tout cependant avec beaucoup trop de dépense, et en attirant sur lui sans mesure les bienfaits de la cour, qu'il avait dissipés en prodigalités. Il s'était retiré, au commencement du règne de Frédéric V, avec peu de fortune

et d'immenses prétentions. Ayant avec cela le cœur plein de fiel, et ne respirant que vengeance, il passait le temps de sa retraite à recueillir des accusations contre le ministère et à préparer les moyens de le renverser. Il avait beaucoup d'admirateurs, mais point d'amis. Dès la première audience qu'il eut du jeune roi, il lui offrit de rentrer dans le ministère, quel que fût le département où il voudrait l'employer; et afin de le convaincre que ses facultés n'étaient affaiblies ni par l'âge ni par sa retraite, il lui demanda la permission de lui fournir des mémoires sur l'état actuel du royaume. Peu de jours après il apporta deux cahiers, l'un en danois sur la décadence de la marine depuis qu'il ne la gouvernait plus[1], l'autre en allemand sur les affaires générales, les finances, l'armée, les prétendues fabriques, les négociations, etc. Le roi, sachant qu'il y trouverait la satire de ses ministres et du gouvernement de son père, m'ordonna de les lui lire; mais quoiqu'ils flattassent sa malignité, ils étaient trop ennuyeux, et le prince était trop peu instruit, trop indifférent au fond des affaires, trop observé par ses ministres et leurs amis, pour que cette lecture eût produit aucun effet, si l'auteur des mémoires ne les

[1] Le mémoire sur la marine, avec la réponse (et d'autres pièces relatives à cette affaire, qui fut discutée dans le conseil), a été imprimé en 1790. *Ef terre ninger om den danske soe etat i forrige Fider*. 1790. In-8°. 478 pp.

avait soutenus par une cabale. Il se lia avec le comte de Saint-Germain, qui avait pris beaucoup d'humeur contre le conseil pendant son ministère, et plus encore depuis qu'on l'avait destitué; mais Daneskiold réussit surtout à captiver complétement le général Huth. Ils s'accordèrent à reconnaître que l'Etat de Danemark était perdu si on ne le délivrait pas des deux ministres qui avaient eu la principale confiance du feu roi, Moltke et Bernstorff. Le prince Charles se laissa persuader pour ce qui regardait le comte de Moltke. On commença par le lui présenter seul, pour ne pas l'effaroucher. Il aimait beaucoup l'un et l'autre ministre, mais il avait pour M. de Bernstorff plus d'estime, d'amitié et de reconnaissance. D'ailleurs il ne faisait rien sans consulter Madame la landgrave, sa mère, pour laquelle il eut toujours la plus tendre vénération; or, cette princesse aimait et considérait infiniment M. de Bernstorff, qui lui avait rendu des services essentiels.

Cette intrigue du comte de Daneskiold éclata pendant un voyage de la cour chez les chanoinesses de Valloé: on profita du voisinage pour écrire au comte de Moltke, qui était alors dans sa terre de Bregentved, qu'on lui retirait sa charge de grand maréchal et qu'il était dispensé de siéger au conseil. Le roi ne me fit confidence de cette résolution qu'au départ du messager. Il me consulta sur le choix d'un grand maréchal:

je lui proposai M. de Bernstorff, neveu du ministre. Il était jeune et fort instruit; il plaisait assez au roi. Je lui connaissais une droiture inflexible et beaucoup d'économie dans ses affaires domestiques, présage heureux pour celles qui lui seraient confiées. Au reste, il s'en fallait bien que ce fût mon inclination qui me dictât ce choix; mon candidat avait une telle opinion de sa capacité, il était si entier, si contredisant, qu'il devait plaire à peu de personnes. Il disputait sur les médailles avec un antiquaire, sur les chevaux avec un écuyer, et avec tous les voyageurs sur ce qui se passait dans leur pays. En un mot, il ne doutait jamais de rien, et la chose dont on parlait était toujours celle qu'il avait le mieux approfondie. Ce caractère ne convient guère à la cour, mais je sentais tous les jours mieux, par les progrès que faisait la dépravation du roi, combien la cour avait besoin d'hommes intègres et indépendants.

M. de Bernstorff, le ministre d'Etat, se chargea du refus et s'y détermina par des motifs bien sages et bien honorables dans la position qu'il occupait: « Mon neveu, me dit-il, n'est ni souple ni adroit; il réussirait mal à la cour. D'ailleurs on ne pourrait le placer sans renvoyer encore le fils du comte de Moltke, maréchal sous lui, et Antoine de Moltke, qui ont des droits à la même charge. La disgrâce du grand maréchal, si elle

s'étendait à son fils et à son neveu, aurait l'air d'une proscription. » Dans la même conversation, il me fit entendre que, par la manière dont la disgrâce du comte de Moltke son collègue et son ami, avait été préparée, il avait tout lieu de croire que son tour était prochain : qu'il était cependant surpris de voir le prince de Hesse, sur lequel il avait tant de raison de compter, ligué avec ses principaux ennemis. Je rendis fidèlement ce discours au jeune prince. Il en fut touché et parut tout à coup ouvrir les yeux sur la voie dans laquelle on l'entraînait. Il m'assura qu'il était sincèrement l'admirateur et l'ami de M. de Bernstorff. Sur cette réponse, je lui proposai d'aller le rassurer sur-le-champ. Je l'accompagnai. L'explication fut courte, mais touchante pour tous trois. En un moment la confiance se rétablit, par l'effet d'une franchise irrésistible. Sans perdre de temps, le ministre apprit au prince où en était la négociation avec la cour de Russie. On avait obtenu deux points très importants : l'un, que les conférences se tiendraient à Copenhague ; l'autre, que l'impératrice enverrait, pour seconder Philosophof, son envoyé, un ministre plénipotentiaire, originaire du Holstein, et nommé Saldern. C'était un parvenu, d'une réputation au moins équivoque, mais de la bonne volonté duquel on s'était assuré. Il avait ordre de ne traiter qu'avec les ministres actuellement en place, et le

bruit d'un parti formé contre eux, avait retardé son voyage. Cette affaire si importante, étant sur le point de se conclure, au grand avantage de la monarchie, M. de Bernstorff ne dissimula pas combien il lui serait douloureux de quitter sa place avant d'avoir recueilli le seul fruit qu'il attendait de vingt années de travaux.

Ses adversaires, qui se multipliaient tous les jours, depuis qu'ils le jugeaient ébranlé, voyant que son sort était lié à cette négociation, attaquèrent la négociation elle-même. « Jamais, disaient-ils, la Russie ne consentira à se défaire de Kiel, place commode pour débarquer des troupes en Allemagne, et seul port de l'Empire dont elle pût disposer. L'impératrice présentait ce leurre pour tenir le Danemark sous sa dépendance et en exiger des sacrifices. Elle voyait bien que, l'échange une fois effectué, le Danemark aurait atteint le but de cent ans de guerres, d'intrigues, de traités, et qu'elle n'aurait plus, pour se l'attacher, que le faible lien de la reconnaissance. Quand même elle accorderait, autant que la chose était en son pouvoir, ce qui lui était demandé, on n'aurait rien fait encore, puisque l'échange ne devant être mis à exécution qu'à la majorité du grand-duc, ce prince pourrait alors refuser sa ratification. En attendant, ajoutaient-ils, les sacrifices que doit faire le Danemark ont déjà commencé;

le ministre le voit comme nous, mais il se sert de cette négociation pour se soutenir et arriver à ses fins. Ceux qu'il aime ou qu'il protége, il les présente comme utiles à son traité; il écarte, comme y étant nuisibles ceux dont il craint la présence pour lui-même. »

La partie n'était pas égale devant le public, entre le ministre et ses adversaires. Ceux-ci parlaient hautement et sans réserve d'un traité dont le secret ne leur était pas confié. Le ministre ne pouvait user de la même liberté; mais, d'un autre côté, cela même lui rendait la réponse plus facile : « Les personnes qui connaissent le secret, disait-il, sont convaincues que nous avançons et s'intéressent au succès; le conseil est unanime, et l'on sait que tous ses membres ne me sont pas personnellement attachés; aucun des ministres que nous avons employés à Pétersbourg, parmi lesquels il en est au moins un qui est revenu mécontent de moi, ne condamne la marche que nous suivons. Quel cas doit-on faire de l'opinion de ceux qui ignorent ce qui se fait? Les uns ne le sauront jamais; j'ai voulu en instruire un des autres, un seul, le comte de Daneskiold; depuis que, chargé d'un département, il est devenu mon collègue dans le ministère, je lui ai envoyé les documents nécessaires pour qu'il prît connaissance de l'état de la négociation : il m'a renvoyé le tout sans le décacheter, disant qu'il ne voulait se mêler en au-

cune façon d'une entreprise qui était la ruine de sa patrie. Voilà l'un des chefs de meute. L'autre est le baron de Borke, ministre de Prusse; or je demande s'il agit par ordre de sa cour ou sans ordre? Dans l'un ou l'autre cas, quelle confiance peut-il mériter? »

Ce baron de Borke était un homme peu scrupuleux, qui, pour plaire au roi, lui parlait beaucoup de déisme et de filles. Son père, qui avait été ministre à Berlin, se trouvant alors disgracié, il n'avait plus lui-même d'espérance de s'avancer en Prusse, et il cherchait à se faire une position en Danemark. Il avait jeté les yeux sur le département des finances, et il attaquait Bernstorff, parce qu'il savait bien que, pour réussir, il fallait l'écarter. Il agissait de son chef et sans ordre, mais il était sûr de ne pas déplaire à son maître. Le roi de Prusse considérait beaucoup Bernstorff et le haïssait; s'il se montra favorable à la négociation avec la Russie, c'est qu'il ne voulait pas se brouiller avec l'impératrice.

Ceux qui avaient amené par leurs manœuvres la disgrâce du comte de Moltke, ne se proposaient pas de le laisser tranquille dans sa retraite de Bregentved. Un jour on insinua au roi qu'il y tramait sans doute quelque conjuration; qu'il avait cherché à se procurer de la poudre de l'arsenal et qu'il importait de le faire arrêter. Il n'y avait, disait-on, point de temps à perdre. Je frémis en apprenant ce projet, parce que je

commençais à découvrir le cœur impitoyable du roi. Si jamais les enquêtes commençaient, elles ne pouvaient que s'étendre et finir d'une manière fatale, qui aurait accoutumé mon ancien disciple, mon nouveau maître, à répandre le sang. Je lui représentai, avec toute la force dont j'étais capable, qu'un baril de poudre ne pouvait suffire à soutenir une révolte ; que les paysans de Bregentved n'étaient nullement dévoués à leur seigneur ; que je répondais sur ma tête de tout le mal qu'on ferait par leur moyen, et que, sans être militaire, je m'engageais à réprimer avec cinquante soldats toutes les émeutes qui pourraient éclater à Bregentved. Je l'emportai. Il se trouva que le comte de Moltke avait demandé de la poudre pour tirer un feu d'artifice dans une fête en l'honneur du roi. C'était surtout le comte de Daneskiold qui suggérait ces soupçons.

J'ai dit qu'il était rentré au service du roi. Les anciens ministres, jugeant bien qu'ils ne pouvaient l'envoyer en province, s'estimèrent trop heureux de le borner au département de la marine.

Je rapporterai une anecdote, peu importante en elle-même, qui peindra ce ministre et fera voir comment les affaires étaient traitées à cette époque.

Il y avait parmi les lieutenants de vaisseau un M. Laub, qui, étant volontaire au service de France

avait changé de religion à Malte et portait la croix de Saint-Louis. On convenait que c'était un très bon officier, en sorte que le feu roi n'avait pas voulu qu'on exécutât contre lui la loi qui déclare les apostats déchus de leurs emplois. Il avait fait publier à l'ordre que M. Laub continuerait son service et serait avancé à son tour, comme un autre officier. Le comte de Daneskiold avait une vieille rancune contre le père de ce Laub, qui, étant gouverneur de son fils, lui avait donné un soufflet. Le jeune comte était mort et son gouverneur aussi : le lieutenant Laub paya pour son père. Le comte de Daneskiold lui déclara qu'il ne pouvait le tolérer plus longtemps comme catholique, et qu'il lui laissait le choix de revenir à la religion évangélique ou de renoncer à son emploi ; que cependant, par un excès d'indulgence, il voulait bien lui donner le loisir de s'éclairer. Il lui prescrivait des conférences avec l'évêque de Copenhague, et, à cette condition, il consentait à différer de quelques mois son rapport au souverain. Laub se soumit à être catéchisé ; mais, dans les conférences, il se défendait et s'obstinait. J'en informai le roi, en lui faisant observer qu'il ne saurait, sans injustice, révoquer le pardon sanctionné, et que certainement, il ne voudrait pas être moins tolérant que son père ; que s'il arrivait dans sa marine un autre cas de changement de religion, il pourrait voir

alors quelle maxime il lui conviendrait d'établir. Au terme prescrit pour la conversion de Laub, les leçons de l'évêque ayant été inutiles, le ministre ne manqua pas de faire dresser un congé, et de l'apporter, dès son premier travail, pour le faire signer. Le roi s'y refusa et tint bon, quoi que Daneskiold pût lui dire. Le ministre parut se soumettre, mais il ne se rebuta pas : il représenta que Laub était coupable d'un délit formel, et que, par conséquent, il ne pouvait servir sans qu'un pardon fût intervenu. Là-dessus il apporta, la semaine suivante, des lettres de grâce en faveur du sieur Laub, coupable du crime d'apostasie. Le roi signa, après avoir effacé le mot d'apostasie, qu'il remplaça par un terme plus doux. Ensuite, s'étant informé de l'effet que cette hardiesse produisait dans le public, il m'avoua ingénûment qu'il s'en faisait honneur, puisqu'on l'approuvait, mais que s'il avait été blâmé, il m'aurait cité comme auteur du conseil.

Je n'y perdis rien. Le comte de Daneskiold, qui était presque seul fâché de l'affaire, se plaignit amèrement qu'on souffrît auprès du roi des gens qui n'aimaient point Dieu, et il chargea un tiers de me dire que je jouais à me faire chasser. En toute autre cour cette menace aurait pu paraître extraordinaire, malgré la naissance, les dignités et les charges de celui qui la faisait et malgré mon obscurité. Le comte de Danes-

kiold n'avait ni crédit ni faveur, tandis que je passais pour être le second dans la faveur et le premier dans la confiance du roi. Le favori en titre, le prince Charles de Hesse, me voulait sincèrement du bien. Cependant le comte de Daneskiold, quoique bafoué en toute occasion par son maître, pouvait être fort dangereux. Le roi avait toujours l'oreille ouverte à la délation. Un jour de disgrâce était pour lui un jour de fête. Jamais les rapports et les propos malveillants ne lui faisaient plus de plaisir que lorsqu'ils flattaient sa secrète jalousie contre ceux qu'il paraissait estimer le plus. Si donc je tins peu de compte des menaces du ministre, c'est que je n'étais pas fort attaché à ma place, et que d'ailleurs à la cour comme à l'armée, les hommes les plus timides sont souvent les plus exposés et toujours les plus malheureux.

M. de Daneskiold ne daigna pas s'occuper sérieusement de ma ruine. Il employait mieux son temps chez le roi en attaquant M. de Bernstorff, dont il supposait que la disgrâce m'entraînerait. C'était l'effet d'une haine implacable qu'il nourrissait depuis quinze ans. Pour cette fois le roi sut garder son secret. Daneskiold l'avait tenu en garde contre moi, en lui assurant que j'étais bernstorffien. Il avait prévenu ses réflexions et un retour, en lui persuadant qu'il allait donner une preuve de courage et de fermeté; au lieu que s'il

changeait d'avis, il passerait pour avoir le cœur tendre et l'esprit faible. Adresse vulgaire, mais parfaitement calculée pour le prince qu'il fallait gagner. Tout était convenu, et la lettre que Bernstorff devait recevoir était écrite, lorsque le prince Charles de Hesse découvrit le mystère, et fit sur-le-champ tout ce qu'il put pour prévenir la perte de son ami. Il parla même avec trop de chaleur et d'impétuosité. Le roi n'ayant pas cédé à ce ton absolu, le prince m'appela à son secours, et me fit dire de me trouver un peu plus tôt que de coutume au coucher du roi, afin qu'il eût le temps de m'instruire. Quoique jusque-là je ne me fusse ingéré dans aucune affaire sans y être appelé, je crus cette fois le bien public assez gravement intéressé pour que je fisse exception. Il n'y avait point de temps à perdre. J'abordai le roi en lui demandant quand il désirait que je fisse mes paquets. « Qu'entendez-vous dire par là ? » me dit-il. «Je pense, Sire, que, puisque vous commencez à renvoyer vos plus fidèles serviteurs, j'aurai bientôt mon tour. » Ce début amena une longue discussion que je ne rapporterai pas en détail. Je finis par faire comprendre au roi que le seul reproche essentiel qu'on fît au ministre était de se livrer à des entreprises dispendieuses (ce que je ne niais point, tout bernstorffien que j'étais); qu'on pouvait aisément l'arrêter à cet égard ; que la négociation avec la Russie était un motif

très solide pour conserver un ministre qui l'avait conduite au point d'être conclue incessamment ; que dans tous les cas, avant de congédier un serviteur occupé d'une si grande affaire, il fallait s'assurer d'un sujet capable de le remplacer ; que M. de Reventlou, auquel on se proposait de donner le portefeuille *ad interim*, n'était pas plus agréable à Sa Majesté ; que par sa brutale franchise, sa rigidité, sa hauteur, ses emportements, il était tout à fait impropre à des conférences ; qu'il était l'épouvantail des ministres étrangers ; que d'ailleurs, si l'on ne s'était pas assuré de lui, on devait croire qu'il refuserait, d'après toutes les protestations qu'il avait faites de sa vénération pour les lumières, le génie et la probité de M. de Bernstorff ; que, s'il acceptait, il se montrerait à la fois trop peu délicat, et trop peu conséquent pour mériter la confiance.

Ma cause était trop bonne pour ne pas la gagner : la difficulté était de consoler l'amour-propre du roi, et surtout de le résoudre à se laisser soustraire une précieuse occasion de détruire et de renverser; il fallait, en un mot, faire prévaloir sa raison sur ses manies secrètes. J'y réussis; mais persuadé que les grands n'aiment pas à avoir trop d'obligations à leurs inférieurs, j'en laissai tout l'honneur et les remercîments au prince Charles. Il les méritait en effet, parce qu'il

s'était mis à la brèche et qu'il avait porté les premiers coups.

M. de Bernstorff, instruit du danger qu'il avait couru, déclara qu'il était fort touché du retour des bonnes grâces du roi; mais qu'ayant été déféré à Sa Majesté comme un serviteur infidèle ou incapable, il ne saurait consentir à reprendre ses fonctions, à moins qu'on ne lui produisît les accusations intentées contre lui et qu'on ne lui permît d'y répondre. Le comte de Daneskiold fournit en effet un mémoire contenant cinq chefs d'accusation plus ou moins graves. Une copie[1] de l'apologie du ministre étant tombée en des mains indiscrètes, elle s'est assez répandue, et enfin elle a été livrée à l'impression.

Ce triomphe fut le dernier terme du crédit du prince Charles, déjà fort ébranlé par les faveurs mêmes qu'il avait obtenues. Le roi pardonnait dès lors avec peine à ceux qui obtenaient des grâces de lui. Or, à l'âge de vingt-deux ans le prince de Hesse s'était fait mettre à la tête du département de la guerre. Le général

[1] Ce qui me fait croire qu'une seule copie a produit toutes celles qui se sont répandues, c'est qu'elles renferment toutes une faute, qui a passé même dans l'imprimé. On fait dire au ministre qu'il a dépensé 750,000 écus de son bien au service du roi, tandis que c'est 250,000 que porte l'original. Cette faute est corrigée dans Schlœzer, qui avait obtenu une copie d'un ancien secrétaire de M. de Bernstorff, lequel, à cette occasion, se répand en grands éloges sur les procédés de ce ministre a l'égard de ses subalternes et des solliciteurs. *O. Staats Anzeigen*, VI, 21. Schlœzer paraît avoir ignoré que ce mémoire avait déjà été publié.

Huth l'y avait encouragé, comptant bien de gouverner sous lui. Les complaisants du prince ne cessaient de lui répéter qu'à son âge Condé commandait les armées. Les observations de ses vrais amis ne faisaient que blanchir contre cette belle raison.

Les réformes du comte de Saint-Germain avaient laissé ce département dans un embarras inextricable. Ses économies coûtaient beaucoup dans le moment présent. On ne pouvait ni laisser subsister ce qu'il avait établi, ni le changer sans de nouvelles dépenses. D'ailleurs, le problème que depuis quelques années entreprenaient de résoudre tous ceux qui se chargeaient du ministère de la guerre était absurde et insoluble. Il s'agissait d'entretenir beaucoup de troupes avec peu d'argent. Le gouvernement ne pouvait affecter à l'armée que 1,900,000 écus[1], et l'on voulait, avec cette somme, avoir cinquante-neuf mille hommes, tant de troupes réglées que de milices. M. de Saint-Germain avait même assuré au feu roi, et il assurait encore à son successeur, qu'il était en état d'avoir cent mille hommes, mais que son conseil, ennemi de la gloire que le monarque pouvait acquérir s'il rendait

[1] Selon l'*Annuaire du bureau des longitudes*, la rixdale de 1749 ou de compte vaut 4 fr. 96. A ce taux, 1,900,000 écus font 9,424,000 francs. Falkenskiold estimait que l'armée coûte journellement 3 francs par homme. Sur ce pied, la somme ci-dessus, sauf la valeur plus grande de l'argent à cette époque, suffirait à peine à l'entretien régulier de dix mille hommes.

son royaume formidable, cherchait à le dominer en laissant l'armée non pas faible mais nulle. Ces deux rois, aussi peu instruits, aussi incapables l'un que l'autre, s'étaient engoués de leur armée avec d'autant plus d'opiniâtreté que, suivant la mode allemande, ils s'entouraient d'officiers, et croyaient être militaires parce qu'ils allaient aux revues et à la parade. Les bons citoyens disaient au contraire que le Danemark et la Norvége avaient la mer pour principale frontière, que l'océan faisait, en quelque sorte, partie de leur domaine; que, par conséquent, l'Etat ne pouvait attendre sa sûreté que de sa flotte, ni jouer un rôle que par son moyen; que parler du militaire comme si la flotte était un appareil de paix, c'était oublier son bras droit; que, du côté de l'Allemagne, on ne pouvait être défendu contre les grandes puissances qu'avec des alliés qui leur fissent tête; qu'enfin entretenir en temps de paix une nombreuse armée qui épuisait la nation, c'était se mettre hors d'état d'agir quand le moment en serait venu; qu'on augmentait l'armée en y introduisant des mercenaires étrangers, qui déserteraient en présence de l'ennemi, etc.

Je ne dirai pas que, sous sa nouvelle administration, le département de la guerre ressemblât de plus en plus à une charrette embourbée; un ministre expérimenté ne l'aurait pas fait marcher à moins de le ti-

rer de l'ornière où ses prédécesseurs l'avaient laissé; mais ce qui importe à mon récit c'est qu'assez de gens s'empressèrent de faire comprendre au roi qu'il avait cédé avec trop de complaisance à son ami un emploi qui exigeait plus d'âge et d'expérience que le commandement même d'une armée. Le jeune prince ne laissa pas d'obtenir de lui une faveur encore plus éclatante.

Les mêmes complaisants, qui avaient le front de comparer aux exploits du grand Condé les succès qu'ils attendaient de son ministère, pensaient qu'ils se rendraient eux-mêmes plus importants et qu'ils assureraient leur fortune s'ils mariaient leur protecteur avec la cadette des sœurs du roi. Ce projet, adroitement insinué, ouvrit tout à coup les yeux au jeune prince sur les charmes de la princesse; l'amour et l'ambition se réunirent pour l'animer à cette recherche. Afin de prévenir l'objection qu'on allait leur faire qu'il n'était que prince apanagé, ses amis faisaient entendre que le comte de Hanau, son frère aîné, n'avait point d'enfants et n'en aurait certainement jamais. Ils appuyaient leurs allégations de raisons ridicules, que l'événement a démenties. Ce fut l'un d'eux, et le plus vil, qui, ayant été introduit chez le roi par l'escalier dérobé, lui persuada que, pour conclure, il n'avait nul besoin de l'avis de ses ministres, et qu'il n'avait qu'à décla-

rer le lendemain au conseil assemblé qu'il accordait sa sœur au prince de Hesse. J'obtins que le roi demanderait du moins l'avis du conseil. Comme j'étais le seul qui lui eût parlé, le prince n'eut pas de peine à deviner qui était celui qui avait fait changer le plan arrêté, mais il ne m'en voulut point de mal. Bernstorff dressa un long mémoire, où il détaillait tous les inconvénients de cette alliance; qu'il faudrait pourvoir le prince, la princesse et leurs enfants; que ce mariage, en absorbant les principales grâces de la cour, pourrait décourager les anciens serviteurs, etc. Je lus ce mémoire au roi, qui persista dans sa résolution, et le mariage fut célébré. Mais bientôt le roi devint jaloux de la tendresse mutuelle des deux époux, et ce fut le principe secret d'une suite d'altercations et de brouilleries, dont la confidence rendit longtemps ma position difficile et mon sort déplorable. Le raccommodement de Bernstorff, que la liaison des faits m'a forcé de rapporter plus haut, acheva de rendre insupportable au roi la présence du prince.

Vers la fin de 1766, la faction hostile au ministère reçut un renfort considérable par l'arrivée du comte de Rantzau-Ascheberg, personnage important dans les scènes qui vont suivre, et qu'il est indispensable de faire connaître. Le nom des Rantzau était déjà illustre au quatorzième siècle, lorsqu'ils s'établirent dans le

Holstein; et depuis lors il n'ont cessé de posséder les plus hauts emplois et des terres considérables, soit dans cette province, soit en Danemark. On sait qu'un Rantzau fut maréchal de France pendant la minorité de Louis XIV. Otton-Schack, celui dont je parle, était depuis longtemps fameux par ses écarts et ses bons mots. Il avait déjà trente-cinq ans, était marié et possédait un régiment, après avoir servi avec honneur comme volontaire dans l'armée française sous le maréchal Lœwendal, quand son attachement pour une chanteuse italienne ruina sa réputation et sa fortune. Pour suivre cette femme en Italie, il quitta le pays et se mit à courir de ville en ville, changeant d'extérieur comme un Protée, et passant par autant d'aventures que de formes diverses. Tantôt il se montrait avec l'éclat convenable à sa naissance et à sa condition, tantôt il vivait à Rome sous l'habit ecclésiastique. Pendant quelque temps, il s'ensevelit sous un incognito suspect, à la suite d'une troupe de comédiens. Au milieu de cette carrière d'aventures inégales, l'argent lui manqua souvent, et il s'en procura quelquefois avec trop peu de délicatesse. On m'a assuré qu'il y avait eu contre lui en Sicile une procédure criminelle, et je sais que l'ambassadeur de France à Copenhague eut en main une autre procédure touchant une autre affaire, traitée à Naples, et qu'on étouffa par égard pour le

nom de Rantzau. A Gênes il négocia effrontément une lettre de change sur « son père, vice-roi de Norvége. » Or, son père, qui l'avait tout à fait abandonné, vivait, depuis quelques années, retiré à Ascheberg, et le comte de Rantzau-Asdal, ci-devant vice-roi de Norvége, n'était pas même son parent. En 1761, lorsque l'impératrice Elisabeth était mourante et qu'on prévoyait, sous son successeur, une guerre prochaine entre la Russie et le Danemark, il alla offrir ses services à ce prince, disant qu'en sa qualité de gentilhomme du Holstein il avait le choix de s'attacher à l'un ou à l'autre des deux souverains. Cette démarche fut accueillie avec mépris par le duc et la duchesse de Holstein, et ils étaient déjà sur le trône lorsqu'il repartit en leur jurant une haine éternelle. Arrivé à Dantzig, l'argent lui manqua, et il n'aurait pu continuer sa route si le hasard ne lui eût fait rencontrer un fabricant qui se rendait en Danemark avec un petit capital pour s'y établir, sous la protection d'un gouvernement qui encourageait l'industrie. Le comte lui persuada que son établissement serait fait aux dépens du roi ; qu'il n'aurait nul besoin de son argent ; que, s'il le lui prêtait, il le lui ferait toucher en Danemark avec l'intérêt et lui accorderait de plus une protection qui lui vaudrait, de la part de la cour, des avances considérables. Le temps n'était plus où l'on pouvait ainsi

prodiguer l'argent; on en manquait même pour les dépenses indispensables, et de toutes les protections qu'on aurait pu offrir ou choisir, celle du comte de Rantzau était sans contredit la moins efficace. Le pauvre fabricant n'ayant ni les secours du gouvernement ni le capital qu'il avait si légèrement confié, fut ruiné complétement. C'est ainsi que Rantzau put se rendre dans cette patrie qu'il avait voulu trahir, et il obtint de la cour une petite pension, qu'il suppléa par des moyens analogues à ceux qu'il avait si souvent employés.

Il prétendait n'être allé à la cour de Pétersbourg que pour éventer les secrets de la Russie et avoir donné au ministère danois d'excellents avis, qui avaient été négligés. Sans trop approfondir ses discours, on lui tenait compte d'une conduite en apparence plus régulière. Il avait appelé auprès de lui à Altona, dans une maison de son père, sa femme, fille et héritière de son oncle Rantzau d'Oppendorff. C'était une femme estimable, à laquelle il avait causé mille chagrins, et qui n'avait à ses yeux d'autre défaut que de l'aimer éperdument.

C'est là qu'il vécut, pendant quinze mois, dans une grande familiarité avec M. de Falkenskiold, dont il sera question dans la suite. Ils lisaient tous deux des ouvrages de politique; et c'est aussi là qu'ils firent

connaissance avec le docteur Struensée, que ses malheurs ont rendu si fameux. Comme je ne veux peindre mes personnages que par les faits, je reprendrai son histoire de plus haut.

Il était né en 1737 à Halle, en Saxe, où son père professait alors avec distinction la théologie. Le père est célèbre par des ouvrages où respirent une douce exaltation et une dévotion mystique. C'est qu'il n'était pas simplement luthérien; il appartenait à la secte des frankistes, rivale de celle des zinzendorf. Ce saint homme avait deux fils; l'aîné, dont il sera aussi question dans la suite, se voua aux mathématiques, et le second, dont je parle ici, étudia la médecine, deux sciences qui sont accusées de nuire aux principes religieux, l'une en nous accoutumant à un genre d'évidence dont les faits historiques ne sont pas susceptibles, l'autre en nous faisant trop remarquer la dépendance où nous sommes de nos organes. Toutefois, le docteur Struensée avouait, dans le temps de sa conversion, que le spectacle de ce qui se passait dans la secte des frankistes avait suffi pour l'éloigner du christianisme dès son enfance, et avant toute étude de médecine. Une scène de fanatisme, dans laquelle deux jeunes catéchumènes avaient reçu la grâce en un jour; le traitement qu'on leur fit subir; leur conduite débauchée avant et après leur illumination, lui persuadèrent que

la grâce était distribuée aveuglément, et qu'elle ne changeait point ceux qui la recevaient. Il entendait blâmer par les saints, avec un zèle égal, ceux qui portaient des manchettes et ceux qui mentaient, ceux qui poudraient leurs cheveux et ceux qui manquaient de respect à leurs parents, et comme il ne connaissait point d'autre christianisme que celui-là, il conçut une aversion et un mépris égal pour toutes les sectes. L'étude de la physiologie acheva de le jeter dans l'épicuréisme ; car unissant les expériences de Haller avec la métaphysique d'Helvétius, il en vint à se persuader que nos organes produisent seuls la pensée, et que nos idées ne sont au fond que des sensations. Il en conclut que notre unique occupation devait être de nous procurer des sensations douces, en ne nuisant à personne ; qu'avec cette seule réserve on pouvait mépriser tous les préceptes et l'opinion des autres hommes. Ce système lui inspira le projet d'aller aux Indes pratiquer la médecine et jouir d'un climat délicieux, où il trouverait toutes les facilités du monde pour se livrer à la volupté, dont le goût le dominait.

J'expose ses principes, ou, si l'on veut, son absence de principes, parce qu'on en a fait beaucoup de bruit, et je laisse mes lecteurs tirer les conclusions. Les observateurs savent bien que la conduite des hommes dépend plus souvent de leur caractère que de leurs

opinions, et que le choix influe moins sur leur sort que les circonstances.

Celui de Struensée fut décidé par cette sainteté de son père, dont il suivait si peu les traces. Le ministère de Copenhague, qui était dévot et qui croyait devoir opposer un saint homme au foyer d'incrédulité qu'il avait découvert à Altona, mit Struensée le père à la tête de cette ville en le nommant doyen (*probst*). Le crédit du père fit ensuite confier au fils la charge de médecin pensionné ; mais comme il était jeune, libertin, inappliqué, il eut d'abord peu de clientèle, et son père, le voyant prendre le chemin de la perdition, le renonça solennellement. Ils furent bientôt séparés. M. de Bernstorff, qui ne pouvait assez honorer la haute piété du père, le fit superintendant à Rendsbourg. Cette dignité, chez les luthériens d'Allemagne, répond à celle d'évêque dans les royaumes du Nord, et le plaçait à la tête du clergé d'une grande province.

Les écarts du fils furent précisément ce qui le rendit précieux au comte de Rantzau. Un homme plus austère, un homme plus occupé, ne lui aurait point convenu. Il fallait faire la partie de Madame de Rantzau, accompagner M. le comte dans ses orgies secrètes, couvrir ses galanteries et parler politique dans cette douce quiétude où les mettait l'usage du tabac à fumer.

Ils s'occupaient souvent du projet de réformer le

gouvernement dans toutes ses parties. Le goût de blâmer leur était commun, et rien n'étant plus facile que de bien faire en spéculation, ils s'admiraient l'un l'autre; ils s'assuraient réciproquement que s'ils étaient à la tête de l'administration tout irait le mieux du monde. En conséquence ils convinrent que si l'un d'eux parvenait jamais au gouvernement ou à quelque place importante, il appellerait l'autre pour le seconder. En un mot, ils arrêtèrent dans leurs entretiens la plupart des plans qui ont signalé dans la suite l'administration de Struensée. Ils devinrent d'autant plus intimes, que les secours du docteur furent quelquefois nécessaires pour la délivrance des personnes avec lesquelles Rantzau avait eu des liaisons adultères. Il rendait ces services avec une générosité fort au-dessus de sa fortune. Il fit plus : il nourrit Rantzau de ses deniers pendant quelque temps, et, dans la suite, il lui avança l'argent nécessaire pour paraître à la cour; en sorte que, bien loin d'être le complaisant du comte, c'était lui, Struensée, qui mettait de son côté la noblesse des procédés et jouait le rôle de protecteur. Je tiens ces détails d'un ecclésiastique de mon pays, établi à Altona. D'autres témoins m'ont assuré que, dans ce temps-là, Struensée passait ses journées à étudier, et que le plaisir ne lui coûtait pas beaucoup de temps. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on le croyait peu occupé

de son état. Il avait de la probité, de la franchise, de la fidélité en amitié ; il était capable de procédés délicats. Il ne manquait point non plus de sens et de capacité, et je crois qu'il aurait réussi aux affaires s'il avait joint à ses talents naturels plus d'études relatives au gouvernement, plus de lectures historiques, et surtout l'expérience, sans laquelle on ne sait ni entreprendre à propos ni exécuter avec sagesse. Rantzau, par ses flatteries, lui donna une opinion exagérée de sa capacité, et sema chez lui ce germe d'ambition qui l'a perdu. Rantzau ne songeait cependant qu'à se donner une créature, et il croyait bien que, s'il reparaissait un jour sur la scène grand seigneur et officier général, le docteur Struensée ne serait plus son ami, mais son client et son médecin. En cette dernière qualité, Struensée rendit à Rantzau un service signalé. Madame de Rantzau, étant à Altona, prit la petite vérole, qui fut d'une nature très maligne. Tous les Rantzau se réunirent pour demander qu'on appelât un autre médecin que cet ami de la maison, si jeune, si léger de science, si peu accrédité. Le mari s'obstina, il soutint que son ami avait le génie, qui valait mieux que la science. La maladie fut très bien traitée, et la guérison de Madame de Rantzau rendit le médecin cher à tous les membres de la famille, à leurs amis, à leurs protégés. Les meilleures maisons de la province

lui furent ouvertes. Il était d'une figure agréable, d'un commerce doux, il aimait à rendre service et s'en acquittait de bonne grâce. Joyeux convive, beau joueur, empressé auprès des femmes, chasseur et voyageur infatigable, il eut la vogue comme médecin, on le caressa comme convive, on en fit même un ami.

Un des griefs du comte de Rantzau contre l'administration, c'est qu'il n'était pas employé, son régiment ayant été pourvu pendant ses pérégrinations en Italie. Tant de gens moins bien nés, des étrangers même siégeaient dans le conseil, commandaient dans les provinces! Il ignorait peut-être que des ministres avaient demandé au comte de Saint-Germain, lorsqu'il était ministre de la guerre, de lui rendre un régiment, et qu'ils avaient été refusés. M. de Saint-Germain avait déclaré que non-seulement il ne proposerait pas au roi de placer un homme taré, mais qu'il rendrait plutôt son épée que de servir avec lui. Si le comte de Rantzau connaissait cette anecdote, il fut assez avisé pour paraître l'ignorer. En arrivant à Copenhague, ses premiers empressements furent pour M. de Saint-Germain. Il ne pouvait assez admirer, disait-il, qu'un heureux hasard eût donné un si grand homme à un si petit royaume. Il y avait folie à ne pas lui rendre l'administration du militaire, comme c'était une trahison de la lui avoir ôtée. Et en faveur de qui?... d'un enfant qui

n'avait encore rien vu. Il tenait ces discours chez le comte de Saint-Germain; il les répétait publiquement; il s'adressa à moi pour les faire valoir dans le cabinet. Je lui confessai que le prince de Hesse me paraissait avoir agi très imprudemment, en se chargeant d'un emploi si considérable, mais je refusai d'entrer dans aucune trame contre lui. Rantzau ne tarda pas à trouver d'autres échos, et surtout ce baron de Borcke, ministre de Prusse, dont j'ai déjà parlé, et un comte de Gœrtz, colonel, créature du comte de Saint-Germain, parent de celui qui fut exécuté en Suède en 1720, et plus connu par son supplice que par sa vie. Pour M. de Saint-Germain, il paraissait attendre tranquillement que le roi ouvrît les yeux et lui rendît justice. Il profitait de l'accès que lui donnait son rang pour semer des préventions contre le ministre dont il avait tant à se plaindre, et contre la négociation avec la Russie, que les amis et les ennemis des ministres avaient rendue inséparable de leurs intérêts. Il faisait aussi beaucoup sa cour en s'intéressant au projet d'affranchir les serfs. On réussit d'autant plus aisément à le replacer à la tête du militaire, que le roi était prodigieusement las de son beau-frère. M. de Saint-Germain ayant recouvré son office, reprit tout au point où il l'avait laissé; il employa les mêmes personnes qui avaient rendu son ministère odieux; il en-

treprit des économies coûteuses; il empiéta sur les autres départements, et s'efforça de faire augmenter l'armée.

J'ai su longtemps après qu'il se plaignait que je gâtasse dans le particulier toute sa besogne. Cependant je n'ai pas dit une seule fois mon avis sur les actes qui ne concernaient que l'armée. Aurais-je pu avoir un avis contre un excellent officier, qui avait fait, toute sa vie, la guerre avec distinction? Mais, lorsqu'il parlait au roi d'avoir une plus nombreuse armée, pour maintenir son autorité au dedans; d'abaisser les grands et de fortifier le despotisme; de se faire obéir sans écouter les représentations; je tâchais alors de prouver à mon jeune maître que les révoltes n'étaient pas à craindre dans ses Etats; que son père avait vécu en sûreté dans ses maisons de plaisance, sans autre garde qu'un suisse; que les représentations ne pouvaient nuire, hors des cas où une prompte exécution était nécessaire; qu'il pouvait alors imposer silence; que cette voie des représentations était la seule qui restât aux grands et aux petits pour défendre les droits de l'humanité contre les rigueurs du despotisme; que, par conséquent, il était fort nécessaire de maintenir les grands de l'Etat dans une sorte de lustre et de crédit, à mesure qu'on leur ôterait tout moyen d'opprimer.

M. de Saint-Germain fit renvoyer immédiatement le général Huth, avec lequel il trouvait révoltant qu'on

osât le comparer, cet officier ayant été simple lieutenant dans les armées de l'empereur Charles VII, quand M. de Saint-Germain avait, dans le même service, le grade de général-major.

Les altercations du prince Charles et du roi semblèrent s'apaiser un peu, quand le prince n'eut plus de département; mais bientôt elles recommencèrent sur toute sorte de sujets, et furent même portées au point qu'il fallut se séparer. Le prince, la princesse royale et toute leur cour allèrent vivre à Hanau, chez Madame la landgrave.

Le comte de Rantzau fut récompensé de ses bons offices par le commandement en chef de toutes les troupes de Norvége. Cet emploi fut ôté au comte de Schmettau, un de ceux qui avaient le plus désiré que le comte de Saint-Germain fût appelé au service. J'ai vu une de ses lettres, où il disait qu'il donnerait s'il le fallait, la moitié de ses appointements, pour voir un homme si habile à la tête de l'armée, et que, si l'on manquait d'argent pour lui faire un sort, il vaudrait mieux réformer deux régiments. Il s'en prit de sa disgrâce au comte de Rantzau, dont il prétendait avoir parole de ne pas le supplanter, et là-dessus il lui députa deux colonels pour lui proposer de se battre à l'épée et au pistolet, de façon que l'un d'eux restât sur la place. A peine le porteur de paroles eut-il nommé

le comte de Schmettau, que Rantzau, sans lui laisser le temps d'expliquer son message, lui dit qu'il n'estimait personne plus que ce général; qu'il était flatté de l'avoir pour collègue, et désirait qu'il fût son ami : en un mot il renvoya les deux colonels interdits, et l'affaire n'eut pas de suite.

Lorsque Rantzau eut un régiment et un commandement considérable, il oublia tout à fait qu'il s'était engagé à faire appeler Struensée à la cour. Celui-ci ne désirait encore d'y paraître que comme médecin, et il était moins attiré par l'ambition que par son amour pour une femme de condition, à laquelle il s'était attaché en province. J'ai lieu de croire que cette dame était Madame de Gœhler, femme d'un officier général, entièrement dévoué au comte de Saint-Germain, qui se servait de lui dans toutes ses opérations; et si j'ai bien rencontré, Struensée ne fut pas mieux protégé par sa maîtresse que par son ami. Pendant plusieurs années, Madame de Gœhler eut la sage précaution de préférer entre ses adorateurs ceux qui pouvaient être utiles à la fortune de son mari. Elle le savait très jaloux mais encore plus ambitieux. Elle était alors attachée au comte de Saint-Germain, et s'il faut en croire les médisances, elle souffrait les assiduités d'un commissaire des guerres, dont les ressources en finances étaient nécessaires à son mari et à son amant, et

qui avait lui-même besoin pour ses fournitures de la protection de tous deux.

Struensée avait à Copenhague un autre ami, plus vrai et même très ardent. C'était ce même de Brandt, qui fut son compagnon inséparable, dans ses succès comme dans ses malheurs. Il était gentilhomme, mais d'une origine très moderne[1]. Sa figure assez disgraciée, un air gauche, fruit d'une éducation rigide et solitaire; une imagination déréglée, qu'il prenait pour de l'esprit, un désir immodéré de plaire aux femmes et de se familiariser à la cour : tout cela ensemble en faisait, dans sa jeunesse, un personnage assez ridicule. Il se douta qu'il avait besoin d'un voyage en France pour se perfectionner. Il en revint dépouillé, du mieux qu'il avait pu, de son écorce raboteuse. Il dansait assez bien, conduisait un cheval, maniait un fleuret, et même une épée, beaucoup mieux qu'à son départ. Il avait secoué tous les vains scrupules de son enfance, et ne laissait pas de se faire, au moins en paroles, le Don Quichotte de certaines vertus de prédilection qu'il leur avait substituées. Son air pétulant et avantageux auprès des femmes en séduisait de temps en temps quelqu'une dont il faisait trophée, tandis qu'elles s'excusaient de leur mieux, dans l'intimité, de leur penchant

[1] Il existe en Prusse une famille de ce nom, d'une ancienne noblesse, et dont celui-ci n'est point issu.

pour un homme dont on se moquait partout. Il se vengeait par une causticité indiscrète et impitoyable. Son active curiosité le rendait maître de mille anecdotes secrètes, qu'il répandait sans ménagement. Il y faisait même allusion dans le discours avec ceux qu'elles concernaient. Pour acquérir ou développer tant de perfections, il avait fallu vivre avec la plus mauvaise compagnie de toutes les classes, et il y avait dépensé une grande partie de son patrimoine; il achevait de consumer le reste, en sollicitant de l'emploi. Il s'était senti, de bonne heure, beaucoup d'attrait pour celui de favori. Il m'a avoué que, dès son enfance, il avait fait consister le bonheur suprême dans la liberté d'entrer chez le roi par l'escalier dérobé. Comme il se piquait actuellement de se connaître en danse et en musique, il demandait avec instance d'être mis à la tête des spectacles et des plaisirs de la cour. Tous ses goûts auraient été satisfaits à la fois : un accès familier et perpétuel auprès du prince, une occupation frivole, des danseuses et des actrices sous sa dépendance, des mémoires secrets sur la cour et la ville. Il se flattait bien aussi qu'un traitement avantageux le mettrait en état de satisfaire son penchant pour le luxe et les voluptés, suivant la règle de proportion établie chez les princes, que les salaires sont en raison inverse de l'utilité des emplois.

La jeunesse du roi, son goût ou plutôt son besoin de dissipation, la comédie française, qu'on appelait à la cour, les courses continuelles dans les maisons de plaisance, une reine de dix-sept ans, qui devait arriver dans peu ; tout cela semblait rendre la charge d'*intendant des menus* tout à fait indispensable. Du moins M. de Brandt le jugeait ainsi.

Fidèle à l'amitié qu'il avait vouée à Struensée, lorsqu'ils étaient compagnons de plaisir à Altona, il prétendait aussi que le roi avait grand besoin d'un médecin, la santé de ceux qui étaient déjà attachés à sa personne ne leur permettant pas de le suivre dans ses courses fatigantes. Brandt employait des moyens assez adroits pour faire tomber sur son ami le choix de la cour. Comme il fréquentait beaucoup le palais, j'essuyai à mon tour ses visites et ses sollicitations. Il me vantait les vertus et l'habileté de Struensée. Il citait en témoignage De Berger, le plus habile et le plus accrédité des deux médecins du roi ; et il se plaignait de la froideur de Rantzau, dont, à cela près, il était l'admirateur passionné.

Ses visites me flattaient peu, je les prenais pour le secrétaire du cabinet et je voyais bien d'ailleurs que mon appartement lui était une station commode. Il y apprenait lequel des nombreux gentilshommes de la chambre, ses confrères, était de service ce jour-là, à

quelle heure le roi sortirait, quel jour il y aurait bal, et toutes ces importantes nouvelles qui, avec l'histoire de la pluie et du beau temps, remplissent les conversations des courtisans et leur aident à cacher le vide de leur cerveau et la violence de leurs passions.

Struensée ne s'oubliait pas lui-même. Dans l'idée où étaient les provinciaux que M. de Reventlou disposait des grâces et des emplois, il traversa tout le Holstein pour se rendre dans une de ses terres, où il passait quelques jours. Struensée lui apportait des lettres de recommandation et des témoignages de sa capacité. Le rigide seigneur l'accueillit froidement; il le savait incrédule, libertin, ami des Rantzau, autant de motifs pour lui refuser une protection, d'ailleurs beaucoup moins nécessaire qu'ils ne l'imaginaient l'un et l'autre.

En général, comme on voyait à la cour une instabilité continuelle, tout le monde concevait de grandes espérances, et par conséquent il se formait beaucoup d'intrigues, et chaque solliciteur, apprenant les écarts du roi dans sa vie privée, se promettait ou promettait à ses protecteurs que, s'il parvenait à la familiarité, tout en irait mieux. Ces menées sans nombre étaient la plupart d'un genre si vil et si vulgaire, qu'elles ne valent pas la peine qu'on en parle.

L'usage voulait que le roi visitât les provinces dans les deux premières années de son règne. Ses prédé-

cesseurs s'étaient rendus d'abord dans le Holstein, ensuite en Norvége. Le premier été de son règne se passa sans qu'il fît aucun voyage. C'est dans ce temps-là qu'il maria ses deux sœurs; la cadette, comme je l'ai dit, au prince Charles de Hesse; l'aînée, au prince héréditaire de Suède. Cette dernière alliance était le résultat d'un ancien engagement contracté avec la nation suédoise lorsque son prince était encore enfant. La reine de Suède, sœur du roi de Prusse, aurait bien voulu rompre ce traité et donner à son fils une princesse de sa maison; mais les états insistèrent. Les ministres danois auraient plutôt conseillé la guerre que de souffrir un pareil affront. Deux sénateurs suédois accompagnèrent le jeune époux jusqu'à Helsimborg, où il vint recevoir la princesse, déjà mariée par procuration. Une foule innombrable bordait l'un et l'autre rivage; la mer était couverte de chaloupes, pleines de monde que ce spectacle attirait. Les sénateurs qui avaient accompagné le prince et qui semblaient être là comme garants de sa fidélité aux engagements politiques de la nation, furent témoins de son admiration pour la jeune princesse qu'ils lui donnaient. On dit qu'ils eurent de la peine à contenir ses empressements jusqu'à Stockholm, où ils reçurent en personne la bénédiction nuptiale. Cependant les artifices de la reine sa mère prévalurent. Elle sut entrete-

nir pendant dix ou douze ans la froideur, et même la discorde, entre les deux époux jusqu'au moment où son fils, secouant à la fin un joug odieux, résolut de donner des héritiers à la couronne.

Le roi de Danemark ne montrait pas non plus alors beaucoup d'empressement pour le mariage. Il était fiancé depuis quelque temps avec la princesse Mathilde, sœur de Georges III, et l'année 1767 était l'époque fixée pour les noces. Mais les ministres, les serviteurs et les familiers de Christian, voyant qu'il allait se livrer au libertinage, crurent prévenir ce danger en accélérant d'une année le mariage. Il fut donc célébré au commencement de novembre 1766, le roi ayant alors près de dix-huit ans et la princesse un an de moins. Un caractère déjà formé, une naïveté charmante, un air affable, des attentions délicates, lui gagnèrent tous les cœurs. Aucune personne de son pays ne resta attachée à son service, et dans un âge si tendre elle se trouva jetée sur un rivage étranger, sans savoir si sa nouvelle cour méritait sa confiance. La grande maîtresse, Madame de Plessen, était, à la vérité, une femme honnête, mais austère, hautaine, frondeuse. Son appartement était le rendez-vous des mécontents, et deux fois par semaine les ministres et les vieux courtisans, après avoir dîné chez le roi, allaient y gémir sur ses écarts et sur la société cor-

ruptrice de jeunes gens dont il était entouré. Reventlou s'y distinguait en déclamant, comme un énergumène, sur la foi des mémoires qu'on lui fournissait. Son neveu, l'hypocrite Sperling, savait l'art d'échauffer sa bile en rejetant sur ceux auxquels il voulait nuire les fredaines et les dépenses folles qu'il avait lui-même suggérées. C'est lui, en effet, qui contribua le plus à remettre en vogue à la cour les spectacles, le bal masqué et la chasse au cerf. La jeunesse du roi et l'ennui qui commença de bonne heure à le saisir fournissaient un prétexte à ces établissements trop coûteux, au moins par leur réunion, dans un royaume pauvre et obéré. Encore le public les aurait-il pardonnés si d'ailleurs la cour avait su s'attirer la considération, car les peuples, quoique victimes de la magnificence de leurs souverains, la souffrent volontiers et s'en glorifient, parce qu'ils croient y prendre part; mais le roi, livré aux amusements les plus puérils, courant sans objet de château en château, décrié par les gémissements de ses propres ministres sur sa conduite privée, perdit dès lors la considération publique. On en vit une preuve ce même hiver. Un édifice dépendant du palais, dont il n'était séparé que par un canal, et où se trouvait la brasserie avec une immense provision de bois, ayant été consumé par le feu, Munter, prédicateur allemand, en prit occasion de prononcer un sermon contre la per-

sonne du roi et contre les amusements de la cour. Il fit envisager les maux de la nation comme étant à leur comble et sans remède si la Providence n'accordait un secours immédiat, et si l'avertissement qu'elle venait de donner ne produisait un effet salutaire. Ce discours valut, il est vrai, au prédicateur une réprimande, mais il fut fort applaudi par les gens austères et les dévots.

Tout ce qui entourait Madame de Plessen était de ce caractère. Elle était révoltée de la froideur du roi pour sa jeune épouse. Il la voyait peu et avec une sorte d'indifférence. J'en gémissais aussi, quoique je ne fusse pas de cette cour, et j'ai lieu de croire que le roi n'aurait point eu d'enfants si je ne lui avais allégué, outre les vrais motifs qu'il devait avoir pour en souhaiter, celui qui était analogue à ses travers dominants, qu'on présumerait mal de ses facultés si l'on n'en voyait aucun effet. Dès cette époque la conduite de la reine lui aurait été fort indifférente. Etre mari et père lui paraissait trop grave et trop peu leste. « Une personne royale dans son lit » lui semblait d'ailleurs plutôt un objet de respect que d'amour. Enfin il aurait trouvé fort bon d'être en tout point un mari à la mode.

Ces extravagances étaient entretenues par son nouveau page de la chambre, le comte de Holck, cadet de famille, élevé à la cour, gai, facétieux, frivole, beau danseur, menteur effronté, mais qui avait trop peu

d'esprit de suite et de système pour conduire une intrigue. Il jouissait déjà de toute la faveur dont Sperling cherchait encore à conserver l'apparence. De Holck fut le premier qui sut faire usage des bizarreries du roi pour le gouverner, et il le fit dès lors avec d'autant plus de facilité, que les autres familiers n'en avaient pas connaissance. Soit malice, soit maladresse, dès le début de sa faveur il parut être l'antagoniste de la reine. On accusa de Holck d'avoir voulu l'exclure des amusements de son mari, dont il n'avait fait peut-être en cela que suivre le goût. Déjà la discorde était plus marquée et plus connue. Elle éclata au sujet du voyage de Holstein, qui eut lieu pendant l'été de 1767.

III

VOYAGE DU ROI DANS LE HOLSTEIN. — PROJET D'AFFRANCHIR LES SERFS. — RETRAITE DU COMTE DE SAINT-GERMAIN ET DE L'AUTEUR DE CES MÉMOIRES.

La reine aurait fort désiré d'accompagner son époux. Elle sollicita, elle négocia : les ministres et les courtisans se partagèrent. Le roi l'aimait peu, et cependant elle lui imposait, en sorte qu'il fut charmé de l'exclure d'un voyage pendant lequel il s'était proposé de se permettre toute sorte d'écarts. Cette pauvre princesse se trouva d'autant plus à plaindre dans son abandon, qu'elle était grosse, et que, par un instinct commun à presque toutes les femmes, elle avait pris du goût pour le père de son enfant. C'était le seul côté par où il eût droit à l'intéresser. Elle attribua sa disgrâce au comte de Holck, qui pouvait bien en effet avoir affermi le roi dans sa résolution. En conséquence, elle exigea que du moins il ne le suivît pas non plus,

et ce ne fut pas sans peine qu'elle obtint une vengeance si faible et même si humiliante.

J'avais fait mes efforts pour prévenir cette brouillerie, et je fis ensuite ce qui dépendait de moi pour rétablir la paix dans le ménage. J'engageai le roi à écrire les lettres les plus tendres, et comme je les composais, je fis en sorte que la reine fût contente. Le roi prenait la peine de les copier, à condition qu'elles ne fussent pas trop longues. Dès le début de cette correspondance, il accorda aux sollicitations de la reine, de placer parmi ses filles d'honneur une sœur de Sperling, qu'il avait exclue auparavant, sans doute en haine du frère. Il insinuait qu'à ce prix il espérait aussi de n'être pas gêné dans le choix de ses serviteurs. Holck lui était presque nécessaire. Il ne s'était encore montré que gai et frivole, et je puis assurer que le rôle de favori en chef, dont son absence m'avait revêtu, me devenait de jour en jour plus pénible. Je n'étais point aussi facétieux; le talent de contrefaire, quand même je l'aurais eu, me paraissait trop déplacé; mes ressources en fait de propos, commençaient à s'épuiser; j'imposais trop, comme ancien pédagogue, pour recevoir toutes les confidences sur « les gens durs » et sur ce qui « avance ou n'avance pas. » Il me restait pourtant un moyen de me soutenir. Le roi tenait beaucoup au projet d'affranchir les serfs, pour lequel il croyait avoir be-

soin de moi. Il m'estimait un saint, par la seule raison que je réfutais quelquefois en particulier les arguments que le baron de Borcke, le comte de Schmettau et quelques autres lui fournissaient contre la religion; et c'est moi, en conséquence, qu'il faisait appeler pour le rassurer, quand, de nuit ou de jour, il prenait peur du diable. Au reste il ne m'en parlait pas, et c'est seulement par hasard que je me suis découvert cette vertu magique. De plus il daignait répéter et publier ce que je lui avais dit dans nos entretiens. Comme ce qui est passable dans la bouche d'un homme fait et d'un particulier est merveilleux dans celle d'un enfant et d'un souverain, il courait sous son nom beaucoup d'apophthegmes, que je lui avais suggérés. Quoiqu'ils ne valussent pas la peine d'être relevés, ils étaient audessus des idées que son esprit toujours faible, évaporé, peu instruit, et occupé des choses les plus disparates, aurait pu produire. Il le sentait sans se l'avouer. Je vivais assez retiré pour n'être point aperçu, et le roi savait parfaitement que j'étais incapable de rien réclamer. Au reste, le plus souvent je n'aurais pas reconnu mon bien, tant il s'altérait en passant par cette filière. Il arrivait de là chez les courtisans deux effets contraires : tout ce qu'ils trouvaient à leur gré, ils le vantaient comme étant du prince; mais ils déclaraient suggéré tout ce qui leur déplaisait, et, si l'on ne me sa-

vait aucun gré de ce que j'avais dit de bon et d'utile, en revanche on m'imputait ce que je n'avais ni dit ni pensé, ou ce qui était infidèlement reproduit. Ce fut pour moi une source féconde de contrariétés. Quelques lettres en langue danoise avaient surtout abusé ceux des courtisans à qui il plaisait de l'être. « Au moins celles-ci, disaient-ils, le secrétaire ne les a pas faites. » Je les faisais comme les autres, laissant à mon royal disciple la satisfaction de purger mon style de quelques incorrections. Les domestiques des princes, leurs courtisans, leurs ministres, et jusqu'à un certain point les habitants de la capitale, sont accoutumés à ne voir dans leur souverain qu'un homme tel que l'un d'eux tout au plus. Les provinciaux croient que c'est une divinité. La plupart de ceux qui approchèrent le roi dans ce voyage furent bien désabusés. Il entendait si mal les affaires; les personnes lui étaient si indifférentes; la vue de ses propriétés l'intéressait si peu; ses amusements étaient si puérils; les courtisans qu'il paraissait préférer étaient si ineptes, qu'on eut lieu de le juger très défavorablement.

Le comte de Rantzau-Ascheberg, père de celui dont j'ai parlé ci-dessus, en fut surtout frappé. C'était un vieillard perclus, qui vivait depuis quarante ans dans ses terres, où il s'occupait de l'affranchissement de ses paysans. Il avait dans la province, soit comme bien-

faiteur de ses vassaux, soit comme frondeur du gouvernement, soit comme philosophe, et à cause de son grand âge, la réputation d'une sagesse rare. Le roi ayant accepté un dîner chez lui, le vieillard le considéra comme un nouveau Salomon qui venait écouter les oracles de la sagesse, et il prépara sa harangue en conséquence. Le roi se fit conduire dans la chambre de son hôte, entra d'un pas dégagé, lui tint d'un air distrait quelques propos frivoles, lui marqua une profonde indifférence, et se retira, bien content d'avoir ainsi joué le merveilleux. Je vis ensuite le comte en particulier : il était navré, désolé, et ne jugea que trop bien, dès cet instant, tout ce qu'on pouvait craindre de la suite. Il me parut sage et grand. Je le trouvai plus admirable encore, lorsqu'il m'eut expliqué par quelle longue suite de dépenses et de soins il avait rendu heureux ses vassaux. Mais comme il faut toujours se montrer homme par quelque endroit, le comte de Rantzau me remit pour mon usage le discours d'apparat qu'il avait composé, et qui était devenu inutile. C'était une rapsodie, un amas de lieux communs assaisonnés d'insipides flatteries, un vrai radotage.

Le docteur Struensée, qui côtoyait alors la troupe dorée, se trouvait à Ascheberg. Nous l'avions déjà vu à Altona. Quoiqu'il souhaitât avec passion de suivre la cour, il ne se montra point solliciteur importun. Je lui

parlai de son ami le comte de Rantzau: il ne se plaignit point de la froideur avec laquelle il en avait été servi, et ne fit aucune mention des droits qu'il s'était acquis à ses bons offices. Il était, dans ce temps-là, heureux et intéressant.

D'Ascheberg, la cour se rendit à Fravendahl, maison de plaisance très agréable des ducs de Holstein-Ploen, dont la couronne avait hérité depuis six ans. Le dernier prince de cette maison avait donné, dans les environs, l'exemple de l'affranchissement des serfs, en sorte que nous avions une occasion favorable pour juger tout le succès de cette mesure, dont je m'occupais uniquement pendant le voyage. Les ministres avaient pris ce moment pour passer quelques jours dans leurs terres; la suite était restée peu nombreuse, et ce ne fut qu'une raison de plus pour que le roi se livrât, faute d'occupation, à ses puérils amusements, à l'intrigue, à la tracasserie. Ses valets de chambre lui persuadèrent de renvoyer Sperling. Il lui était devenu insupportable, en affectant des airs de favori et en lui arrachant des grâces par des moyens extravagants. Lorsque le roi refusait, Sperling lui faisait une scène de désespoir, se frappait la tête contre les murs et menaçait de se jeter par la fenêtre. C'est ainsi qu'il avait obtenu le cordon blanc, avant de quitter Copenhague. Le roi en avait été si honteux que, dès le même jour,

il exigea que les chevaliers de l'un et de l'autre ordre portassent leurs cordons sous le justaucorps, et il en donna l'exemple. Un même semblant de désespoir, et peut-être la promesse de le servir dans ses projets galants, placèrent Sperling dans le carrosse de son maître lorsqu'il entra en pompe, avec toute sa suite, dans la ville de Hambourg. Obtenir une grâce du roi, l'obtenir par importunité, s'afficher comme son favori, c'étaient trois péchés irrémissibles. Les valets de chambre, plus honnêtes que Sperling, voyaient en lui leur rival et le corrupteur de leur maître. Ils avaient trop de sujets d'entreprendre sa ruine et trop de moyens d'y réussir; cependant je crus qu'il était d'une dangereuse conséquence qu'ils prissent l'habitude d'expulser les écuyers et les gens en place. J'avertis Sperling qu'il se formait un orage contre lui, et qu'il n'avait qu'un moment pour le conjurer. Il trouva le moyen de parler au roi, fit sa paix avec lui, et vint tout de suite m'en rendre compte. Dans l'effusion de sa reconnaissance, il m'embrassa les larmes aux yeux, en me disant que s'il me manquait jamais, il serait le dernier des coquins.

Dans ce même séjour de Fravendhal, le roi était fort occupé du projet de voyager, qu'il a exécuté depuis, bien autrement qu'il ne l'avait conçu. Il aurait voulu oublier toute affaire, toute étiquette, rentrer dans la classe des particuliers, et tenter quel succès ses

qualités personnelles pourraient lui valoir dans le monde. De ce beau projet il ne me disait alors qu'une partie. Nous étions près de la frontière ; il me pressa fort de la franchir avec lui et un valet de chambre pour toute suite. A mesure que je lui montrais l'impossibilité d'un incognito complet, et les autres difficultés de son dessein, il y répondait tant bien que mal, et ne se rendit enfin qu'au refus absolu que je fis de le suivre.

A son retour, il fut convenu que la reine viendrait au-devant de lui jusqu'à sept ou huit lieues de Copenhague. Il la reçut avec tout l'air d'empressement dont il était capable ; elle monta dans son carrosse, et tous ceux qui ne connaissaient qu'imparfaitement l'état des choses purent croire qu'elle reprenait sa véritable place.

Quand Sperling obtint, à Fravendahl, de rester à la cour, ce fut sous condition qu'il ne se présenterait plus dans le cabinet sans y être appelé, et, afin d'en rendre les occasions plus rares, le roi exigea qu'il ne lui apportât plus, comme il avait coutume de le faire depuis quelque temps, le portefeuille de la guerre. Le comte de Saint-Germain avait imaginé de l'envoyer par une personne quelconque, au lieu de le porter lui-même. Voulait-il faire croire que le roi travaillait seul, et qu'il était assez éclairé pour juger des motifs et du mérite des expéditions ? Ou bien le regardait-il comme l'instrument

mécanique qui mettait ses conceptions en activité, en accomplissant la vaine formalité de la signature? Quoi qu'il en soit, j'eus l'imprudence de consentir à recevoir et à rendre le portefeuille. Ce n'était pas une fonction, c'était un simple message. Je ne m'ingérai à cette occasion dans aucune affaire, et tout au plus répandais-je quelquefois du sable sur les signatures. Il est vrai que par là j'avais connaissance de ce qui se passait, et que je pouvais même lire les expéditions à loisir, car, par une autre imprudence, j'acceptai une clef du portefeuille, que M. de Saint-Germain me donna. Cela fit croire, ou plutôt cela fit dire que j'étais son partisan et son soutien à la cour, quoique au fond je ne fusse pas plus sa créature qu'auparavant; que j'eusse assisté tout aussi souvent à la signature avant d'être dépositaire du portefeuille; que même, dès ce moment, je me fusse abstenu plus soigneusement encore de toute réflexion sur les expéditions qui me passaient sous les yeux. Les ennemis du comte de Saint-Germain, les miens et lui-même furent bien aises qu'on nous crût plus liés ensemble que nous ne l'étions en effet.

Ces bruits s'accréditèrent encore davantage, quand, M. de Saint-Germain ayant remarqué combien le roi tenait au projet de libérer les paysans de la servitude, il s'y joignit, avec son esprit audacieux, ses méthodes tranchantes, son goût de détruire sans jamais prévoir

l'effet de ce qu'il mettrait à la place des anciennes institutions. Ici encore nous n'étions d'accord qu'en apparence ; nous différions et pour les principes et pour le mode d'exécution.

Loin d'avoir essayé de précipiter une opération aussi périlleuse qu'elle était utile, j'avais au contraire ralenti l'impétuosité du roi. Il s'était imaginé qu'il lui suffisait, pour se couvrir de gloire, et (à ce que j'ai su depuis) pour « avancer » d'un pas, de signer un édit qui ordonnerait à tous les seigneurs de terres d'affranchir leurs paysans. Je m'étais formé de cette entreprise une idée bien différente. Je pensais que, pour qu'elle fût faite utilement et solidement, il fallait la fonder sur la justice, par conséquent éclairer d'abord les propriétaires des terres, et leur persuader que le changement projeté ne porterait aucune atteinte à leurs revenus, et qu'au contraire il les augmenterait. A cet égard, on avait déjà fait un grand progrès. Des écrivains nationaux avaient osé parler ouvertement et de ce projet et de celui de cantonner les paysans, et du partage des communes, trois réformes qui auraient dû marcher de front, parce qu'elles se facilitaient réciproquement. Ces écrivains n'avaient point été repris, et une telle indulgence, dans un gouvernement absolu, indiquait, chez les censeurs et les magistrats, une prévention favorable. Les personnes désintéressées étaient déjà convaincues.

A ce progrès de l'opinion s'était joint le bruit, assez répandu par les discours mêmes du roi, qu'il favorisait les nouvelles idées, qu'il les avait adoptées, et même qu'il projetait de les mettre à exécution. Les juges, entraînés par le mouvement, par l'inclination du public et par celle du prince, commençaient à favoriser la liberté. Autrefois les avocats leur imposaient, et même au mépris des ordonnances royales, en faisant retentir les mots de « droits du seigneur »; actuellement, ceux des « droits de l'individu » étaient déjà mieux écoutés. Il ne fallait plus qu'un argument, mais le plus fort de tous, l'expérience; il fallait que des terres affranchies, dans plusieurs parties du royaume, montrassent la possibilité et l'utilité du nouveau régime pour les trois ordres de la nation.

Pour parvenir à cette démonstration, il s'était offert une occasion unique à la fin du dernier règne. Le besoin d'éteindre la dette publique avait suggéré l'idée de vendre les domaines du roi, qui faisaient alors la cinquième partie du royaume. Il aurait été facile d'engager les paysans à se racheter. Comme ils étaient mieux traités que ceux des seigneurs particuliers, ils avaient presque tous en réserve un pécule, qu'ils auraient abandonné volontiers pour acquérir, avec l'indépendance, un moyen de plus de thésauriser et d'améliorer leur nouvelle propriété. Supposé qu'on eût

préféré ne pas démembrer les terres et qu'on voulût créer de nouveaux seigneurs, il était facile de limiter leur pouvoir et de ne leur vendre des terres que dans la mesure du droit naturel et du bien public.

Au lieu de choisir l'une ou l'autre de ces deux alternatives, on vendit les domaines aux enchères. Le paysan y fut admis, et, pour faciliter la vente, soit à lui, soit à ceux qui voulaient le dominer, on annonça que le roi se contenterait de la moitié du prix comptant et d'une hypothèque sur les fonds pour le reste. Il en résulta une lutte très vive entre le paysan et le gentilhomme ou le roturier opulent. Les commissaires préposés à la vente s'applaudirent fort de leur habileté, parce que ces dispositions firent pousser les adjudications au delà de la valeur. Le paysan, lorsqu'il l'emporta, dut livrer d'ordinaire tout son pécule au moment de l'achat, et il eut en outre à payer, à titres d'intérêts, une redevance annuelle : il fut écrasé. Loin de pouvoir faire de nouvelles épargnes, il ne put subvenir aux frais ordinaires de culture, ni parer aux inégalités des récoltes. Le fonds sur lequel le roi avait réservé ses sûretés, se trouvant détérioré et dépourvu de tout, valait moins que rien, et il aurait fallu payer une autre personne pour qu'elle se chargeât de cette prétendue hypothèque. Quand le plus offrant fut un nouveau seigneur, comme il avait enchéri sur un paysan qui

voulait lui échapper, il se trouva qu'il avait aussi trop payé. Il chercha à s'indemniser, soit en épuisant les forêts, soit en foulant ses vassaux ; mais l'un et l'autre moyen ont un terme, et les terres seigneuriales ne furent bientôt plus de meilleures hypothèques que les censes particulières. Par cette opération, une partie du royaume fut dévastée, et, loin de payer la surcharge dont on avait fait une des conditions du marché, elle ne put supporter les impôts ordinaires et extraordinaires.

Cependant tout n'était pas encore vendu à la mort de Frédéric V, et je ne tardai pas de représenter à mon nouveau maître qu'il paraissait y avoir deux hommes en lui : l'un qui parlait à tout le monde de l'affranchissement des serfs, qui se promettait d'en venir à bout et qui en espérait beaucoup de gloire ; l'autre qui vendait ses domaines, créait de nouveaux seigneurs, et qui, ayant une précieuse occasion de donner l'exemple de l'affranchissement, aggravait au contraire le sort d'une partie de ses sujets. Dans ce temps-là, je n'avais pas encore pris sur lui beaucoup d'ascendant, et il en avait encore moins sur ses ministres. Il y avait en effet, chez lui, deux hommes différents.

Cependant il parla si souvent de cette affaire que les ministres lui donnèrent enfin une sorte de satisfaction. On suspendit l'aliénation des domaines les plus voisins de la capitale, et l'on entreprit de vendre quelques por-

tions de la manse domaniale, libérant ainsi les paysans, moyennant une redevance annuelle, des corvées qui y étaient attachées.

La reine Sophie, grand'mère du roi, avait donné un exemple pareil dans le domaine de Hirsch-Holm, dont elle jouissait. Le comte de Stolberg, qui avait fait la même chose dans ses propres terres, et qui était alors grand maître de sa maison, avait sollicité et conduit cette opération. La reine concédait à son paysan censitaire, pour lui et les siens, à perpétuité, la cense avec le terrain qui la devait; elle lui abandonnait les arrérages, une légère redevance était imposée en cas de mutation, et l'approbation réservée en cas de partage. Les corvées étaient presque supprimées, et il eût été désirable qu'on n'en eût point réservé. Elles étaient évaluées en argent à proportion de la cense, et celle-ci était réglée sur l'étendue du terrain d'après le cadastre.

J'ai vu cette terre plusieurs fois, et à plusieurs années d'intervalle; le changement en mieux était déjà extrêmement sensible. Le laboureur, maître d'appliquer son travail à un terrain qui lui appartient, au lieu de trouver qu'il lui en fallait davantage, a désiré en avoir moins et subdiviser les fermes trop étendues. N'étant plus détourné par un travail éloigné et sans profit, il est devenu moins ivrogne et moins paresseux. Quoique

chargé d'une redevance nouvelle, d'un impôt extraordinaire qui fut établi à cette époque ; quoiqu'il ait perdu beaucoup de bestiaux par l'épizootie, il ne s'est plus arriéré. Ayant commencé à calculer non plus le nombre de chevaux qu'il devait fournir pour la corvée, mais leur travail, il a senti qu'il valait mieux en avoir moins et de plus forts. La race des chevaux de charrue s'est perfectionnée de jour en jour ; le fourrage que ces chevaux chétifs et superflus consommaient a été employé à nourrir des vaches, en sorte que l'on a eu plus de denrées et d'engrais. Des villages entiers ouvrirent les yeux sur l'utilité des clôtures et des propriétés distinctes ; ils demandèrent que l'on cantonnât les héritages, afin que chacun pût exploiter son terrain séparément et placer sa maison au milieu. Comme on a l'habitude de creuser des puits, que l'eau n'est pas à une grande profondeur et que les maisons sont en torchis, ce transport fut aisé à exécuter. Ainsi le vœu même des paysans commençait à opérer un changement pareil à celui de Ploen. Le baron de Bernstorff, n'osant s'ingérer comme ministre dans une réforme qui n'était pas de son département et qui d'ailleurs déplaisait à ses collègues, n'avait pas laissé de donner un nouvel exemple, à une lieue ou deux de Copenhague, dans une terre que le roi lui avait cédée sous une redevance fixe, et à laquelle il avait donné son nom. Il

avait fait marcher de front les trois réformes : affranchi le paysan en transformant la manse, précairement possédée, en une ferme héréditaire avec exemption de corvée ; cantonné chaque censitaire dans un terrain environnant sa maison; enfin réparti les pâturages communaux.

Le voisinage d'une grande ville avait sans doute beaucoup accéléré les effets de ce changement ; ils dépassèrent tout ce qu'on en avait attendu. Dans l'espace de quatre ans, le bétail avait quadruplé, et le produit peut-être décuplé.

Le plan que je suggérais au roi, dans le temps même ou l'on travaillait à Bernstorff, était d'encourager d'autres propriétaires, par des récompenses, à suivre l'exemple qu'on avait sous les yeux et qu'il allait donner lui-même dans quelques-uns de ses domaines. J'y engageai deux particuliers, dont l'un demandait une patente de conseiller d'Etat et l'autre une clef de chambellan. Ils étaient satisfaits à bon marché : il y avait déjà environ cent cinquante titulaires de chacune des dignités qu'ils sollicitaient. Sans demander ni attendre aucune espèce de récompense, un gentilhomme, nommé de Plessen, exécuta, uniquement par humanité et par intérêt bien entendu, le même changement dans une terre considérable. Plusieurs jeunes gens promettaient d'en faire autant dès qu'ils posséderaient des

terres. D'autres propriétaires demandaient qu'on leur aidât à cantonner leurs paysans et promettaient de les affranchir ensuite, parce qu'ils espéraient ainsi d'en tirer une plus forte indemnité pour l'abolition de la corvée. On aurait pu, avec un peu d'adresse, porter les villes, l'université, les chapitres à établir dans leurs terres cette réforme. Bientôt tous les vrais économes l'auraient adoptée, et les seigneurs y trouvant enfin leur avantage avec une entière évidence, un édit aurait pu, en supprimant les milices ou en les mettant sur un autre pied, retrancher aux plus obstinés ceux de leurs droits qui étaient oppressifs et à la disposition de la commune. La mode, qui commençait à faire sentir son empire, aurait accéléré l'ouvrage. Je ne crois pas que ce changement eût pris dix années. Or, qu'est-ce que dix ans pour accomplir une si grande et si utile révolution, sans que l'autorité se fasse presque apercevoir? Je commençais à me flatter que je serais l'instrument principal, quoique obscur, du bonheur d'un million d'âmes; c'était l'unique objet de mon ambition : M. de Saint-Germain vint à mon secours, et tout fut perdu.

Il avait éprouvé souvent de la résistance quand ses réformes dans le militaire attaquaient les intérêts des particuliers ou les priviléges des corps, ou lorsqu'elles empiétaient sur les autres départements. Il regardait cette résistance comme l'effet d'une ligue entre les

principaux seigneurs de l'Etat contre l'autorité royale. « L'aristocratie, disait-il, n'est déracinée qu'en apparence. La noblesse règne encore, et dans la crainte que le roi ne se rendît tout-puissant au dedans, s'il était redoutable au dehors, elle ne veut pas qu'il ait une armée. Ce qui existe aujourd'hui n'en est qu'un simulacre. L'ascendant de la noblesse dans l'Etat tient au pouvoir qu'elle a conservé dans ses terres. Les gentilshommes sont de petits despotes, et plutôt des vassaux tributaires que des sujets. Par quelle voie ce pouvoir s'est-il établi ? Par les règlements de milice. Or, cette milice, inutile à la défense du royaume, est à la fois un moyen d'opprimer le peuple et un obstacle à la bonne formation de l'armée. C'est la véritable cause pour laquelle l'infanterie est composée à grands frais de recrues étrangères, le rebut de l'Allemagne. »

Toutes ces allégations renfermaient quelques vérités, mais aperçues au travers d'un nuage de préventions et exagérées par l'humeur. Les ministres et les grands de l'Etat craignaient de voir le roi prendre des goûts trop militaires, et ils avaient raison : une guerre n'aurait fait que du mal, sans aucune apparence de bien. Mais l'armée, toute faible qu'elle pût paraître, était plus que suffisante pour assurer au dedans la puissance du roi. Cette prétendue aristocratie n'existait pas, et surtout elle n'avait et ne pouvait avoir aucune relation

avec la servitude des paysans. La force des ministres et des grands dérivait uniquement de la faiblesse personnelle des rois depuis trois générations. Les princes indolents, inappliqués, ignorants, incapables, n'ont point de volontés, ils n'ont que des caprices. A la longue, les courtisans adroits tournent à leur gré ces penchants aveugles et versatiles. Plus le prince est opiniâtre, plus ils ont de prise sur lui. Au pis aller, on lui permet quelques fantaisies et l'on cède quelquefois, pour lui persuader qu'il est le maître. Il n'y avait que la milice qui liât réellement la cause des paysans à celle de l'armée : réformer cet établissement, c'était abolir l'oppression des campagnes, faciliter le moyen de donner au roi une armée nationale, augmenter ses forces en diminuant sa dépense, enfin retenir dans le royaume les sommes immenses que coûtaient des mercenaires étrangers dont la moitié aurait déserté s'il avait fallu camper. En conséquence de ces vues, tant réelles que chimériques, le comte de Saint-Germain se mit à presser l'affranchissement, non dans son travail avec le roi (on a vu qu'il n'en faisait point directement), mais dans des conversations particulières ; et comme, par différents motifs, ils étaient tous deux fort pressés d'en finir, ils eurent bientôt convenu de suivre la voie la plus courte, savoir d'assembler cinq ou six personnes favorables au projet, lesquelles rédigeraient ensemble

un édit qu'on enverrait ensuite de la part du cabinet aux départements, pour le promulguer dans les formes. En m'obligeant par cette marche à contre-signer, on croyait m'arracher mon suffrage pour un acte d'autorité si important; on me faisait de plus l'honneur de me donner entrée dans le comité, et jusqu'alors on ne m'avait adjoint qu'un M. Brunn, lieutenant civil et criminel de Copenhague, qui, ayant possédé des terres, devait entendre les matières économiques. L'affaire en était là lorsque j'eus communication de ce nouveau plan. Je fis au roi et au comte de Saint-Germain les représentations les plus fortes contre une résolution si tranchante, et ne pouvant les faire renoncer au projet d'un comité, qui pouvait du reste offrir de grands avantages, je bornai tous mes efforts à le modifier, de façon qu'il fût solidement appuyé et agréable à la nation. J'obtins que le comité, lorsque les membres en seraient désignés, tiendrait ses pouvoirs et ses instructions du département de l'intérieur par des lettres patentes régulièrement expédiées; que ses opérations ne seraient que préparatoires; qu'il aurait une existence permanente, afin de veiller à l'exécution des règlements émanés de lui; qu'on y appellerait un des principaux hommes de loi, et au moins deux possesseurs de terres.

Entre les gens de loi, celui que ses lumières et sa

place désignaient, était le procureur général Stampe[1]. Je l'indiquai, mais comme il passait pour un homme faible, à qui l'autorité imposait, j'allai d'abord lui dire que le roi désirait avoir son avis par écrit sur l'état des paysans et sur la légitimité et la possibilité d'un changement. Lorsqu'il eut donné là-dessus un mémoire, et qu'il se fut ainsi ôté le pouvoir de changer d'opinion, je lui annonçai qu'il serait membre du comité, dont je lui fis connaître la composition.

Je n'espérais pas trouver un possesseur de terres, ayant un nom imposant, qui fût favorable à nos projets et qui eût les talents nécessaires pour les seconder. J'engageai le roi à désigner un baron de Rosenkrantz, qui vivait dans ses terres, où il traitait ses paysans avec beaucoup d'humanité, bon citoyen, homme sensé, mais prévenu contre notre entreprise. J'allai le chercher dans sa retraite, persuadé que, mieux instruit, il nous soutiendrait. Enfin je fis nommer pour secrétaire du comité un M. Hoier, jeune jurisconsulte, fils d'un financier, que l'on croyait riche ; ce jeune homme était plein de zèle et voulait servir gratuitement, car tel était le premier article de notre institution.

[1] En Danemark, le procureur général n'est pas la partie publique près des tribunaux. L'une de ses fonctions consiste à surveiller les entreprises qui pourraient se tramer contre l'autorité absolue du roi, et, à cet égard, il n'a rien à faire ; l'autre fonction est d'éclaircir, comme un expert, les questions difficiles qui se présentent à la chancellerie, dans l'établissement des lois nouvelles et l'interprétation des anciennes.

Nous tînmes notre première séance sous la présidence de M. de Rosenkrantz, vers le milieu de novembre 1767. Après avoir lu l'acte de notre établissement et nos instructions, nous commençâmes à régler le travail, et nous décidâmes d'inviter, par un programme, tous les particuliers du royaume à nous faire part de leurs lumières sur les moyens de seconder l'intention du roi, qui était d'améliorer la condition des laboureurs sans que les seigneurs en souffrissent, ni dans leurs droits légitimes ni dans leurs intérêts. Cette assemblée eut lieu un mardi... Le jeudi suivant je reçus ma démission de tous mes emplois, le vendredi je rendis au roi son sceau privé, le samedi j'eus ordre de quitter Copenhague dans les vingt-quatre heures, et le dimanche M. de Saint-Germain fut remercié.

Il y avait longtemps que la mesure du général était comble, et l'affaire des paysans ne fut qu'un léger accessoire. Le dernier coup fut la négociation de Russie. Il en avait mal parlé au roi et avait ainsi fourni une raison ou un prétexte sans réplique pour l'éloigner.

Pour ce qui me regarde, les courtisans me firent l'honneur de me traiter avec beaucoup de distinction. Ils employèrent contre moi toutes leurs ressources. Je fus aussi accusé, comme un ministre aurait pu l'être, d'avoir mal parlé de la négociation de Russie, ce qui était trop faux pour faire beaucoup d'impression.

Sperling persuada à son oncle Reventlou que je corrompais la religion du roi[1]. Reventlou m'en accusa auprès de M. de Bernstorff, de Madame de Plessen, et par elle auprès de la jeune reine, aux yeux de laquelle c'était encore un crime en ce temps-là. Il demanda, mais inutilement, audience à la reine grand'mère pour lui en parler : un de ses gentilshommes, qui avait un accès familier chez le roi, avait certifié à cette princesse que je faisais tout le contraire. On assura aux innombrables ennemis du comte de Saint-Germain que j'étais le soutien de tous ceux qu'on voulait disgracier, que j'étais le sien particulièrement, et que ma disgrâce était un préliminaire essentiel de la sienne. On avait été plus loin : on avait répandu le bruit, quelques mois auparavant, que le comte de Saint-Germain, le baron de Borcke et moi, nous avions formé un triumvirat pour gouverner le royaume, et on l'avait persuadé même à M. de Bernstorff. Beaucoup d'indices me font croire que c'était l'ouvrage de Sperling, et cela devait être, puisqu'il m'avait de nouveau assuré, dans ce temps-là, qu'il serait le dernier des coquins s'il entreprenait quelque chose contre moi. J'eus là-dessus un

[1] On prétendit qu'ayant récité je ne sais quelle tirade de vers, un jour de solennité chez le roi, et sur ses plus vives instances, j'avais dit : « Voilà la seconde comédie que je joue aujourd'hui. » Le comte de Rantzau disait que cette sottise était un trait d'esprit tel qu'il fallait qu'il vînt de moi, parce que ses compatriotes n'auraient pas su l'inventer.

entretien avec M. de Bernstorff, où il me tint le langage le plus franc. Il estimait et respectait M. de Saint-Germain, quoiqu'il fût mal avec lui dans ce moment. Il pourrait sans doute se raccommoder avec lui, mais il ne regarderait jamais comme son ami l'homme qui serait lié avec le baron de Borcke. Je l'assurai fort que je n'aspirais nullement à gouverner; que l'affaire des paysans, sur laquelle il donnait lui-même un si bel exemple, était la seule pour laquelle je fusse en relation avec M. de Saint-Germain, et que même je voyais cette affaire, ainsi que toutes les matières de gouvernement, sous un aspect très différent du sien; que, pour le baron de Borcke, loin que j'eusse avec lui aucune liaison politique, il serait actuellement ministre des finances si j'avais simplement laissé faire. Malheureusement, ce même jour, M. de Bernstorff, avant de savoir s'il aurait le loisir de me joindre, m'avait fait sonder par un subalterne qui jouissait de sa confiance et de la mienne sans mériter ni l'une ni l'autre : j'ajoutai, à l'usage exclusif de l'intermédiaire, que je ne me croyais tenu à rien envers M. de Bernstorff, parce que je n'étais point sa créature; que, dans les occasions essentielles, il m'avait refusé son appui, etc. Ces propos furent répétés au ministre, et, par la suite, je n'ai pu réparer l'impression qu'ils avaient faite.

Le ministre de la marine, avec lequel je ne pou-

vais avoir rien à démêler, m'attaqua, par une fatalité singulière dans toutes ses vicissitudes. J'ai parlé plus haut du comte de Daneskiold-Samsoé: il avait été disgracié peu avant moi par une intrigue de Holck, qui prenait de jour en jour plus d'empire. Le roi mit à sa place le comte de Daneskiold-Laurwig (d'une autre famille de bâtard des rois de Danemark), brave officier, mais à cela près d'une complète incapacité, dissipateur insigne, mais perdu de dettes, et dont les mœurs corrompues l'avaient entraîné à des désordres qui lui avaient attiré plusieurs fois l'animadversion des tribunaux ; enfin qui, pour tout mérite auprès du roi, était, depuis quelque temps, son Mercure et le confident de ses débauches.

Ce malheureux prince, enfin résolu à secouer toute espèce de frein, m'avait dispensé, dès son retour à Copenhague, de me rendre à son coucher pour lui faire une lecture, ou plutôt pour l'endormir avec sécurité. Il fut d'abord embarrassé à remplir les moments de sa soirée dont j'étais chargé; ses plus familiers domestiques, soit qu'ils fussent tout à fait honnêtes, soit qu'ils se défiassent avec justice de sa discrétion et de sa libéralité, refusaient d'être ses complaisants. Enfin le comte de Laurwig lui amena une créature qui, de la plus vile prostitution, était montée à l'état de maîtresse entretenue de sir John Goodericke (ministre d'Angleterre nommé pour la Suède, mais que les intrigues de la

France empêchaient de résider à Stockholm). On appelait, à cause de cela, cette femme milady. Elle était alors a maîtresse très infidèle de l'envoyé de Vienne.

Le comte de Laurwig m'ayant communiqué son entrée au ministère, je lui dis, pour toute réponse, qu'il se chargeait d'une rude besogne. Quelques jours après, étant ivre, il m'assura que cette franchise lui avait plu singulièrement. Jamais la vérité ne se manifesta moins dans le vin.

Avant les comtes de Daneskiold-Samsoé et de Daneskiold-Laurwig, il y avait eu à la tête du bureau de l'amirauté un M. de Rosenkrantz, homme d'esprit, fort dérangé dans ses affaires, fort intrigant et peu scrupuleux. Il avait désiré que je lusse ses mémoires justificatifs sur l'état de la flotte pendant son administration, pour que j'en fisse ensuite rapport au roi en particulier; mais, n'entendant pas suffisamment la matière, et par caractère ennemi de toute intrigue, ayant eu d'ailleurs occasion d'entrevoir chez M. de Rosenkrantz assez de duplicité, je ne fis en sa faveur aucune insinuation sur la marine. Je révélai même, sur d'autres objets, ce que j'avais vu de ses manœuvres. C'est lui qui daigna s'occuper de mon éloignement, et diriger le comte de Holck, qui, de son protégé, était devenu en trois ans son protecteur ; jeune homme trop léger pour avoir sérieusement la volonté d'intriguer, quoi-

que son assurance de page et son défaut total de caractère pussent suppléer chez lui à l'habitude.

Je demande pardon au lecteur de rapporter ces minuties, qui me regardent. Elles me semblent, autant que d'autres faits, peindre les hommes, et c'est là l'objet que je me propose.

Le comte de Holck commença donc par insinuer que j'étais déplacé dans les parties de chasse et dans les courses de campagne, que j'étais homme de cabinet; et sur le premier indice que j'eus que cette idée prévalait, je m'abstins de ces prétendues parties de plaisir, et m'estimai fort heureux de recouvrer quelques heures de liberté.

Ensuite il fit entendre que c'était à moi une grande témérité d'entrer dans l'appartement du roi sans y être appelé. Le roi eut la naïveté de me dire qu'on le lui avait fait apercevoir. Je lui répondis que, dans le fait, il me l'avait permis et même ordonné à certaines heures, mais que, depuis plusieurs mois, j'avais toujours attendu d'être appelé. Il me rapporta ensuite qu'on lui avait dit que j'aspirais à faire la même fortune que Schulin (ministre de son grand-père et de son père qui était d'un plus bas étage que moi, et qui était devenu comte et cordon bleu). Je lui répondis que je remerciais fort ceux qui faisaient cette sage observation contre ses grâces à venir de me comparer plutôt à

Schulin, mort tranquillement dans son lit, après avoir servi utilement, qu'à Griffenfeldt, qui, ayant fait la même fortune, avait fini par être mené au pied de l'échafaud et avait passé le reste de ses jours en prison; qu'au reste, il savait qu'au lieu de lui demander des départements, j'avais refusé ceux qu'il voulait me confier.

Me trouvant inattaquable de ce côté, Holck employa le vrai moyen, le plus simple, le plus grossier, le plus efficace : il assura au roi que je passais pour le gouverner; que j'étais son rival d'esprit, et que même le public mettait sur mon compte ses plus belles saillies. Le roi eut, à cette époque, la fantaisie de jouer *Zaïre*. On lui persuada que j'étais aussi son rival en ce point, et que je me croyais plus grand acteur que lui. Je n'avais donné aucun sujet à cette jalousie, si ce n'est que j'avais été son maître de déclamation. Sa passion, dans ce temps-là, était de vouloir exceller en toute espèce de talents; mais, comme cette passion tenait au principe caché de sa démence, il était fort aisé à persuader sur ses succès.

Je m'étais tu sur milady tant qu'il ne m'en avait pas parlé; mais lorsqu'il m'eut demandé ce que j'en savais et ce que j'en pensais, je le lui dis sans ménagement et, autant que je le pus, sans pédanterie. Milady l'apprit bientôt, et trouva que j'étais un homme dan-

gereux, contre lequel il fallait prendre des « *masures* ». Un jour, Holck s'étant chargé de lui procurer un billet de loge, je la vis le soir, au spectacle de la cour, seule dans une seconde loge, au-dessus des filles d'honneur, qui étaient en face de la reine. Me trouvant à ce moment près de Holck, je ne pus me contenir : « Monsieur, lui dis-je, dussiez-vous tourner encore cent fois en ridicule une expression que j'ai souvent occasion de répéter, il faudrait n'être ni bon sujet ni bon serviteur pour ne pas *pleurer* de voir une pareille créature braver ainsi la reine, et le roi se faire, au grand péril de l'Etat, le greluchon d'un ministre étranger. » Ce propos ne fit que fournir au jeune comte un auxiliaire de plus pour déterminer la volonté encore chancelante du roi.

Il avait résolu de profiter pour cela d'un bal masqué. Ce divertissement avait déjà servi plusieurs fois aux intrigues de cour et aux expulsions. Milady s'y trouvait; elle parla de me renvoyer; mais le jeune comte, profitant de la facilité des métamorphoses, se chargea lui-même des principaux rôles. Déguisé en chouette, avec cinq ou six autres personnes de sa clique, et contrefaisant sa voix, il entretint le roi de ce qui me regardait, comme s'il avait été l'organe de l'opinion publique. Sous ce masque, après m'avoir un peu lutiné, il se fit connaître, et j'aurais pu croire que nous étions les

meilleurs amis du monde. Plus tard, sous un autre déguisement, il glissa un papier dans la main du roi : c'étaient des vers à ma louange. On y conjurait le roi de ne pas se défaire d'un homme qui était précieux à l'Etat, qui protégeait les gens de lettres, et qui ferait une révolution, en rendant la liberté aux paysans. Ce dernier trait était habilement calculé sur le tour d'esprit du roi, et d'ailleurs l'impression en avait été préparée. Lorsque l'effet fut produit, le comte se montra sous un masque connu, et vint recueillir le fruit de son adresse. Il se fit charger de m'apporter le message, de crainte qu'il ne fût intercepté s'il passait par une autre filière.

Le lendemain, je fus appelé chez le roi, comme à l'ordinaire. Il se vanta à moi de ce qu'au milieu des amusements il s'occupait des affaires les plus importantes; qu'il avait pris la nuit, au bal, une résolution qui me surprendrait. Il ajouta quelques propos aigres-doux sur mon compte ; ensuite, voyant qu'il en avait trop dit, et que je pourrais deviner la vérité, il me poursuivit jusqu'au bas de l'escalier en me comblant de caresses.

Je n'avais encore aucun sujet de soupçonner que ce fût le comte de Holck qui m'eût desservi ; nous étions sur le pied de l'amitié. Je l'avais soutenu à la cour, et ne lui contestais rien du tout ; d'ailleurs nos apparte-

ments étaient contigus. Aussi, en le voyant entrer le soir chez moi, je ne soupçonnai pas d'abord ce qu'il y venait faire.

Il entra en faisant tous les lazzis d'un homme au désespoir.

— Qu'est-ce, lui dis-je, monsieur le comte, qui vous chagrine si fort?

— Ah ! je n'en puis plus, je suis désolé.

— Quoi donc? est-ce que Madame de X*** vous maltraite?

— Oh ! ce n'est pas d'elle qu'il s'agit.

— Quel que soit votre chagrin, mon cher comte, confiez-le-moi.

— Je ne puis, non je ne saurais.

— Est-ce donc un mystère?

— Non, au contraire, il faut que vous le sachiez.

— Cela étant, je vais vous aider : vous m'apportez mon congé.

— Eh bien, puisque vous l'avez deviné, cela est vrai ; mais au moins, ajouta-t-il en m'embrassant, ne croyez pas que j'y aie la moindre part. Le roi en est très affligé, et nous devons souper ce soir en tête-à-tête pour vous pleurer. Il a cédé aux circonstances, et ce n'est pas pour longtemps. Le ministre de Russie lui aurait demandé de vous éloigner, et il a mieux aimé prendre les devants.

— Puis-je toutefois savoir le motif?...

Plus cet éclaircissement avançait, plus je reconnaissais évidemment que le messager de ma disgrâce en était aussi l'auteur. Il m'annonça une pension et la liberté de rester dans les Etats du roi ou d'en sortir. Je lui dis que, puisque j'avais déplu, il vaudrait mieux que le roi n'entendît plus parler de moi; qu'ayant prévu depuis longtemps ce qui pouvait m'arriver, j'en avais pris mon parti; que je sortirais le surlendemain du palais, et du royaume dès que la gelée, qu'on pouvait attendre à tout moment, aurait rendu les chemins praticables; que je ferais proposer par l'un des ministres de m'accorder, une fois pour toutes, dix ou douze années de ma pension. Je supprime le reste de la scène, qui paraîtrait assez piquante, si elle était rendue avec tout le jeu et toutes les inflexions de voix qui ne peuvent se décrire.

J'avais l'esprit très libre; je voyais la fin de scènes d'angoisses et de traverses. Hors quelques amis, sur qui cette épreuve me montra que j'avais raison de compter, et mes projets relatifs aux paysans, je n'avais rien à regretter. Aussi j'éludai le lendemain l'occasion de raccommoder mes affaires. Le roi était seul par hasard dans un corridor du palais où je passais seul aussi; j'allais le rencontrer, si je n'avais pris à dessein une autre direction.

Il trouva que c'était un trait de fierté qui me faisait honneur, et il en parla avec estime. C'en fut assez pour qu'on obtînt un ordre de m'expédier promptement. Je reçus le samedi matin une lettre du comte de Holck, qui me disait que, ne pouvant se résoudre à m'annoncer en face des choses désagréables, il me transmettait par écrit l'ordre du roi de sortir de Copenhague dans les vingt-quatre heures; qu'à cette occasion il était chargé de me compter dix mille rixdalers (49,600 fr.). Une simple cloison séparait nos appartements, et je pus m'apercevoir que Holck donna, le même jour, un dîner à Sperling et au comte de Laurwig.

Entre ceux qui, dans cette circonstance, se montrèrent mes amis, se trouvèrent Hoier, le secrétaire du comité, et ce Brandt, trop connu dans la suite. J'avais, il est vrai, reçu souvent les visites et les confidences de Brandt, mais sans aucune réciprocité; en sorte que je dus être étonné de sa consternation lorsque je lui appris ce qui m'arrivait, et de ses visites dans l'intervalle qui s'écoula jusqu'à mon départ, et de ce que, devant souper ce jour même chez le roi, au petit couvert, il vint m'attendre avec un déjeuner au premier relais, sans craindre, comme tout courtisan, la contagion d'un disgracié.

Pour l'honnête Hoier, qui n'était point courtisan, ni sa fidèle société, depuis le moment de ma disgrâce, ni

ses bons offices dans la presse d'un voyage précipité, ni la tendre affection avec laquelle il m'accompagna jusqu'au premier embarquement, ni ses regrets sincères en me quittant, ne m'étonnèrent de sa part. Sa correspondance et quelques autres moins suivies m'ont mis en état de continuer ce récit. Il est vrai que Holck, à qui j'avais laissé voir et même écrit que je l'avais pénétré, intercepta quelques-unes de nos lettres; mais il m'en est assez parvenu, et même trop, pour me fournir une ample peinture de tristes scènes. C'était d'abord ce prince, objet de mes soins pendant plusieurs années, que j'avais sincèrement aimé; que j'avais ensuite contenu jusqu'à un certain point, livré à toute sorte d'excès; ensuite le ministère, troublé et désespéré par les travers du monarque; la nation, justement alarmée des suites de ses égarements; enfin un voyage entrepris sans objet, exécuté sans avantage... Je vais tirer d'une multitude de lettres, de notes, de conversations et de souvenirs, des lumières nouvelles pour éclaircir les événements qui sont le sujet de ces mémoires.

IV

DISGRACES. — CRÉDIT DES RUSSES. — COMMISSION D'ÉCONOMIE RURALE. — ORGIES. — VOYAGES.

Le jour même de mon départ, M. de Saint-Germain reçut du roi ce billet, dont le ministre m'envoya copie :

« Mon cher maréchal, diverses raisons m'obligent à vous dispenser des soins et des peines que vous causent les affaires du directoire. Vous auriez tort de regarder ceci comme une disgrâce : je désire que vous soyez persuadé de la confiance avec laquelle je vous remettrais une armée s'il s'agissait de la conduire contre l'ennemi. Sur ce, etc. — 22 novembre 1767. »

Dans sa lettre, M. de Saint-Germain cherchait à me persuader que notre cause était commune. Cela n'était point et ne pouvait être. Il s'était attiré une foule d'ennemis dans son département par ses réformes et par la confusion où il avait mis les affaires militaires, et peut-être plus encore en agissant tantôt avec une

dureté impitoyable, tantôt avec une faiblesse qui démentait ses principes. Hors de son département, il avait desservi les autres ministres auprès du roi et traversé leurs opérations, soit par les collisions inévitables entre les mobiles du gouvernement, soit par des empiétements formels.

« Je vous ai suivi de près, me disait-il, comme vous le verrez par la copie ci-jointe. Il vaut mieux être mis de côté que de perdre la vertu et ne pas faire le devoir d'honnête homme. Les crimes qu'on nous reproche sont des babioles que l'on présente pour amuser les femmes, les enfants et les aveugles ; mais nos véritables crimes sont d'avoir voulu rendre le roi maître et puissant ; d'avoir voulu lui former une armée convenable et réelle ; d'avoir demandé des nationaux pour cette armée ; d'avoir voulu procurer la liberté aux paysans, faire valoir l'autorité royale et la tirer de l'esclavage ; d'avoir conseillé au roi de sentir sa dignité, de ne pas la laisser avilir et de ne pas se laisser mettre sous les pieds d'une puissance étrangère... enfin de n'avoir pas plié aveuglément sous les caprices de bien des gens. Les Russes ont construit leurs batteries avec tous ces matériaux : comme la place était faible, elle s'est bientôt rendue. Je voudrais bien vous imiter en tout, et j'y travaille[1]. Il ne faut plus bâtir sur le sable. »

[1] C'est-à-dire à se procurer un capital au lieu de sa pension.

Il avait donc commis le péché irrémissible : il avait parlé contre la négociation et contre les ministres qui la dirigeaient (de Saldern pour le Holstein et Philosophof pour la couronne de Russie). Le despotisme de ces deux étrangers était véritablement révoltant, mais moi je n'avais eu garde de parler contre eux ni contre leur traité. Je le regardais comme le salut du Danemark. Je croyais, et je disais au roi que si jamais il avait la guerre avec la Russie, ce serait la fable du pot de terre et du pot de fer; qu'un Etat aussi faible que le sien pouvait bien acheter par quelques complaisances passagères une paix constante avec une puissance trop redoutable pour lui. On touchait au terme, le traité était signé par les plénipotentiaires. Il y était stipulé que l'impératrice emploierait ses bons offices pour le faire ratifier par son fils lorsqu'il serait majeur, et l'on avait lieu d'espérer que cette époque serait avancée par une dispense d'âge. On attendait à chaque moment la signature de Pétersbourg; les ennemis du traité étaient réduits à dire qu'elle était trop différée, et qu'enfin, lors même que l'impératrice signerait, le grand-duc ne ratifierait jamais un traité par lequel on le dépouillait de l'héritage de ses pères. Les ministres et les courtisans danois avaient usé souvent de ce traité contre leurs adversaires; lorsqu'ils se sentaient trop faibles, ils appelaient les deux Russes à leur secours,

surtout Saldern, qui, despotique et emporté par caractère, poussait aux procédés violents auxquels l'esprit du gouvernement ne se prêtait pas encore; mais ces intrigants furent punis de leur manége : lorsqu'une fois ils eurent livré le roi à Saldern, ce dernier le maîtrisa sans consulter ni leurs goûts ni leurs intérêts.

Quoique M. de Saint-Germain ne fût plus ministre, il avait la liberté d'aller à la cour; il en profita peu. Il voyait du monde, montrait beaucoup d'humeur et ne ménageait pas ses propos. Par là il s'attira un second billet, où le roi lui disait que puisque M. de Saint-Germain se déplaisait à la cour, il lui conseillait d'aller vivre ailleurs. M. de Bernstorff empêcha qu'on ne touchât à sa pension, mais il s'opposa aussi à ce qu'elle fût capitalisée. Le ministre estimait que cette demande était injurieuse pour le roi par la défiance qu'elle supposait. Il avait raison, et de son côté M. de Saint-Germain n'avait pas tort lorsqu'il se défiait de l'avenir.

Une lettre qu'un ami sûr m'écrivait le 29 novembre me confirma que les Russes avaient agi contre le maréchal. J'eus lieu de l'inférer d'une réponse un peu équivoque de M. de Bernstorff; enfin le comte de Saint-Germain me l'écrivit lui-même. Laissant de côté d'autres témoignages qui n'ont aucun intérêt, je crois faire plaisir aux lecteurs en mettant sous leurs yeux, dans ces

trois lettres, le simple récit, l'aveu tacite et détourné, enfin les détails de cette intrigue.

Fragment de la lettre d'un ami.

« Le mardi avant votre départ, M. Philosophof demanda, dans l'audience qu'il eut du roi, votre éloignement et la destitution du feld-maréchal. Le roi accorda, quoique avec beaucoup de difficulté, la première demande, mais il refusa absolument la seconde. Cette tentative n'ayant réussi qu'à demi, M. de Saldern lui-même revint à la charge la veille de votre départ, et armé des ratifications éventuelles du traité de Holstein, qu'il avait reçues par le dernier courrier de Pétersbourg; il insista sur le second point, auquel le roi fut enfin obligé de consentir. On assure que, sur le refus que le roi fit d'abord de céder, on lui fit entendre qu'on obtiendrait des lettres de l'impératrice pour l'y engager. »

Lettre de M. de Bernstorff, du 28 novembre.

« Je me suis rappelé plus d'une fois le mot que je vous dis lorsqu'on eut formé contre moi la résolution qu'on a exécutée contre vous (qu'il m'aurait attendu à la première station). Si j'avais pu quelque chose, cette décision aurait eu aussi peu d'effet que l'autre en a eu

jusqu'ici; mais on a pris tant de soin d'habituer le roi à ne me parler de rien que des affaires qui me sont confiées, que j'en suis devenu inutile à mes amis. Je suis et serai toujours très touché de votre départ; je vous regretterai et pour le service du maître et pour le bien de mille honnêtes gens; mais je me dirai quelquefois, pour ma consolation, que vous auriez eu plus de chagrin que de satisfaction et de succès, et que vous trouverez autre part le bonheur que mon cœur vous souhaitait ici.

« Vous saurez déjà, Monsieur, que M. le maréchal a été remercié, c'est-à-dire dispensé du directoire, le même jour que vous êtes parti. Ces exemples doivent être des leçons pour ceux qui restent, et nous serions les moins excusables des hommes si nous oubliions un moment l'instabilité des choses humaines dont on nous donne de si fréquentes preuves.

« J'ai vu dimanche M. de Brandt et j'ai été très content de ce qu'il m'a dit. L'amitié qu'il montre pour vous me fait oublier entièrement les sentiments contraires qu'il a eus à mon égard.

« M. Hoier est arrivé et m'a remis la lettre que vous avez bien voulu m'écrire de Kebshuus. Si j'étais bon à quelque chose, il en sentirait les effets; mais comme vous me dites que je puis écrire en sûreté par son moyen, je vais au moins profiter de lui, s'il ne peut

profiter de moi, et répondre sans délai et avec sincérité à la question que vous me faites.

« L'impératrice de Russie n'a marqué aucune mau-maise volonté contre vous, et ses ministres m'avaient donné leur parole positive de ne faire aucune insinuation qui vous fût contraire. J'avais demandé et obtenu la même promesse de M. de Schimmelmann, et je sais qu'elle a été observée par lui. Ainsi donc, ceux qui vous disent que vous auriez eu ces ennemis à craindre, s'ils n'avaient été prévenus par d'autres, se trompent fort. Il y avait été pourvu.

« Je vous ai annoncé à Hanau. J'imagine que cette lettre vous trouvera à Hambourg. Continuez-moi votre souvenir, vos bontés et votre amitié, elles me seront toujours infiniment chères. Jamais je ne vous oublierai, comptez-y, je vous prie. Comptez que je serai toujours avec une estime toute particulière et les sentiments les plus tendres, etc. »

Fragment de la lettre du comte de Saint-Germain, datée de Hambourg, le 22 janvier 1768.

(Après avoir raconté ce qui s'était passé à son égard, depuis le billet apporté le 22 novembre par un aide de camp, jusqu'au second billet, apporté par un heiduque

le 4 décembre, et par lequel il eut ordre de sortir du royaume, il ajoutait :)

« Les Russes et Schimmelmann sont les acteurs principaux qu'on a fait agir contre *vous* et contre *moi*. La petite clique a aussi poussé à la roue. Rosencrantz (de la marine) était le rédacteur des projets, mais les ressorts actifs ont toujours été Bernstorff et Saldern. Il est vrai que Bernstorff ne voulait pas que l'on poussât les choses si loin ; sa faiblesse naturelle l'effrayait toujours au moment du dénouement. Votre honnêteté et votre candeur vous ont toujours fait la dupe de M. de Bernstorff. J'ai tenté plusieurs fois de vous ouvrir les yeux, mais vous trouvant incurable, j'ai abandonné la chose, et c'est pour cela que vous m'avez vu, après le voyage de Holstein, me retirer de toute affaire et me restreindre au seul militaire, après avoir mis la commission en train. M. de Bernstorff et les autres ministres ne souffrirent auprès du roi que des espions qui leur étaient assujettis et très dévoués, n'importe au reste quelles mœurs ils ont. Vous n'étiez pas leur fait. M. de Bernstorff vous appelait son protecteur : le rôle de protégé était trop fâcheux. »

Post-scriptum d'une lettre du même, sans date, et qui doit être de mai 1768 :

« Vous savez ou vous saurez que la colère fait tout

dire à Saldern, et qu'il est très aisé d'exciter en lui cette passion. Une personne qui a voulu voir le fond de son sac sur mon compte, l'a échauffé de telle façon et mis dans une telle fureur que, pour lui prouver que le roi ne pouvait pas me rappeler, il lui a montré une copie de la lettre que le roi a écrite à l'impératrice de Russie. Il dit dans cette lettre que, depuis la mort de feu son père, n'ayant rien tant à cœur que de mériter et cultiver son amitié, et s'unir étroitement avec elle, il avait résolu, pour lui donner des preuves de ces sentiments, de renvoyer de sa cour et de ne jamais rappeler *vous* et *moi*, bien distinctement, et un ou deux autres que je ne me rappelle pas (sans doute le comte de Rantzau), comme des sujets qui pouvaient lui être désagréables et capables d'altérer leur amitié, qu'il voulait rendre inaltérable, etc. Saldern a avoué d'avoir composé la lettre, que le roi n'a fait que copier et signer. Saldern n'a pas fait cela à l'insu du ministère, qu'en dites-vous ?... Le jeune Raaben, revenant de Pétersbourg, et fort irrité contre M. d'Assebourg (l'envoyé de Danemark), qui au reste est fort brouillé avec M. de Bernstorff, m'a dit que ledit d'Assebourg avait travaillé à Pétersbourg à notre commun renvoi, de *vous* et de *moi* et de Daneskiold, et qu'il s'était vanté publiquement d'avoir réussi. Assebourg n'a pas travaillé sans ordres; et de qui recevait-il ces ordres? Au reste,

Saldern a parlé ici horriblement du roi et du ministère, et de la cour de D.... Cela n'empêche pas qu'il y commande à la baguette. »

Cette dernière assertion n'était que trop vraie. Les ministres et les courtisans l'avaient employé contre les comtes de Daneskiold et de Saint-Germain. Le comte de Rantzau, autre ennemi de la négociation, eut ordre de se démettre du commandement de Norvége, et de se rendre dans le Holstein, sans passer par Copenhague. Un comte de Gœrtz, qui tenait au même parti, se trouvant absent par congé, fut dépouillé de son régiment et renvoyé du service, sans aucune espèce de compensation. Peu auparavant, on avait fait copier au roi une longue lettre, par laquelle il demandait à l'impératrice d'engager le roi de Prusse à retirer son ministre Borcke.

Tous les ennemis de la négociation étaient ainsi écartés; le traité était revenu de Pétersbourg avec la signature de l'impératrice. Le conseil du roi y était nommé, avec emphase, comme une espèce de garantie et pour lui donner de la consistance. Tous les ministres avaient été récompensés par des patentes de comtes; Saldern, par le cordon bleu. L'affaire paraissait consommée, et n'avait plus besoin que d'une formalité à la majorité du grand-duc. Cependant les disgrâces, dictées par le despotique Saldern, continuaient. On m'écrivit, dans

ce temps-là, que le roi, lorsqu'il renvoyait même quelqu'un de mes ennemis, disait : « Je suis heureux que Reverdil ne soit plus ici, car il m'aurait bien grondé. »

Sperling eut ordre, le 5 février, à six heures du soir, de partir le lendemain, à cinq heures du matin. Il fut au désespoir, quoique cette disgrâce fût adoucie, en ce qu'on l'envoyait gouverner un bailliage près de Sleswig. Le nouveau comte de Reventlou fut traité comme un jouet, dépouillé du département des finances et exclu du conseil, puis admis de nouveau, sans département. Madame de Plessen, grande-maîtresse chez la reine, fut aussi exilée, d'abord de la cour, puis elle reçut l'ordre de sortir de la ville dans la journée, et du royaume incessamment. Cet éclat fut précédé de scènes violentes dans l'appartement de la reine, au moment de ses couches, ce qui faillit lui coûter la vie. On a cru que, si la reine avait conservé Madame de Plessen, elle ne se serait pas livrée aux égarements qui furent la cause de ses malheurs.

Holck secondait en cela Saldern, pour placer auprès de la reine sa sœur, Madame de la Luhe, femme sensée, honnête et douce, mais qui fut sans autorité et sans crédit. La reine l'accepta, à condition qu'on renverrait Madame de Berckentin, parente et ennemie de Madame de Plessen, et gouvernante du nouveau-né.

Ainsi une disgrâce en entraînait une autre, et la scène changeait rapidement.

Le hasard a fait tomber dans mes mains deux passages de lettres de ce redoutable Saldern : je vais les produire, fâché seulement que l'énergie de l'original doive un peu se perdre dans la traduction. Ces lettres sont écrites en allemand; l'une est du commencement de janvier 1768, l'autre de février ou mars. « Mon « grand tourment vient de la reine, elle a perdu en « Reventlou son bras droit; elle a encore le gauche, « c'est la Plessen, méchante femme; mais je le lui « ôterai aussi, ce bras-là. Sperling était son espion pen- « sionné : c'est un vrai misérable. Encore, s'il avait « fait son métier dans quelque vue honnête! mais ce « n'est que jalousie contre le petit Holck, qui, à la vé- « rité, est aussi un misérable, mais meilleur au fond « que Sperling.... Quand le roi va chez la reine, elle « lui dit qu'il devrait avoir honte; que toute la ville « dit qu'il se laisse gouverner par moi. Elle n'agit en « cela que par vengeance, parce que j'ai chassé sa pre- « neuse de puces... Le roi me dit tout cela; je lui mon- « tre mon égide et nous rions ensemble... Entre nous, « Reventlou sera bientôt employé de nouveau, mais « dans quelque place où il puisse être utile. Il a fallu « un peu l'humilier : sans cela, nous n'en serions pas « venus à bout. Il est propre à l'office de gouverneur

« ou aux finances, comme un âne à jouer de l'orgue. »

Pour en finir sur ce personnage, que nous allons perdre de vue, il fut dans la suite plénipotentiaire en Pologne, où il se rendit également redoutable par son despotisme impérieux. Il continua dans ce pays-là, comme il l'avait fait toute sa vie, à recevoir de l'argent de toutes mains. Il fut ensuite mêlé dans une conspiration tramée par la grande-duchesse de Russie contre l'impératrice sa belle-mère. Celle-ci l'ayant découverte, ne voulut rien approfondir; elle se contenta de renvoyer Saldern de son service. Il est demeuré toutefois chevalier de l'Eléphant et propriétaire de deux belles terres dans cette même province de Holstein, où on l'avait vu greffier, accusé, avec preuves suffisantes, de péculat, de concussion et de faux. Ayant réussi à s'échapper de prison, il avait eu le crédit de se justifier auprès de Pierre III et de faire mettre aux fers ses accusateurs et ses juges. Enfin il était devenu ministre à Pétersbourg pour sa province. Soit conviction, soit désir de faire sa cour, il a donné la liberté à ses paysans, c'est-à-dire qu'il les a transformés de serfs en fermiers perpétuels.

En m'éloignant, le roi s'était promis d'avoir désormais à lui seul la gloire de faire cette opération en grand dans ses Etats; aussi affecta-t-il, pendant quelque temps, de s'en occuper sérieusement; mais comme il avait mal saisi tout cela, comme il n'était capable d'au-

cune application, d'aucune étude, il fut aisé aux malintentionnés de travailler à contre sens.

Hoier m'écrivait le 15 décembre 1767 :

« Hier la commission étant assemblée pour la seconde fois, le roi a fait dire de ne pas commencer avant qu'il ne vînt. Il arriva à onze heures et resta une heure et demie avec nous. Personne n'avait été prévenu, excepté peut-être votre successeur, le nouveau secrétaire du cabinet, Schumacker. Holck (frère aîné du favori), Stampe et Brunn lurent chacun un mémoire touchant la réduction des corvées, et l'on discourut ensuite sur la même matière. Le roi, assis vis-à-vis de moi, me fixa longtemps des yeux et parut attendri. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je l'étais. Le souvenir de ce qui s'était passé ci-devant, autant que ce qui se passait alors, me déchirait l'âme. J'aurais refusé dans ce moment une pension pour avoir le droit de parler. Rosencrantz et Stampe eurent l'effronterie de dire que les paysans étaient plus heureux en Danemark qu'en aucun pays de l'Europe, sans excepter même l'Angleterre, dont on parlait tant; que, dans tout le royaume, il y avait peut-être sept ou huit seigneurs de terres qui vexaient leurs vassaux; que nous étions tous esclaves du roi (ces messieurs méritaient bien d'être traités comme tels), et que tous ceux qui pensaient ou parlaient autrement ne connaissaient pas le pays.

Stampe, sans doute pour faire montre d'érudition, cita le mot de Henri IV touchant la poule au pot, et ajouta que le roi était assez heureux pour que ses paysans fussent dès à présent dans cette aisance. Les trois autres messieurs se turent parce que cela leur plaisait ainsi, et moi en enrageant, parce que je n'étais que secrétaire. Après le départ du roi, ne pouvant plus contenir ma bile, je dis tout ce que je pensais à Brunn, sans l'épargner lui-même sur son silence adulateur. Il me répondit qu'il avait à faire la fortune de ses enfants. Les grandes âmes ! Que n'étiez-vous là ? etc. »

Rien ne prouve mieux combien le roi était peu considéré, puisque l'adulation consistait à le contredire, et chacun s'arrangeait déjà pour l'époque où l'on serait puni d'avoir été de son avis. La manière dont les courtisans s'y prirent pour renverser tout l'ouvrage mérite d'être connue. Ils dirent au roi et firent répéter à la cour que c'était trop peu d'une simple commission temporaire ; que la protection de l'agriculture était une œuvre permanente, qu'il fallait en étendre l'objet et former un *département d'économie rurale*. Cela était absurde, car l'économie rurale appartenait aux chancelleries comme matière de législation et au département des finances comme administration. Créer un nouveau conseil pour cet objet, c'était ajouter un rouage superflu à la machine du gouvernement, et par conséquent en

embarrasser les ressorts; mais ce qui était mauvais en principe allait parfaitement au but des inventeurs. On fit président de ce nouveau conseil le comte de Moltke, qui était depuis peu rentré au ministère. Il possédait des terres immenses, où les paysans étaient plus foulés que partout ailleurs, et il s'opposait ouvertement à toute réforme.

Sous prétexte de rendre ce conseil ou collége digne de son importante mission, on y fit entrer quatre ou cinq membres nouveaux, dont on connaissait les principes et la docilité. Le roi y parut une seconde fois, lorsqu'il lui eut donné cette forme imposante, et y porta un projet d'instructions rédigé en langue allemande par Saldern, à ce qu'on crut, ou par Schumacker, secrétaire du cabinet. Il accorda deux heures pour l'examiner, présenter les objections et proposer les changements que le conseil jugerait nécessaires avant qu'il reçût la sanction. Une seule chose manquait au projet : il n'y était fait aucune mention de l'objet pour lequel l'institution était fondée, savoir : de rendre aux paysans la liberté personnelle. Le nouveau conseil n'eut garde d'apercevoir cette lacune, et le roi reprit son papier, que sans doute il n'avait pas lu. Cependant il restait encore beaucoup de bien à faire si on l'avait voulu; mais ne rien faire en paraissant très occupé, était le grand but du chef, et il n'y réussit que

trop bien. On écrivit prodigieusement, on reçut des placets, on expédia des ordres, on promulgua même des ordonnances; on entreprit des réformes dans les terres du roi; mais enfin, au lieu d'opérer une réforme utile, on sema chez les paysans des germes de mécontentement et d'inquiétude, en leur laissant voir que leur sort avait mérité et provoqué la sollicitude paternelle du roi; leurs maux ne furent plus soulagés, et plus tard ils furent aggravés [1].

Au fond, ces prétendus sentiments paternels du roi étaient une chimère. Jamais on ne vit apathie plus complète que celle de ce malheureux prince. Avant mon départ, j'avais déjà vu les légers vestiges de moralité que je m'étais efforcé sans cesse de recueillir et d'entretenir dans son âme s'évanouir et s'éteindre. Les motifs de bien public, de ménagements et d'égards pour les individus, le besoin d'être aimé et de le mériter, le désir même de la gloire, n'agissaient plus. Les moyens par lesquels j'avais prévenu chaque jour des incartades sur le point d'éclater n'opéraient presque plus, ou même agissaient à contre-sens. Souvent il se livrait aux actes dont j'avais voulu le détourner, parce que je l'avais averti qu'il ferait de la peine; qu'on l'en

[1] Il s'agit ici de l'intervalle compris entre cette époque et l'entrée du prince royal au conseil; car ensuite le projet d'affranchissement a été repris et exécuté.

aimerait moins. Il avait résolu d'être *rasch*, c'est-à-dire brusque, impétueux, indocile, absolu, et ce seul mot lui a fait commettre mille sottises. En somme, je n'avais presque plus d'influence que par un reste d'ascendant, par la crainte de mes jérémiades importunes; j'avais commencé à voir que ce que je prenais dans l'origine pour une effervescence de jeunesse, ou pour l'effet d'une liberté sans bornes, qui succédait immédiatement à la plus austère contrainte, était réellement l'effet d'un dérangement de cerveau.

Le soin qu'il prenait de me taire ses manies secrètes m'avait réduit là-dessus à d'incertaines et tristes conjectures; je devais le croire fou ou souverainement vicieux. Les extravagances auxquelles il se livra d'abord après mon départ, et que j'avais jusque-là un peu contenues, achevèrent de m'arrêter à la première de ces deux alternatives. Milady augmenta beaucoup son mal par les excès auxquels elle l'entraîna. On le vit un matin, en plein jour, revenir de chez elle en habit gris, sans cordon, et se croyant bien déguisé. Elle l'avait enivré. Le peuple l'eut bientôt reconnu, et le poursuivit de huées et d'insultes, jusqu'au moment où ses gardes, en lui rendant les honneurs à la porte du palais, firent avec la scène précédente un contraste affligeant pour tout le monde. Cette Milady l'accompagna les nuits suivantes dans les rues, avec une ou deux personnes,

domestiques et courtisans déguisés; là, ils couraient et insultaient les passants, et furent battus plusieurs fois. Ils employèrent, par exemple, une nuit entière (Milady étant habillée en officier, Holck et un quatrième mieux déguisés) à dévaster quelques mauvais lieux, dont ils jetèrent les meubles par les fenêtres, après avoir battu et chassé les nymphes à coups de plat d'épée. Les guets accoururent pour mettre le holà; mais, ayant reconnu les acteurs, il se bornèrent à empêcher la populace ameutée de prendre la défense des opprimés. Le crime des habitantes de ces asiles impurs était d'avoir mal parlé de Milady leur rivale.

Le moment allait arriver où les honnêtes gens n'oseraient pas eux-mêmes prendre cette licence. Milady avait décidé son amant à lui acheter un hôtel, à la créer baronne, en un mot, à la faire jouir des mêmes distinctions dont tant de maîtresses de ses augustes prédécesseurs avaient été comblées. Les ministres, enfin résolus de la faire arrêter, implorèrent l'assistance de Schimmelmann et de Saldern. Celui-ci les accompagna chez le roi et lui arracha un ordre de la faire enlever. On l'envoya à Hambourg, où elle fut enfermée dans une maison de force. Dans la suite, Struensée lui rendit la liberté.

Dans l'intérieur des appartements, les orgies étaient d'un autre genre. C'était un plaisir royal de se faire

battre par le comte de Holck. On prétend même que le favori poussait la correction à l'extrême, et obtenait par là ou des gratifications pour lui ou des grades pour ses amis. D'autres fois, Sa Majesté, étendue par terre, représentait un criminel sur la roue; un des favoris était le bourreau, et, avec un rouleau de papier, contrefaisait l'exécution.

Pendant que j'étais encore à la cour, j'avais vu l'origine de ce jeu dépravé et extravagant. Un sergent nommé Moerl, Saxon de naissance, ayant assassiné, par une exécrable trahison, et pour lui voler la caisse militaire, un officier, son bienfaiteur, dans la maison duquel il vivait, on le jugea selon une ordonnance royale qui aggravait d'une manière horrible la peine portée par la loi contre les meurtres caractérisés.

Comme je croyais que ces supplices recherchés étaient une barbarie inutile, et que, sur toute chose, je craignais pour le cœur du roi l'habitude de les ordonner par sa signature, je suppliai M. de Saint-Germain de ne présenter la sentence qu'avec une proposition pour l'adoucir. Il me le promit, et ne tint parole que très imparfaitement. Le roi signa sans difficulté une sentence dont la lecture faisait frémir; mais son imagination resta frappée de l'horreur du supplice. Il désira d'en être témoin, et de voir jusqu'où l'on pouvait soutenir la douleur avec constance. Si cette résolution

avait été moins arrêtée, j'aurais eu assez de temps pour la combattre. Un usage, plus pieux que sensé, des tribunaux danois accorde au condamné un répit, quelquefois de plusieurs mois, pour disposer leur âme à la mort. Moerl eut le loisir d'être catéchisé, et heureusement pour son salut, il tomba entre les mains d'un ecclésiastique imbu des opinions du comte de Zinzendorf, qui en fit un chrétien, un élu régénéré. Lorsqu'il fut à ce point, il demanda lui-même son exécution, comme la voie par laquelle il devait se réunir à son doux Sauveur, et, après avoir souffert, disait-il, comme Jésus un supplice infâme, jouir dans son sein d'une joie ineffable. Il appelait la claie sur laquelle il devait être traîné un char de triomphe; il comparait à la flagellation les tenailles dont il devait être déchiré, et la roue qui devait terminer son supplice était pour lui la croix qui devait tout purifier. Il composa des cantiques qui furent imprimés et chantés dans les rues, à la grande satisfaction de la populace. Enfin, il soutint des tourments inouïs avec la constance et les saints élans d'un martyr, tandis que son complice, moins coupable et un peu moins puni, mais plus faible, expirait dans le dernier désespoir. Je vis le moment où le peuple invoquerait ce Moerl comme un saint.

Après avoir fait mon possible, par les raisons les plus fortes, pour détourner le roi d'assister aux souf-

frances de ce misérable, je crus le retenir en refusant de l'accompagner ; Sperling s'y prêta, et le conduisit dans un mauvais fiacre, où ils ne furent pas reconnus [1].

Outre les mauvais effets que j'en redoutais, j'ai su depuis que ce spectacle fit naître dans l'esprit de ce malheureux prince de nouvelles manies. Il y avait des moments où il soutenait que c'était lui qui était Moerl, échappé des mains de la justice; et qu'on avait exécuté un fantôme. Ce jeu, de contrefaire le roué, remplissait sa tête d'idées sinistres, augmentait sa disposition à la cruauté et à la mélancolie.

Le projet de voyage dont il était occupé depuis son avénement tenait à ses autres travers. Il avait toujours espéré de pouvoir garder un incognito véritable; il voulait s'éclipser secrètement, et s'imaginait, par une suite de sa mélancolie, que, sous une autre forme, il échapperait aux noires idées qui le persécutaient. D'ailleurs les diverses aventures qu'il s'était promises avant que sa démence eût fait autant de progrès, il les mettait à présent au nombre des épreuves qui devaient précéder l'heureuse époque de sa transformation; ce temps où il serait devenu parfaitement *dur*, et dont il s'occupait toujours davantage, quoique secrètement.

Le voyage était du goût du favori; il aimait à se

[1] En Danemark, le peuple est persuadé que si le roi vient à passer, par hasard ou autrement, près du lieu du supplice, lorsqu'on est sur le point

montrer en cette qualité, et il espérait d'imposer aux nations étrangères comme à la sienne. Tout ce qui sentait la prodigalité lui plaisait fort ; il avait déjà dissipé la fortune d'une jeune femme dont il était veuf depuis peu, et beaucoup d'argent du roi. Les ministres s'étaient d'abord opposés au voyage, mais ensuite ils s'étaient laissés subjuguer par les complaisances que le comte de Holck avait pour eux. Il leur passait tout ce qu'ils voulaient, et se montrait indifférent sur les affaires, pourvu qu'on fermât les yeux sur ses profusions. Enfin on composa : les ministres, ne pouvant plus refuser de donner les mains au voyage, mais craignant avec raison tout ce qui pourrait être signé, si le roi, aussi absolu qu'extravagant, était abandonné à ses favoris et aux étrangers, l'engagèrent à prendre avec lui, pour les affaires, le comte de Bernstorff, et, afin que l'argent ne manquât pas, on lui adjoignit le baron de Schimmelmann. C'était un Saxon (d'autres disent qu'il était originaire de Stettin), qui avait été d'abord batelier sur l'Elbe, voiturant des marchandises entre Dresde et Hambourg. Ensuite il s'était mis à trafiquer pour son compte, et avait fait faillite. Insensiblement, il s'était remonté jusqu'à payer ses

d'exécuter un criminel, il obtient sa grâce de plein droit. Combien cette équipée du roi, s'il avait été aperçu par ses sujets, n'aurait-elle pas été révoltante !

anciennes dettes et à faire, avec grand profit, des fournitures de fourrages pour les armées prussiennes; puis, craignant que le roi de Prusse, s'il venait à découvrir combien il avait gagné, ne lui fît rendre gorge, il se retira à Altona.

Le Danemark a toujours accueilli les émigrants qui apportaient de la fortune. Celui-ci avait de plus les talents du financier, et il se rendit nécessaire dans un moment de détresse. Il gagna beaucoup avec le gouvernement, par des opérations où il était à la fois traitant et conseiller. Il acheta deux terres de la couronne aux environs de Hambourg, et d'un particulier du Jutland celle de Lindenbourg, qui fut érigée en baronnie. Il avait aussi acquis les possessions du roi aux îles, sur lesquelles il réalisa de grands bénéfices. Il passait les étés à Hambourg, ou dans le voisinage, avec la qualité de plénipotentiaire auprès des Etats de la Basse-Saxe. En hiver, il venait à Copenhague, pour les opérations de finance. Quoiqu'il ne s'oubliât jamais dans l'exécution, j'ai toujours cru qu'il avait été fort utile, tant ces affaires avaient été conduites avant lui avec peu d'intelligence. Outre le titre de baron, il avait celui de grand trésorier et le cordon de Danebrog. Il y avait peu d'affaires importantes dont il ne se mêlât. Les Russes l'avaient soutenu et s'étaient servis de lui. Dans les diverses révolutions de la cour,

il a toujours joué un rôle et maintenu son crédit. Ses biens immenses n'y ont pas plus contribué que la souplesse de son caractère et ses talents.

Saldern ne pouvant suivre le roi, et se réservant d'ailleurs à quelque chose de plus important, il fit nommer de la suite, pour observer ce qui intéresserait la négociation, un major During, qui avait passé du service de Russie à celui du roi, comme aide de camp. Dans le temps où l'on nommait les élus, M. de Brandt demanda au roi une audience particulière, où il prononça contre Holck une philippique étudiée, tâchant de le convaincre que ce favori, comblé de dons, d'emplois, de faveurs de toute espèce, ne témoignait point à son bienfaiteur l'attachement qu'il lui devait; qu'il lui avait fait défaut dans des circonstances importantes, pour ne pas se distraire de ses plaisirs; que d'ailleurs un tel choix n'était pas propre à honorer Sa Majesté aux yeux des nations étrangères, qui jugeraient du prince par un favori si dénué de mérite; qu'au reste, il ne disait rien en particulier qu'il ne fût prêt à soutenir publiquement; en conséquence, il remettait par écrit à Sa Majesté le sommaire de ce qu'il venait de lui exposer. Il n'alla pas tout à fait jusqu'à dire clairement, ni dans sa harangue, ni dans son mémoire, que, pour choisir un compagnon utile et brillant, il fallait le substituer à son rival; mais c'é-

tait le sens de l'un et de l'autre. Le roi parut le recevoir très bien ; mais, le lendemain, il lui envoya son valet de chambre chirurgien pour le saigner, et, le surlendemain, un ordre de se retirer dans le pays d'Oldenbourg. Il n'avait plus ni emploi ni pension; M. de Bernstorff lui fit donner une charge de surnuméraire, avec une petite pension, dans la régence de cette province. Après s'y être ennuyé quelque temps, il s'en échappa, pendant que le roi était à Paris, et s'y rendit, espérant y trouver des auxiliaires, et que ce théâtre, où il croyait qu'il aurait paru avec avantage, lui serait plus favorable pour supplanter le favori. La misère l'y attendait; il ne put même parler au roi, et il fallut l'entremise du comte de Holck pour lui procurer une gratification de cent louis qui le mît en état de s'en retourner.

Son ami Struensée était de la suite. Il avait enfin réussi à percer, par le crédit des comtes de Rantzau père et fils, qui persuadèrent au comte de Holck de le faire nommer médecin du roi pour les voyages. Il gagna dès lors, par une grande assiduité, une partie de la faveur à laquelle ses protecteurs le destinaient, et à laquelle il parvint dans la suite. Mais, après l'incartade de Brandt, il n'était pas possible de le rappeler, tant que le crédit de Holck se soutenait.

Le voyage dura, en y comprenant le séjour dans le

Holstein, environ huit mois, depuis le 6 mai 1768 jusqu'au 14 janvier 1769. Je laisse aux journaux et aux gazettes le détail des stations, l'ordre du cérémonial, les descriptions de fêtes, la qualité de docteur conférée au roi à Oxford et à Cambridge, son incorporation à la bourgeoisie de Londres et à la maîtrise des orfévres, les présents faits et reçus, les médailles frappées en l'honneur du roi, les bons mots que les Parisiens lui attribuèrent, les vers qu'ils firent à sa louange [1]. Il eut l'imagination très frappée des empressements de la nation anglaise et des honneurs qu'elle lui rendit, et il m'en a fait, quand je l'ai revu, des descriptions pompeuses.

En Allemagne, en Hollande, en Flandre, en Angleterre, sa démence se trahit aux yeux des étrangers; avant même de quitter ses Etats, dans le séjour qu'il fit à Travendahl, ses amusements, dont mes correspondants me transmirent les détails, ne confirmèrent pas peu les soupçons que j'avais emportés. Le bruit s'en répandit jusqu'à un certain point. Le comte de Rantzau me demanda ce que j'en pensais : je ne lui répondis rien,

[1] On a inséré toutes ces flatteries dans l'*Almanach des Muses,* pour 1769, p. 28, 47, 59, 92, 111, 123, sans parler des autres ouvrages périodiques. Les poëtes qui ont des mœurs et une âme devraient comparer ces diverses pièces avec la vérité. Ils se garderont de louer les princes vivants, s'ils craignent de rougir de leurs éloges. Quant aux louangeurs impudents et mercenaires, je n'ai rien à leur dire, mais je cite cet exemple à ceux qui les accueillent et les payent.

ne voulant ni avouer une vérité si douloureuse, ni contester des preuves qui manifestaient chaque jour la vérité.

En France, malgré tout ce que la flatterie répandait, malgré la prévention de ceux qui ne firent qu'entrevoir l'illustre étranger, ceux qui, étant admis chaque jour dans sa société, purent l'observer et le suivre, démêlèrent chez lui un principe d'égarement, et le surprirent à tenir des discours extravagants. Ils remarquèrent de plus que, dans ces moments d'absence, un regard de Holck le rappelait à lui-même. Pendant le voyage, les trois reines, l'épouse, la belle-mère et la grand'mère, vécurent dans une grande intimité et dans un ennui paisible. La reine Mathilde vint au-devant de son époux à quelque distance, et ils entrèrent à Copenhague dans une voiture ouverte, au milieu des acclamations d'un peuple nombreux. Le soir, toute la ville fut illuminée. Le peuple attendait à chaque moment un changement heureux, et ne se désabusait jamais, quoique son espoir fût toujours trompé.

V

RETOUR DU ROI. — TROUBLES EN SUÈDE. — ARMEMENT EN DANEMARK. — LIAISON DE STRUENSÉE AVEC LA REINE. — VOYAGE DE HOLSTEIN. — SÉJOUR A TRAVENDAHL. — TRIUMVIRAT.

Selon le projet, le voyage devait être beaucoup plus étendu; l'ennui, qui l'avait inspiré, en abrégea la durée. Le roi, blasé sur cette succession continuelle de courses et de fêtes, laissa prévaloir les motifs qui auraient dû le retenir dans ses Etats, et ceux qui, depuis peu, le rappelaient. Il avait fallu, pour satisfaire ce vain désir de voyager, suspendre la liquidation des dettes, et faire peser de nouveaux impôts sur un peuple déjà trop chargé. Enfin l'économie était d'autant plus nécessaire, la présence du roi, ou plutôt de ses ministres, d'autant plus indispensable, qu'on semblait être à la veille d'une guerre.

Depuis que la nation suédoise avait repris le pou-

voir suprême et confié l'administration au sénat, présidé par le roi, ce pays avait toujours été le théâtre de divisions intestines. La fermentation était devenue plus vive que jamais, depuis que le roi n'avait plus qu'un simulacre d'autorité. La petite noblesse, qui n'avait que peu d'espérance d'entrer dans le sénat, penchait pour le prince; les ordres inférieurs étaient jaloux d'un corps qui, insensiblement, usurpait la souveraineté. Plus il y avait de plaintes contre le sénat, plus il était porté à user de moyens tyranniques pour se soutenir. La cour, aussi opprimée que le peuple, avait soin de fomenter le mécontentement et d'entretenir les murmures. Les militaires étaient presque tous favorables au pouvoir monarchique. La France, dont l'argent et les intrigues avaient influé de tous temps sur le sénat et les diètes, avait changé de système. Au lieu de soutenir, comme auparavant, la forme républicaine du gouvernement, elle s'était jointe au parti de la cour. Ses moyens variaient, mais son but était constamment d'avoir aux deux extrémités de la Russie, d'un côté la Turquie, de l'autre la Suède, pour contenir par des diversions un empire dont la prépondérance en Europe et les liaisons avec l'Angleterre lui faisaient ombrage. L'expérience de deux guerres avait démontré que le prétendu équilibre des pouvoirs dans la constitution actuelle de la Suède était un équilibre d'impuis-

sance; que, dans son état de discorde, la mettre en action c'était lui causer un grand préjudice sans obtenir un effet sensible; tandis que, sous un roi absolu, la concentration des forces la rendait plus redoutable, sans qu'il fût plus difficile de la mettre en mouvement.

Les cours de Pétersbourg et de Copenhague étaient depuis longtemps convaincues de cette vérité, que l'on commençait à entrevoir à la cour de Versailles; mais, ayant des intérêts tout différents, elles avaient toujours vu leur tranquillité intéressée à l'état prétendu libre de la Suède, et maintenaient la forme républicaine par leurs négociations et en répandant l'argent à profusion dans les diètes.

Il avait passé en maxime, dans l'un et l'autre cabinet, qu'on devait agir de concert, d'abord par les moyens pacifiques, et enfin prendre plutôt les armes que de souffrir en Suède une révolution dans le sens monarchique. Cette unité de vues avait été le lien des deux puissances, et par le traité signé en 1767, on avait stipulé des secours mutuels en cas de troubles dans le Nord[1].

Malgré leur coalition, la cour de Suède crut les circonstances favorables pour reprendre le dessus, dé-

[1] Quelque attachement qu'on puisse avoir pour le gouvernement républicain, on ne peut se défendre d'une certaine prévention contre la constitution de la Suède, lorsqu'on la voit protégée par deux souverains absolus chez eux, rivaux et ennemis de cet Etat.

truire l'autorité du sénat, et réduire celle des Etats a de vaines et pompeuses formalités. L'absence du roi de Danemark, dont on ne connaissait pas encore toute l'ineptie, entraînait celle de son ministre, auteur et soutien de la politique que je viens d'exposer. Les frais de son voyage épuisaient le trésor, au point que les sommes consacrées à se faire un parti dans les diètes suédoises ne furent pas exactement fournies, et que l'impératrice paya au delà de son contingent. Cette princesse, de son côté, était occupée par les Turcs, sur lesquels elle remportait de grandes victoires et de faibles avantages, avec une dépense énorme d'hommes et d'argent.

Le roi de Suède, animé par la reine, soutenu par un parti puissant, secondé par son fils, qui déployait déjà les talents et la fermeté par lesquels il a enfin réussi, proposa au sénat, vers la fin de 1768, d'anticiper la convocation de la diète, arrêtée pour l'an 1770, afin qu'elle pût faire droit aux griefs de la nation. Comme il ne parvint pas à entraîner la pluralité, il déclara que, les maux de l'Etat étant au comble, il ne pouvait plus exercer aucune fonction, jusqu'à ce que les Etats fussent convoqués. Il considérait sa retraite comme une abdication temporaire qui forçait le sénat de faire pour la vacance du trône ce qu'il refusait pour porter remède aux maux publics.

Ce corps, enivré de son pouvoir, et aveuglé par la crainte de le perdre, appliqua à la circonstance présente la loi rendue en 1756, pour le cas où le roi se ferait scrupule de signer les décrets rendus par le sénat à la majorité des suffrages. Les Etats avaient prononcé qu'on signerait le nom du roi avec une estampille. Le sénat prétendait qu'une griffe devait suffire à le présider, comme la botte de Charles XII, et il remplaçait par une sorte de talisman la puissance exécutive du roi. Cette résolution bizarre aurait eu son effet, si les divers tribunaux et les bureaux où les affaires se préparent et s'expédient n'avaient refusé le service, disant que l'abdication du roi paralysait leur activité. Quand le sénat se vit forcé de convoquer la diète, il décréta qu'elle se tiendrait à Norkœping, parce qu'il craignait à Stockholm la garde, les matelots, la garnison et même la bourgeoisie. Il fut obligé par cette mesure de se partager en deux chambres, dont l'une resta à Stockholm, tandis que l'autre se transporta dans la ville désignée.

Je donnerai plus tard les détails de cet événement; il me suffira de dire que la diète se montra d'abord tout à fait favorable aux vues du roi. Elle déposa les sénateurs du parti républicain; elle proposa pour les remplacer des hommes plus agréables à la cour; enfin, après avoir rendu plusieurs lois dictées par le même

esprit, elle se transféra à Stockholm. Mais ce dernier succès parut avoir épuisé le crédit du roi; et le recès, qui est la récapitulation des décrets, et comme le testament de l'assemblée expirante, ne fut pas plus favorable à l'autorité royale que celui des diètes précédentes.

En Suède, on attribua ce changement soudain au baron de Pechlin, homme riche, accrédité, considéré comme indépendant de l'une et l'autre faction, et qui, après avoir longtemps secondé les vues de la cour, l'abandonna tout à coup. Il est possible que ce chef de parti ait entraîné quelques suffrages; mais la Russie en acheta un plus grand nombre. De plus, cette puissance et le Danemark, d'un commun accord, parurent menacer la frontière avec leurs troupes, et firent croiser leurs escadres dans la Baltique. La cour n'était pas préparée à la résistance. Elle ne pouvait, faute d'argent, ni contre-miner au dedans les intrigues des deux puissances, ni réunir contre elles les forces nationales de terre et de mer. Que telle fut la cause du revirement des sufrages, c'est ce qui résulte clairement de la comparaison des dates. Dès le mois de juin, une escadre danoise était prête devant Copenhague. Les Suédois n'avaient que deux vaisseaux à lui opposer. Le 20 septembre elle fut ralliée par une escadre russe, et le 28 du même mois les délibérations commencèrent à tourner contre la cour. Les escadres combinées croi-

sèrent pendant les mois d'octobre et de novembre, et la diète se sépara au commencement de l'année suivante.

Tandis que les ministres danois se félicitaient de leurs succès, leur maître écoutait souvent en particulier un homme, en apparence obscur, qui combattait leurs principes : c'était le docteur Struensée. Pendant le voyage du roi, il s'était occupé de sa santé, et quelquefois de sa conduite privée, et il avait été retenu auprès de lui par les ministres eux-mêmes. Il déclare dans son Apologie [1] que, durant le voyage, et pendant les six premiers mois qui suivirent le retour, il ne se mêla d'aucune affaire que de celles où l'appelait son office de médecin et ensuite de lecteur; que, s'il parla de gouvernement, ce fut en théorie, sans aucune application à celui du Danemark, ni aux circonstances présentes. Mais on reconnaît dans ce même écrit, et l'on sait d'ailleurs, qu'il projetait depuis longtemps la réforme entière du Danemark, afin, disait-il, de faire le bien en grand, et par des opérations dont les conséquences fussent d'une vaste étendue. On sait aussi que ses amis, qui connaissaient la hardiesse et la fermeté de son caractère, augurèrent, dès le moment où

[1] Mémoire intéressant, qu'il rédigea pour ses juges lors de l'instruction de son procès. On l'a imprimé en 1773, sans nom de ville, dans la collection intitulée : *Schriften, die in Sachen des ehemaligen Grafen Struensée*, etc.

ils le virent placé à la cour, qu'il la gouvernerait tôt ou tard.

Il avait pour maxime qu'un Etat ne doit point se mêler des affaires intérieures de ses voisins, et que le Danemark, en particulier, ne devait verser aucun argent en Suède pour arrêter le progrès du pouvoir absolu. Je ne sais si le roi, qui m'a entretenu de cette maxime lorsqu'il était tout à fait aliéné, l'avait déjà adoptée à l'époque dont je parle, mais d'ordinaire son avis ne prévalait pas devant le conseil. L'adresse de Struensée fut de disposer le roi à s'en offenser; de lui persuader ensuite qu'il avait des principes de gouvernement, de l'engager même à les mettre par écrit, et de lui faire croire enfin que les mesures qu'il lui suggérait venaient de lui-même, et n'étaient que l'application des maximes qu'il avait rédigées. Ce nouveau favori sentait bien que le caractère du roi était trop versatile pour qu'il pût le gouverner seul et sans appui. Du moment qu'il se livrerait aux affaires, il lui fallait une personne sûre, qui se chargeât, dans une certaine mesure, des assiduités et de la faveur domestiques; et, comme il aimait beaucoup les femmes, on prétend qu'il avait d'abord imaginé qu'il fallait au roi une maîtresse apparente, dont il serait, lui, l'amant réel. Il avait choisi à cet effet une femme jeune et charmante, animée d'un véritable patriotisme, mais trop républicaine pour

vivre à la cour. Elle se nommait madame de Gabell, née de Rosencrantz [1]. Il avait commencé par lui persuader que le roi s'était tout à fait régénéré pendant son voyage; qu'il était devenu affable et prévenant, capable de travail, ami du bien. Il ajoutait qu'il se flattait d'avoir beaucoup contribué à ce changement; que les patriotes devaient lui en savoir gré; que, cependant l'ouvrage était encore imparfait, et que pour le consommer, il fallait qu'une femme d'un caractère sûr et honnête se chargeât de réveiller chez le souverain la sensibilité morale, émoussée par ses débauches et par les vices des favoris.

Madame de Gabell, qui, en d'autres temps, avait repoussé les grossières avances du roi, désira dès lors de le mieux connaître et de lui plaire. Elle se lia d'amitié avec Struensée; mais j'ai su qu'elle découvrit bientôt qu'on l'avait abusée sur le prétendu amendement du roi. A mesure qu'il lui parlait avec moins de réserve, il montrait le même fonds de vices qu'elle lui avait connu autrefois, et de plus la folie qui en était le principe. Elle tomba dans une affreuse mélancolie, qui tenait à d'autres chagrins, et mourut peu de temps après, en laissant voir, dans ses derniers mo-

[1] Quarante ans après la mort de l'auteur de ces Mémoires, l'éditeur, son neveu, a trouvé dans ses papiers bon nombre de lettres de Mme de Gabell, qui confirment pleinement l'opinion émise sur son amabilité et son mérite.

ments, que Struensée, loin de l'avoir mise au rang de ses nombreuses conquêtes, ne s'était attiré que sa haine.

La reine avait fort bien démêlé chez elle le dessein de plaire au roi, et regardait Struensée comme son complice. Elle les haïssait l'un et l'autre, et ne parlait du docteur qu'avec le dernier mépris. Elle était alors triste et malade : on la supposait atteinte d'hydropisie. Les remèdes qu'elle prenait n'agissaient ni sur son mal ni sur son humeur : le roi lui proposa de consulter le jeune docteur, et, ne pouvant la persuader, il l'exigea. Struensée avait encore plus de connaissance du cœur humain, plus d'habitude du monde et des femmes, que d'habileté dans son art. Après avoir observé et questionné la reine, il lui assura qu'elle n'était point hydropique; que sa maladie n'était point grave, et qu'il s'engageait à la guérir en peu de temps. Son traitement fut aussi agréable que son diagnostic et ses promesses étaient consolants.

— Le chagrin, disait-il, l'ennui, la vie sédentaire, ont fait tout le mal; il faut peu de remèdes, mais beaucoup d'exercice, d'amusements et de distractions. L'ennui, qui habite les cours, vient principalement de l'étiquette; il faut la proscrire, ou du moins la réduire à certains jours, qui lui sont particulièrement consacrés. Les femmes danoises ne montent point à

cheval : il faut leur en donner l'exemple. Elles pourront commencer par être scandalisées, mais la mode et l'habitude leur feront voir la chose avec plus de faveur.

La reine prit des leçons de manége, et devint en peu de temps une écuyère habile et infatigable. Les obstructions se dissipèrent à vue d'œil, la gaieté, rappelée à la cour, à mesure que l'étiquette en était bannie, ne laissa plus craindre de rechute. Cette heureuse cure facilita l'accès au médecin et lui gagna la confiance. La reine vit bientôt qu'elle avait été injustement prévenue. Ayant discouru avec Struensée sur divers sujets, elle le trouva plus instruit et de meilleure société que cette cohue d'oisifs et d'importants à tête vide dont elle était environnée. Elle le goûta encore davantage, lorsqu'elle vit qu'il était instruit à fond de la cause de ses chagrins. Rien ne l'affligeait autant que l'indifférence du roi et l'insolence de ses favoris. Holck avait bien cherché à gagner ses bonnes grâces; mais soit qu'il s'y prît maladroitement, soit que l'éloignement fût invincible, il n'avait fait, par ses tentatives, que l'irriter davantage. Il s'était vanté, disait-on, d'avoir pu se concilier la faveur de la reine en rendant hommage à ses charmes, et son indifférence était la cause de sa disgrâce. Cette jactance, qu'il en fût accusé à tort ou justement, avait laissé des

traces ineffaçables, et achevé de persuader de tous ses autres torts.

Struensée était, au contraire, un serviteur sans conséquence. Il offrait son dévouement; il assurait à la reine qu'il s'estimerait heureux d'employer tous ses soins, tout son crédit auprès du roi, pour le lui ramener. Le roi la traitait, depuis quelque temps, avec un respect et un ton de cérémonie qui avaient tout l'air d'une dérision. Struensée promit de faire renaître la familiarité et la confiance. Les effets suivirent de près les promesses, et il ne fit point valoir ce service. C'était, disait-il, son intérêt qu'il suivait; il se trouvait parfaitement bien de sa position : il lui convenait de se donner un appui qui eût de la consistance, d'acquérir la protection d'une personne qui ne pouvait être écartée. Les favoris qui l'avaient précédé avaient été bien aveugles de vouloir fonder leur crédit sur la désunion des augustes époux. Dans cette lutte, ils devaient nécessairement finir par succomber.

Des conversations si intéressantes ne pouvaient qu'amener beaucoup plus d'assiduités. Le roi parut les approuver d'autant plus que sa situation en devenait plus agréable. L'ascendant qu'il laissait reprendre à la reine tournait tout au profit de ses amusements. Loin de s'opposer aux visites de Struensée, il l'envoyait chez elle pour toutes sortes de messages et à toutes les heures;

il le mettait de toutes les fêtes. La lecture fournit un nouveau prétexte d'un libre et fréquent accès. Le lecteur du roi était peu occupé : la reine l'employait souvent. Ses visites devinrent si longues, si assidues, sa conversation si intéressante, ses services si réels, qu'il fut impossible à Sa Majesté de lui imposer : la familiarité naquit d'elle-même. Bientôt elle ne fut plus renfermée dans l'intérieur de l'appartement ; toutes les barrières qu'un rang auguste oppose aux particuliers tombèrent successivement. Enfin, lorsque le favori s'aperçut qu'il était devenu nécessaire, et qu'il avait inspiré au moins l'amitié, il osa en prononcer le nom, et fut très favorablement écouté.

— Vous avez besoin, disait-il à la reine, de donner votre confiance ; et à qui confieriez-vous plutôt vos chagrins qu'à vos amis, à ceux de qui vous pouvez attendre du secours par leur ascendant sur l'esprit du roi ? C'est le malheur des personnes de votre rang de n'avoir point d'égaux et de ne vivre qu'avec des jaloux et des valets. Des services mutuels établissent une sorte d'égalité entre vous et les personnes qui peuvent vous obliger.

Ces discours étaient vrais ; ils étaient fondés sur l'expérience du passé ; ils partaient d'un homme aimable et insinuant ; ils étaient adressés à une personne déjà trop persuadée, à une reine à qui son rang était

odieux. Elle accepta sans hésiter l'amitié qu'on osait lui offrir. Les preuves qu'elle donnait de la sienne furent de jour en jour plus marquées. Enfin, dans un bal masqué, Struensée obtint l'aveu de sa victoire; et, à la première lecture, étant assis, suivant un privilége qu'une audace heureuse lui avait assuré depuis longtemps, sur le canapé de la reine, à côté d'elle, le livre lui tomba des mains.

On s'étonnera peut-être qu'étant alors éloigné de trois cents lieues, je puisse rapporter des détails qui assurément n'eurent aucun témoin. Cependant je n'avance rien dont je n'aie une entière certitude. Les confidences que les principaux personnages avaient faites au comte de Brandt, et qu'il m'a transmises, m'ont fourni la plupart des faits; l'Apologie de Struensée et quelques parties de son procès m'ont servi à compléter ce récit. On a peu d'exemples qu'au milieu d'une cour une intrigue de galanterie reste longtemps secrète : celle-ci non-seulement ne le fut point, mais les courtisans la proclamèrent avant qu'elle existât.

A mesure que la reine prêtait l'oreille au jeune médecin, au confident de son époux, à un très bel homme, renommé par ses succès auprès des femmes, elle laissa voir, dans toutes ses gradations, l'intérêt qu'elle prenait à lui. De son côté, Struensée traitait Leurs Majestés familièrement. Son ton aisé, son air

d'assurance, trompèrent les courtisans, et firent que leur jugement anticipa sur la vérité. Ils ne plaçaient que six semaines entre les derniers témoignages de l'aversion de la reine pour lui et leur plus grande intimité ; mais, en comparant tous mes renseignements, j'acquiers la conviction qu'ils se sont trompés de plusieurs mois.

L'intrigue fut nouée au printemps de 1770, et c'est alors seulement qu'ils prirent quelques précautions pour cacher leurs rendez-vous particuliers. Mais ce qui éclairait la cour, et ensuite le public, ce n'étaient pas les moments dérobés dans l'intérieur du palais ; c'était de voir un homme, quel qu'il fût, ne point quitter la reine ; cette princesse attacher continuellement sur lui ses regards, le mettre de toutes les parties, de toutes les fêtes, lui accorder en public un accès, des familiarités, qui auraient perdu de réputation une femme ordinaire, l'entrée de son carrosse, du moins à la campagne, et, à toutes les heures, des promenades solitaires avec lui dans les jardins et dans les bois. Encore, s'il s'était agi d'un grand seigneur ; mais Struensée, médecin, lecteur, même maître des requêtes, et classé au second rang par un titre de conseiller, n'était point encore un officier de la cour, et n'y pouvait avoir, puisqu'il se montrait partout, qu'une seule position.

Un scandale si public ne resta pas longtemps ren-

fermé dans la capitale, et devait être bientôt porté aux extrémités des deux royaumes. La cour se chargea elle-même de ce soin, et accéléra le renommée en se rendant en Holstein. Le comte de Holck, qui avait trop obtenu de grâces du roi pour ne pas l'ennuyer; qui l'ennuyait en effet et ne pouvait en douter, crut qu'en procurant quelques distractions à son maître, il prolongerait le reste de faveur apparente auquel tenait son existence : il fit décider un voyage dans les provinces du midi. Cette fois la reine ne se laissa pas exclure. Les provinces l'attendaient avec impatience, et croyaient voir plus qu'une simple mortelle. Quel fut leur étonnement, lorsqu'elle parut en habits d'homme! Cette seule circonstance, indifférente en elle-même, fit plus contre elle que la familiarité indécente de sa suite, que le ton ignoble qui régnait autour d'elle, et même que les assiduités de l'homme nouveau.

Le roi aimait fort tout ce qui était opposé à l'étiquette; il avait été charmé que la reine prît ces habits, tout à fait inusités dans son pays. Ses courtisans avaient eu le front de dire qu'elle en était encore plus belle. Elle était fort bien en femme, avec sa parure naturelle; mais, en homme, sa taille, qui n'était que moyenne, paraissait petite; la forme de ses genoux trahissait son sexe, et l'agrafe de sa petite redingote semblait la couper en deux. La même cause qui scan-

dalisait ses sujets lui faisait perdre sur eux l'empire qu'une femme jeune et belle prend naturellement sur les cœurs. Enfin, pour comble de malheur, il fut décidé, dans sa petite faction, que son amant gouvernerait; que Holck serait renvoyé; que ce voyage servirait à réaliser l'un et l'autre projet. Pour en venir à bout, Struensée appela, comme auxiliaires, ses deux amis, le comte de Rantzau et M. de Brandt, qui tous deux, gémissant d'être éloignés, avaient mis en lui toute leur confiance, pour chasser de la cour et du ministère ceux dont ils avaient à se plaindre. Ils se rendirent à Travendahl, où l'on s'était proposé de supprimer plus que jamais l'étiquette, et de se livrer pendant quelques jours aux plaisirs avec moins de gêne encore que partout ailleurs. Afin d'écarter quelques témoins importuns, on allégua qu'il convenait de diminuer la suite, et l'on en renvoya une grande partie. Holck reçut son congé absolu de la main du roi, avec ordre de rendre son brevet de survivance de grand maître des cérémonies, qu'il s'était fait donner pour avoir encore une position à la cour, lorsqu'il n'y aurait plus la faveur. On congédia également une dame d'Eyben, première des filles d'honneur, digne toutefois de ce séjour, mais qui avait fait quelques scènes de jalousie, parce qu'elle prétendait avoir des droits sur Struensée. Les autres personnes qu'on ren-

voya eurent simplement l'ordre de se rendre d'avance à Copenhague ; dans le nombre était madame de la Luhe, sœur de Holck, gouvernante de la maison de la reine. Cette duègne incommode fut suppléée par deux femmes d'une galanterie bien connue, mesdames de Bulow et de Gaehler. L'une était alors livrée à Warnstaedt, nouveau favori du roi ; l'autre aurait eu aussi le droit de faire des scènes, mais elle attendait de savoir qui la fortune de son mari lui conseillerait d'écouter.

Rantzau, arrivé dans cette nouvelle Cythère, ne pouvait assez s'étonner de sa situation. « Quand j'étais extravagant, disait-il, tout le monde était sage ; aujourd'hui que l'âge a réglé mon cœur et ma conduite, tout le monde est devenu fou. Je suis tombé avec un grand homme : je reviens avec quelques polissons. »

Un personnage encore plus étonné, mais en même temps atterré de ce qu'il voyait, était le comte de Bernstorff, resté seul de tous les ministres. Le comte de Rantzau le pressa de se liguer avec lui, comme il convenait à des gens de leur étoffe, contre la cohue de Travendahl. C'est Rantzau lui-même qui me l'a rapporté ; mais, s'il a dit vrai, ce ne pouvait être qu'un piége qu'il tendait à Bernstorff, car Rantzau lui en voulait personnellement, à lui, à son traité et à tout ce qui y tenait.

Bernstorff eut, à ce sujet, une explication avec Rantzau, et le conjura par tout ce qu'il avait de patriotisme et d'honneur de s'absenter de la cour, lui promettant que, s'il voulait seulement s'en tenir éloigné pendant un an et demi, jusqu'à ce que le grand-duc eût signé le traité, lui, Bernstorff obtiendrait alors du roi de le combler d'honneur et de biens. Rantzau refusa, mais il promit de se mêler uniquement de l'administration militaire et de ne parler politique à qui que ce fût. Il n'avait nulle intention de tenir parole; mais il feignit de s'éloigner, et se rendit pour quelque temps à son régiment, après avoir installé la cour dans son château d'Ascheberg, où l'on passa plusieurs jours. Dans ces entrefaites, les nouveaux favoris et la reine ne cessaient de lutiner le ministre sur sa négociation. Rantzau, quoique absent, était l'âme de tout. Brandt allait le trouver à Gluckstadt, puis il venait rejoindre la cour avec une extrême activité, qui entretenait le concert sur tous les changements qu'on méditait. Bernstorff crut devoir s'en expliquer avec Struensée. Il le conjura de lui dire si l'intention de la reine était de le traverser, ajoutant que, dans ce cas, il suspendrait toute opération; mais qu'il importait de le savoir, parce que, si les démarches qu'il pourrait faire étaient contrecarrées, l'État s'engagerait dans des embarras de la plus grande conséquence. On le rassura, et l'on continua néan-

moins d'agir comme auparavant, en attendant qu'on se débarrassât de ses importunités. Le départ de Rantzau n'était pareillement qu'un jeu. Struensée, qui le nourrissait depuis quelque temps, lui prêta de l'argent, pour qu'il allât à Copenhague prendre place à la direction de la guerre. Par l'ancienneté, il n'y pouvait être qu'en second, et même, pour le moment, qu'en troisième. Etait-il croyable qu'il eût tant fait pour obtenir si peu? Le projet avait été d'abord qu'il serait mis à la tête de ce département par la retraite de ses deux aînés; mais l'un était Gaehler, le mari de cette femme si belle et si docile qui était devenue nécessaire à la cour. Il ne fut pas possible d'éloigner ces deux fonctionnaires.

Le bruit des désordres de la reine s'était répandu en Angleterre, avec celui de la crise politique qui en était la conséquence. La princesse de Galles passa sur le continent, espérant de persuader à sa fille de renoncer à ses plus chères habitudes, et de conserver M. de Bernstorff, comme étant celui qui retenait le Danemark dans les intérêts de la Russie, et, par une conséquence nécessaire, l'éloignait de l'alliance française. On se donna rendez-vous à Brunswick. La cour ducale fit beaucoup de préparatifs pour recevoir dignement des hôtes de si grande conséquence. Au moment où l'on attendait le roi et la reine de Danemark, le grand ma-

réchal vint annoncer que la reine Mathilde était incommodée, et qu'elle ne pouvait faire le voyage. Assurément son indisposition n'était pas grave, et ne fut pas de longue durée. On jouait d'ordinaire, à Travendahl ou Ascheberg, jusqu'à onze heures du soir, et l'on montait à cheval dès cinq heures du matin : les journées paraissaient trop courtes pour le plaisir. Quoi qu'il en fût, la princesse de Galles ne se rebuta point; elle proposa un second rendez-vous à Lunebourg, ville beaucoup plus proche que Brunswick. Le roi et la reine y vinrent, ayant, pour toute suite, Struensée et Warnstædt dans leur carrosse. On arriva tard et harassé. La princesse de Galles ayant voulu adresser la parole à sa fille en anglais, langue que Struensée n'entendait pas, la reine feignit de l'avoir oubliée. La conversation fut froide et contrainte ; on se coucha de bonne heure, pour ne reparaître qu'à onze heures du matin, et l'on repartit l'après-midi. La princesse de Galles retourna en Angleterre pénétrée de douleur, et prévoyant dès lors tout ce qui est arrivé dans la suite. Elle chargea M. Woodford, ministre du roi son fils en Basse-Saxe, qui s'était aussi rendu à Lunebourg, de chercher l'occasion d'insinuer une partie de ce qu'elle avait dessein de dire. Ses tentatives furent vaines, et il ne s'attira que des bouderies et des reproches. Le duc de Glocester, qui fit un voyage à Copenhague

pour le même objet, n'eut pas plus de succès. Un autre ministre, qui passait à Copenhague pour se rendre en Suède, ayant été chargé par le roi d'Angleterre de quelques remontrances pour sa sœur, ne fut point admis. Ce monarque écrivit de sa main les lettres les plus pressantes : les premières furent accueillies très froidement, et les suivantes ne furent même pas lues.

Il s'était formé à Travendahl, entre Struensée, Brandt et Rantzau, un triumvirat qui se proposait d'écarter de la cour et du ministère tous ceux qui seraient contraires à leur liaison ou à leurs plans; mais leur intelligence ne paraissait pas devoir durer longtemps : ils différaient trop de vues et de caractère. Struensée n'avait réellement d'autre désir que celui du plus grand bien, et il croyait l'opérer, se réglant sur quelques adages, auxquels il avait réduit toute politique. D'ailleurs il n'avait ni lumières, ni habitude de l'art de manier les hommes; nulles connaissances historiques qui pussent lui tenir lieu, jusqu'à un certain point, d'expérience; aucune idée de la manière de subordonner les unes aux autres les diverses parties d'une grande réforme. Il aimait à contredire, à blâmer, à détruire. Ses moyens étaient toujours tranchants, et les voies de la conciliation lui étaient inconnues. Il comptait pour rien l'opinion publique, et les avis différents du sien pour moins que rien. Son orgueil ne lui per-

mettait pas d'adopter une idée qu'un autre lui suggérait, ni de délibérer avec qui que ce fût. Il ignorait qu'un ministre, pour faire le bien, ne doit pas se contenter d'ordonner et de promulguer; qu'il faut suivre l'opération principale jusque dans ses moindres ramifications. Il ne concevait pas tout l'empire de l'habitude et du préjugé sur les peuples, et tous les obstacles qui en résultent pour le gouvernement. Ses meilleurs plans étaient puisés dans l'administration prussienne, et il n'avait pas réfléchi que les réformes opérées dans cette monarchie étaient le fruit de trois règnes consécutifs, et l'œuvre de plusieurs bonnes têtes, sous des rois qui avaient eux-mêmes désiré ces réformes. Il semblait croire qu'un ministre caché derrière le rideau, et faisant agir un roi automate, avait autant de force qu'un roi tout-puissant et éclairé.

Avec tous ces défauts, c'était le meilleur des trois. Brandt, quoiqu'il se fût réservé sa part dans les réformes, voyait pour principal avantage, dans son élévation, un grand air de familiarité à la cour, des fêtes, de la dépense, des intrigues, les moyens de satisfaire une médisance effrontée.

Rantzau voulait pour sa part le militaire et la grande politique; mais, au lieu de principes et de maximes, il apportait l'orgueil de son rang, un cœur plein de rancune et de passions violentes. Il croyait que le nom

de Rantzau devait effacer tous ses travers, payer ses dettes, suppléer à l'expérience et au travail; que les grandes places lui étaient dues, et qu'il pourrait s'en servir contre ce qu'il appelait ses ennemis.

La reine n'a jamais aimé les affaires. Renfermée dans son intérieur, elle partageait son temps et ses affections entre son fils et son amant. Comme toutes les femmes, elle voyait par les yeux de celui qui occupait son cœur. L'état déplorable de la nation et du gouvernement demandait, à ce qu'elle croyait, une prompte réforme, et Struensée, en exécutant ses projets, allait devenir le sauveur de l'Etat. Comme reine et comme amante, elle bornait tous ses soins à le retenir auprès d'elle.

Le roi voyait les assiduités de Struensée auprès de la reine avec indulgence. Cet air de sigisbéisme lui paraissait du meilleur ton, et, s'il ne fut pas le complaisant d'une intrigue si affichée, on est sûr au moins qu'il se souciait fort peu de ce qui en pouvait être. Entretenu chaque jour, par ses nouveaux favoris, de discours satiriques sur le gouvernement de son père, sur l'état où il avait laissé la nation, sur les changements à opérer, il était réveillé, et rendu capable d'une sorte de travail, par l'espérance de beaucoup de réformes et de disgrâces.

Struensée m'a souvent parlé de ce temps-là, non pas

en ce qui touchait sa liaison avec la reine, sur quoi il n'a jamais eu de confident que Brandt, mais en ce qui se rapportait aux plans de gouvernement et aux projets de réformes. Il se défendait de les avoir suggérés, et soutenait qu'il les avait trouvés tout arrêtés dans l'esprit du roi; que c'était le roi qui en avait posé les bases par écrit, qui avait dressé les principaux ordres du cabinet, et qu'il ne parlerait pas autrement, quand il serait à la question. Il a répété la même assertion dans son Apologie, quand l'approche du supplice et une longue prison pouvaient lui tenir lieu de torture. Je puis, mieux que personne, confirmer ses paroles, et assurer qu'il disait vrai, du moins en partie, et je dois m'en accuser ici.

Dans mes longs entretiens avec le roi, j'avais souvent parlé de l'énormité de la dette nationale, de la maladresse avec laquelle les emprunts avaient été contractés, de l'abus d'un rang factice dans la nation et à la cour, de la profusion qui avait régné dans la distribution des grâces et des décorations, de l'usage pernicieux de donner des places pour récompense à l'oisiveté des courtisans ou aux services domestiques, etc. Tout homme doué de sens commun, et n'ayant aucun intérêt à la continuation des abus, en aurait porté le même jugement; et, si j'ai eu sur ce point un mérite ou un tort, c'est d'en avoir parlé toujours avec une

franchise sans bornes. Ainsi Struensée avait dû réellement trouver dans l'esprit du roi la connaissance des maux de l'Etat; mais, quant aux remèdes, ceux qui ont été employés étaient pour la plupart entièrement contraires à mes principes. Je sais d'ailleurs, mieux que personne, comment le roi travaillait, et que, même dans des temps meilleurs, il ne sortait de sa plume que ce qu'on lui dictait presque mot à mot. Alors même qu'il s'applaudissait le plus de ses dépêches, c'était lui qui avait rempli la fonction de secrétaire. Ainsi lui attribuer ce qui s'expédiait sous son nom est une imposture. Il voulait quelquefois ce qui se faisait; il pouvait l'avoir voulu de son chef très fortement; mais il fallait toujours qu'il fût secondé pour l'exécution des affaires les plus simples. Même pour les disgrâces, l'acte d'autorité qu'il aimait le mieux, et dont il avait la plus grande habitude, il avait toujours besoin d'être aidé.

Plusieurs de ses favoris sont restés plus ou moins de temps à la cour, après être devenus insupportables au roi. Ils ne tenaient plus à rien; la faveur, l'engouement, sur lequel ils s'étaient appuyés, étaient détruits : toutefois il fallait encore un souffle étranger pour les renverser.

VI

DISGRACE DU COMTE DE BERNSTORFF. — MAUVAIS SUCCÈS DEVANT ALGER. — MESSAGE EN RUSSIE. — SUPPRESSION DU CONSEIL. — RÉFORME DE LA COUR ET DE LA GARDE A CHEVAL. — COMTE D'OSTEN. — DÉPARTEMENTS. — STRUENSÉE MINISTRE ET COMTE.

La première personne que le triumvirat formé à Travendahl devait attaquer était, on le comprend, le comte de Bernstorff. Il avait eu la principale autorité sous l'ancien règne, et il avait dans ce moment plus d'empire que jamais sur les autres ministres. Ce qu'on prétendait réformer était, ou son ouvrage, ou des institutions qu'il avait soutenues. C'était de plus un dévôt, un censeur austère et incommode. Enfin, chacun des trois favoris avait contre lui ses griefs particuliers : Brandt avait désiré d'entrer dans la carrière des légations et avait été refusé ; le ministre avait engagé Struensée à s'éloigner de la cour, et lui avait proposé

un bailliage dans le Holstein; Rantzau ne pouvait lui pardonner d'avoir rendu compte au roi et au conseil de ses déportements en Italie, qui étaient assez graves pour que les consuls en eussent fait l'objet de leurs dépêches. D'ailleurs, dans ses extravagances, il prétendait renverser la négociation de Russie, pour se venger, non-seulement du comte de Bernstorff, mais encore de Saldern, du comte de Panin, protecteur de Saldern, enfin de toute la cour de Pétersbourg, parce qu'elle avait reçu avec mépris sa personne et ses offres de service. Cependant, comme Struensée n'avait pas épousé les passions de son ami, il vit bien qu'il fallait user de circonspection avec une puissance si redoutable, et il fut résolu qu'en renvoyant le comte de Bernstorff il ne serait fait aucune mention de la Russie.

Une expédition contre Alger fournit un prétexte plausible, et qui fut saisi à l'instant. Tel est l'enchaînement de cette intrigue de cour, qu'elle nous oblige de nous arrêter quelques moments sur une guerre peu importante et encore moins honorable.

Tout le monde sait que le dey d'Alger, quoique très absolu, ou plutôt par cela même qu'il est très absolu, est forcé de ménager beaucoup sa milice. Or, cette milice, vivant principalement de pillage, voit de très mauvais œil les trêves ou les traités de paix conclus avec presque toutes les nations maritimes. Le tribut

que les nations du second ordre se sont imposé pour acheter la sûreté de leur commerce tient lieu au prince de sa part des captures; mais la soldatesque veut qu'on lui abandonne de temps en temps une nation pour la dédommager de ce que son industrie chôme avec la plupart des autres. Le sieur Oerboé, consul de Danemark, n'ayant pas su prendre ses mesures à l'expiration de la trêve, en 1769, le dey lui donna l'ordre de se retirer dans les trois jours, et tous les sujets du roi dans les six semaines, alléguant pour motif que les Danois avaient favorisé les Russes contre la Sublime Porte, et qu'ils avaient abusé de la sûreté accordée à leur pavillon pour protéger le commerce des nations ennemies.

Le cabinet de Copenhague commença par négocier à Constantinople. On convint avec la Porte que le Danemark enverrait un armement militaire, qui imposerait à la milice d'Alger, et l'empêcherait de murmurer de la facilité avec laquelle le dey révoquerait ses ordres ; et qu'en même temps, pour démentir le bruit des prétendus secours accordés aux Russes, l'escadre danoise aurait à bord un messager de Sa Hautesse qui devrait enjoindre au dey de renouveler la paix. Le ministre danois chargea de l'ambassade le chef d'escadre Kaas, qui devait commander les forces navales, et qui avait rempli d'une manière satisfaisante, quel-

ques années auparavant, une commission pareille auprès de l'empereur de Maroc.

Bernstorff proposa au comte de Laurwig, chef de l'amirauté, de composer la petite escadre de trois vaisseaux de ligne, deux frégates, deux galiotes à bombes, et Laurwig, sans en conférer avec ses collègues, décida que ces forces étaient suffisantes. Comme on n'avait point de galiotes à bombes, il fallut acheter des vaisseaux marchands et les disposer pour ce service, ce qui ne laissa pas de retarder l'armement. Kaas ne put sortir de la Baltique qu'en 1770. Arrivé en vue d'Alger, il arbora d'abord le pavillon blanc. Le dey envoya un consul chrétien demander ce qu'il voulait. Il répondit qu'il demandait la paix, la réparation des dommages causés à sa nation et les frais de son armement. Le messager turc, ayant été mis à terre, fut peu écouté, parce qu'il parlait de la part d'un maître occupé ailleurs et qu'on ne craignait point. La négociation étant donc rompue aussitôt, on se mit à jeter des bombes dans la place et à tirer sur les batteries; mais avec si peu d'effet que les Algériens menaient, par dérision, sur le rivage leurs enfants armés de pistolets pour répondre au feu des galiotes danoises. Après avoir jeté soixante-quatorze bombes, l'amiral assembla un conseil de guerre où il exposa que ses galiotes étaient trop faibles pour le service; que les joints com-

mençaient à s'entr'ouvrir ; que les vaisseaux souffraient plus du canon de la place qu'ils ne faisaient de mal aux remparts, et il fut décidé unanimement qu'il fallait se retirer à Mahon pour se radouber.

La nouvelle de cet affront arriva justement à Copenhague lorsqu'on cherchait un prétexte pour se défaire du comte de Bernstorff. Celui-là parut suffisant. Le roi lui écrivit une lettre fort honnête pour le remercier de ses services dans les départements qui lui étaient confiés, et le pria de continuer de siéger au conseil. Comme Bernstorff savait que le conseil cesserait bientôt de s'assembler, il s'excusa d'y assister et se retira avec une pension de six mille écus.

Il faut excuser les ministres qui tiennent à leur place et qui regardent la disgrâce comme un malheur ; car ils ont beau s'être préparés à l'abandon qui en est la suite, aux calomnies de leurs ennemis, à l'impuissance de leurs recommandations, à l'oubli, à la désertion, à l'ingratitude de leurs protégés, à quelques lâches trahisons, ils en éprouvent de plus cruelles encore. Le comte de Bernstorff crut que, de tous les lieux où il pouvait se retirer, le plus convenable était la terre de Borstel, dans le Holstein, qu'il tenait de sa femme, et dont il avait cédé l'habitation à Madame de Buchwold, sa belle-mère. Il y avait été reçu à bras ouverts toutes les fois que ses occupations

lui avaient permis d'y séjourner, et entre autres, cette même année, pendant quelques semaines. Le château est vaste, et pouvait contenir une famille plus nombreuse. Il envoya donc un tapissier pour lui arranger deux chambres. Madame de Buchwold chassa le tapissier, et refusa de recevoir son gendre, qui, par sa facile générosité, lui avait abandonné sa propre demeure. Le ministre disgracié loua une maison dans le voisinage, en attendant qu'il en eût une à Hambourg pour l'hiver, et que son château de Wotersen, au pays de Lauenbourg, fût rendu habitable pour l'été.

Le comte de Laurwig fut congédié en même temps. Le roi, en lui écrivant, se servit d'expressions dures, ce qui n'était que trop dans son caractère. Struensée, de son côté, prenait plaisir à le pousser dans cette voie. Le comte de Laurwig nia d'avoir été consulté sur la force de l'armement, mais personne ne l'en crut. Depuis cette époque, les dépêches de cabinet continrent souvent des réprimandes et des reproches.

Ainsi deux ministères étaient déjà vacants : à mesure qu'ils le devenaient, et, à la fin, ils le furent tous, il y avait ordre aux subalternes de préparer les affaires comme de coutume, et de les envoyer au cabinet dans un portefeuille. Les propositions revenaient, par la même voie, avec la décision. Le gouvernement était comme l'oracle du dieu Mopsus, que l'on consultait

par des billets cachetés déposés sur un autel, où on venait ensuite prendre la réponse.

On formait alors, dans ce sombre intérieur, le projet le plus extravagant. Les triumvirs prétendaient être révoltés de la bassesse servile avec laquelle on avait fait la cour à la Russie pour l'échange du Holstein. Rantzau voulait qu'on arrachât par la force ce que Bernstorff et ses prédécesseurs avaient tâché d'obtenir par les négociations, et dont la cession était déjà convenue. Il proposait une alliance offensive avec la Suède. Les deux couronnes réunies attaqueraient la Russie du côté de la Finlande, et lui, Rantzau, ambassadeur et général, négocierait cette ligue, et commanderait les troupes combinées. Struensée manquait d'instruction, mais il avait trop de sens pour souscrire sur-le-champ à un plan dicté par le désir aveugle d'une vengeance particulière. Cependant, animé par Rantzau, il disait à ses intimes : « Nous obtiendrons le Holstein sans toutes les complaisances qu'on a eues jusqu'ici. Nous ne nous laisserons point avilir. Plutôt vendre toute la vaisselle. » Il parlait déjà comme étant de la famille. Par ce langage il trahissait à la fois une ignorance absolue de la force des nations et de ce que coûte l'entretien des troupes. Les seuls militaires en qui il avait quelque confiance entretenaient ses illusions. Ils lui représentaient l'armée comme étant actuellement

formidable, et comme susceptible encore d'augmentation.

Heureusement la bévue par laquelle il débuta personnellement dans les affaires étrangères fut un peu moins éclatante que celles qui lui étaient suggérées. Au lieu d'attaquer l'impératrice de Russie, ou seulement de la braver, il se borna à entreprendre de renverser son vice-chancelier Panin, afin d'enlever à Saldern la négociation du Holstein. Pour cet effet, le roi envoya à Pétersbourg un de ses aides de camp, nommé Warnstaedt, avec une lettre de sa main à l'impératrice. Struensée, qui en avait fait la minute, ignorait les usages ou négligeait de les suivre, au point qu'il commençait simplement par *Madame*, au lieu de *Madame ma Sœur*, et finissait, dans le style ordinaire, par *J'ai l'honneur d'être, Madame, de Votre Majesté impériale le très humble et très obéissant serviteur*[1]. Le roi assurait Sa Majesté de son intention constante d'entretenir avec elle l'amitié qui les unissait et de tenir tous ses engagements Il lui déclarait que la retraite de son ministre ayant pour cause des objets d'une toute autre nature, il espérait que cela ne changerait rien à leur liaison. Au reste, le véritable auteur de la lettre n'avait pu s'empêcher de laisser paraître la supériorité de ses vues; il y avait

[1] Les anciens ministres continuèrent d'avoir des relations à Saint-Pétersbourg; c'est par eux que j'ai su cette anecdote.

mêlé de salutaires leçons de politique, dont il faisait part occasionnellement à la souveraine d'un grand empire. Tel était le message apparent; mais, en secret, Warnstaedt était chargé de lettres pour les Orlow, adversaires de Panin. Il en parla étourdiment; Mestmacher, chargé des affaires de Russie à Copenhague, en fut instruit, et la cour de Pétersbourg savait, lorsque Warnstaedt arriva, quelles lettres il avait pour des particuliers. On exigea qu'il n'en rendît aucune qu'en présence du comte de Panin, et on le fit si bien observer, qu'il ne put remplir aucun de ses messages. A son retour, on lui donna les arrêts, comme une sorte de satisfaction au ministre russe, tandis que dans le public on répandait le bruit que c'était pour avoir fait trop peu de diligence.

Pendant ce temps les triumvirs pensaient sérieusement à se défaire de tout ce qui restait d'anciens ministres et à réformer absolument le conseil : mais, comme on crut éclairer la nation sur le passé et sur l'avenir, on fit émaner du cabinet un rescrit qui supprimait la censure des livres. Le but en était manifeste par les termes du rescrit et par sa date : il est du 14 septembre, veille du jour où le comte de Bernstorff fut remercié. Struensée parut se flatter que les abus sur lesquels il avait depuis longtemps réfléchi, blessaient tous les yeux comme les siens; que la con-

trainte seule empêchait de s'en plaindre, et qu'il allait éclore une multitude d'écrits contre l'ancienne administration. Cette liberté absolue de la presse concilia au nouveau favori beaucoup de prôneurs parmi les gens de lettres étrangers, mais elle ne répondit point à ses vues. Au lieu d'attaquer les anciens ministres, ou de traiter avec hardiesse les matières de philosophie, les écrivains nationaux se mirent à critiquer les nouvelles opérations, à mesure qu'elles se manifestaient, et celui qui avait lâché la bride aux gens de lettres, se voyant presque uniquement en butte à leurs traits, fut obligé dans la suite de les réprimer et de les restreindre par des interprétations, au moyen desquelles ils furent moins libres que jamais. Avant la prétendue liberté, ils étaient du moins à l'abri de toute recherche, en faisant passer leurs ouvrages à la censure : par le rescrit, limité et interprété, ils furent responsables de tout ce qu'il y aurait dans leurs écrits de satirique ou de séditieux. Or, suivant les temps et l'inclination des juges, on trouve, plus ou moins, dans un écrit l'insulte ou la sédition. C'était d'ailleurs, en tout cas, une faute de n'avoir pas mis d'abord à la liberté de la presse, en l'introduisant, les restrictions sans lesquelles elle ne produira jamais que du trouble et du désordre, et dont l'expérience fit voir la nécessité. Ne doit-on pas défendre de publier ce

que le bon ordre de la société défend d'écrire et même de dire? Au reste les jurisconsultes et les hommes rompus aux affaires firent observer, au sujet du rescrit qui introduisait la liberté de la presse, comme ils eurent occasion de le faire sur beaucoup d'autres, qu'une loi civile, revêtue de toutes ses formes, telle que celle qui attribuait à l'université la censure des livres, ne devait pas être supprimée par un simple ordre du cabinet, comme s'il ne s'était agi que d'une aumône ou d'une réparation au château. Ils auguraient mal de cette façon de procéder, et jugeaient que le mépris des formes annonçait trop de légèreté dans les résolutions et trop de penchant au despotisme. Ce fut bien pis, à leurs yeux, lorsque le conseil même, sur les avis duquel toutes les lois et les ordonnances étaient rendues, fut supprimé, comme un corps inutile et même contraire à l'esprit du gouvernement. Ce coup d'Etat fut préparé par une dépêche du cabinet, adressée à ce même conseil, et à laquelle chacun de ses membres devait répondre. Le roi leur demandait quels étaient les pouvoirs et la véritable constitution d'un conseil d'Etat dans une monarchie absolue; mais il leur exposait en même temps quelles étaient, sur ce point, ses maximes. Le conseil, disait-il, ne doit délibérer que sur les objets qui lui sont expressément soumis par le roi; ses membres ne doivent être distingués par au-

cun rang; chaque conseiller a l'obligation de rédiger ses réponses, et le conseil n'a point de secrétaire. Il ne faut pas non plus qu'il exerce aucun pouvoir, parce que l'autorité doit être concentrée dans la personne du roi.

Trois mois après avoir signé cette note singulière sur les attributions du conseil d'Etat [1], le roi transcrivit de sa main, et promulgua, un édit plus tranchant et non moins bizarre, minuté par Rantzau. Il supprimait tout à fait le conseil. L'acte n'est pas long et mérite d'être connu ; le voici : « Christian, septième du nom, par la grâce de Dieu, etc. : Attendu que dans une monarchie absolue, le nombre des personnes d'un haut rang qui participent aux affaires du gouvernement, et la considération qu'elles acquièrent à la longue par ce moyen, ne font qu'embrouiller et retarder l'exécution, et que nous n'avons rien plus à cœur que d'avancer avec zèle le bien public ; que, dans ce dessein, nous ne voulons être retardés et empêchés par aucun obstacle de suivre les principes et de prendre les mesures qui y conduisent : à ces causes, nous avons trouvé bon d'abolir et supprimer absolument notre ci-devant conseil privé ; en quoi notre but est de rendre à la constitution de l'Etat toute sa pureté, de la maintenir, en

[1] On la trouve dans la *Vie de Struensée,* publiée à Copenhague en 1772, pendant sa prison.

tout point, telle que la nation l'a remise à nos prédécesseurs de glorieuse mémoire ; en sorte qu'il ne reste pas la moindre apparence que nous voulions nous écarter du point de vue pour lequel nos sujets ont remis le pouvoir à nos ancêtres. En foi de quoi, nous avons fait rédiger le présent instrument à double, en langue danoise et en langue allemande, pour être gardé à perpétuité dans les archives de nos deux chancelleries. Donné en notre château de Friederichsberg, le 27 décembre 1770. »

Le motif avoué de cet édit était autant dans le caractère du roi que dans celui de Struensée ; ils n'aimaient ni l'un ni l'autre les gens de conséquence : mais comment s'imaginer qu'en chassant ceux qui ont acquis du crédit et de la considération, personne n'imposera plus? A la longue c'est le pouvoir qui impose : or il faut bien que le pouvoir soit entre les mains de quelqu'un.

Le roi de Prusse a trouvé le moyen de diminuer l'importance des ministres : c'est d'être ministre lui-même : et voilà précisément ce qu'on prétendait imiter. Mais quel rapport y avait-il entre les deux rois ? Struensée, en se faisant le souffleur du sien, prétendait-il rester longtemps caché? Déjà tout le monde le voyait et le désignait. Le roi, qui avait saisi quelque temps avec avidité cette imitation du roi de Prusse, n'eut bientôt qu'une seule réponse à toutes choses :

« Adressez-vous à Struensée. » Il y eut donc un premier ministre, un grand vizir. Or qu'est-ce que la nation gagne à supprimer quatre ministres réunis en conseil pour donner tout le pouvoir à un seul ? En quoi cela est-il plus conforme à l'esprit du gouvernement et à l'intention des peuples ? Les peuples ont-ils voulu établir le despotisme oriental ? La loi royale, qui est l'intreprète de leur concession, suppose un conseil. Un corps composé de membres amovibles, et dont le prince peut négliger, s'il le veut, les avis, altérerait-il la pureté du gouvernement ? Et, si cela était, devrait-on regarder comme un mal, un obstacle quelconque opposé à l'exercice brusque et immédiat du pouvoir absolu ?

Le facile triomphe remporté sur le conseil fut célébré à la fin de janvier (époque où se rencontraient les deux anniversaires de la naissance du roi et de son fils), par trois jours de fêtes publiques. On disait hautement que c'était un nouvel avénement du roi ; que son règne datait de ce jour ; et le peuple, qui aime le changement, qui est toujours crédule, qui s'imagine que tout ira bien, si le prince gouverne par lui-même ; qui voyait d'ailleurs qu'on avait pensé à le réjouir, fit retentir la ville d'acclamations et de cris de joie.

Pour consacrer à jamais la mémoire d'un jour si

heureux, la reine institua, sous son nom, ce qu'elle nomma un ordre de chevalerie. Elle donna pour décoration son chiffre couronné, garni de diamants. Les hommes le portaient à la boutonnière, avec un nœud de rubans, les femmes au haut du corps de jupe. Il y en eut sept à distribuer. La reine douairière, MM. de Brandt et Struensée étaient au nombre des élus. Ce fut pour la nation un nouveau sujet de scandale.

Afin que la suppression du conseil d'Etat ne parût pas trop extraordinaire, et que le roi n'eût pas l'air de refuser tout avis, il établit un conseil de conférences, qui devait s'assembler quand le roi le convoquerait, pour le consulter dans les cas difficiles. L'idée de ce conseil semble avoir été prise dans ce qui se passa en Russie du temps de l'impératrice Anne. Alors sans doute on crut aussi, dans ce pays-là, rapprocher le gouvernement absolu de son essence. Les Danois pourront douter un jour que ce conseil de conférences ait existé, car il n'a jamais rien fait, et ne s'est assemblé qu'un petit nombre de fois. Busching en a inséré un avis dans son *Magasin*, qui est un monument de sa nullité et de sa sottise. Il n'y en a point d'autre trace.

Quoique ce gouvernement immédiat du roi, c'est-à-dire de Struensée, n'ait duré qu'un an depuis la suppression du conseil, on remplirait un immense volume

de ses opérations, tant elles se sont succedé rapidement ; tant elles ont embrassé toutes les parties de l'administration, renversé tout ce qui existait, et mis d'autres choses à la place. On compta, dans la suite, qu'il était émané six cents ordres du cabinet, pendant le temps où l'on pouvait les supposer dictés par Struensée. Je dis « supposer » parce que son influence s'étant manifestée graduellement, les ordres qu'il suggérait furent d'abord expédiés par le secrétaire du cabinet, Schumacher, qui ne les approuvait nullement. Plusieurs furent écrits de la main du roi et expédiés sans contre-seing. Ce ne fut que vers le milieu de l'année 1771, lorsque le véritable ministre se montra, et fut déclaré tel, qu'on put juger certainement ce qui provenait de lui.

Puisqu'on éloignait successivement tous les grands, il aurait paru naturel de commencer par la maison du roi, où ils devaient offusquer davantage. Le comte de Moltke, grand maréchal, fils du favori de Frédéric V, était d'une incapacité remarquable. Les abus et les vaines dépenses s'étaient multipliés sous lui étrangement. On avait les meilleures raisons du monde pour l'expulser ; mais, d'un autre côté, il avait une des femmes les plus belles et les moins sévères de la cour. Struensée en avait été à la fois favorisé et trahi ; il conservait du faible pour elle, et la jugeait nécessaire

au nouveau ton sur lequel il voulait monter la cour. Il prit donc un tempérament; il appela un M. Wegner, lieutenant-colonel titulaire, qui avait enseigné les mathématiques aux princes de Hesse, et qui était actuellement à la tête de la maison du prince Charles, dans laquelle il avait mis beaucoup d'ordre. Il lui donna le titre d'intendant de la cour, avec le détail de la dépense. Le comte de Moltke devait conserver les présentations, le cérémonial, et faire ce qu'on appelle les honneurs (autant, toutefois, que Struensée le lui aurait permis). Sur la déclaration que le roi lui fit de tous les détails dont on le soulageait, en lui laissant ses appointements, il s'emporta d'une manière indécente, demanda sa retraite, l'obtint, exigea de sa femme qu'elle le suivît dans une terre de son père, et mourut en y arrivant. On répandit le bruit que sa femme l'avait empoisonné, mais elle s'en justifia en faisant opérer l'autopsie, suivie d'un procès-verbal régulier des hommes de l'art. Ce fait frappa beaucoup les esprits, et l'on conclut, dans le parti patriote, que les mœurs étaient déjà perdues sans ressource, puisqu'on pouvait concevoir de si atroces soupçons.

Le comte de Rantzau eut l'adresse de faire nommer grand maréchal un homme qui devint son espion pendant tout le reste de l'année. Bielke méritait bien le premier poste à la cour, depuis qu'il n'exigeait aucune

capacité, qu'il n'imposait aucune gestion. C'était d'ailleurs un véritable habitué du palais; il s'y était élevé depuis la livrée de page jusqu'à la première dignité. Il contribua beaucoup à charmer les ennuis de la nouvelle cour, en supportant avec une patience stupide, et sans répondre, tout le poids des lourdes plaisanteries dont on l'accablait. C'était le descendant de nombreux héros danois et suédois.

Wegner exécuta la réforme de la maison du roi avec autant d'intelligence que d'intégrité. Il fallut pour cela faire sortir du palais quelques grands qui y étaient logés, chauffés, éclairés, nourris, avec une dépense exorbitante. De toutes les réformes de Struensée c'était la seule qu'il citât, lorsqu'il parlait, quelque temps après, de ses grandes économies. Cependant la cour coûta plus que jamais, parce que Brandt consuma dans son département des menus toutes les épargnes qu'on faisait sur les denrées et les domestiques. Les bals masqués et parés, les fêtes à la campagne, la chasse, une troupe de comédiens français, des bouffes italiens, tout cela, traité avec profusion, contrastait d'une manière révoltante avec les retranchements qui réduisaient chaque jour quelque famille à la misère.

Les gardes offusquaient beaucoup le favori. Il se trouvait dans ce corps plusieurs officiers d'une naissance distinguée : tous avaient des grades supérieurs;

ils avaient, par leurs fonctions, le droit de paraître à la cour. Struensée songea à les supprimer. Ce pouvait être une économie utile; l'œuvre avait été déjà très avancée. Le comte de St-Germain, lorsqu'il devint ministre, en 1763, trouva quatre escadrons de gardes du corps et deux régiments de gardes à pied. Il réduisit tout à deux escadrons et un bataillon, faisant un seul corps sous le même chef, et portant le même uniforme. La nation croyait que c'était le minimum et que le roi ne pouvait être gardé par moins de sept cent vingt hommes. Struensée réforma d'un trait de plume les deux escadrons. Les officiers furent incorporés dans divers régiments et les cavaliers licenciés. Ce n'étaient pas, comme en France, des gentilshommes, mais simplement des soldats de six pieds de haut, montés sur des chevaux de la plus forte taille.

J'avais souvent trouvé singulier que le feu roi fît autant de dépense pour sa garde. Il passait à la campagne huit mois de l'année, sans qu'un seul homme armé l'y suivît. Dans le moment actuel les circonstances amenèrent un contraste tout différent. Les gardes ne furent pas plutôt réformés, qu'on jugea que le roi ne pouvait s'en passer. Struensée assembla, autour de Hirschholm, maison de plaisance où le roi résidait, un corps composé de détachements pris dans tous les régiments de dragons. On donnait pour raison que ces détache-

ments devant être successivement relevés, et chacun devant manœuvrer sous les yeux du roi, les officiers connaîtraient tous leur maître et en seraient connus. L'économie ne s'y trouva plus, car on accorda à cette troupe, sous prétexte de la cherté, des avantages qui absorbèrent toute l'épargne. Les événements me ramèneront à ces réformes et à leurs suites.

Le vrai but de Struensée était de former sous ses yeux la cavalerie en l'exerçant par pelotons. Il montait bien à cheval, et crut devoir inspecter la cavalerie. Rien n'était bien que ce qu'il faisait par lui-même; mais, dans cette occasion, il cacha cette vanité sous bien des prétextes. Il ne put se dissimuler qu'on avait besoin pour les affaires étrangères d'un homme de quelque distinction, et qui n'y fût pas tout à fait novice. Le comte d'Osten fut choisi, soit qu'on eût bonne opinion de lui, soit que ceux qu'on aurait préférés n'eussent pas voulu servir sous les ordres d'un médecin, soit qu'on lui tînt compte d'être l'ennemi déclaré de son prédécesseur. Comme il en sera parlé quelquefois dans la suite, je dirai ici son origine et sa fortune.

Etant sans patrimoine, il fut élevé à la cour comme page, du temps de Frédéric V. Il annonçait de l'esprit et de la ruse. Le comte de Moltke lui fit donner une pension pour étudier en pays étranger. C'est dans ce premier voyage qu'il se lia avec le comte Stanislas

Poniatowski, depuis roi de Pologne, au point d'avoir souvent partagé son lit. A son retour, le premier usage qu'il fit de ses talents fut d'engager le page de la chambre à remettre au roi un mémoire contre le comte de Moltke et son administration, et contre M. de Bernstorff, qui avait la confiance du favori et du roi lui-même. Le roi, au lieu de renvoyer son favori et son ministre, leur communiqua le libelle, et, comme ils virent bien que celui qui l'avait remis n'était pas capable de l'avoir composé, ils l'engagèrent à déclarer le véritable auteur. Modérés, honnêtes, comme ils l'étaient, ils n'en tirèrent d'autre vengeance que d'envoyer leur jeune adversaire prendre quelques leçons de politique, et, à cet effet, ils le confièrent à M. Malzahn, alors ministre en Russie. Quoiqu'il ne lui fût donné aucune part aux affaires, il trouva moyen de s'en saisir. M. de Malzahn vint à mourir, et le secrétaire d'ambassade étant malade, d'Osten prit sur lui de mettre les scellés sur les archives, de s'emparer des dépêches et de conférer avec les ministres russes. M. de Bernstorff lui confirma authentiquement la commission qu'il s'était arrogée, et lui envoya ses instructions, qui portaient, entre autres points, de ménager la grande-duchesse, dont le cabinet de Copenhague prévoyait déjà l'élévation. D'Osten lui fit la cour, en lui communiquant tout ce qu'il pouvait apprendre de la

politique étrangère. Cette jeune princesse se préparait en silence à jouer un rôle, soit qu'elle se flattât de prendre de l'empire sur son mari, soit qu'elle pensât dès lors à le remplacer.

Je citerai ici, en passant, des preuves d'ambition, qu'elle donnait de très bonne heure. A peine arrivée en Russie, elle tomba dangereusement malade. Comme elle n'avait pas encore abjuré le luthéranisme, l'impératrice, sa tante, lui fit offrir les secours spirituels d'un ecclésiastique de sa religion ; elle répondit qu'elle ne verrait aucun prêtre que de la religion grecque, dans laquelle elle voulait vivre et mourir.

Comme elle n'avait point d'enfants, l'impératrice lui déclara quelque temps après qu'il fallait absolument un successeur à l'empire, et lui désigna même celui qui pourrait la guérir de sa stérilité. Cette proposition la révolta d'abord, et elle la rejeta comme une injure. Mais lorsqu'on eut ajouté que des scrupules si respectables la feraient renvoyer, ses hésitations cessèrent, et, dans la suite, elle n'eut plus besoin qu'on la sollicitât d'avoir des amants. Pendant que M. d'Osten était ministre à Saint-Pétersbourg, il y reçut la visite de ce jeune Poniatowski, qu'il avait connu à Leipzig. Poniatowski ne fut d'abord, dans cette capitale, que simple compagnon et intime ami du chevalier Hambury Williams, ambassadeur d'Angleterre; mais, pendant son long séjour, il

fut chargé par Auguste III d'une commission. Il était beau, instruit, éloquent, en un mot, fait pour plaire. La grande-duchesse reçut son hommage. D'Osten fut leur confident; et, soit pour se conformer en tout aux intentions de sa cour, soit par amitié pour Poniatowski, il ne leur refusa point ses bons offices, et se chargea de couvrir le mystère de cette liaison, en prêtant son hôtel pour les rendez-vous. Poniatowski venait incognito, et la princesse, déguisée en homme, s'échappait de son palais, et montait dans un carrosse de louage, où le secrétaire d'Osten la recevait et l'accompagnait.

Je ne sais si ce fut cette intrigue ou quelque autre cause qui fit éloigner Osten de Pétersbourg, mais il se trouvait employé à Dresde en 1762. Lorsque la révolution rendit l'impératrice indépendante, et la dispensa du mystère, elle ne tarda pas à prier le roi de Danemark de renvoyer M. d'Osten à sa cour. Pendant deux années, non-seulement elle lui accorda plus d'accès et de faveur qu'un ministre étranger n'en peut prétendre, mais encore elle le consulta sur les affaires de l'empire, et l'admit à des conférences qui se tenaient en sa présence entre ses ministres et ses officiers généraux. En un clin d'œil il tomba de ce faîte de gloire dans un profond avilissement. Le ministre russe fit savoir par une note-circulaire à tous les ministres étrangers que l'impératrice avait retiré sa faveur à

M. d'Osten, et qu'elle le regardait comme un personnage vil et odieux. Il resta quelque temps encore à Pétersbourg, allant à la cour, où personne ne lui parlait, et ne demandant point à se justifier. Les affaires ne passaient plus par ses mains. Le secrétaire d'ambassade recevait les dépêches de sa cour, et y répondait sans sa participation. Cela se passait en 1764, vers l'époque de la vacance du trône de Pologne. M. d'Osten avait eu l'ordre de faire cause commune avec les dissidents. Ceux-ci désiraient l'élection de Stanislas, mais d'Osten l'entendait autrement, et travaillait contre son ancien ami en faveur d'un comte Oginsky, plus jeune et plus beau, auquel il tâchait de plaire en teignant en noir ses sourcils roux. Cet attachement l'aveuglait si fort que, dans l'antichambre même de l'impératrice, et lorsqu'il en était bien traité, il avait offert de parier pour l'élection d'Oginsky contre celle de Stanislas. Oginsky lui payait en bel argent une protection si vive, et faisait sans doute peu d'attention à la couleur de ses sourcils[1]. L'éclat que fit la cour de Russie à son sujet regarde quelque infamie secrète, et paraît n'avoir aucun rapport aux deux rivaux polonais. On a cru qu'ayant réussi par le moyen de

[1] Cela est raconté différemment dans une correspondance insérée par Busching dans son *Magasin*, t. XIII, p. 3-76. On accuse Osten d'avoir recommandé l'un après l'autre trois concurrents, Oginsky, Stanislas Poniatowski, Stolnik et le prince Adam Czartorisky.

Madame Bestuscheff, qui était Danoise, il avait fait ensuite à son mari quelque insigne trahison. Je suppose que c'est dans le temps de sa faveur à Pétersbourg qu'il se procura la patente de comte, car il ne l'était ni d'origine ni dans son pays. A cette même époque, il chargea le prince de Lobkowitz, ambassadeur de l'empire, de solliciter en sa faveur l'ordre de Danebrog, par le moyen du comte de Dietrichstein [1], son confrère à Copenhague. Ce circuit était bien maladroit; c'était intriguer sans raison, puisqu'il n'y avait aucun intérêt pressant qui engageât ces Autrichiens à solliciter; et le ministre auquel il fallait enfin arriver, devait prendre en mauvaise part qu'on employât leur entremise. M. de Bernstorff lui fit répondre qu'il était sorti de page depuis trop peu de temps, et c'est ce que d'Osten a le moins pardonné au ministre danois.

Après tant de sujets d'aigreur, anciens et nouveaux, M. de Bernstorff ne voulant, ni se venger par une disgrâce, ni rappeler à la cour un ennemi dont le talent pour l'intrigue était connu de plus en plus, envoya le comte d'Osten à Naples. Plus tard, le comte n'ayant cessé de se plaindre d'un emploi qu'il regardait comme un exil, le ministre eut la complaisance de le nommer pour Paris; mais, sur le premier avis qu'en

[1] Il était prince, mais comme il n'avait que le titre d'envoyé extraordinaire, il se faisait appeler comte. Il est devenu ensuite grand écuyer de l'empereur.

eut la cour de France, elle chargea le marquis de Blosset de protester à Copenhague contre ce choix. Alors, M. de Bernstorff le destina pour la Haye; mais, son pouvoir ayant cessé, il se vit donner pour successeur celui dont il n'avait pu gagner l'amitié par tant d'indulgence et de services.

La conduite de M. d'Osten, quand il fut à la cour, ne manqua au début ni d'adresse ni de dignité. Il se lia ouvertement avec les frondeurs des nouvelles opérations, qui se nommaient eux-mêmes les patriotes. Il s'associait à leurs murmures, et, afin que cela n'eût point, aux yeux de Struensée, l'air d'une trahison, il lui remettait, par intervalles, des mémoires, contre ses entreprises et s'en vantait auprès de la nation; mais il n'ajoutait pas qu'après le mémoire venait un éclaircissement, à la suite duquel il se trouvait dans la meilleure intelligence avec le favori. Il avait, toutefois, une épine qui le tourmentait fort. Ses fonctions l'appelaient à renouer avec la Russie; il ne pouvait ni méconnaître ni désavouer la nécessité de conclure une affaire à laquelle il avait lui-même travaillé pendant ses deux séjours à Pétersbourg. D'un autre côté, il n'ignorait pas que la cour de Russie n'avait plus aucune confiance en lui; qu'elle demandait absolument de terminer avec le comte de Bernstorff, et que le retour de ce ministre était désiré, comme le remède à tous les

maux de la nation, par ce même parti de frondeurs auquel d'Osten s'était attaché. Il espérait bien décrier Bernstorff auprès d'eux; mais, en Russie, cela devenait plus difficile; l'impératrice, dont la fermeté était connue, fit déclarer formellement que, tant que les affaires étrangères seraient dans les mains du comte d'Osten, toute alliance, toute négociation serait interrompue avec le Danemark.

Struensée gémissait d'autant plus de cette difficulté, qu'il était revenu à des idées plus saines sur la négociation, depuis qu'il avait rappelé auprès de lui M. de Falckenskiold. C'était un officier danois, qui, ayant eu dès l'enfance l'ambition de parvenir, s'était livré au métier des armes avec beaucoup d'ardeur. Au lieu d'intriguer à Copenhague avec des femmes et des domestiques, au sortir de l'école militaire, il alla faire, avec l'armée française, la campagne de 1755 et les suivantes[1], jusqu'au moment (1762) où sa patrie étant menacée, il vint lui offrir ses services et quelque expérience. Le corps où il entra ayant été réformé aussitôt que la crise fut passée, Falckenskiold fit quelque séjour à Altona. C'est là que Rantzau lui inspira le goût de la politique, et lui apprit à fronder le gouverne-

[1] Falckenskiold fut blessé légèrement à l'affaire de Bergen, et mis hors de combat à celle de Klosterkamp, où le maréchal de Castries battit les Hanovriens.

ment de son pays; c'est là aussi qu'il fit connaissance avec Struensée.

En 1769, la paix régnant dans le reste de l'Europe, il alla offrir ses services à la Russie, qui faisait la guerre aux Turcs. Il y trouva de l'emploi et se distingua de façon à mériter une lettre particulière de l'impératrice et une place de colonel du génie. C'est de là que Struensée l'appela, à la fin de la campagne de 1770. Les militaires que le ministre avait écoutés jusqu'alors avaient invoqué le témoignage de Falckenskiold sur la prétendue nécessité d'augmenter l'armée. Il apportait, au contraire, le plan d'une grande réforme, et jugeait démontré que l'armée danoise était sans proportion avec le revenu, surtout à une époque où il fallait payer les dettes accumulées pendant le dernier règne. Comme il connaissait la Russie, il acheva aisément de désabuser Struensée sur le projet de faire tête à cette puissance, et, dès ce moment, le favori vit bien qu'il fallait renouer à tout prix la négociation. Falckenskiold parla aussi de la prévention qu'il avait trouvée à Pétersbourg contre le comte d'Osten; et ce fut, sans doute, ce qui suggéra à Struensée l'idée de terminer lui-même le traité, en chargeant Falckienskiold de son message. Il proposait de conclure un traité définitif sur le pied où il avait été déjà négocié, et qui était avantageux aux deux Etats. Pour prix et pour

sceau de cette alliance, le roi offrait d'employer contre les Turcs l'escadre qu'on préparait à Copenhague, et qui se serait rendue dans l'Archipel, après avoir mis Alger à la raison. Falckenskiold eut le bon esprit d'agir à Pétersbourg d'intelligence avec le comte de Schœl, ministre de Danemark, auquel cette commission avait été soustraite. Il reconnut qu'un des obstacles au succès était la présence de Rantzau à Copenhague. L'impératrice avait déjà déclaré plusieurs fois, que jamais la bonne intelligence ne pourrait renaître tant que Rantzau serait à la cour. C'était, disait-elle, un homme déshonoré, qui, pendant la minorité de son fils, dont il était le sujet, lui avait manqué de fidélité, en qualité d'administrateur du Holstein. Ceux qui connaissent le caractère de cette princesse estimeront que l'offre d'un secours contre les Turcs était plus propre à la blesser qu'à lui inspirer de la bienveillance. La gloire est le seul prix auquel elle aspire, et elle la mettait alors à tenir en échec avec ses seules forces tout l'Empire ottoman.

Falckenskiold revint donc sans avoir rien fait[1]. Il fut employé comme colonel, et son régiment est le premier qui soit entré dans les nouvelles casernes. Il eut aussi séance dans le conseil de la généralité, où il s'attira la profonde inimitié de ses collègues, en proposant

[1] Cette réflexion est de M. de Bernstorff, qui me conta à Wotersen l'ambassade de Falckenskiold.

des réformes, et en déguisant trop peu la supériorité qu'il croyait avoir par son expérience et sa connaissance du service, sur des scribes et des guerriers de ville et de cour. Ceux-ci, de leur côté, le regardaient comme un étourdi, que des écarts avaient mis occasionnellement en liaison avec Struensée, qui lui avait fait obtenir un régiment, à trente ou trente-deux ans.

Le département militaire fut aussi recruté du général Huth, ce Hessois dont j'ai parlé précédemment. Il siégea, dès le moment de son rappel, au conseil de la généralité, et il eut dans son département l'artillerie. On lui donna à résoudre un problème très difficile : c'était de fondre, pour l'expédition d'Alger, des mortiers, qui fussent aussi légers et d'une plus grande portée[1] que ceux qu'on avait eus jusqu'alors. Il y réussit. Ce même général a pris plus tard de très bonnes dispositions pour la sûreté de la Norvége.

Les autres départements furent tous remaniés de même que celui de la guerre. L'esprit de cette réforme était de distribuer les affaires à plusieurs bureaux, afin de les accélérer et de ne laisser à chaque administrateur qu'un pouvoir limité. Par là, il n'y avait plus

[1] Je parle ici d'après le général Huth lui-même, car j'apprends d'ailleurs que ce problème fut proposé par la Société royale des sciences, et résolu par un professeur de Strasbourg. Le général Huth peut avoir inventé de son côté, et n'avoir suivi que ses lumières dans le projet et dans l'exécution.

d'homme prépondérant. La réunion des chefs de bureaux dans un département formait une espèce de conseil, qui avait un peu plus d'autorité, s'il était unanime.

Dans tous les cas difficiles, on consultait le cabinet; surtout on devait y recourir, lorsqu'il était nécessaire que deux ou plusieurs départements s'entendissent sur une question.

Les finances, par exemple, furent réparties en quatre bureaux, qui avaient pour objet : 1° le Danemark; 2° la Norvége; 3° les provinces allemandes; 4° les emprunts et la circulation de l'argent.

Le choix des chefs dut paraître bizarre aussi bien à la nation qu'aux étrangers. Ce fut un sieur Rothe, qui avait été précepteur du prince Frédéric, et ensuite surnuméraire subalterne dans ce même département. Depuis, il s'était retiré dans la terre d'une héritière qu'il avait épousée. Ecrivain assez estimé, en vers et en prose, il avait plus d'imagination que de sens. Le second bureau eut pour chef un M. Oeder, Allemand, professeur de botanique et auteur d'une *Flora danica*. Les deux autres furent réunis en faveur d'un Struensée, frère aîné du favori, professeur à l'Ecole militaire de Liegnitz, en Prusse, assez connu par une traduction allemande des *Rêveries* du maréchal de Saxe et par un *Cours d'Artillerie*. Comme le favori s'était réservé, au

cabinet, la cassette du roi, et que le frère dominait dans le bureau des finances, il ne pouvait se distribuer un écu sans la permission des Struensée.

A cette imprudence près, et si l'on avait pu sauver les apparences, le choix d'Oeder et de Struensée n'était nullement absurde. Tous deux avaient le sens droit et l'esprit vaste ; tous deux avaient même acquis beaucoup de connaissances relatives à leurs nouvelles fonctions. Struensée avait observé l'administration des Etats prussiens, dont les forces étonnantes font assez l'éloge. Oeder , en voyageant pour étudier les plantes, avait beaucoup réfléchi sur la manière dont les campagnes étaient cultivées, et comme elles devaient l'être pour obtenir une plus grande production, sur les vices attachés à la levée des impôts, sur l'oppression exercée par les employés. Il s'était fait connaître de façon à justifier le choix du favori. Il vaut la peine d'ajouter quelques explications.

Lorsque la commission d'économie rurale fut transformée en département sous la présidence du comte de Moltke, comme il avait souvent reçu d'Oeder de très bons mémoires d'économie politique, le ministre jeta les yeux sur lui pour éclairer le public et le désabuser sur la chimère de l'affranchissement, dont il commençait à s'engouer. Il trouvait, lui, cette mesure si absurde, si contraire au bien public, qu'en in-

vitant Oeder à écrire sur cette matière, il négligea de lui dire que c'était contre la liberté, contre la faculté pour les paysans d'être propriétaires, qu'il s'agissait de plaider. L'auteur se dirigea par ses propres lumières, ses observations, ses recherches, et prouva sans réplique que l'affranchissement serait un bien pour la nation, pour le fisc, pour le seigneur lui-même. La brochure qu'il composa sur cet objet avait passé à la censure, et se trouva imprimée avant que le ministre se fût aperçu combien il avait mal choisi son avocat.

Struensée, avant de placer Oeder dans un haut emploi, l'essaya aussi sur une question de finance. On avait fondé à Copenhague, en 1739, une caisse pour le soulagement des veuves d'officiers. Il fut ordonné que tout officier qui se marierait verserait dans cette caisse un capital qui ne porterait point d'intérêts pendant sa vie, mais sur lequel il serait payé à la veuve quarante pour cent par an. Le roi garantissait les engagements de cette caisse. On crut dans la suite que c'était un objet de spéculation, et l'on admit indifféremment tout mari à placer des fonds en faveur de sa veuve. L'accroissement assez rapide du capital de cette institution semblait en démontrer la solidité, et l'avantage qu'il y avait à l'étendre. Struensée soupçonna qu'il pouvait y avoir là-dessous quelque illusion, et il y fut sans doute conduit par les contestations qui s'é-

levèrent alors, au sujet d'établissements du même genre, en Hollande et dans le Hanovre. Il chargea Oeder d'examiner la question sérieusement. Celui-ci, combinant avec intelligence ce qu'on avait écrit de mieux sur les probabilités de la vie humaine, sur le nombre et la durée des mariages, sur la proportion qui existe entre le nombre des veufs et celui des veuves, avec les formules connues pour le calcul des arrérages, composa un mémoire, tout à fait lumineux, où il établissait :

1° Que les fondateurs de cette caisse avaient montré peu de réflexion en accordant à toutes les veuves le même denier du capital versé, sans aucun égard à l'âge absolu du mari et de la femme, ni à leur âge relatif, pour établir une différence, qui aurait été aussi prudente qu'équitable ;

2° Que, sans avoir aucune base de calcul pour déterminer la valeur des deux chances favorables à la caisse, savoir la jouissance du capital pendant la vie des deux époux, et son acquisition finale, au cas que la femme mourût la première, et pour évaluer la chance contraire, savoir, la survivance de la femme, on avait accordé quarante pour cent entièrement au hasard, et, qu'à tout prendre, le taux était trop élevé ;

3° Qu'au début, une pareille institution devait nécessairement prospérer, parce que beaucoup de jeunes

époux y apportaient leurs contributions, et qu'il n'y avait point de veuves à entretenir; que, dans la suite, il y en aurait, et que, leur nombre croissant, il faudrait employer en pensions, non-seulement les rentes, mais encore les capitaux et une partie des recettes qu'on ferait, jusqu'au moment où l'état de la caisse venant à percer dans le public, il ne viendrait plus de dépôts, tandis qu'il y aurait toujours beaucoup de pensions à servir;

4° Que mettre l'état civil et le militaire dans une même classe, c'était associer des positions trop différentes; qu'une guerre pouvait laisser beaucoup de veuves de militaires, dont les pensions se régleraient non sur le grade et les services des maris, mais seulement sur leurs dépôts;

5° Enfin, que, la couronne étant caution de la caisse, le roi ne pouvait assez se hâter d'imposer à cette institution une règle et des limites, faute de quoi, ses engagements l'entraîneraient beaucoup plus loin qu'on ne l'avait imaginé d'abord.

Quoique très étendu, ce mémoire que j'ai lu à la prière de Struensée, ne renferme rien de superflu. Il contient des tables calculées, avec une grande patience, sur le passé et sur l'avenir, sur les payements déjà faits, sur les fonds perçus, sur les règles à suivre pour rendre l'établissement utile, sans charger la nation en

faveur des individus. Le cabinet l'envoya au célèbre mathématicien Kæstner, qui approuva la théorie d'Oeder et les correctifs qu'il proposait. Ce ne fut qu'appuyé de son suffrage que le mémoire fut communiqué au département militaire. Ce bureau le confia à son teneur de livres, qui entreprit de le réfuter, c'est-à-dire qu'il composa une déclamation vague sur la beauté d'une institution qui encourageait le mariage[1], qui assurait la subsistance des veuves, qui était déjà très opulente; sur la témérité qu'il y aurait à toucher, par esprit d'innovation, à un établissement admiré des étrangers, et qui avait la confiance de la nation. Le département se divisa sur cette réponse. Les uns jugèrent que la caisse militaire des veuves, comme on l'appelait, était purement une affaire de calcul et d'argent, qu'il fallait renvoyer à la chambre des finances. Les autres dirent qu'à la vérité M. Oeder avait attaqué par un mémoire la caisse des veuves, mais qu'on lui avait répondu, et qu'il n'y avait rien à changer. Celui qui ouvrit cet avis était un nommé Bram, qui devait vingt mille écus à cette caisse. Il craignait que de nouveaux arrangements ne l'obligeassent à rembourser cette somme au roi, qui, étant caution et endetté, devait naturellement réclamer les capitaux.

[1] On sait que Malthus, dans son livre sur le principe de la population, a établi, d'une manière peu contestable, que la cause de gêne la plus fréquente et la plus active, ce sont les mariages inconsidérés. (*Note de l'édit.*)

La constitution de Copenhague fut, comme tout le reste, bouleversée par les favoris, au grand scandale de la nation. Elle découlait des priviléges que la ville avait obtenus, en divers temps, de ses rois, et particulièrement à l'occasion de sa belle défense contre les Suédois en 1659. On supprima un corps de trente-deux notables, qui étaient adjoints au conseil de la ville, et appelés toutes les fois qu'il s'agissait des priviléges de la bourgeoisie. Les anciens bourgmestre et conseillers furent déposés et réduits à la moindre partie de leurs revenus. Un comte de Holstein fut mis à la tête de l'administration, comme président. C'était un de ces hommes auxquels un grand nom, avec un peu de charlatanisme, tient lieu de mérite. Il avait été appelé de Tondern, où il était baillif, parce que sa femme était jugée digne d'orner la nouvelle cour, et que M. de Brandt la distinguait. Il fallut lui trouver de l'emploi. Un des bureaux de finances parut lui convenir; mais il eut si tôt embrouillé les affaires, qu'on fut obligé de le placer ailleurs, et comme il avait beaucoup de plans de réforme dans son portefeuille, il s'offrait très à propos dans un moment où l'on voulait tout bouleverser.

Il commença son administration par un acte qui aurait dû, ce semble, précéder la réforme. Il adressa aux membres du conseil de ville, déjà déposés, des questions sur leur gestion passée, sur les revenus de la

ville et l'emploi qu'on en avait fait, sur les archives, les règlements, etc. Il leur demandait, entre autres, s'ils avaient connaissance de quelque infidélité commise dans le maniement des deniers publics.

Ces questions, pour le moins extraordinaires, étaient de plus adressées en allemand, ce qui désolait la nation. La marine avait été obligée de se soumettre à correspondre en allemand avec le cabinet, et la plupart des marins ne savaient pas cette langue. Il n'y avait plus que la chancellerie danoise qui envoyât ses communications en danois, encore recevait-elle les réponses en allemand et sur des traductions. Non-seulement les gens d'affaires voyaient à cela une espèce d'opprobre, mais ils y reconnaissaient la véritable voix de l'oracle. Il était impossible de leur déguiser davantage que ce n'était point du roi qu'ils recevaient des ordres, des directions et souvent des réprimandes. En voici un exemple assez singulier.

Un particulier de Norvége, qui avait son habitation près d'une rivière très rapide sur laquelle on faisait flotter des bois pour les envoyer à la mer, avait établi devant sa maison une estacade pour arrêter le bois, et avait fixé avec les propriétaires un tarif pour l'usage de son établissement. Les intéressés, voulant rendre leur contrat plus solennel, demandèrent au roi, suivant un usage reçu, de le ratifier. Cette requête fut en-

voyée de la chancellerie danoise au cabinet avec un préavis favorable. L'employé qui devait traduire les pièces en allemand ne comprit pas le mot de *flax-boom*, qui désignait l'estacade; et, comme il vit qu'il s'agissait d'un droit de passage sur la rivière, *flachs* signifiant *lin* en allemand, il crut que ces particuliers s'arrangeaient pour lever un droit sur le lin qui descendait la rivière. Cela révolta Struensée, qui ne manqua pas d'adresser une réprimande à la chancellerie, sur sa proposition d'établir un péage, qui serait fort onéreux au commerce du lin et contraire à tous les principes de l'économie politique. La chancellerie répondit que Sa Majesté avait été sans doute trompée par son traducteur allemand; qu'il ne descendait point de lin par cette rivière, en un mot elle levait l'équivoque. Nouvelle réprimande aux membres du département, qui avaient l'audace de supposer que Sa Majesté se faisait traduire les expéditions danoises, et qu'elle n'entendait pas sa propre langue.

Insensiblement, on s'accoutuma tellement à la cour au gouvernement de Struensée, qu'il n'était presque plus question de solliciter des ordres immédiats, et cet homme inconnu, qui voulait persuader que le roi était seul auteur des mesures prises en son nom, se fit enfin nommer comte et premier ministre.

On put remarquer encore en cette occasion son

ignorance des formes. Lorsque son diplôme de comte lui fut accordé, il l'aurait contre-signé lui-même, si Hoier, qui le lui présenta, ne l'eût averti. Mais l'ordre du roi qui le nommait premier ministre fut communiqué aux départements et aux ministres dans les cours étrangères par des copies contre-signées de lui seul. Voici cette pièce, dont l'original est de la main du roi.

« Ayant nommé le maître des requêtes Struensée mon ministre intime du cabinet, je lui ai prescrit, par une instruction écrite de ma main, les points suivants, pour être observés dans l'expédition des ordres du cabinet :

« 1° Les ordres que je lui donnerai verbalement seront rédigés par lui selon leur vrai sens, et il me les présentera à signer, après les avoir paraphés, ou bien il les expédiera en mon nom sous le sceau du cabinet.

« 2° Tous les ordres qui sont adressés à un corps ou département, sur la proposition d'un autre, émaneront désormais du cabinet et non du département qui aura fait la proposition.

« 3° Chaque semaine il me sera présenté, pour être approuvé, un extrait des ordres expédiés.

« 4° Les ordres du cabinet, ainsi expédiés, auront la même validité que ceux écrits de ma main. Il y sera

immédiatement obéi, soit par les corps et les départements, soit par les employés subalternes; à moins qu'il ne subsiste des ordonnances ou des résolutions royales qui y soient contraires; auquel cas l'observation en sera faite immédiatement au cabinet. Dans tous les autres cas, les corps et les départements me feront parvenir le contenu de l'ordre et le rapport de son exécution. Les subalternes feront rapport au département dont ils ressortissent.

« En conséquence, ceci est communiqué au département pour lui servir de direction, et il en donnera communication ultérieure à ses ressortissants. »

Ainsi, après avoir déclaré à toute l'Europe qu'il voulait gouverner par lui-même, le roi remettait tout à coup son pouvoir à un seul homme, se réservant pour tout soin, de signer, une fois par semaine, un bordereau d'ordres qu'il était censé avoir donnés les six jours précédents. Tant de pouvoir était conféré avec moins d'appareil et de formalités qu'il n'en aurait fallu autrefois pour une assignation sur la cassette. Personne n'attestait avoir été présent à une délibération si importante, si ce n'est celui même qui en était l'objet. Struensée se trouvait soudain transformé d'officier du palais en grand vizir, et revêtu de plus de pouvoir que n'en avaient jamais eu ni les chanceliers ni même les lieutenants-généraux du royaume, connus, du temps

de l'aristocratie, sous le nom de grands maîtres, ***Rigs-hof-Mester***.

Ainsi s'était accompli, peu à peu, ce qu'il avait annoncé, au début de sa faveur. Il disait à mon fidèle Hoier, et peut-être à beaucoup d'autres, que tout était vicieux dans le gouvernement de l'Etat, et qu'il n'y laisserait pierre sur pierre qui ne fût démolie.

La nation, révoltée d'une fortune si rapide, de cette puissance sans bornes confiée à un étranger, à un parvenu, trouvait que c'était un crime de l'accepter; et même un crime prévu par la loi royale, la seule immuable dans l'Etat. Elle enjoint, article XXVI, aux rois à venir de défendre leur droit héréditaire, sans souffrir qu'il lui soit donné atteinte; déclare nuls les pouvoirs accordés au préjudice de l'autorité souveraine, et déclare coupables de lèse-majesté ceux qui les auraient obtenus. On soutenait que celui dont les ordres devaient être obéis sans qu'il fût constant, par la forme extérieure, qu'ils émanaient du roi, s'était arrogé une partie de l'autorité souveraine ; et cette interprétation, toute forcée qu'elle est, fut alléguée sérieusement dans la suite. Celui qui ne parle qu'au nom du roi, et qui peut être éloigné avec aussi peu de cérémonie qu'il a été appelé, n'a pas empiété sur l'autorité royale. Mais, sans s'arrêter à cette chicane, il restait assez de griefs contre celui qui recevait une pareille

autorité d'un prince dont l'imbécillité était chaque jour plus notoire ; celui qui, peu de mois auparavant, dictait au roi qu'un conseil interposé entre le prince et le peuple était une brèche à la constitution ; et il n'était pas un Danois qui ne regardât comme un affront personnel d'être soumis à un pouvoir qui n'avait pour principe et pour fondement que le scandale de la famille de ses rois. Il semblait que l'un et l'autre dussent avoir un progrès commun et inséparable. La reine accoucha, le 1er juillet, d'une fille dont le véritable père ne paraissait pas douteux. Le 10, le roi en reçut les félicitations ; le 18 du même mois, il signa l'acte qui déférait le pouvoir à Struensée ; le 22, jour anniversaire de la naissance de la reine, il est déclaré comte, avec son ami Brandt, assez paresseux pour lui laisser tout le pouvoir, mais trop vain et trop jaloux pour lui céder en dignité. Ce fut même lui qui imagina d'imposer par ce titre à leurs communs ennemis, et qui tira ensuite de cette distinction un prétexte pour se faire donner, à lui et à son ami, de quoi vivre suivant leur nouvelle dignité.

Il était impossible que les visites secrètes de Struensée à la reine, et celles qu'elle lui rendait quelquefois ne fussent pas aperçues de ses domestiques. Il fallait qu'ils devinssent ses espions ou ses confidents. Comme la reine n'avait pas prévu cette alternative, ses femmes

l'observèrent longtemps et s'assurèrent de la vérité par mille moyens. C'était une paire de jarretières parfumées qu'elle tenait de son amant ; c'était son portrait, attaché jour et nuit sur son cœur, caché ensuite dans un livre qu'elle lisait durant ses couches, dans ses moments de liberté. Ces mêmes femmes s'étant aperçues que Struensée avait le passe-partout du palais et une clef pour entrer par la porte dérobée dans l'appartement de la reine, elles avaient enduit de cire l'entrée de la serrure et reconnu qu'on l'avait ouverte. Une autre fois elles avaient répandu de la poudre dans ce passage obscur qui joignait les deux appartements, et avaient trouvé les traces de pas d'homme..... *Nec deerant in ipso reginæ lecto suspecta quædam vestigia.*

Un jour, deux de ses femmes, Mademoiselle Horn et Madame Brunn, effrayées des suites que pouvait avoir une pareille liaison, même pour elles, résolurent d'avertir leur maîtresse du bruit qui s'en répandait déjà dans le public. C'était avant le voyage du Holstein, par conséquent dès le commencement de l'intrigue, et plus d'un an avant l'époque où nous sommes parvenus. Elles entrèrent chez la reine en pleurant, et troublées de la démarche qu'elles allaient faire. La reine fut alarmée et leur demanda avec tendresse ce qu'elles avaient, et si elle leur avait fait quelque chagrin. Cet accueil redoublant leur attendrissement, et

les empêchant de parler, la reine se jeta au cou de Madame Brunn et la conjura de s'expliquer. Enfin elles lui avouèrent que le bruit se répandait que Struensée entrait de nuit chez elle; que les deux reines douairières en étaient instruites et le conseil aussi; qu'on parlait de prendre des mesures; qu'elles souhaitaient que ce bruit fût entièrement faux. La jeune et imprudente reine fut troublée à son tour; elle dit qu'elle parlerait à Struensée, qui saurait bien réparer la chose; elle demanda à ces deux femmes si elles croyaient qu'en voyant plus rarement Struensée le bruit se dissiperait; que, si elle cessait tout à coup de le voir, on le remarquerait trop.

Elle vit ensuite Struensée, qui lui conseilla de gagner ces femmes par argent; mais, au lieu de suivre ce conseil, elle changea tout à fait de langage avec elles. Elle leur dit que d'attaquer par ses discours la réputation d'une reine c'était s'exposer à avoir la langue coupée; et, dès ce moment, elles ne trouvèrent plus chez leur maîtresse cette bonté douce et familière qu'elle leur avait témoignée jusqu'alors; elles furent ainsi plus disposées que jamais à faire leurs observations et leurs rapports. Les deux amants, épouvantés de l'avis qu'ils avaient reçu, prirent sur-le-champ la résolution de cesser leurs entrevues secrètes, et ils tinrent bon pendant quinze jours.

Dans cet intervalle, la demoiselle d'atour trouva un jour la reine tout inquiète et tout éplorée, qui lui confessa, non-seulement le rapport de ses femmes, mais que le bruit était fondé. C'était cette même demoiselle d'Eyben, renvoyée de Travendhal et disgraciée, dont j'ai parlé plus haut.

A mesure que la malheureuse reine préparait ainsi des délations et des témoins pour la suite, son imprudence, et, s'il faut le dire, sa témérité, allaient croissant. Les détails qu'on en trouve dans les pièces du procès, dont j'ai copie, sont trop indécents pour trouver place ici. Ce que j'ai vu, ce qui me paraissait déjà mériter châtiment, montrera jusqu'où allait cet oubli des convenances. A Frédérichsberg, lorsque le drame tirait à sa fin, les appartements du roi et ceux de la reine étaient séparés par un salon; ainsi l'on pouvait supposer très rares les communications entre les époux. L'appartement de Struensée était dans l'aile du côté de la reine et près de ses femmes. Il pouvait, comme elles, se retirer chez lui par le grand escalier, en traversant la cour, et revenir ensuite chez la reine par l'escalier dérobé. Au lieu de cela, un quart d'heure après que la reine était rentrée chez elle, Struensée sortait du salon par la même porte. Or, elle ne pouvait conduire chez lui que par l'antichambre propre à la reine, et, ensuite, par un escalier intérieur, destiné à

introduire les femmes pour leur service. On lui voyait prendre ce chemin, et personne ne pouvait savoir s'il se rendait chez lui, ou s'il pénétrait dans des appartements qui auraient dû être regardés comme le sanctuaire de la pureté.

VII

DIVERS RÈGLEMENTS DU COMTE STRUENSÉE. — RANGS ET TITRES. — SURVIVANCES. — PARVENUS. — MATIÈRES ECCLÉSIASTIQUES. — DISETTE GÉNÉRALE. — PAUVRETÉ A COPENHAGUE.

Ainsi que je l'ai dit, le favori n'avait pas attendu d'être élevé aux dignités suprêmes pour entreprendre diverses réformes dont ses conversations avec le comte de Rantzau lui avaient suggéré l'idée, lorsqu'il était à Altona homme de plaisir et médecin peu occupé. Dans le grand nombre de ces entreprises, je m'attacherai aux plus importantes; à celles qui supposent des vues chez le ministre, et qui, en éclairant le lecteur sur le mérite de l'homme, désormais l'objet principal de ces mémoires, serviront en même temps à peindre la nation qu'il avait résolu de réformer.

Il est presque passé en proverbe qu'en France on

demande d'abord, au sujet d'un nouveau venu : Est-il de bonne société? est-il aimable? En Allemagne : Sa famille entre-t-elle dans les chapitres? En Hollande : Quelle est sa fortune? En Angleterre : Quel est son mérite [1]? En Danemark, il est une autre question, qui précède toutes celles-là : Quel est son caractère? par où il ne faut pas entendre le caractère moral, mais le titre, le grade. Pour comprendre parfaitement la chose (s'il est possible qu'un étranger la comprenne), il faut savoir que non-seulement les gens de cour entre eux, l'officier de terre et de mer, l'un relativement à l'autre, et ainsi du reste, observent entre eux un ordre fixé pour le pas et le rang, mais que, par un règlement général, on sait toujours qui doit prendre le pas entre un évêque, un chambellan, un colonel, un capitaine de haut bord, un conseiller d'Etat, un recteur de l'Université, etc. Chacun a sa place marquée, et marche en conséquence, non-seulement à la cour et dans les cérémonies, mais encore dans tous les lieux où l'on peut se rencontrer. On passe selon son rang d'une chambre à l'autre, pour se mettre à table chez ses amis, et les domestiques sont appris à servir les assiettes et les tasses dans l'ordre des préséances. On

[1] *What kind of man is he?* C'est Hume qui attribue à sa nation cette question honorable; mais on demande tout aussi souvent : Quelle est sa rente : *How much worth?*

ne désigne personne simplement par son nom : ce serait une grossièreté impardonnable. On est « monsieur le conseiller de conférences, monsieur le capitaine de haut bord, » etc. J'ai connu un personnage qui était « monsieur le commissaire général des provisions et munitions de guerre : » c'était son caractère, mais il n'était nullement chargé d'approvisionner l'armée, il avait l'entreprise d'une manufacture de poudre et de canons, et les commissaires des guerres devaient conclure avec lui des marchés. Si vous rencontrez par hasard dans la société un homme d'esprit et de mérite, qui entre le dernier, qui soit assis au bas de la table, qui, en un mot, n'ait point de caractère, et si vous demandez ce qu'il est, on vous répond : Il n'est rien.

Le rang ou un caractère élevé étant devenu insensiblement le premier objet de l'ambition des particuliers, il a fallu non-seulement fixer l'ordre de toutes les places réelles, mais encore en créer beaucoup de surnuméraires, et enfin accorder des patentes pour des titres qui n'ont d'autre objet que de fixer le rang. Et, comme il est beaucoup plus facile d'obtenir un titre vain qu'une place lucrative ou un grade dans l'armée, il en est résulté que le sûr moyen de s'avancer pour le rang c'est de ne point servir, ou d'avoir un grade indépendant de son emploi.

La noblesse s'est jetée du côté de la cour. Un page, pour peu qu'il arrive à la faveur, est fait gentilhomme de la cour, à quinze ou seize ans ; c'est-à-dire qu'il prend rang entre les majors et les capitaines. Au bout de quelques années, on le fait gentilhomme de la chambre, ce qui donne rang immédiatement après les lieutenants-colonels ; mais un jeune homme d'une famille un peu accréditée, dont le père a un grand emploi ou l'entrée à la cour, franchit le premier pas ; il est fait d'abord gentilhomme de la chambre, au sortir de l'enfance, et, il faut qu'il soit bien maladroit s'il ne devient pas chambellan à vingt-cinq ou trente ans tout au plus ! Or, un chambellan marche de pair avec un major général ou un contre-amiral, et il a comme eux, en partage avec les grades supérieurs, la distinction, aussi vaine qu'elle est ambitionnée, de mettre des houpes à ses chevaux. Il en résulte certains honneurs aux corps de garde et certaines entrées dans les cours du palais.

Il n'y a point de comparaison pour un jeune gentilhomme entre se livrer à l'oisiveté ou suivre une carrière utile. Celui qui se voue au service de terre ou de mer aura servi vingt ans, et aura même ajouté la faveur de sa famille aux services rendus, qu'il se verra devancé en grade, de dix ans et plus, par un homme qui aura consacré sa vie à tourner dans les apparte-

ments du roi, sans faire jamais rien d'utile. Il y a plus : au bout d'un certain temps, celui qui a pris le parti des assiduités demande le prix de ses services, et plus il a travaillé d'années à se rendre incapable, plus il a de prétentions. Il ne manque pas de représenter, dans ses sollicitations, que le roi doit soutenir sa noblesse, et qu'un homme d'un certain rang ne saurait vivre de peu.

Il est vrai qu'avec de la faveur, l'homme qui n'est que militaire peut avoir à la boutonnière de sa poche la clef de chambellan, mais c'est un autre inconvénient et une source d'insubordination. Ce jeune homme, qui n'était que lieutenant ou capitaine, prend le pas, à la cour et dans le monde, sur un colonel : sera-t-il fort disposé à obéir et à respecter son supérieur ?

La gradation par laquelle on est arrivé à ces abus excessifs est assez remarquable. Au commencement du siècle, pour ne pas remonter plus haut, le roi n'avait que quatre chambellans, qui faisaient le service à tour de rôle. Leur importante fonction était de recevoir le chapeau du roi lorsqu'il se mettait à table, et de rester derrière sa chaise, jusqu'à ce qu'il les en dispensât. Ils avaient une pension ; c'étaient des personnes de qualité, auxquelles leur naissance assurait déjà un accès et des distinctions. Ils avaient un rang supérieur

à celui d'aujourd'hui. Insensiblement l'étiquette s'est relâchée; les chambellans n'ont plus exercé aucune fonction; les quatre pensions qui étaient couchées pour eux dans l'état de la cour ont trouvé une application différente; et, depuis que ces officiers n'ont plus rien à faire, le nombre s'en est augmenté au point qu'en 1772 il y en avait cinquante-quatre de l'ancienne création, qui prenaient rang, indépendamment de leurs autres dignités, d'abord après les comtes ayant comtés, et avant les majors généraux; et cent vingt-huit de la nouvelle création, qui prenaient rang avec cette classe d'officiers, d'après l'ancienneté. Or, il n'y avait dans l'armée que cinquante officiers généraux de tout grade, et assurément c'était déjà trop; mais, par suite de la jalousie générale des rangs, chacun dans sa carrière, se fait attribuer, s'il le peut, un rang au-dessus de sa fonction.

Ce n'est pas seulement la noblesse qui s'attache à ces vaines distinctions et qui les recherche, il en existe pour tous les états. Les roturiers, pour n'être pas confondus avec le peuple, s'efforcent d'avoir un caractère quelconque; car ce ne sont que les gens titrés qu'on qualifie de ***Herre*** et leurs femmes de ***Frue***. Les gens sans titres sont appelés en termes français ***Monsieur***, ***Madame***, lesquels sont en grand mépris. Lorsqu'une fois on a un caractère, et par conséquent

une classe, il faut postuler et payer des patentes. On trouve toujours des égaux, avec lesquels on ne veut plus être classé et des supérieurs que l'on croit valoir et au rang desquels il faut monter.

L'ordonnance qui distribue les rangs partage les gens titrés en neuf classes; chaque classe renferme plusieurs subdivisions, en tout au nombre de cent et une, de telle sorte que, dans chaque classe il se trouve des militaires et des gens de plume. Les gens de cour sont rangés dans les cinq premières.

Dès qu'il est patenté, un homme de plume, attaché soit au bureau militaire soit à d'autres, prend le pas sur quelque officier. Un brasseur, qui aura une protection ou quelque entregent, sera fait conseiller de commerce, ce qui le place à côté des capitaines et au-dessus du curé de sa paroisse. Un gros négociant devient aisément conseiller d'Etat titulaire ou effectif. Ce dernier titre le fait marcher de pair avec un colonel et avec l'évêque de Copenhague. On estime que cela honore le commerce; mais quel honneur en rejaillit sur la profession, dès qu'il faut un titre différent pour être honoré? Et en quelle manière ces négociants auraient-ils droit à d'autres distinctions qu'à celles qui résultent de la richesse?

S'ils sont utiles à l'Etat, c'est accidentellement; le lucre est leur objet; dès qu'ils recherchent autre

chose, ils n'ont plus l'esprit de leur état. Partout où le commerce est florissant, il est suffisamment honoré, et lorsqu'on parle de titres à un négociant dans une place marchande, il demande aussitôt : Combien cela rend-il?

J'ai distingué les conseillers d'Etat effectifs des titulaires : la même distinction a lieu pour les conseillers d'autres dénominations; mais ces conseillers de toute espèce, qui ont reçu du roi des patentes, ne siégent nulle part et ne conseillent rien, les effectifs pas plus que les autres.

Comme il n'y a rien d'aussi aisé que d'expédier une patente, et que même cela produit un émolument, les ministres se sont rendus très faciles à cet égard. Cela satisfait des solliciteurs auxquels on ne pourrait accorder autre chose. Supposé qu'un homme demande un rang supérieur à celui que son état lui pourrait assigner, il s'adresse à quelque courtisan affamé d'argent. Le roi a souvent permis au protecteur d'accepter un présent pour une grâce que lui-même accorde, « sans qu'il en coûte rien, » dit-on, et il en coûte le bien le plus précieux du prince, quand il est sagement économisé.

Les cordons ont été prodigués comme les titres. Au reste, ils donnent un grade, un rang. Celui de l'Eléphant, place très avant dans la première classe, et ce

lui de Danebrog à la tête de la seconde, en sorte qu'il n'y a qu'un pas à faire pour être appelé « Excellence, » prérogative réservée à la première classe. On a porté le nombre des uns et des autres beaucoup au delà des règlements primitifs, et la prodigalité leur a ôté toute espèce de prix.

L'ordre de Danebrog a été donné à de simples négociants, dont les femmes étaient ou avaient été jolies; et même à des laquais parvenus à quelque emploi.

La Beaumelle a dit quelque part que le libraire Huguetan, fugitif de France, créé en Danemark comte de Guldenstein, mourut de chagrin de n'avoir pas obtenu l'ordre de l'Eléphant; or c'est à l'âge de quatre-vingt-dix ans passés qu'il termina sa carrière. Il est vrai qu'il a pu et dû solliciter cette distinction, encouragé par l'habitude d'obtenir, par celle de voir l'ancienneté prévaloir et par les grandes alliances qu'il avait contractées[1]. Quoi qu'il en soit, la cour, moins difficile aujourd'hui, a donné au fils ce qu'elle avait refusé au père, et ce fils est un bâtard adultérin, nommé M. Desmercières, qui n'a jamais occupé de grands emplois.

[1] Une de ses filles avait épousé un marquis de Montelion, d'une grande famille d'Espagne, et la fille de celui-ci fut mariée au comte Knuth. Sa petite-fille est devenue longtemps après comtesse de Gœrtz de Schlitz. Une autre fille d'Huguetan épousa un comte de Reuss, d'une des familles les plus distinguées parmi les comtes de l'empire.

Cette passion universelle de rang, cette considération exclusive qu'on y attache, a obscurci toute autre espèce de distinction. Les talents, l'industrie, les services rendus à l'Etat n'ont point de lustre, s'ils ne sont classés d'une manière avantageuse sous quelqu'une des cent et une dénominations dont j'ai tâché de donner l'idée. Les occupations les plus utiles, les arts mécaniques, le commerce inférieur, tombent dans l'opprobre, et s'avilissent par cette immense hiérarchie qui les précède. Tout le monde a eu des emplois. En un mot, c'est une vraie corruption politique d'une espèce bizarre, et dont il faut avoir été témoin pour en juger toute l'étendue[1]. Struensée et le comte de Rantzau en étaient personnellement blessés. Le grand seigneur trouvait mauvais qu'un bourgeois avançât de grade en grade jusqu'à passer devant lui; et le médecin, homme aimable, bienvenu dans sa province, où l'empire du rang était moins sensible, ambitieux d'ailleurs et persuadé de sa capacité, souffrait impatiemment qu'une patente de la cour donnât au premier venu le droit de le précéder et presque de le dédaigner. Il avait donc résolu de réformer la nation sur

[1] On sait que cette manie n'est pas particulière au Danemark, et qu'elle règne, avec moins d'abus, dans toute l'Allemagne. Elle a attaqué la Suède. En Russie, elle a ses nuances encore différentes. Elle paraît venue de l'Orient, d'où elle fut introduite à la cour des empereurs par Constantin et ses successeurs. Voy. Gibbon, *Histoire de la Décadence*, etc.

ce point. Voici ce qu'il fit durant son court ministère. Le 4 septembre 1770, c'est-à-dire pendant que le conseil et tout l'ancien gouvernement subsistaient encore, le roi donna une déclaration portant que les titres et brevets étaient multipliés à un tel point qu'ils n'étaient plus la marque ni du mérite personnel ni de la faveur royale ; qu'en conséquence Sa Majesté, se proposant désormais d'en être plus économe, défendait d'en solliciter, et recommandait à ses départements de ne lui proposer pour être brevetées que des personnes du mérite desquelles ils pourraient répondre.

Une déclaration réglait qu'à l'avenir ceux qui siégeraient ensemble dans les mêmes conseils, tribunaux ou autres corps, ne prendraient séance que selon leurs fonctions et leur ancienneté, et non point suivant leurs autres titres et brevets; qu'on n'y aurait égard qu'en de rares occasions, comme les fêtes et les cérémonies. Il fut de plus établi que, dans les fêtes de la cour, au lieu d'une invitation générale, adressée, selon la coutume, à toutes les personnes d'un tel rang et au-dessus, on inviterait nominativement chacun de ceux qu'on y voudrait admettre.

Enfin les invitations furent faites arbitrairement, d'une façon qui choquait non-seulement l'ancienne étiquette du royaume, mais encore celle de tous les

pays de l'Europe. La cour était devenue une bonne maison bourgeoise, où l'on voyait la société du comte Struensée. Le prince royal de Suède, aujourd'hui roi, qui passa à Copenhague en 1771, ayant appris qu'il était invité chez le roi avec une ou deux femmes de négociants, demanda s'il n'y avait point aussi de juifs dans la compagnie. Une de ces femmes lui ayant reproché obligeamment de ne lui avoir point fait visite, quoiqu'elle fût sa voisine, il repartit qu'il gronderait bien le ministre de sa cour, qu'il avait prié de le présenter à toutes les femmes de distinction.

Pour le dire en passant, on voulut que l'illustre voyageur fût témoin des merveilles de l'éducation qu'on donnait au prince royal de Danemark, et dont je parlerai plus tard. Struensée mena sans façon l'hôte royal au travers de la cour du palais, pendant la pluie, dans l'appartement du petit Fritz (c'est ainsi qu'il le désignait familièrement). En un mot, il s'était impatronisé dans le palais et la famille royale, comme il arrive dans d'autres bonnes maisons et par le même moyen. Il était chez lui, et le gouvernement de l'Etat se trouvait être un accessoire de sa position.

Il avait entrepris la réforme d'un autre abus, non moins nuisible que la hiérarchie, les brevets et leurs conséquences. L'Etat, disait-il avec quelque fondement mais avec exagération, est gouverné par la li-

vrée. Les emplois destinés à la noblesse sont obtenus par des pages, et ceux du tiers état par des laquais. Il avait donc résolu de faire la guerre au laquéisme, expression que j'ai vue naître[1] quand le comte de Saint-Germain était ministre, et qui s'était perpétuée parmi ses adhérents et chez tous les réformateurs. Afin que les pages ne fussent plus admis, dans le palais, à cette familiarité domestique et servile, qui leur en apprenait les intrigues et les routes secrètes, il les supprima tout à fait, et les métamorphosa en cadets ou élèves de l'école militaire, et, réciproquement, il tira de l'école militaire, pour faire le service de pages, les élèves les mieux faits et les plus avancés. Ils ne devaient rester à la cour qu'une année, après quoi on leur substituerait d'autres jeunes gens, tirés de la même pépinière. A l'égard des domestiques, un rescrit du roi défendit aux départements de proposer désormais pour aucun emploi un homme qui aurait été attaché comme domestique au service personnel d'un maître. On entendait prendre des personnes instruites, pour les substituer à ces deux sortes de candidats; en conséquence, il fut ordonné qu'à l'avenir ceux qui postuleraient des charges prouveraient par des témoignages et des examens qu'ils avaient fait des études relatives à l'emploi.

[1] Selon Bescherelle, ce mot a été forgé par la Beaumelle; on le trouve dans son *Qu'en dira-t-on?* 1751. (*Note de l'éditeur.*)

Une ordonnance très utile étendait la même règle aux personnes qui avaient déjà obtenu des survivances; l'intention du roi étant que cette faveur fût sans effet, si les sujets ne justifiaient de leur capacité.

Ces règlements étaient inspirés par des vues salutaires et par une volonté pure de faire le bien, mais la matière n'avait pas été suffisamment approfondie.

Les réformes et les nouveaux établissements se succédèrent coup sur coup. Tels furent : une maison pour inoculer hors de la ville, et la défense de pratiquer cette méthode à Copenhague; une institution pour les enfants trouvés; l'accélération des procès et des liquidations de décrets et d'hoiries; la réunion en une seule des cours de justice privilégiées; une tolérance plus complète des réformés et des catholiques; l'introduction de sectaires hernutes dans quelques districts incultes du pays de Sleswig; une réforme entière des hôpitaux; la fondation de ce qu'on appelle en Allemagne *Real-Schulen*, écoles réelles[1], etc. En un mot, il n'y eut aucune partie du gouvernement et de la police qui ne subît quelque changement effectif, ou pour laquelle il n'en fût annoncé. Les examiner ici sous le rapport de leur utilité serait multiplier les réflexions et m'éloigner trop de mon récit. Le peu de durée de ces

[1] Où l'on enseigne les connaissances d'une utilité immédiate. Belle institution qui a fait fortune de nos jours. (*Note de l'éditeur.*)

changements leur a ôté toute l'importance qu'ils pouvaient avoir pour l'histoire particulière du Danemark. Il suffira de faire observer que Struensée n'avait d'autre vue que le bien public, et que sa grande erreur fut de croire qu'on réforme une nation avec des ordonnances, et surtout de ne pas voir combien elles sont fragiles lorsqu'elles émanent d'une autorité empruntée, et que le prince n'est pas, et ne peut être, convaincu de leur utilité.

Parmi cette multitude d'innovations, celles qui affectaient les mœurs nationales furent en elles-mêmes les plus vicieuses, et firent le plus de tort au favori chez les personnes de tout ordre. Jusqu'à lui une austérité mal entendue avait mis beaucoup d'entraves aux divertissements publics et particuliers. Ce ministre avait pour maxime qu'il ne faut gêner la liberté des particuliers en rien de ce qui n'est pas contraire au droit d'autrui; et ce principe, déjà outré [1], ses penchants le portèrent à l'étendre jusqu'à ses dernières conséquences. Le feu roi n'était point dévot, mais ses ministres faisaient profession de l'être; aussi avaient-ils conservé une partie des austérités de l'ancienne cour. Ils avaient toléré les concerts, la danse et le spectacle, mais le bal de nuit était encore défendu; et, le sa-

[1] Outré en ce qu'il heurtait un autre principe, c'est que la police doit réprimer les actes nuisibles à la société en général.

medi et le dimanche, il n'y avait ni bal, ni spectacle, ni même concert. Tout divertissement public était interrompu durant le carême et l'avent.

Le nouveau ministre, après avoir supprimé la plupart des fêtes, ordonna qu'on ferait exécuter de la musique à la tête des régiments et dans les places publiques, principalement les jours de fêtes et les dimanches; qu'il y aurait spectacle à la cour le samedi et à la ville le dimanche. Il prétendait qu'il fallait égayer la nation pour la rendre meilleure; mais est-ce ainsi qu'on égaye une nation? n'est-ce pas plutôt en la rendant heureuse, et en lui laissant le choix des amusements innocents? Elle y pourvoira bien sans que le gouvernement intervienne.

Un rescrit adressé au nouveau magistrat défendit d'inquiéter personne dans sa maison. C'était afin d'abolir tacitement une inspection que la police exerçait sur les maisons suspectes qu'elle tolérait sous le nom de cabarets; elle les mettait à l'amende, ainsi que leurs hôtes, lorsqu'on y trouvait du monde après neuf heures du soir. Ce n'était, il est vrai, qu'un moyen de vexation dans les mains des exempts et des recors, qui rançonnaient la débauche sans la réprimer. L'intention de la protéger dans ces repaires parut évidente, en ce que la nouvelle police prit à leur égard des mesures sanitaires.

Autrefois l'acte de profaner l'enceinte des maisons royales par des amours clandestines avait été réputé un crime punissable par l'amputation de la phalange d'un doigt. Cette loi n'avait jamais reçu d'exécution; mais il y avait loin de cette négligence au projet de faire servir un jardin royal à protéger le libertinage. Pendant les belles soirées de l'été de 1771, le jardin du palais de Rosenbourg fut tenu ouvert jusqu'à minuit. Les allées principales étaient éclairées, mais l'obscurité la plus profonde régnait dans les bosquets. Un certain Allemand, nommé Gabel, eut le privilége d'y tenir une buvette, et l'on établit dans le même endroit une table de pharaon. L'institution des enfants trouvés devait participer aux bénéfices de la banque; mais cette espèce de justice n'excusa point suffisamment, aux yeux du public, un établissement qui semblait n'avoir pour objet qu'un libertinage effréné, et qui tendait ouvertement à corrompre les mœurs. Au reste, cet état de choses ne fit que perpétuer ce qui s'était fait pour une fête donnée au duc de Glocester, lorsqu'il vint faire visite à la reine sa sœur. Le jardin de Frédérichsberg, beaucoup plus vaste que celui de Rosenbourg, et situé à une lieue de Copenhague, avait été illuminé et décoré magnifiquement, et l'on y entra en masque pendant trois nuits consécutives.

Ces écarts disposaient naturellement le public à voir

partout la profanation et le libertinage. Il jugea monstrueux des règlements en partie innocents, en partie salutaires, et en partie blâmables aussi soit par le fond soit par les circonstances.

Dans le temps des prodigalités du règne précédent, on avait commencé la construction d'une église en marbre, sur les magnifiques dessins de Jardin, architecte français. C'était moins un objet de dévotion que de faste et de décoration. Sous ce même règne, lorsque l'Etat fut endetté, et que tout obligeait à l'économie, la cour réduisit à vingt mille écus la dépense annuelle consacrée à cette fabrique; c'était en reculer à un siècle l'achèvement. Struensée trancha le nœud; il fit cesser absolument les travaux, résilia les marchés avec les entrepreneurs des carrières en Norvége, et n'offrit à Jardin, s'il voulait rester, que trois cents écus d'honoraires annuels. Les élèves même de cet artiste distingué ne les auraient pas acceptés. Les entrepreneurs se plaignirent avec justice qu'on les ruinait; les économistes disaient que c'était une honte pour le gouvernement de renoncer pour si peu à une entreprise magnifique, dont la dépense rentrait par mille voies dans les coffres du roi; les amateurs des arts crièrent à la barbarie; les dévots furent scandalisés de ce qu'on retranchait à la maison du Seigneur une somme minime en comparaison de ce que coûtaient les chasses

et les spectacles. Ils ne furent pas moins révoltés d'une loi qui abolit l'amende honorable, imposée aux filles qui devenaient mères, et à ceux qui les avaient séduites. L'absurdité de cette discipline monacale est assez évidente : elle châtie la faiblesse malheureuse, et laisse impuni le libertinage vicieux ; d'ailleurs elle porte puissamment à l'infanticide. On en avait si bien senti les inconvénients que la chancellerie dispensait toujours de la flétrissure ceux qui avaient de quoi lui payer ses émoluments. Un ministre de mœurs austères aurait été loué de cette réforme ; elle parut ouvrir la porte au relâchement, parce qu'elle procédait d'un homme qui en donnait l'exemple.

On regarda, avec moins de raison encore, comme un attentat du ministre l'abrogation de la loi qui interdisait le mariage entre cousins germains. Le roi avait donné l'exemple d'une alliance pareille, et jusqu'alors on avait pu la contracter moyennant dispense. Quel motif pouvait-il y avoir pour maintenir une loi dont on exemptait tous ceux qui voulaient et pouvaient l'enfreindre ?

La permission d'épouser la nièce et même la sœur de sa femme fut accordée en même temps. Jusqu'alors ces alliances n'avaient pas été permises en Danemark et en Norvége, mais la chancellerie allemande les permettait, par des dispenses spéciales, dans les provinces

de son ressort. Ces règlements sur des matières réputées ecclésiastiques annonçaient des changements plus considérables encore, sous un ministre que l'on savait incrédule, et qui ne daignait pas être hypocrite. Il avait appelé du fond de la Norvége l'évêque Gunnerus, pour travailler sous lui à la réforme des écoles publiques. Les prêtres en conçurent les plus vives alarmes. Plusieurs s'imaginèrent que le clergé allait être supprimé et la religion chrétienne abolie. Deux lois nouvelles semblèrent avoir en vue la liaison de la reine avec le favori, à l'ambition duquel elles paraissaient ouvrir une carrière sans bornes. L'une réservait au seul mari le droit d'intenter un procès à sa femme, pour cause d'adultère, et défendait à tout autre de se rendre accusateur, sous prétexte de discipline et de police. L'autre loi permettait à l'amant d'une femme, répudiée pour cause d'adultère, de l'épouser après son divorce. De pareilles dispositions, à une époque où, la reine étant grosse, personne ne doutait, ni dans le royaume ni dans les Etats voisins, que Struensée ne fût le vrai père de l'enfant, provoquèrent les discours les plus violents et firent concevoir les présages les plus sinistres. On commença à répandre, comme des faits avérés, de prétendus desseins contre la personne du roi et la famille royale. L'éducation bizarre de l'héritier de la couronne servit de prétexte aux mal-

intentionnés pour enflammer le fanatisme qui avait commencé à s'éveiller. Chaque démarche, chaque règlement parut une nouvelle confirmation de ces bruits, et, les soupçons les plus atroces prenant plus de crédit de jour en jour, la nation se trouvait dans une fermentation difficile à décrire.

Le peuple n'est jamais plus porté au murmure et à la sédition que lorsqu'il souffre de la disette, parce qu'il ne manque pas d'accuser le gouvernement de l'avoir occasionnée ou de ne l'avoir pas prévenue. Dans ses dispositions actuelles, la nation danoise devait être encore plus injuste sur ce point qu'aucune autre. Depuis Cadix jusqu'au fond de la Pologne, et depuis Messine jusqu'à Edimbourg, tout retentissait de plaintes sur le manque de pain, et, par un aveuglement général, chaque province attribuait à des causes locales un malheur, dont l'universalité aurait dû suffire pour justifier chaque gouvernement.

Struensée n'avait rien négligé, dans sa compétence, pour approvisionner le pays et surtout la capitale; mais on pouvait lui reprocher avec justice d'avoir plongé par ses réformes les habitants de Copenhague dans une indigence qui aggravait la calamité. Outre qu'il avait fait cesser la construction de l'église, il avait retiré les secours que le roi accordait aux manufactures et en avait fait ainsi tomber plusieurs. Ce pouvait

être l'application d'un principe utile et vrai ; mais une cessation soudaine de travail est toujours une cause de misère. Beaucoup d'ouvriers émigrèrent ; les plus pauvres restèrent avec tous leurs besoins. Ceux qui partirent firent un grand vide dans les loyers, chez les débitants de denrées, etc. Une perte du même genre résulta du nouveau mode de logement adopté pour les troupes. Le régiment du prince Frédéric fut envoyé en province sans sa participation et, à ce que l'on crut, pour le mortifier[1]. Deux autres régiments furent casernés. Le soldat en fut sans doute beaucoup mieux traité ; mais les gens qui gagnaient leur subsistance en le logeant et en lui vendant de l'eau-de-vie, souffrirent une gêne momentanée, que la disette rendit plus sensible. Dans le même temps, les grands avaient été ou exilés, ou disgraciés, ou dégoûtés du séjour de la capitale, et l'industrie chômait par leur absence. Beaucoup de personnes d'un état mitoyen avaient diminué leurs dépenses, soit parce qu'elles avaient subi leur part de réformes et de réductions, soit parce qu'elles craignaient que leur tour ne vînt ; en un mot, par nécessité ou pour feindre cette nécessité. Ainsi, par le concours de causes nombreuses, et

[1] C'est ce qu'on assurait alors parmi les frondeurs et les gens de l'ancienne cour, mais on avait effectivement résolu de diminuer la garnison de Copenhague ; et le régiment fut envoyé à Kybourg, où commandait son véritable chef, le colonel Fircks. Le prince ne commandait pas plus ce régiment que la reine celui qui portait son nom.

parce que les réformes, même utiles, s'étaient succédé trop rapidement, il se trouvait que les ressources avaient diminué au moment où les denrées avaient renchéri. Je ne connais guère de ville où cette calamité dût être plus sentie qu'à Copenhague, parce qu'il en est peu où une aussi grande partie de la population vive absolument au jour la journée, sans se ménager aucune ressource pour les besoins extraordinaires.

C'est pendant cette disette que je fus rappelé, et, mon travail devenant désormais une relation, je crois devoir dire comment je vins occuper une place au fond de la scène, et quelle était cette place, puisque de là dépendra en partie le degré de confiance qui sera donné à mon récit.

VIII

RAPPEL DE L'AUTEUR DES MÉMOIRES. — ÉTAT DU ROI ET DE LA COUR. — ÉDUCATION DU PRINCE ROYAL.

Pendant le voyage du roi, en 1768 et 1769, il m'était revenu de divers côtés qu'il parlait de moi avec estime et sans aigreur. M. Schumacker, mon successeur auprès de lui dans l'emploi de secrétaire du cabinet, homme honnête et point du tout courtisan, m'avait sollicité de venir faire ma cour à Paris ou à Strasbourg. On m'écrivait de toutes parts que le roi, depuis son retour, était absolument changé; qu'il montrait de l'application aux affaires; qu'il s'était corrigé de sa causticité; qu'il renvoyait contents ceux qui avaient des audiences de lui. Tout cela réuni, m'inspira la pensée de lui écrire une lettre de félicitations sur son retour dans ses Etats. Je sus que cette lettre avait été bien reçue, et qu'il y aurait répondu, si le comte de Holck ne l'en eût détourné. Aussitôt que ce favori fut

disgracié, je reçus une lettre de la main de Sa Majesté, où elle me disait qu'elle n'avait point oublié que j'avais bien mérité d'elle, et qu'elle me priait de lui faire part des réflexions que ma retraite m'avait suggérées. Dans ma réponse, j'eus soin de parler avec reconnaissance du bonheur dont je jouissais et du doux loisir que Sa Majesté m'avait assuré.

N'ayant point reçu de nouveaux ordres, je gardai le silence jusqu'au moment où je reçus une lettre de M. Schumacker, par laquelle il m'annonçait le portrait du roi, qui m'avait été promis au moment de ma disgrâce, il y avait trois ans. Nouveau sujet de remercîments, et que j'adressai par une lettre où je parlais encore du bonheur que je goûtais dans ma situation présente. Quelques mois après, Struensée m'écrivit que le roi désirait mon retour; qu'il voulait reprendre avec moi l'opération de l'affranchissement des paysans de son royaume, et m'employer à la rédaction d'autres lois qu'il projetait; que j'eusse à faire mes conditions. Ma première réponse renfermait des objections et élevait des difficultés, qui me laissaient le temps de consulter, d'un côté, un ami de Copenhague, en qui j'avais la plus entière confiance, et qui avait été avancé par Struensée; de l'autre côté, le comte de Bernstorff, qui avait tant à se plaindre du favori. Leurs deux réponses furent précisément le contraire de ce qu'on aurait pu

supposer. L'homme avancé par Struensée me fit un long détail des gens déplacés, transposés, renvoyés et parvenus dans l'espace de moins d'une année, me donnant à entendre qu'il ne fallait pas compter pour moi sur plus de stabilité. M. le comte de Bersntorff, au contraire, me pressait de retourner. Je vais donner sa lettre, quoique pleine de préventions en ma faveur et contre le nouveau ministre ; d'ailleurs, il est permis, toute modestie réservée, d'aimer à entendre parler sans déguisement les hommes supérieurs qui ont figuré sur la scène du monde.

« De tout ce que j'ai vu faire jusqu'ici à M. Struensée, rien ne m'a autant surpris, autant frappé, Monsieur, que la lettre qu'il vous a écrite, et c'est jusqu'ici la seule de ses actions et de ses mesures qui m'ait fait plaisir. Je ne m'y attendais point du tout, je l'avoue. Vous savez les raisons qui me persuadaient que, loin de vous rappeler, vous étiez un des hommes du monde dont on souhaitait le plus l'éloignement. Je vois que je me suis trompé, mais je ne vois pas les causes de mon erreur, et, quoique, depuis les deux ou trois jours écoulés après avoir reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'y aie beaucoup réfléchi, je ne les trouve point. Si je pouvais me flatter que l'on eût changé de plan ; que les intentions fussent devenues pures ; que l'on cher-

chât de bonne foi des secours pour ranimer l'esprit et le cœur; que l'on consentît à partager le mérite et la confiance; que l'on se déterminât à rouvrir une porte, fermée jusqu'ici à triple verrou à tous ceux qui n'ont pas prêté serment de fidélité à la faveur, et adopté ses déplorables principes; si, dis-je, je pouvais concevoir quelque ombre d'espérance de cette nature, je comprendrais l'invitation qui vous a été faite, comme la chose du monde la plus naturelle, la plus juste et la mieux imaginée; mais je ne vois dans le reste des mesures qui se prennent tous les jours rien qui m'autorise à la former, rien qui m'annonce une altération dans les maximes établies et suivies jusqu'ici. La faveur, le crédit, la politique, l'administration, sont toujours fondés sur des principes diamétralement opposés aux vôtres et à votre façon de penser. Quel peut donc être le but qui détermine à vous rappeler, vous, libre, vertueux, humain, qui ne voudrez et même ne pourrez pas, pensant comme vous faites, jouer le rôle d'un témoin silencieux des scènes que vous verrez passer sous vos yeux, et à vous rapprocher de la personne d'un prince, qui, dans le fond de son cœur, vous estime plus que tous ceux qui l'environnent, et dont on écarte d'ailleurs avec une affectation outrée tout être qui sent et qui pense? Il est vrai, et je rends cette justice au favori, et à ceux qui ont part à sa con-

fiance, leur intention est sincère en faveur de la liberté des paysans; cette liberté ne croise aucune de leurs vues. Ainsi, c'est un bien qu'ils ont résolu de faire, d'autant plus sincèrement, qu'ayant pris à tâche d'affliger mortellement les autres ordres de l'Etat, ils cherchent de l'appui dans l'affection du peuple et du soldat. Il se peut fort bien qu'à cet égard ils souhaitent réellement l'assistance de votre zèle et de vos lumières ; mais s'imagineraient-ils que, satisfait de partager avec Messieurs de la commission déjà établie le travail pénible et odieux des arrangements et des détails infinis de cette affaire, déjà résolue et en quelque sorte déclarée, vous applaudiriez au reste de leurs manœuvres? Je le répète, je n'y comprends rien, à moins que la Providence divine, qui vous a destiné peut-être à rappeler les droits de la vertu et de l'humanité dans un lieu où l'on ne se souvient de l'une et de l'autre que pour en rire, et qui sait parvenir à ses fins, même par le ministère de ses ennemis les plus déclarés, n'ait ordonné à leurs passions ordinaires de s'endormir et de préparer les voies à votre retour. Cette idée est la seule à laquelle j'aime et croie devoir m'arrêter. Plaise au ciel que l'événement la justifie.

« Vous voyez, Monsieur, par ce que je viens de vous dire, que mes lumières ne vous sont que d'un faible secours, et que mon cœur, rempli d'estime, de tendresse

et de confiance pour vous, ne saurait se permettre de vous conseiller de retourner dans le pays triste et infortuné dont je vous parle ; mais qu'il souhaite passionnément que, sans le concours de ses avis, vous en preniez la résolution. S'il y a, dans ces déplorables conjonctures, un homme qui puisse être utile au roi, et par lui à l'Etat, c'est vous. Mais Dieu seul sait encore s'il a accordé ce secours à ce prince, pendant si longtemps l'objet de notre amour, et aujourd'hui celui de nos larmes. Mes lumières sont trop bornées pour avoir une opinion.

« Je puis cependant, sans craindre de me tromper, applaudir à ce que vous avez fait, aux mesures que vous avez prises jusqu'ici. Elles sont très sages. Votre ami et le mien, l'aîné des Carsten [1], qui s'est conservé pur au milieu de la corruption, vous en dira tout autant. Il voit les choses de près ; et, peut-être un peu moins affligé, un peu moins touché que moi, il vous représentera mieux ce que je vous laisse entrevoir, et que l'émotion de mon âme me défend de vous exprimer plus clairement. Il vous conseillera surtout de conserver votre liberté, dans un pays où le ton de la philosophie est de prêcher la licence dans les mœurs, et le despotisme dans tous les cas où il importe aux hommes

[1] Celui que j'avais consulté.

de ne pas dépendre de la volonté d'autrui ; et c'est aussi dans ce seul avis que je renferme tous ceux que vous m'avez permis de vous donner. Allez à Copenhague, paraissez à la cour ; mais ne vous engagez qu'après avoir reconnu le terrain par vous-même. Si vous pouvez y faire du bien, ne vous refusez pas à un pays qui en a besoin ; et veuille le ciel vous en accorder le mérite et la gloire. Mais, si vous voyez que les moyens vous en soient refusés, ne vous laissez pas attacher à un travail subalterne, douteux, odieux, et géré par des influences dures et malfaisantes. Ne souffrez pas que votre nom soit associé au nom de ceux sur qui la nation pleure déjà, et la postérité pleurera encore longtemps.

« Mon cher Monsieur, vous voyez que je brave les risques de la poste pour répondre avec fidélité à la confiance dont vous m'honorez, et pour remplir les devoirs de la tendre amitié que je vous ai vouée. Ce motif m'oblige d'ajouter encore un mot à ma longue lettre. Dans le nombre de ces infortunés qui se croient si heureux aujourd'hui, parce qu'ils ont le pouvoir et le plaisir de faire tous les jours des misérables, vous en trouverez deux qui se disent vos amis : s'ils ont été jamais dignes de l'être, c'est ce que je ne déciderai point ; mais ce que je ne puis et ne dois pas vous taire, c'est qu'ils ne le sont plus et qu'ils ne méritent plus d'en

porter le nom[1] ; vous reconnaîtrez la vérité de mes paroles lorsque vous les verrez.

« Puissent mes craintes n'être pas fondées, et être démenties par l'événement ! Mais j'ai peur que la réponse que vous attendez du favori ne soit pas telle que vous êtes en droit de vous la promettre ; et que, retombant dans son caractère ordinaire, il n'empêche plus qu'il ne facilite votre retour. Je souhaite impatiemment d'apprendre que je me suis trompé.

« Il me sera plus doux de vous revoir que je ne puis l'exprimer. Accordez à moi et aux miens ce plaisir, si vous le pouvez, et soyez bien sûr que vous n'avez point d'ami plus tendre et de serviteur plus fidèle que je ne suis, etc.

« A Grabow, près de Borstel, le 9 juin 1771. »

Il s'en fallait bien que j'adoptasse toutes les préventions du comte de Bernstorff contre le favori. Plusieurs des dispositions que Struensée avait faites et des lois qu'il avait dictées me paraissaient utiles et annonçaient de bonnes intentions, mais les conseils de l'ancien ministre n'en étaient pas moins sages et je résolus de les suivre. En conséquence, je demandai, pour

[1] Il désigne MM. de Brandt et de Rantzau, qui se sont toujours plaints que je ne répondais pas à leurs avances dans un temps où le dernier persécutait déjà M. de Bernstorff. Ce ministre eut l'extrême modération de ne pas me révéler les taches qui avaient souillé la vie de son ennemi. Cela seul aurait suffi pour démasquer Rantzau, au moment où le ministre avait un grand intérêt à m'éclairer.

toute condition, la faculté de revenir dans ma patrie, au moment où je le voudrais, et que le roi fît les frais de mon voyage, aller et retour.

J'avais déjà fait plus de la moitié du chemin quand j'appris que MM. Struensée et de Brandt avaient été créés comtes, et que le premier avait été nommé ministre du cabinet, avec un pouvoir illimité. Si je n'avais pas été engagé si avant, je serais resté dans ma retraite. Le caractère du roi m'était connu; chaque grâce qu'il accordait était un titre à sa haine, et il ne manquait jamais d'être jaloux du crédit, des dignités et des dons que ses favoris lui arrachaient. D'ailleurs, à mesure que j'avançais, je rencontrais sur ma route des gens mieux instruits, qui me rapportaient à l'envi des détails du plus fâcheux augure.

De Hambourg, je ne manquai pas de faire une excursion à Wotersen, terre du pays de Hanovre, où résidait alors le comte de Bernstorff. L'édifice est très beau, et semble avoir été transporté au milieu d'un désert par quelque génie malfaisant. La présence du maître de cette habitation sauvage commençait cependant à la vivifier. Il me parla avec autant de chaleur que de confiance de tout ce qui se passait, excepté d'un seul point, la négociation avec la Russie. Quand je voulus toucher à cette matière, il m'arrêta. « Je suis assez fort, me dit-il avec attendrissement, et assez ré-

signé sur tout le reste, mais de me voir enlever, au moment du succès, le fruit de vingt ans de travaux, je n'ai pas le courage d'en parler. » Ma visite constatait, aux yeux du ministre disgracié, que j'avais été plus attaché à sa personne qu'à son pouvoir, et j'eus soin d'en écrire au favori, afin qu'il ne crût pas que j'avais cherché une conférence clandestine, et pour lui montrer que je n'arrivais pas comme son client ; je répondais en même temps à ses avances d'amitié, que j'en aurais été très flatté, s'il n'avait été que simple particulier, mais qu'un ministre, s'il acquérait des amis, n'en pouvait faire le discernement tant qu'il était en place.

A Hambourg, dans le Holstein, à Sleswig, j'eus occasion d'entendre rapporter une foule de détails dont quelques-uns se sont trouvés vrais ; mais ce qu'il y avait de plus frappant, c'est l'horreur que les noms de Struensée et de Brandt inspiraient. La haine publique ne saurait être plus exaltée et plus universelle. « C'étaient eux qui avaient transformé la cour en une « caverne infecte, et qui avaient rempli les provinces « de disgraciés et de malheureux ; rien n'était à l'abri « de leurs mains sacriléges, et bientôt le trône et l'au« tel allaient succomber à leur tour. Ils avaient fait « échouer une négociation dont la patrie attendait sa « sûreté pour les siècles à venir. Tandis que, sous pré-

« texte de réforme, ils réduisaient des milliers de fa-
« milles à la misère, ils dissipaient le fruit de cette
« épargne en profusions et en scandales. Non contents
« d'afficher les mœurs les plus dépravées, ils tour-
« naient la morale en dérision et cherchaient à la cor-
« rompre. Une conduite si horrible provoquait sur la
« nation les châtiments du ciel. Et par quel moyen s'é-
« taient-ils emparés du pouvoir et assurés de l'impu-
« nité ? En déshonorant effrontément la couche du roi ;
« en introduisant leur vile postérité à la place du pur
« sang d'Oldenbourg. Après avoir déshonoré le roi, ils
« le tenaient assiégé, et ne laissaient approcher per-
« sonne de lui que leurs affidés, afin de l'avilir et d'é-
« carter les honnêtes gens de sa familiarité. On le lais-
« sait la plupart du temps seul avec deux enfants, l'un
« nègre, l'autre ramassé dans la rue. »

Quelques-uns allaient plus loin, et disaient que leur prince était maltraité, et qu'on le gouvernait par la crainte ; d'autres, qu'on altérait sa raison par des breuvages ; la plupart, que le bruit absurde de son imbécillité était répandu artificieusement dans des vues sinistres contre sa personne et contre l'Etat.

L'éducation du prince héréditaire, dont on cherchait à affaiblir la raison, afin de prolonger son enfance, était encore un texte de déclamations. Plusieurs, en me les répétant, finissaient par augurer de mon retour

que le roi commençait à ouvrir les yeux, et qu'il me rappelait, malgré ses favoris apparents, pour se servir des conseils d'un ancien serviteur, dont la fidélité n'avait jamais cédé à aucune faction. Tous m'exhortaient à faire percer la vérité; persuadés que le moindre rayon, dont elle frapperait le roi, suffirait pour qu'il dissipât d'un souffle l'odieuse cabale à laquelle il s'était livré.

A Sleswig, je vis en particulier la princesse douairière de Coulmbach, sœur du prince de Brunswick-Bevern, dont le mari était grand-oncle du roi. Elle me parla avec douleur du misérable état de ce prince, qu'elle me représenta comme étant fort dégénéré depuis le voyage de 1767. Ses discours, dit-elle, n'ont plus ni sens ni suite, et donnent la plus mauvaise idée de sa société ordinaire. Elle ne pouvait, non plus que sa cour et celle du prince Charles de Hesse, se lasser de me dire tout le scandale qu'avait causé dans leur province la cohue qui suivait le roi. La reine voyageant habillée en homme, l'impertinence des favoris, leur familiarité avec le roi et la reine, l'air ignoble de la cour, leur avaient causé à tous un étonnement dont ils n'étaient pas encore revenus.

A une demi-journée de Copenhague, je trouvais mon fidèle ami Hoier, qui venait m'apprendre tout ce qu'il savait d'important touchant les hommes et les choses.

Dans le bouleversement de l'ancienne administration, il avait été mis à la tête d'un bureau de la chancellerie danoise, c'est-à-dire qu'il avait un démembrement du ministère. Cependant il était tout à fait impartial, louant ou blâmant suivant son bon sens ce qui s'était fait et se faisait chaque jour, tenant compte des intentions, quand le ministre paraissait s'aveugler. Du reste, il avait fui constamment la cour et ses intrigues. Je tirai de lui, sur plusieurs points, des lumières utiles, mais rien ou presque rien sur la personne du roi, si ce n'est qu'au dire du comte de Brandt, je n'avais jamais bien connu Sa Majesté, et qu'il me révélerait à son sujet des choses qui me surprendraient.

Avant de me rendre à la cour, je m'arrêtai deux ou trois jours à Copenhague, tant pour y voir mes anciens amis que pour me ménager un asile indépendant et toutes les facilités de partir quand je le jugerais convenable, excitant la surprise des favoris par mon peu d'empressement. Enfin je me rendis auprès d'eux à Hirschholm, à cinq lieues de Copenhague, et je vis d'abord le comte de Brandt. Quoique mécontent de moi, il me donna, dans cette première entrevue, plus de détails que je n'en aurais voulu savoir. Il me confia le misérable état mental du roi ; le besoin qu'il avait, plus que jamais, d'une compagnie assidue, et l'honneur qu'il me destinait de le remplacer dans cette

fonction. Il avait eu là-dessus, me dit-il, quelques débats avec le comte Struensée, qui m'avait destiné aux affaires; mais il fallait du moins que je lui promisse absolument d'aller tous les jours promener en carrosse avec le roi. J'y consentis pour le moment, à condition qu'il en serait aussi. Nous nous séparâmes fort peu satisfaits l'un de l'autre; lui, de ce que je ne lui témoignais ni égards pour ses nouvelles dignités, ni reconnaissance de mon rappel, ni dévouement pour l'avenir; moi, de ce qu'il m'avait pris pour dupe, et que, m'ayant fait rappeler sous les espérances les plus flatteuses, il m'avait attiré dans un piége, me destinant au plus triste des emplois, celui de gardien d'un fou. Les courtisans ont peine à se persuader qu'on puisse être mieux ailleurs qu'à la cour, et que ce ne soit pas le suprême bien d'y revenir. Cependant le comte de Brandt connaissait mieux que personne les épines de l'emploi qu'il voulait me remettre. Il y avait longtemps que le roi et lui étaient ennuyés l'un de l'autre; qu'ils avaient eu des altercations, et s'impatientaient tous deux d'être ensemble si souvent. Struensée sentait la nécessité de les séparer, et il avait donné au roi le choix entre deux ou trois personnes pour remplir ces heures. J'avais été préféré : c'était là tout le secret de mon rappel. Avant d'être admis à la familiarité, je fus présenté à Leurs Majestés dans le cercle par le maréchal de la cour et invité

à dîner à leur table. La réception fut flatteuse. La reine me parla obligeamment ; le roi m'adressa quelques propos d'usage, sans que rien marquât l'aliénation de son esprit. Après le dîner, le gentilhomme de service m'introduisit auprès du roi en audience privée. Le roi me parla de ma disgrâce pour la rejeter sur le comte de Holck. Il ajouta que je l'avais fatigué, en le sollicitant de gagner l'amour de ses sujets ; que, dans ce temps-là il ne voulait pas être aimé, etc. A cela près, rien dans sa conversation ne sentait la démence, et il ne paraissait point qu'on lui eût fait la leçon sur ce qu'il devait me dire. Ce détail prouve combien le bruit public faisait tort aux favoris : on croyait généralement que le roi était circonvenu, et que nul ne parvenait jusqu'à lui sans avoir été préparé, et avoir pris des engagements sur ce qu'il devait dire ou taire.

Les gentilshommes de la chambre étaient nombreux, et il dépendait d'eux de demander à faire leur service : Comment se serait-on assuré de tous? J'arrivais du bout de l'Europe ; on m'admit au tête-à-tête sans la moindre précaution, et jamais les favoris n'ont entrepris de m'astreindre à quoi que ce fût. La seule garantie de leur sécurité était l'indiscrétion du roi, qui savait moins que jamais garder un secret, et chez qui le goût des caquets avait gagné à mesure que sa tête s'affaiblissait ; en sorte qu'il n'aurait point eu de plus

grand plaisir que de leur rapporter et même d'envenimer les discours qu'on aurait tenus contre eux. Ou ceux qui l'approchaient ont été fort circonspects ou les favoris ont été fort généreux, car ils n'ont disgracié personne, que je sache, pour avoir essayé d'indisposer le roi contre eux. On avait fait grand bruit de la rigueur exercée contre Warnstædt, favori qui avait supplanté Holck; voici ce que m'en écrivait le comte de Bernstorff, le 16 mars, quelques mois avant mon retour :

« L'hiver s'est écoulé sans que les maux du Dane-
« mark aient diminué; ils paraissent au contraire s'être
« aggravés. Je ne vous en ferai pas le tableau; je sens
« qu'il me convient moins qu'à un autre d'en parler,
« parce qu'on ne me croira pas impartial, et que je ne
« prétends pas être indifférent aux malheurs d'un
« prince et d'un pays qui m'ont été et me seront tou-
« jours si chers. D'autres vous instruiront de ce que
« je voudrais pouvoir vous cacher [1]. L'homme qui est
« au pouvoir et ceux auxquels il permet d'avoir part
« à la faveur, en qualité de ses subalternes et de ses
« conseillers, ont cependant quelques embarras, qui
« menaceraient toute fortune moins solidement établie
« que la leur ne l'est, selon leur opinion, mais qui ne

[1] L'intrigue de la reine.

« les inquiètent pas. Ils se croient sûrs de la durée de « leur puissance, tandis qu'ils ne s'éloignent pas un « instant des bords du précipice. Peut-être sera-ce leur « sort de se maintenir. La terreur, la violence, la ven- « geance inexorable les secondent; tout ce qui les « croise est détruit. Ces moyens, nouveaux dans un « pays où l'on avait cherché à tempérer le pouvoir ab- « solu en l'exerçant avec douceur, et où, par un rai- « sonnement réfléchi, on avait mieux aimé pécher par « trop d'indulgence que par trop de sévérité, peuvent « les soutenir ; mais supprimeront-ils toujours le génie « du maître et de la nation, et les effets de ces mêmes « passions vives et impétueuses? Les hommes l'igno- « rent, mais ils le verront.

« Il y a eu des changements parmi messieurs les « sous-favoris. De Warnstaedt, que vous n'avez pas « connu, mais que vous avez pu voir et entendre « nommer, le seul de tous ces messieurs que le roi « aimât ; qu'il avait fait son chambellan et son premier « écuyer, a été nommé, en vertu d'un ordre écrit et « signé de la main de Sa Majesté, le dernier des sous- « lieutenants de cavalerie, avec ordre de quitter la « cour sur-le-champ. Personne n'est encore informé « des causes de cette disgrâce, dont il ne se doutait pas « lui-même, et qui a été adoucie, quelques jours après, « par une pension de mille écus. »

Etant ainsi prévenu, quelle fut ma surprise lorsque je vis entrer dans ma chambre, au château de Hirschholm ce même Warnstædt. Je ne l'avais vu que page et j'avais oublié sa figure. « Vous ne me connaissez pas, dit-il; moi je vous connais, et je viens vous témoigner l'estime que m'ont inspirée pour vous les discours que vous avez tenus au roi, et qu'il m'a répétés après votre départ. » Ce début nous eut bientôt liés. Il m'assura qu'il n'avait nullement à se plaindre des favoris. Il fut invité pendant toute la saison, jusqu'à la catastrophe, à toutes les petites fêtes de la cour. Le roi l'y rencontrait toujours et ne lui témoignait ni attachement ni aversion. J'appris ensuite que le roi s'était dégoûté de ce favori, comme de tant d'autres, et que Struensée avait combattu ses sollicitations pendant trois semaines avant d'aider à l'éloigner.

Le vide que ce Warnstædt avait laissé dans l'intime familiarité n'était pas tout à fait rempli par le jeune Schack, page de la chambre et par conséquent favori désigné [1]. C'était un surcroît dans les embarras du comte de Brandt et une raison de plus de s'en décharger sur moi.

Nous fîmes, dès le lendemain de mon début, la pro-

[1] Il est devenu en peu d'années maréchal de la cour, et il a été disgracié en 1784 par le prince royal, lorsqu'il a pris les rênes du gouvernement. Ce Schack maltraitait le roi : le jeune prince le lui a reproché, mais en lui pardonnant, et en lui assurant une subsistance en province.

menade convenue avec Brandt. Je voudrais pouvoir dire comme il s'applaudissait d'avoir fait établir, avec toutes les recherches de l'épicuréisme, la bonne berline où nous étions ; comme il s'y pavanait dans le fond ; comme l'un de ses coudes l'annonçait aux passants tandis que l'autre effaçait le roi; comme celui-ci était enfoncé dans son coin, l'air contraint et souffrant ; et comme il parut soulagé quand nous rentrâmes. Il m'inspira la plus grande pitié, et j'acceptai dès ce moment la proposition que me fit le comte de Brandt, favori apparent, et si cordialement détesté, d'être désormais laissé seul avec le roi dans ses promenades.

Je restai tête à tête, dans l'appartement, avec ce malheureux prince. Sa folie, qu'il déguisait à quelques personnes, et dont les médecins qui le voyaient chaque jour n'avaient aperçu jusqu'alors aucun indice, commença dès l'instant même à se manifester. « Vous êtes Brandt, » me dit-il ; puis, se livrant à un babil rapide et sans suite, il y mêla quelques vers de *Zaïre*, que j'avais jouée avec lui quatre ans auparavant. Il me dit ensuite : « Vous êtes Denize ; vous êtes Latour, » deux comédiens français, qui avaient été à son service : enfin il me parla comme étant moi-même.

Ces extravagances, ou un silence profond, ou des questions sur ce qui « avance, » sur les signes d'un changement qui allait s'opérer incessamment dans sa

personne, ou des mots entrecoupés, prononcés entre ses dents, remplirent plus des trois quarts de nos tête-à-tête, pendant près de quatre mois, que je fus presque tous les jours seul avec lui, soit dans l'appartement, soit dans une voiture de poste à l'anglaise, n'ayant pour suite que le postillon et un domestique à cheval.

Quelquefois l'orgueil exaltait sa tête ; il avait été accueilli comme un dieu par la nation anglaise ; les autres rois étaient éclipsés ; c'était à force d'esprit que la tête lui tournait. D'autres fois l'abattement dominait. Après tout ce qu'il avait fait, après avoir tout bravé (car c'était le mérite qu'il avait recherché), il n'était pourtant que le petit homme (der kleine Mann), c'est-à-dire l'homme faible et dépendant. Il parlait souvent de tuer, et me demandait s'il pourrait, au moins une fois, le faire impunément et sans scandale ; ou si, l'ayant fait, il serait malheureux sans ressource. D'autres fois, il feignait d'en vouloir à sa propre vie. « Me noierai-je? disait-il, me jetterai-je par la fenêtre « ou dois-je me casser la tête contre les murs? » Son but était de me mettre en souci, tellement qu'en lui laissant le choix je faisais cesser plus promptement cette lubie. Cependant il est vrai qu'il désirait souvent la mort, mais il la craignait en même temps. L'un de nos exercices était de nous promener dans un esquif à deux rames sur un petit lac qui baignait le pied du

château, et il me disait souvent, avec l'air du monde le plus malheureux : « Je voudrais me jeter dans ce « lac et qu'on m'en retirât aussitôt. » Son imagination ne trouvait de refuge que dans l'état d'apathie, des « comme ça, des Blutræcher » qu'il avait imaginé depuis longtemps, et qui était le terme de ses espérances et de ses désirs. Il y avait dans son délire trois nuances marquées, qu'il désignait lui-même par trois expressions allemandes. (Il me parlait allemand le plus souvent. C'était alors la langue de la cour, au lieu qu'autrefois il se piquait de parler à chacun en sa langue, et ne m'adressait guère la parole qu'en français, rarement en danois, jamais en allemand). Suivant donc le degré de son trouble, il disait souvent en finissant, et avec un gémissement : « Ich bin confus » (j'ai l'esprit embrouillé), ou bien : « Es rappelt bei mir » (il se fait du bruit dans ma tête), ou enfin : « Er ist ganz « übergeschnappt » (je suis tout à fait égaré). Souvent un de ces discours embrouillés et murmurés entre les dents finissait par ces mots : « Je n'y puis plus « tenir. »

Il était donc très malheureux et je ne l'étais guère moins. Cependant j'étais retenu par l'habitude qui m'avait attaché à lui, et je dois ajouter aussi par la pensée que peut-être j'adoucissais sa situation et que j'avais la confiance du peuple. Souvent, lorsque je montais dans

la voiture du roi, j'entendais dire dans la foule : « Au « moins avec celui-là il est en sûreté ; au moins celui-« là ne le maltraite pas. » D'ailleurs je nourrissais l'espérance d'apaiser quelquefois les plaintes dont j'étais étourdi, et de faire servir au bien l'accès que j'avais sans cesse auprès du ministre.

J'ai déjà dit que le roi n'était arrivé que par degrés à un état si déplorable, et je ne doute pas qu'un an auparavant il ne pût suivre une idée, l'écrire, du moins la copier et mettre quelque intérêt à ses dépêches.

De Berger, un de ses médecins, que son attachement connu pour l'ancien ministre avait fait éloigner de la cour depuis quelques mois, me disait avec humeur : « Il faut être fou soi-même pour dire que le roi l'est. » Un accoucheur, nommé Berger tout court, que Struensée avait attaché à la cour, comme médecin ordinaire, n'avait jamais eu occasion d'observer le dérangement des facultés du roi ; mais, étant soigneusement averti des symptômes, il n'ignorait pas qu'ils s'étaient beaucoup aggravés depuis une chute que le roi avait faite au mois de février, qu'elle fût la cause ou l'effet du mal. Il savait de plus que le malade aggravait son état par une funeste habitude. Il le traitait par le quinquina et les bains froids ; voilà tous les poisons et les breuvages qu'il lui a fait prendre. Depuis que j'avais la charge de faire compagnie au malheu-

reux prince, il me faisait appeler tous les matins, hormis les jours de chasse. Je passais d'ordinaire une heure ou deux avec lui avant ou après nos promenades, et, comme j'avais été son lecteur, il me mettait quelquefois un livre à la main, non pour écouter ce que je lisais, mais pour se livrer à ses tristes rêveries et se parler à lui-même à demi-voix. Le premier livre que je trouvai chez lui était un dictionnaire des hommes illustres, marqué à l'histoire de Rizzio, amant de Marie Stuart, assassiné par Darnley, son mari. Etait-ce un hasard? était-ce une ruse de quelque domestique? Elle aurait manqué le but; le roi n'écoutait jamais. Dans un meilleur temps, je lui avais lu dix fois de suite, à son coucher, le même passage de Tacite que je souhaitais qu'il remarquât, sans venir à bout de fixer son attention. D'ailleurs, il était fort éloigné de toute jalousie. Il m'a parlé deux fois de ce qui en aurait fait naître chez tout autre mari. Une fois il me dit que Struensée était le sigisbée de la reine. Une autre fois il me demanda si je croyais que le roi de Prusse couchât avec la reine Mathilde. « Eh! qui donc est le roi de Prusse? lui dis-je. — C'est Struensée. » Cette manière de le désigner me fit comprendre combien le favori lui imposait. Du reste il n'avait mis à cette question ni passion ni importance.

Lorsqu'on n'allait pas à la chasse, on se rassemblait,

pour déjeuner, entre onze heures et midi. Le roi, la reine, les comtes de Struensée et de Brandt, avec quelques-uns de leurs favoris et favorites, s'y trouvaient toujours; et lorsque l'état de l'atmosphère le permettait, le repas était suivi d'une promenade où Struensée donnait le bras à la reine, le roi à la seule des filles d'honneur qui fût admise à cette familiarité, chacun des autres hommes à quelque femme de la suite; et ce n'était point le hasard qui présidait à leur choix. De temps en temps c'était le dîner qui réunissait la même société dans quelque maison de plaisance plus ou moins éloignée. L'étiquette était bannie de ces rendez-vous; le service était fait par les pages de la nouvelle création. Ils entraient seulement à la sonnette, et sortaient après avoir fait ce qu'on voulait d'eux. Dans ces courses la reine arrivait et repartait dans un même carrosse avec le roi et Struensée. Elle se plaçait entre eux à table; et, si le roi s'impatientait, je partais avec lui. La reine le remplaçait par quelque femme, qui devait sauver le tête-à-tête; mais quelle femme! On vit même la reine revenir seule de nuit avec le comte. Cette princesse qui, en arrivant d'Angleterre, était extrêmement affable et ingénieuse à trouver les occasions de dire à tout le monde des choses agréables, ne parlait plus avec intétérêt qu'au seul homme qu'elle avait choisi. Si, avant

ou après le repas, elle adressait la parole à qui que ce fût, homme ou femme, son amant était aux écoutes. A cela près, il ne régnait point dans cette société le ton d'indécence que le public supposait ; mais on y sentait je ne sais quoi de bourgeois et d'ignoble. Nous avions tous l'air de domestiques d'une bonne maison, qui se seraient mis à table en l'absence des maîtres. Un nouveau venu ne pouvait qu'être frappé de cette couleur de sigisbéisme, de ce ton familier; enfin de voir une cour où il n'y avait point de grands seigneurs et à peine quelques gentilshommes. Je ne le fus pas moins de n'entendre jamais parler de la reine douairière ni de son fils, qui vivaient à deux milles d'Allemagne[1], de Hirschholm, au château de Friedensbourg. Comme j'avais été un des précepteurs du prince Frédéric, je devais naturellement aller leur faire ma cour. Je dépendais pour cela des visirs de Hirschholm, car je n'avais amené ni chevaux ni voiture. Le comte de Brandt, à qui je m'adressai, se moqua de mon empressement. Il me fallut donc profiter d'un jour de chasse, emprunter à la sourdine une voiture à l'écuyer et louer des chevaux de paysan. En arrivant à Friedensbourg, je fus reçu des officiers, grands et petits, comme si j'étais venu d'un séjour pestiféré. Le prince, mon ancien

[1] Environ 15 kilomètres.

disciple, se refusa à me parler de ses occupations ou de ses plaisirs. Il m'entretint de la saison qui commençait d'être froide, et ne me témoigna rien ni sur une absence de quatre ans ni sur mon retour. Sa mère, au contraire, avec qui je n'avais jamais eu d'entretien suivi, me parla avec une noble franchise des sujets de plainte qu'elle avait contre la nouvelle cour. On paraissait affecter d'éloigner le prince du roi son frère; on ne pensait ni à lui faire un apanage, quoiqu'il fût temps de le pourvoir, ni à l'initier aux affaires de l'Etat, etc. Au sortir de son audience, sa petite cour avait déjà avec moi un autre ton; elle me traita avec une sorte d'empressement. Je résolus de faire ce qui dépendrait de moi pour contenter la reine Julie (mère du roi), en essayant de diriger du côté de Friedensbourg quelques-unes des promenades du roi. Il me fut impossible de l'y résoudre. La froideur venait donc originairement de lui. C'était lui aussi qui avait voulu qu'au spectacle, à Copenhague, on ne plaçât plus son frère dans sa loge. On lui en avait assigné une autre, où il était à part avec sa suite. Cette séparation était au fond plus honorable pour lui. On eut la sottise d'en faire un crime au comte de Brandt, comme si une pareille séparation avait pu se faire sans le consentement du roi. On s'en prenait aussi au comte de Brandt de ce qu'il n'invitait point le prince aux spectacles parti-

culiers et aux petits bals qui remplissaient une partie des soirées de Hirschholm. C'était plutôt le fait de Struensée. Il avait vu à Londres et à Berlin les princes faire leur cour au roi, et se mêler dans les antichambres avec les principaux de l'Etat. A son retour, il fut choqué de l'ancien usage de Danemark, où les courtisans ne se rendaient dans l'antichambre du roi qu'après avoir fait une tournée chez les princes et les princesses de la famille royale, qui se trouvaient ainsi sur une même ligne avec le souverain. Il avait été résolu, en conséquence, de faire subir au prince Frédéric des mortifications, jusqu'à ce qu'il eût appris son devoir. Etait-ce le moment de changer l'étiquette de la cour? Etait-ce à Struensée de le tenter? Devait-il rappeler aux princes une soumission extérieure que lui, homme nouveau, observait si peu? N'aurait-il pas eu le plus grand intérêt à se concilier la famille royale? Il fallut une impulsion étrangère pour que la reine douairière et son fils fussent invités de loin en loin à dîner à Hirschholm. Quand ils vinrent, on les fit attendre sans leur tenir compagnie, et l'accueil glacial qu'ils reçurent ne leur permit pas de douter que leur présence était importune. Ils ne s'en prirent point au roi, et ne rejetèrent ces dédains ni sur ses caprices ni sur son indolence apathique, qu'ils connaissaient cependant en partie; ils s'en prirent à la jeune reine et à ses

adhérents. Ainsi les sujets graves et les sujets frivoles se réunissaient pour fomenter la mésintelligence dans la famille royale. Or, entre parents, les griefs les plus légers ne sont pas toujours ceux qui ulcèrent le moins.

Des plaintes sérieuses retentissaient à la cour de la reine douairière, à la ville et dans les provinces, au sujet de l'éducation du prince royal, ou plutôt parce que son éducation n'était pas encore commencée. Il est, disait-on, abandonné, dans les jardins de Hirschholm, à l'inclémence des saisons et à sa propre imprudence, n'ayant d'autre compagnie que celle de deux enfants du plus bas étage, qu'on lui a donné pour camarades. Ou veut perpétuer son enfance et le rendre inepte; peut-être même espère-t-on se défaire de lui, car son éducation physique est si dure qu'elle expose sa vie. Les plus raisonnables et les chauds patriotes disaient avec amertume qu'une éducation tardive était une faute insigne, à l'égard d'un enfant dont la majorité commençait à treize ans; comme si le progrès naturel d'un enfant pouvait être accéléré selon la mesure des institutions humaines! Mon respectable ami Carsten (qui fut depuis ministre au département des provinces allemandes jusqu'en 1784) me disait avec une profonde douleur : « J'imagine à peu près votre position. Vous ne pouvez arrêter le torrent de nos calamités; les bons temps de cette monarchie sont

passés; ils ne pouvaient durer toujours; mais tâchez du moins qu'on ne perpétue pas nos malheurs; employez tout votre crédit pour que l'éducation du prince royal nous prépare de meilleurs jours. Je ne les verrai pas sans doute, mais je les espère pour ma patrie. »

Telle était la prévention universelle et le langage des hommes les plus modérés. A la cour, au contraire, on était si content de la méthode qu'on suivait, que la reine et Struensée faisaient actuellement dessiner sous leurs yeux les occupations enfantines de leur jeune Emile, pour les graver et les publier. On l'aurait vu entrant dans un bain froid, jouant au ballon, maniant sa petite bêche ou son rateau. Ils croyaient que l'univers entier applaudirait à cet exemple inouï d'une éducation vraiment royale.

La reine pouvait se tromper sur l'éducation de son fils, parce qu'elle était conduite par un homme à systèmes, mais elle était très bonne mère, aussi occupée de ses enfants que son état le lui permettait. Lorsqu'au jour fixé pour les dîners de campagne, dont j'ai parlé, le mauvais temps retenait à Hirschholm la troupe dorée, la reine ne manquait pas de paraître, après le fruit, portant sa fille sur un de ses bras, et conduisant son fils de l'autre main et les deux petits camarades, pendus à son vêtement. Elle semblait faire ostentation de sa famille naturelle et adoptive, et jouir avec dé-

lices du bonheur d'être mère. Le prince n'était ni timide, ni indocile, ni pleureur; mais son instruction était fort retardée. A l'âge de près de quatre ans, il ne savait encore aucune langue; il s'était formé un jargon du danois et de l'allemand, qu'il avait pris pêle-mêle de ses deux camarades. Son appartement avait une porte sur un petit enclos, ménagé dans le jardin pour son usage. Ce fut donc par l'effet du hasard qu'on le trouva un jour égaré dans le grand jardin au bord d'un étang. A l'extrémité de ce petit parc se trouvait un abri pour les moments de pluie. Là le prince était en liberté et dans une parfaite égalité avec ses deux camarades. Si la température avait été moins humide; si le jeune prince avait été assez fortement constitué pour résister à ces épreuves; si une inspection intelligente et presque imperceptible, mais continuelle, avait tourné au profit du développement de sa raison les amusements qu'on lui procurait, cette éducation aurait mieux valu que celle de tous ses ancêtres.

L'inspection manquait par l'effet de la jalousie de Struensée, qui jugeait mal administré tout ce qui passait en d'autres mains que les siennes, et qui s'était réservé cette inspection, comme toutes les autres, sans réfléchir qu'il avait déjà beaucoup plus d'ouvrage qu'il n'en fallait pour remplir sa journée.

Je désirais voir cet intérieur de plus près, et j'obtins un jour du médecin-accoucheur Berger, qu'il me mènerait avec lui dans la chambre de bain, au moment où les enfants y viendraient. On leur avait arrangé de petits cuviers, avec des gradins en dedans et en dehors, afin qu'ils pussent entrer et sortir sans secours. Le prince se déshabilla lui-même, et s'avançait vers son cuvier d'un air si malheureux, que je sollicitai une dispense pour ce jour-là. Il avait les pieds enflés d'engelures. Je fis convenir le médecin que c'était trop de rigueur de le tenir nu-pieds dans la saison où l'on était, sur quoi l'on m'accorda des bas de fil au mois de novembre.

Dans la suite, Struensée, au bout de trois mois de prison, et après beaucoup d'interrogatoires et de reproches, persistait encore à justifier sa méthode. Voici comme il en parla à ses juges dans son apologie : on verra du moins qu'il n'avait pas d'intentions sinistres.

« J'ai trouvé dans l'esprit du roi les principes d'après « lesquels cette éducation a été dirigée. La reine l'a « désirée et conduite elle-même. J'assure avec con- « fiance que je l'ai crue avantageuse. Avant qu'on l'en- « treprît, le prince avait une constitution faible, de la « disposition à se nouer, beaucoup d'opiniâtreté; il « pleurait et criait souvent, ne voulait point marcher,

« mais être porté toujours dans les bras ; il s'attachait « à quelques personnes de préférence, ne voulait point « jouer seul ; il fallait l'amuser en frappant, chantant « et dansant autour de lui ; on lui inspirait de la « crainte pour sa mère, en lui disant que s'il n'était « pas sage, la reine allait venir. Voici les moyens « qu'on a employés pour y remédier. On ne donna « plus à Son Altesse royale que des aliments simples, « des fruits, du pain, de l'eau, du riz, du lait, etc., en « dernier lieu, des pommes de terre : tout cela froid. « On la baigna au commencement, trois fois par se- « maine dans l'eau froide, et, vers la fin, elle entrait « elle-même dans le bain. Pendant les deux derniers « hivers, elle avait habité un appartement froid, toutes « les fois qu'elle n'était pas chez la reine. Elle était « vêtue légèrement, et la plus grande partie de l'hiver « dernier, sans souliers ni bas. On lui permettait de « faire tout ce qu'elle pouvait exécuter par ses propres « forces. Lorsqu'elle criait et demandait opiniâtrément « quelque chose qui ne lui était pas nécessaire, on ne « le lui donnait pas, mais on ne joignait au refus ni « menaces ni punitions, mais aussi ni consolations ni « caresses. Le prince tombait-il, on le laissait se re- « lever, sans témoigner le moindre effroi et sans rien « dire à ce sujet. Il jouait avec ses camarades, sans « jouir d'aucune distinction ; ces enfants se servaient

« réciproquement pour s'habiller ou à table. Ils bri-
« saient à leur gré ce qu'ils rencontraient et mar-
« chaient à quatre s'ils le voulaient. Seulement on
« avait soin d'écarter ce qui aurait pu les blesser. Ils
« restaient seuls ensemble, et souvent dans l'obs-
« curité. S'ils se faisaient quelque mal, on ne les plai-
« gnait point; s'ils se disputaient, on leur laissait le
« soin de la réconciliation. Il était défendu aux do-
« mestiques de leur parler, et de jouer avec eux. On
« se proposait de commencer l'éducation du prince
« dans sa sixième ou septième année. Jusque-là on
« avait cru devoir laisser à sa propre expérience le
« soin de développer ses idées et d'exercer ses fa-
« cultés. La conséquence a été que ce prince est aussi
« fort qu'on puisse l'attendre de son âge et de son tem-
« pérament. Hormis de légers accidents, il n'a point
« été malade depuis qu'on a changé de méthode[1]; il
« a supporté très facilement l'inoculation; il connaît
« l'usage de ses organes dans la mesure de son âge;
« il sait s'habiller et se déshabiller, monter et des-

[1] Les médecins, à qui fut ensuite confié le soin de la santé du prince, m'ont assuré au contraire que ce régime l'avait affaibli, et je ne puis douter de leur honnêteté et de leurs lumières. On pourrait croire que le ministre avait puisé son système mal digéré dans l'*Emile* de Rousseau, qui avance entre autres paradoxes, que la chaleur tue les enfants, tandis qu'on sait, par exemple, que les enfants qui commencent à marcher en automne perdent souvent cette faculté pendant l'hiver, pour ne la recouvrer qu'au printemps.

« cendre l'escalier, et se préserver de ce qui pourrait « lui nuire ; il n'est ni timide, ni opiniâtre, ni enfant « gâté. Si on ne demande pas les lumières de l'esprit « et la politesse de convention, on le trouvera aussi « avancé qu'aucun autre enfant de quatre à cinq ans.

« S'il est utile que la première éducation d'un prince « soit semblable à celle du commun des hommes ; « qu'il acquière la vigueur qu'une éducation efféminée « ne donna jamais ; qu'il s'accoutume à ne pas dépendre « d'autrui pour les plus petits services ; s'il ne faut « pas lui faire trop tôt connaître les distinctions exté- « rieures attachées à son rang, afin qu'elles ne lui « soient pas à charge, et qu'elles ne lui inspirent pas « une vanité qui se réprime ensuite difficilement par « des discours moraux ; si enfin la meilleure éduca- « tion est celle qui se rapproche le plus de la nature ; « je crois qu'il y aura peu de chose à reprendre dans « celle du prince royal, et que du moins on ne la trou- « vera pas extravagante.

« Toutes les punitions qu'on lui infligeait ont con- « sisté à le priver d'un déjeuner ou à le laisser seul « passagèrement. »

Après l'intérieur du palais, le premier objet d'in-térêt pour moi était l'affranchissement des paysans. Je savais, par Hoier, que le corps qui s'en occupait était réduit à sa première forme ; qu'au lieu d'un dépar-

tement inactif, présidé par un seigneur qui en traversait les opérations, ce n'était plus qu'une commission composée de gens qui, par système ou par humanité, travaillaient sincèrement à soulager la misère du laboureur et à favoriser l'agriculture. M. Oeder, l'un d'entre eux, avait été chargé de minuter un édit, destiné à régler et à limiter les corvées. Son travail, après avoir reçu l'approbation de ses collègues et de la chancellerie, avait été adopté comme loi. Cette loi était fondée sur l'équité, mais, comme on était descendu à trop de détails, on avait aussi provoqué des contestations entre le seigneur et son emphytéote. Les changements qui s'opéraient sans cesse et la mauvaise opinion qu'on avait du gouvernement faisant croire à toutes sortes d'innovations futures, les seigneurs de terres s'imaginaient qu'il voulait leur nuire. Le bruit qu'ils en faisaient eux-mêmes persuada aux paysans que l'intention du roi était d'abolir toute corvée. Dans le Jutland quelques-uns les refusèrent, et il fallut envoyer des troupes pour les forcer à un travail bien juste, puisqu'ils l'avaient promis par le contrat même de leur établissement. Un gentilhomme jutlandais, M. de Lutikau, désespéré des obstacles qu'il rencontrait dans son exploitation et de ceux qu'il prévoyait dans la suite, présenta requête au roi pour obtenir la faculté de vendre deux terres par voie de loterie, à

un écu et un écu et demi le billet, beaucoup au dessous de leur valeur, et sans parler des droits sur les paysans, qu'il supposait nuls. En m'écrivant, quoiqu'il me fût inconnu, pour solliciter mon appui en faveur de sa demande, il me disait que de cette manière, le roi pourrait, selon l'intention qu'il manifestait, soulager le paysan de la corvée, sans ruiner personne. Cette lettre me rappela que, déjà en 1767, le bruit s'était répandu parmi les gentilshommes, que le roi voulait supprimer les corvées sans dédommagement, et chez les paysans, qu'elles seraient évaluées à un taux ruineux pour eux. Tant il est vrai que, dans les réformes de ce genre, le gouvernement doit toujours faire précéder ou du moins accompagner ses opérations d'instructions parfaitement claires.

Les préventions défavorables se portaient toutes maintenant sur Struensée. Des propriétaires de domaines très considérables me dirent, qu'ayant lu mon mémoire de 1767, ils me rendaient la justice de reconnaître que mes plans n'étaient nullement dirigés contre leurs intérêts. Ceux de la province de Fionie se concertèrent pour dresser là-dessus un écrit et un projet. Deux d'entre eux vinrent à Copenhague pour en conférer avec moi ; mais, apprenant que j'étais à la cour, ils craignirent que les malignes influences de ce séjour ne m'eussent déjà saisi et s'en retournèrent

sans me voir, laissant toutefois un mémoire entre les mains d'un parent, qui devait me le communiquer. Leur projet n'était pas acceptable, et c'était même un piége tendu au gouvernement. Cependant ils partaient d'un principe qu'on pouvait admettre, et qui aurait pu servir de base pour négocier avec eux, savoir que la terre leur appartenait, et que le paysan ne relevait que du roi.

Struensée, sans rien savoir de ces démarches, souhaita que j'eusse une conférence avec son frère. Je le trouvai très instruit et très raisonnable, et beaucoup plus homme d'état que le ministre du cabinet. Il apprenait la langue du pays, il écoutait, il aimait à connaître ; il voulait fonder la richesse nationale, en Danemark, sur l'agriculture, et en Norvége sur la pêche, les forêts et les mines. S'il s'était moins livré aux dissipations et aux galanteries de la cour, il aurait pu servir fort utilement. Il me laissa une liasse de matériaux à examiner, en me priant de dresser un plan propre à lever les obstacles qui s'opposaient aux progrès de l'agriculture en Danemark. Comme mon premier point aurait été de former de nouveau un conseil, le second, de renvoyer le ministre du cabinet, le troisième de ne rien entreprendre de hardi sous un prince insensé, et tant que la nation serait mécontente et prévenue défavorablement au point où elle l'était, je

serrai soigneusement le dossier, et je n'y ai touché que pour le renvoyer au cabinet après la catastrophe.

Bien m'en a pris sans doute, car il vint un moment où un projet quelconque aurait été transformé en crime d'Etat, et où l'on ne demandait pas mieux que de m'en imputer quelqu'un.

Je fis dire à l'un des deux gentilshommes de Fionie que je connaissais, M. de Laen, et dont le beau-père, M. de Walmoeden, m'avait remis le mémoire, que j'admettais tous les principes de la noblesse de Fionie, mais qu'il fallait renvoyer cette discussion à des temps plus heureux.

En effet sous une administration détestée rien ne réussit. Les subalternes n'obéissent pas exactement; ceux avec qui l'on traite croient qu'on les trompe; tout le monde se plaît à exagérer les difficultés, à multiplier les obstacles. Les projets les mieux conçus excitant les murmures, et ne se montrant que par les inconvénients, tombent du premier coup et pour longtemps. Les successeurs se plaisent à renverser l'édifice commencé, et à n'en laisser paraître que les défauts. Si, dans la suite, quelqu'un vient à reproduire les mêmes projets, on lui allègue les tentatives qui ont échoué et la nécessité où l'on s'est trouvé de revenir aux anciennes institutions.

Le caractère du ministre était d'ailleurs incompa-

tible avec les méthodes qu'il aurait fallu suivre, ou du moins avec celles que j'aurais proposées. Il ne connaissait qu'un des ressorts du gouvernement : ordonner et se faire obéir. Or, dans l'affaire de l'affranchissement, j'avais toujours cru qu'il était besoin d'adresse, de persuasion, d'exemples et de récompenses : mais ces moyens n'étaient ni du goût de Struensée, ni en son pouvoir. Leur action est lente, et son humeur despotique l'empêchait de comprendre que cette même action est sûre. Ces moyens supposaient de longues et fréquentes conférences, et il ne voyait que les personnes qu'il lui fallait nécessairement entretenir. Il avait même pour maxime d'éloigner de lui tous ceux qui s'ingéraient à lui parler d'un autre objet que de celui où il les avait circonscrits. Or, un ministre habile reçoit souvent d'une conversation incidente et fortuite des traits de lumière qui éclairent les combinaisons les plus savantes. Son grand art est de tirer de chaque individu tout ce qu'il sait et de l'employer de manière à mettre en œuvre la capacité qu'il a reconnue chez lui.



IX

PERSÉCUTION AU SUJET DE L'EXPÉDITION CONTRE ALGER. — NOUVEAUX PRÉPARATIFS. — MOUVEMENTS POPULAIRES. — LEUR EFFET SUR LA COUR. — CARACTÈRE DU COMTE DE BRANDT. — SCÈNE QU'IL EUT AVEC LE ROI.

Quoique Struensée se défiât toujours de ceux qui tentaient ouvertement de le gouverner, il cédait souvent à l'effet d'une idée jetée au hasard, qui germait ensuite dans sa tête, et dont il adoptait les fruits comme étant de son propre fonds. C'est ainsi qu'il s'était laissé entraîner, sans s'en apercevoir, à servir la vengeance du comte de Rantzau et de M. de Gaehler, ennemis l'un de l'autre, mais réunis, pour le moment, par le désir d'éloigner le comte de Bernstorff, et de consommer sa ruine, en le privant de sa pension, et même en lui suscitant un procès criminel. Car Rantzau avait déclaré depuis longtemps qu'il lui fal lait du sang pour assouvir sa vengeance. Il avait donc

eu l'adresse de persuader au ministre du cabinet qu'en approfondissant l'affaire d'Alger, on découvrirait des mystères aussi odieux qu'importants sur l'ancienne administration et sur l'état de la marine. Rantzau et Gaehler ne voulurent s'en fier qu'à eux-mêmes, et quoiqu'ils fussent officiers de l'armée de terre, ils se firent nommer commissaires pour cette recherche. L'une de leurs opérations fut de dresser, en dix-sept questions, un interrogatoire par écrit, qu'ils envoyèrent au ministre disgracié, avec sommation d'y répondre.

J'ai su qu'il avait fait à ces questions deux sortes de réponses, les unes catégoriques et précises, qu'il jugeait suffisantes pour se disculper, sans éclairer les commissaires sur le fond de l'entreprise; les autres réservées pour lui, ses amis et la postérité, où il explique tout ce qui est relatif à cette affaire d'Alger.

Dans une de mes premières entrevues avec le ministre du cabinet, je fis tomber la conversation sur cette enquête extraordinaire. « Je vous en ferai juge, me dit-il, et vous verrez si l'on peut faire des fautes plus criantes et plus scandaleuses. » Il me remit en effet tout le portefeuille de la commission; je retournai chez lui après l'avoir lu, et lui assurai que je n'avais pas trouvé qu'il fût rien allégué contre l'ancien ministre qui prouvât une prévarication ou même une

faute grave contre la prudence ; que même, si l'on pouvait lui en reprocher, ce serait un acte bien odieux de punir deux fois le même serviteur pour un même objet ; qu'en le congédiant au mois d'octobre précédent, le roi avait pu et dû savoir tout ce qui concernait l'expédition d'Alger ; elle avait été résolue dans le conseil en présence du roi ; c'était là qu'on en avait réglé l'époque et la forme ; le ministre avait moins compté, pour réussir, sur la force que sur les présents que le chef de l'armement était autorisé à faire ; les intrigues des autres nations européennes avaient empêché que le dey n'entrât en négociations. « Un ministre, ajoutai-je, ne doit pas être jugé sur un seul moment de sa gestion. M. de Bernstorff a été employé pendant quarante ans ; or, sans parler des opérations sur lesquelles les avis peuvent être partagés, c'est lui qui a procuré au Danemark le bailliage de Steinhorst [1], la succession de Plaen, la coadjutorerie de Lubeck pour le prince Frédéric ; c'est lui qui a conduit l'importante négociation de Russie aussi loin qu'elle pouvait aller pendant la minorité du grand-duc. L'Europe entière a la plus haute opinion de cet ancien ministre, en sorte que la réputation du gouvernement est intéressée à ne

[1] Dans la suite, il fallut restituer cette acquisition, et se contenter d'une somme d'argent et de la succession éventuelle, dans le cas où la maison de Hanovre viendrait à s'éteindre.

pas le persécuter. Si sa pension était supprimée après coup, et par les conseils de commissaires qui font profession de le haïr, on verrait plus de passion que de justice dans cette décision. Si, dans le conseil, on jugeait l'ancienne administration malhabile, on devait du moins convenir qu'elle avait été pure. M. de Bernstorff était tellement ruiné au moment de sa disgrâce, qu'il aurait été arrêté pour dettes, si sa femme n'avait ordonné de faire des coupes dans ses forêts, de quoi payer les créanciers les plus importuns. Ses biens d'Allemagne étaient tous substitués; ceux de Danemark, dans l'état actuel, ne pouvaient suffire à payer près de cinq mille écus d'intérêts annuels qu'il devait. Il s'était dérangé en partie par ses ambassades, mais principalement pour avoir bâti d'une façon trop somptueuse par complaisance pour le feu roi. Ce n'était pas au fils de punir des imprudences de ce genre. »

Après avoir harangué avec assez de chaleur, je remis au ministre un mémoire sommaire sur ce sujet. La persécution cessa, et je crus que c'était le fruit de ma démarche ; mais j'ai su depuis que M. de Falckenskiold conseilla également d'arrêter les travaux de la commission, par la raison qu'ayant ordre d'examiner l'état de la marine, elle pourrait découvrir des secrets qu'il importait de ne pas divulguer. Il faut rendre justice à Struensée : il n'aimait pas la persécution ; celle-

ci est la seule qu'on ait entreprise sous son ministère, et en y mettant fin il revenait à son caractère naturel.

Après avoir fait tant de bruit de cette malheureuse affaire, il semble qu'il eût été sage de négocier la paix avec le dey, en alléguant des malentendus, qu'on aurait pu mettre sur le compte du ministre disgracié. Les grandes puissances, et qui sont plus à portée, ne dédaignent pas de temporiser avec les puissances barbaresques, et, après avoir fait mine de les châtier, elles finissent par composer.

Si l'on continuait la guerre, il fallait absolument réussir, sous peine d'un affront plus grand encore pour la marine du roi, et d'un blâme plus sérieux pour le gouvernement. La Suède paraissait disposée à remuer, pour profiter, soit de l'état actuel du Danemark, soit de ce que la Russie avait alors un puissant ennemi sur les bras. Il convenait donc de garder dans le voisinage les forces maritimes de l'Etat. Un armement faible était sujet aux mêmes objections, à la même humiliation que le premier; un armement considérable, outre qu'il pouvait et qu'il devait même probablement échouer, coûtait des sommes disproportionnées à l'importance des objets. Des frais si énormes arrêtaient la liquidation de la dette publique, et faisaient ainsi perdre au nouveau ministre le mérite et le fruit de tant de réformes qui le rendaient odieux.

Ce dernier parti, sujet à tant d'inconvénients, fut cependant préféré. Il était resté dans la Méditerranée une petite escadre, dont l'amiral Hooglandt avait pris le commandement. Elle était composée des mêmes vaisseaux qui avaient attaqué Alger, et l'on y avait ajouté deux chébecs. Cette flottille avait ordre de poursuivre les corsaires algériens, en attendant une escadre plus considérable qui viendrait de Copenhague, et amènerait des galiotes à bombes d'une meilleure construction, avec lesquelles on irait enfin attaquer Alger plus efficacement. On devait porter cet armement à neuf vaisseaux de ligne, outre les frégates, les chébecs et les galiotes.

L'espérance de faire accepter ce secours à la Russie, après qu'on aurait réduit Alger à demander la paix, et d'acheter, à ce prix, la signature du traité d'échange, était le mobile secret de cette entreprise. Or, il est probable qu'on ne serait point parvenu à réduire Alger. Il est certain de plus que l'impératrice ne voulait traiter à aucun prix avec le ministère d'alors, et que, jalouse de combattre seule les Turcs, elle aurait continué à décliner l'offre d'un secours, précisément parce qu'il était considérable et que la marine danoise était mieux montée que la sienne.

La construction des galiotes se prolongea plus qu'on ne s'y était attendu; les matelots, qu'on avait fait venir

de Norvége pour former les équipages, furent quelque temps oisifs à Copenhague; on négligeait de les payer. La religion politique des Norvégiens se compose de ces deux dogmes : premièrement, que le roi n'est jamais injuste; en second lieu, qu'il faut lui obéir aveuglément, pourvu que le commandement vienne de lui. Le corrollaire de cette profession de foi, c'est que les injustices viennent des mandataires, et qu'en recourant au maître on est sûr du redressement. Les matelots partirent donc en troupe pour Hirschholm, afin de demander leur solde au roi. Ils étaient sans armes et ne menaçaient personne; cependant la nouvelle de leur attroupement les ayant précédés à la cour, y fut annoncée comme une sédition dangereuse. On décida de leur ordonner de se retirer, sous peine d'être chassés par les dragons de la garde. Ils en eurent avis, et déclarèrent que si les dragons les attaquaient, ils se défendraient avec leurs couteaux. Heureusement, quelques personnes, plus fermes et plus sages, représentèrent, quand ils furent arrivés, qu'ils n'avaient point l'air de séditieux, et qu'en leur faisant signifier, de la part du roi, par l'aide de camp de la marine, qu'ils eussent à s'en retourner et que justice leur serait rendue, on éviterait une scène odieuse et sanglante, peut-être une véritable sédition. Sur la parole de l'aide de camp, les matelots s'en retournèrent aussi paisiblement

qu'ils étaient venus. Cependant l'alarme qu'ils avaient causée à la cour dura toute la nuit, parce qu'on s'était persuadé qu'ils allaient revenir furieux et mieux armés.

La reine avait ordonné qu'on tînt ses chevaux prêts ; elle se coucha nu-tête et en désordre, fit placer auprès d'elle son habit de cheval, et un moment après, elle se leva précipitamment pour faire empaqueter ses bijoux. Elle avait de plus engagé un colonel, en qui elle avait confiance, à coucher au château. Cependant les dragons, qui firent patrouille toute la nuit, n'ayant rien découvert, on se tranquillisa, et l'on cacha de son mieux la peur qu'on avait eue.

Ces craintes auraient paru tout à fait ridicules, si l'on n'avait pas connu la haine violente du public, les bruits sinistres qui commençaient à se répandre sur les prétendus desseins des favoris, enfin l'indiscipline des matelots, aussitôt qu'ils sont à terre. Outre ceux qu'on avait tirés de Norvége, on en compte habituellement à Copenhague cinq mille, distribués en cinq divisions, de dix compagnies chacune ; les uns destinés à former l'équipage des vaisseaux, les autres employés comme charpentiers, calfats et ouvriers de toute espèce dans les chantiers de la marine. Ces derniers avaient aussi leur sujet de mécontentement, et furent la cause d'une nouvelle alerte à Hirschholm. Le mi-

nistre avait changé le département de la marine comme tous les autres; son intention était d'y faire régner plus d'ordre, de discipline et d'économie, et quoique au fond la situation des matelots et des calfats ne fût pas aggravée, ils ne laissaient pas de murmurer, à l'exemple de leurs officiers et de tout le peuple. D'ailleurs le dessein qu'on avait eu d'expédier l'escadre avant les gelées avait fait presser les travaux; on avait exigé des ouvriers qu'ils travaillassent les dimanches, et qui pis est, les jours de fête. Quelques années auparavant, je les avais vus imputer à une pareille profanation un tremblement de terre : à quelles calamités ne devait-on pas s'attendre à présent que l'impiété régnait à la cour?

Soit que le ministre fût instruit de ces murmures et qu'il voulût les apaiser, soit par une suite de l'idée qu'il avait adoptée de donner des fêtes publiques, pour égayer le caractère national, il annonça que le 28 septembre, le roi donnerait un festin aux calfats, dans une prairie dominée par la terrasse du château de Frédérichsberg. Il s'agissait d'un bœuf rôti, de bière et d'eau-de-vie, et ce devait être une fête pour les spectateurs, autant que pour les ouvriers et les matelots. La cour devait s'y rendre et elle se serait trouvée très nombreuse, parce que la foule des courtisans n'allait guère à Hirschholm éloigné de cinq lieues, tandis que

le château de Frédérichsberg est voisin de Copenhague.

Au moment où nous attendions les carrosses pour nous y rendre, un fourrier fit le tour des appartements, et annonça que le roi, étant indisposé, n'irait pas à Frédérichsberg, et qu'on servirait le dîner comme à l'ordinaire. On servit en effet, et le roi dîna de fort bon appétit. Voici la cause du contre-ordre.

Madame de Bulow, fille de l'amiral, comte de Laurwig, dont j'ai parlé plus haut, avait été fort à la mode dans cette cour si galante. Se voyant un peu négligée, elle voulut essayer de rentrer en faveur par un avis important. Elle avertit que ses liaisons avec les gens de mer lui avaient fait découvrir un complot des calfats pour enlever les favoris ou les assassiner. L'alarme fut au comble chez la reine et chez les favoris. Ils pensèrent tous à s'enfuir. Les joyaux de la reine étaient déjà emballés, et l'ordre était donné de tenir les chevaux prêts au premier signal. On se serait rendu à Elseneur, qui n'est qu'à trois lieues, et de là en Suède. Les dragons furent de nouveau occupés à battre l'estrade et ne découvrirent rien de suspect.

La fête eut lieu sans le moindre indice de sédition ou de tumulte. On prétendit cependant avoir entendu dire aux matelots que le bœuf dont on les régalait n'était pas celui qu'on leur avait promis. Ce propos fai-

sait allusion à la forte corpulence de Struensée. Ils rentrèrent en ville sans commettre le moindre désordre, quoiqu'ils fussent ivres pour la plupart. Les courtisans et les bourgeois de Copenhague murmurèrent assez haut de ce qu'après leur avoir promis qu'ils jouiraient de la présence du monarque on les en frustrait; car ils s'accoutumaient à parler de lui comme d'un automate. Ils s'indignèrent encore davantage, lorsqu'ils apprirent que c'était la crainte qui avait retenu Leurs Majestés à Hirschholm, et cette défiance inspirée au roi envers ses sujets fut un nouveau crime dont ils chargèrent les favoris. Il est certain que le roi n'avait rien à craindre, mais qu'on ne lui avait non plus inspiré ni crainte ni défiance. Dans tout cela, il était passif et indifférent.

Pour les favoris c'est autre chose; on disputa beaucoup dans le temps, et l'on a disputé depuis, sur la question de savoir s'il y avait eu ce jour-là un complot contre eux. Les uns ont cru qu'on avait résolu en effet de les mettre en pièces; les autres que leurs ennemis les avaient malicieusement mystifiés [1]. D'après tout ce que j'ai pu recueillir, ceux qui dans la suite

[1] Depuis que ces Mémoires sont écrits, j'ai appris que la conjuration de la fête des matelots était réelle; qu'elle avait été formée sous les auspices de la reine douairière Julie, et conduite par le chef même des calfats, M. Winterfeldt, capitaine de haut bord et maître des équipages du chantier. Il fut récompensé dans la suite de sa bonne volonté.

ont renversé les deux comtes et leurs adhérents commençaient dès lors à se concerter ; ils se mêlaient à la canaille, et semaient dans le bas peuple ces bruits sinistres dont il fut rempli. On avait tenté d'ameuter les calfats le jour de la fête, et c'était sans doute par les mêmes pratiques. Mais on ne peut dire si ce complot ébauché aurait eu quelque effet, ou si la présence de la cour et du monarque aurait réprimé l'audace des séditieux.

Quoi qu'il en soit, les favoris ne furent point rassurés par la tranquillité du peuple et de la marine. Il régnait en effet une fermentation sourde, qu'ils ne pouvaient ignorer. Le projet de quitter la partie, les suites que pouvait avoir le mépris obstiné du danger, les occupaient souvent. Le ministre, dont je n'étais point du tout le confident, me parlant un jour des dégoûts qu'il essuyait, je lui exprimais ma surprise de ce qu'il y pouvait tenir. Il me répondit qu'il aurait pensé à la retraite, n'eût été son dévouement à la reine, qui avait toujours été avant lui, et serait encore après, la victime de l'intrigue et de la malice des favoris. C'est la seule fois qu'il m'ait parlé d'elle, et il le fit dans les termes les plus convenables. Un autre jour, qu'il m'assurait que le roi était le véritable auteur des réformes qu'il avait accomplies, il ajouta : « Je ne parlerais pas autrement à la torture. » Le comte de Brandt, qui se

plaignait souvent de son sort, et qui, dans un mémoire, apostillé par Struensée, et produit, dans la suite, au procès, disait, à propos de quelques reproches qu'il avait essuyés de la reine : « Cela seul est un enfer ; » lui, qui trouvait qu'on ne pouvait faire moins, pour le consoler de ses chagrins et récompenser ses importants services, que de rétablir en sa faveur le comté de Rantzau, avec son immédiateté, et toutes ses prérogatives ; lui, qui assurait souvent qu'il aimerait mieux le séjour d'Avignon, avec quatre ou cinq mille livres de rente, que tout ce qu'il avait en Danemark ; lui, qui prétendait être très affecté de quelques letires anonymes, où on le menaçait du sort qu'il a enfin subi ; ce même comte de Brandt affermissait son ami dans sa résolution de rester. « Dans quel lieu iriez-vous, lui disait-il, où vous fussiez premier ministre, favori du roi et amant de la reine ? »

En d'autres occasions, l'incroyable légèreté de son caractère lui inspirait des plaisanteries sur le sort qu'ils avaient à craindre. Un jour, dans un de ces dîners familiers dont j'ai parlé plus haut, s'étant égayé un peu durement aux dépens du maréchal de la cour : « Après tout, dit-il, Biaelke est le plus sage de nous tous ; il profite du moment présent pour s'établir ; il fait un riche mariage, et quand nous serons en prison, je me flatte qu'il aura pitié de nous et nous enverra de loin

en loin de bons bouillons. » « Je n'en ferais rien à sa place, dit une femme de la compagnie, car on peut bien pardonner à ses ennemis, mais non pas à ceux qui nous tournent en ridicule. » Je rapporte ces petits détails, parce que ce fut en effet la causticité du comte de Brandt qui attisa la haine de ses ennemis, et qui rendit ensuite inutiles les efforts qu'on fit pour le sauver. Ce même Biaelke est le seul des convives qui ne fut ni emprisonné, ni arrêté le 17 janvier suivant.

Dans un autre de ces repas, qu'on prenait pour des parties de plaisir, le même Brandt tourna ses joyeux propos sur le projet du 28 septembre, de s'enfuir tous de compagnie, et demanda à chacun des convives quelle profession il embrasserait pour vivre. La reine dit qu'elle se ferait chanteuse : elle chantait en effet très agréablement. Struensée dit qu'il prendrait à ferme quelque terre éloignée et y vivrait en philosophe. Brandt voulait continuer pour son propre compte son état de directeur de troupe. « Et vous, ma belle dame, dit-il à celle qui avait tancé sa causticité, vous ne sauriez manquer votre état; faite comme vous l'êtes, vous iriez vous offrir comme modèle à quelque académie de peinture. » Elle était très belle en effet, mais elle dérobait, avec beaucoup d'art, une défectuosité de taille, qu'elle croyait ignorée. Toute cette scène avait mis fort mal à l'aise Struensée, et la conclusion dut lui déplaire ex-

cessivement ; il n'aimait pas la moquerie, et de plus il avait été, disait-on, l'amant de cette femme, et son frère passait pour l'être actuellement.

Ces inquiétudes, que le comte de Brandt traitait si gaiement dans le monde, l'affectaient cependant en secret. Il relisait souvent les lettres anonymes par lesquelles on le menaçait d'une fin tragique ; et comme il avait la tête fort mobile, il voyait quelquefois dans Struensée, non plus le réformateur des lois et des institutions nationales, mais l'étranger intrus, le parvenu, le vizir despotique, qui ne lui laissait qu'une apparence de faveur, sans pouvoir et sans crédit. Il l'entendait qualifier d'Excellence, et cela le blessait, tant qu'il n'était lui-même que M. le comte. Enfin, quoiqu'il fût assez content de son sort auprès des femmes, comme il cherchait l'éclat des bonnes fortunes, il ne pouvait se dissimuler que celle de Struensée était plus brillante que les siennes. Tout cela échauffait son imagination, allumait sa jalousie, et tandis que tout le monde le regardait comme le plus fidèle appui du ministre, il se disait souvent qu'il serait de son devoir et de son intérêt de le perdre : j'entends l'intérêt de ses passions, et les devoirs qu'une imagination exaltée lui forgeait ; car, avec de grands vices, il était enthousiaste de certaines vertus, ou vaines, ou gigantesques, ou fausses. Préoccupé de ces pensées, il avait

songé à donner un successeur à Struensée dans la faveur de la reine, croyant que c'était à elle que tenaient son pouvoir et sa place, et il avait jeté les yeux sur les hommes de la cour qu'il jugeait les plus séduisants par la figure ou par d'autres avantages; mais, dans la suite, son imagination s'exaltant de plus en plus, il conçut le projet de plaire lui-même.

Tandis qu'il flottait entre ces diverses pensées, et que, par intervalles, revenant sincèrement à Struensée, il lui arrivait d'autres fois de méditer sa ruine, une occasion se présenta d'en devenir l'instrument. Le comte d'Osten nous demanda un jour séparément au comte de Brandt et à moi de nous rendre chez lui pour nous entretenir d'une affaire importante. Il me donna rendez-vous vers sept heures du soir, pendant le spectacle; le comte de Brandt, appelé avec plus de mystère encore, était attendu à minuit.

Ce ministre voulait me sonder sur mes dispositions dans l'état actuel des choses. Après m'avoir exposé de son mieux la crise où se trouvait la nation, la pauvreté universelle, le discrédit public et particulier, les murmures, les sourdes menaces, il me demanda si je ne voyais point d'issue à tant de maux, et si je ne serais pas disposé à venir au secours de l'Etat en péril. Je lui dis que je voyais comme lui la nécessité d'un changement; que le comte Struensée avait trop en-

trepris, avait fait trop de réformes à la fois; qu'une partie de ses opérations était vicieuse par le fond, et toutes par la manière et le moment; qu'il serait à souhaiter que le ministre se retirât ou qu'il fût congédié; mais que, n'ayant moi-même aucune charge qui m'appelât à travailler contre lui; n'étant à la cour qu'en visite, sans emploi, et uniquement parce que Struensée m'y avait appelé, je ne pouvais que demeurer neutre et inactif; que, pour moi, entrer dans quelque liaison que ce fût contre le ministre serait une trahison. « Si du moins, reprit-il, le comte Struensée, content de bouleverser au dedans, voulait bien ne pas nous compromettre avec les puissances étrangères; mais il se présente quelquefois dans mon département des cas si épineux, que je ne veux ni ne puis en prendre sur moi la décision : il faut absolument un conseil. » Je convins avec lui que cette institution était de la plus grande nécessité, et si grande même que le ministre actuel, s'il restait en place, serait obligé de la rétablir.

« Qu'on appelle donc quelqu'un! répliqua le comte. Veut-on M. de Schack (Ratlov)? Veut-on M. d'Assebourg ou M. de Bernstorff?

— Ce n'est pas à moi d'en décider, lui dis-je; mais, dans l'état actuel des choses, on ne peut rappeler M. de Bernstorff, il n'y a pour lui d'emploi que celui dans

lequel vous l'avez remplacé ou celui de chancelier. Je ne puis désirer qu'il vous déplace, et Struensée n'a garde de se donner un rival en créant un grand chancelier.

— Quelle sera donc la fin de tout ceci? reprit M. d'Osten avec amertume.

— Je n'y vois pas d'autre fin, lui dis-je, que la rupture de la liaison entre la reine et Struensée. Tant que cette liaison subsistera, ce qu'on entreprendrait auprès du roi serait rapporté le jour même à l'un ou à l'autre, et ils prendraient ensemble des mesures pour prévenir le coup. » Il me laissa aller, fort mécontent de moi, à ce qu'il me parut.

Je ne savais pas alors que M. de Brandt était attendu à minuit au même lieu. C'est lui-même qui me l'apprit quelques jours après. « Osten, me dit-il, est un lâche et un drôle, qui voulait nous employer vous et moi à tirer les marrons du feu. Il y a quelques jours, il me donna rendez-vous chez lui au milieu de la nuit, et me trouvant disposé par les lettres anonymes que j'ai reçues, il me représenta la détresse publique avec de si vives couleurs, que j'entrai avec lui dans le projet d'arrêter Struensée, et voici le plan que je lui proposai : Dans une de vos promenades[1] avec le roi,

[1] Il s'agit de l'auteur des Mémoires.

vous l'auriez conduit à Rudersdahl (hôtellerie sur le chemin de Copenhague); là se seraient trouvés Osten, Numsen[1] et d'autres personnes, dont on serait convenu ; on aurait engagé le roi à continuer avec vous sa route pour Copenhague, après avoir signé l'ordre, dont Numsen aurait été chargé, d'emmener Struensée à Cronebourg et d'arrêter la reine dans son appartement. Numsen aurait pu être de retour à Hirschholm, à peu près au moment où le roi serait arrivé à Copenhague, et avant qu'on se fût douté chez la reine de notre entrevue et de l'éloignement de Struensée. D'ailleurs j'y serais resté pour distraire l'attention et empêcher qu'on ne s'informât trop tôt de ce qu'il était devenu. Struensée une fois arrêté, on l'aurait fait évader du côté de la Suède, et j'aurais bien trouvé le moyen de consoler la reine. Osten approuvait tout le plan, sauf qu'il refusait de se rendre à Rudersdahl; il consentait donc qu'en conduisant le roi au château de Copenhague, on le rendît, lui, maître de l'Etat, pourvu que ce fût sans danger pour sa personne, en sorte que je n'ai voulu rien entreprendre. »

Toute cette agitation du comte d'Osten avait pour cause un léger embarras dans son département, que sa pusillanimité avait grossi à ses yeux et que j'appris quelques jours après de son bureau même. Le contre-

[1] Commandant des dragons de la garde.

amiral Hooglandt, qui croisait dans la Méditerranée contre les corsaires algériens, avait capturé un vaisseau vénitien qui portait des présents au dey. La république de Venise, n'ayant point de ministre dans le Nord, s'était adressée à la cour de France pour se plaindre, et le duc d'Aiguillon avait écrit sur un ton fort menaçant. Voilà l'affaire épineuse pour laquelle il fallait renverser le ministère et créer un conseil. Huit jours après, le duc d'Aiguillon, mieux informé, ayant adressé une seconde note en termes plus doux, le souci du comte d'Osten changea d'objet ; il craignit l'indiscrétion du comte de Brandt, et j'ai eu les plus fortes raisons de croire qu'il la prévint, en révélant au ministre du cabinet le complot dans lequel on avait voulu l'engager, mais où son amitié, sans doute, ne lui avait pas permis d'entrer. Voici mes preuves : Un patriote, c'est-à-dire un ennemi du premier ministre, qui voyait alors très souvent le comte d'Osten, et qui avait ses raisons pour l'estimer à sa juste valeur, me fit demander un entretien secret. Il voulait m'engager, par les motifs les plus sérieux, à me défier du comte d'Osten, qui, me dit-il, est pour le moins fort indiscret. Dans le même temps, M. de Numsen, commandant du détachement de dragons de Hirschholm, obtint une grâce qu'il sollicitait, et Struensée dit à un de ses amis : « Je lui ai fait obtenir cette faveur, parce que je

sais qu'il a voulu m'arrêter. » Enfin le comte de Brandt, dans une autre conversation particulière que j'eus avec lui, s'étant mis à faire l'éloge des vertus de Struensée : « Il vous estime singulièrement me dit-il, et il me disait en dernier lieu : Reverdil est un si honnête homme que, s'il menait le roi à Rudersdhal, pour me livrer à mes ennemis, et procurait ainsi mon arrestation, devant peut-être aboutir à l'échafaud, je ne pourrais m'empêcher de l'estimer, parce qu'il croirait assurer par là le bien public. »

Ainsi, M. d'Osten, non content de révéler le complot dont il était le véritable auteur, et de le mettre sur le compte d'autrui, avait compromis M. de Numsen et moi, qui avions été désignés, il est vrai, pour y jouer un rôle, mais sans en avoir la moindre connaissance. Et moi spécialement, qui lui avais refusé de me prêter à quoi que ce fût, il m'avait probablement accusé le jour même où il avait songé à m'employer suivant ses vues éphémères. Je n'ai pas besoin de faire observer ici un trait bien rare de grandeur d'âme dans la conduite de Struensée. Non-seulement il nous pardonne, mais il n'en dit rien et ne cherche en aucune façon à nous éloigner de la personne du roi.

Les deux entretiens confidentiels entre Brandt et moi, que je viens de mentionner, avaient été recherchés de ma part, pour soulager mon cœur d'une par-

tie de ce qui l'oppressait. N'ayant point la confiance intime de Struensée, moins encore celle de la reine, à qui personne que lui ne parlait en secret, je n'avais que l'intermédiaire de Brandt pour lui faire passer mes avis. L'un de mes conseils était de ménager davantage les apparences, l'autre de montrer plus d'égards pour la reine douairière et le prince Frédéric ; de pourvoir à l'établissement de ce prince et de le traiter en frère du roi ; enfin comme l'état mental du monarque était de plus en plus remarqué hors de la cour, j'estimais que la reine, désignée régente par la loi en cas de minorité, devait figurer davantage dans les affaires, et, par plus d'affabilité et en se rendant quelquefois médiatrice des grâces de la cour, s'attacher à gagner l'estime et la confiance de la nation. Toutes mes exhortations furent inutiles, et je pus seulement me convaincre par les réponses que je reçus, qu'il n'y avait entre la reine et le favori aucun projet de révolution, comme on les en accusait dans le public.

Une autre accusation, répandue sourdement par la méchanceté et adoptée par les gens crédules, c'est qu'on maltraitait le roi dans le particulier. Lorsqu'il avait lassé tout le monde par ses folies, il demeurait souvent seul, pendant plusieurs heures de la journée, avec les deux enfants dont j'ai parlé. Il s'y joignait quelquefois une jeune fille nommée Phébé, enlevée

d'un sérail, au sac de Bender, et dont M. de Falckenskiold avait fait présent à la reine. Un des divertissements du roi, avec ses jeunes camarades, était de se battre, et, comme il cherchait de très bonne foi à leur faire du mal, et même à les tuer, ils se liguaient ordinairement deux contre lui; il n'était lui-même battu qu'autant qu'il le voulait bien et par ses ordres. A cela près, la petite troupe se tenait sur la défensive. La volonté du roi avait été souvent que les favoris le battissent, mais, de mon temps, il ne fut réellement maltraité qu'une fois, et cette scène odieuse ayant fait la matière d'un procès criminel, il est indispensable de la rapporter.

Un jour, au déjeuner de la reine, en présence de huit ou dix personnes, le roi, qui n'était presque jamais à la conversation, ayant parlé quelques moments entre ses dents, éleva tout à coup la voix, et, contrefaisant un acteur de sa troupe :

— Je vous donnerai, dit-il, une volée de coups de bâton. C'est à vous que je parle, Monsieur le comte, entendez-vous?

Cette insulte n'était point provoquée; le comte de Brandt, objet de l'apostrophe, cacha, en vrai courtisan, l'impression qu'elle faisait sur lui. Les assistants se turent, et leur silence exprima seul ce qu'ils éprouvaient. Un moment après, la reine et Struensée, ayant pris le roi à l'écart, lui parlèrent très vivement, mais

sans être entendus. Le roi m'appela en se retirant, et je le suivis comme à l'ordinaire. Quand nous fûmes seuls, il ne me parla point de son incartade, et je ne lui adressai à ce sujet aucune remontrance, comme je l'aurais fait quand sa démence était encore douteuse. Struensée me blâma ensuite de ce qu'en tenant compagnie à ce malheureux prince, je lui avais donné de la consolation (*Trost*), comme il s'exprimait lui-même. Ils auraient voulu que l'abandon fût une sorte de châtiment, ou que du moins je l'eusse réprimandé, et, à mon défaut, ils ne suivirent que trop cette idée.

La reine et les deux comtes s'étant concertés, résolurent de faire au roi une leçon qui les préservât à l'avenir de pareilles scènes. A la suite de cette espèce de conseil, Struensée vint me relever, comme à l'ordinaire, à l'heure du travail, c'est-à-dire des signatures. Il dit au roi que le comte de Brandt était un gentilhomme, et qu'il ne manquerait pas de lui demander satisfaction d'une insulte si grave et si publique que celle du déjeuner. Le roi répondit que Brandt était un coïon, et qu'il ne saurait se ressentir d'une injure.

— Il y est pourtant déterminé, répliqua Struensée, et Votre Majesté n'a qu'à voir quelle espèce de satisfaction elle veut lui donner.

Après dîner, Brandt entra dans l'appartement du

roi, et dit aux deux polissons qui lui tenaient compagnie que la reine les demandait. S'étant ainsi débarrassé d'eux, il ferma la porte au verrou, et se mit à reprocher au roi l'insulte qu'il lui avait faite le matin, et lui en demanda satisfaction en lui donnant le choix du genre de combat. Le roi ayant rejeté successivement l'épée et le pistolet, ils convinrent de se battre à coups de poing. Jusque-là ce n'était qu'une extravagance et une témérité, autorisée jusqu'à un certain point par la manière dont les autres favoris en avaient usé, et que leur maître goûtait fort; mais dans le combat Brandt devint comme forcené. Il oublia tout à fait et les conséquences que pouvait avoir sa brutalité, et le respect qu'il devait à son maître comme souverain; et ce respect, plus naturel encore aux âmes honnêtes, que mérite un malheureux, aussi faible d'esprit que de corps. Il le battit sans pitié, l'insulta de paroles et le menaça de la façon la plus grossière; le mordit, le terrassa et le réduisit à lui demander quartier; enfin il le laissa tout meurtri et encore plus effrayé.

Ayant appris cette horrible scène du malheureux roi lui-même et ensuite du comte de Brandt, je blâmai celui-ci en face. J'en parlai aussi à Struensée, en termes généraux, il est vrai, lui disant que le comte de Brandt s'était entièrement oublié, et qu'il fallait prendre des mesures pour qu'une pareille scène ne pût se renouve-

ler. Struensée protesta depuis à ses juges que c'était dans sa prison seulement qu'il avait su à quel excès la brutalité avait été poussée, et que Brandt lui avait promis de ne pas mettre la main sur le roi. Il est certain toutefois que, sur la relation de Brandt, Struensée lui répondit :

— Voilà qui est bien, nous serons tranquilles maintenant ; il suffit de n'en rien dire.

Le comte de Brandt resta depuis lors à la cour sur le même pied qu'auparavant, craint et haï du roi plus que jamais ; ayant du reste tout l'accès, toutes les entrées et l'air de familiarité d'un favori déclaré. Struensée ménagea entre le roi et lui une espèce de raccommodement, et lui fit avoir quelque temps après la charge ou le titre de grand-maître de la garde-robe, avec le droit de se faire qualifier d'Excellence, prérogative qui appartient, suivant l'étiquette, aux personnes de la première classe. Il fallait cela pour modérer la jalousie de Brandt, qui ne voulait le céder à personne en rang et en dignité, et qui, s'il ne restait pas ami de Struensée, pouvait devenir un ennemi fort dangereux. Créer un titre vain, une dignité sans fonctions et sans pouvoir, augmenter le faste apparent de la cour, était une chose entièrement contraire aux principes que le ministre avait professés au début, et selon lesquels il voulait réformer l'Etat ; mais la difficulté des circon-

stances, un pouvoir dont il n'avait calculé ni l'étendue ni les dangers, avant de s'en emparer, le forçaient à changer peu à peu ses mesures et ses maximes.

Il avait montré d'abord un sévère désintéressement, et se piquait d'une grande simplicité, gouvernant sans titre et sans appareil ; plus tard il avait voulu les titres et l'argent. Un de ses principes avait été d'abord que le roi, dépositaire des trésors de la nation, ne devait jamais donner gratuitement. Il avait ensuite adopté pour maxime qu'il fallait que ceux qui entouraient le roi immédiatement fussent contents (c'était vouloir remplir le tonneau des Danaïdes). Après avoir réformé les gardes à cheval, et conservé un bataillon de gardes à pied seulement, il entreprit de réformer encore ce bataillon, prétendant néanmoins que le palais et le roi seraient mieux gardés qu'auparavant. Ces mesures accélérèrent beaucoup sa ruine.

X

BRUITS SINISTRES. — MUTINERIE DU BATAILLON DES GARDES.

La reine et Struensée auraient volontiers prolongé leur séjour à Hirschholm; mais ce lieu aurait été trop incommode dans le plan d'amusements qu'on s'était formé. On allait deux fois par semaine au spectacle français à Copenhague. On partait à cinq heures, on ne revenait qu'à deux heures après minuit. Ces courses seraient devenues insupportables au cœur de l'hiver. Il fallut se rapprocher de la capitale, quoique l'on sentît bien que c'était se rapprocher aussi des factions et du danger.

Struensée disait quelquefois qu'il aurait le sort de Concini. Mais il n'était point alarmé pour la reine, et il se figurait en outre que la protection de la sœur du roi d'Angleterre était pour lui une sauvegarde contre

un emprisonnement ou un procès régulier. La nation, qui se vantait autrefois de sa docilité, était dans une fermentation qui annonçait des séditions prochaines. Je ne saurais mieux la comparer qu'à un malade dont les nerfs sont dans un état d'éréthisme habituel, en sorte que le moindre accident le fait entrer en convulsions. En transférant la cour à demi-lieue de Copenhague, au commencement de décembre, et à Copenhague même, au commencement de janvier, le ministre crut devoir donner des ordres pour la sûreté publique et pour la sienne. Ces précautions furent, dans les mains de ses ennemis, de nouvelles armes que leur sourde méchanceté ne négligea pas d'employer. On répandait déjà que son dessein était de détrôner le roi ou de s'en défaire; qu'il épouserait la reine et serait déclaré protecteur du royaume. Les ordonnances publiées sous son ministère, dont j'ai parlé ailleurs, semblaient autoriser ces bruits. Tous ses actes étaient interprétés dans le même sens.

Pendant quelque temps, le commandement de Copenhague avait été confié, par intérim, au colonel Sames. Une garnison de sept régiments aurait exigé un officier de premier rang; le ministre, qui ne pouvait souffrir la présence d'un grand seigneur, forcé de nommer enfin à cette charge, la conféra au général-major Gude. Aussitôt on se prit à dire que la docilité

et la bonhomie de ce vieillard étaient les motifs de ce choix ; que c'était moins un militaire qu'un maître d'école, qui depuis longtemps n'avait d'autres fonctions que de présider à l'éducation des cadets ; que Falckenskiold, son disciple et tout dévoué au ministre, l'avait désigné, pour commander sous son nom, en attendant qu'il osât prendre sa place ; qu'un autre général ne se serait pas soumis immédiatement au cabinet. A peine Gude fut-il nommé, qu'il reçut l'ordre de prendre des précautions pour veiller à la sûreté publique qui paraissait menacée. Il fit placer deux dragons en vedette à la porte du château ; les canons qui entouraient la grand'garde furent chargés à mitraille ; on en tint en réserve à l'arsenal un certain nombre, chargés pareillement et prêts à servir. Tout cela fut regardé par le public comme autant de dispositions menaçantes, destinées à intimider le peuple, au moment où devait éclater la révolution projetée par le ministre. Le bruit se répandit qu'on avait proposé de désarmer la bourgeoisie, et que le colonel qui la commandait comme milice avait répondu que si l'on ôtait à sa troupe les fusils, elle défendrait son roi avec les pavés. Enfin la disposition à tout envenimer était telle que Struensée s'étant donné un carrosse (car il n'en avait point eu en propre jusqu'alors et s'était servi de ceux de la cour), cette nouveauté fut encore mal interprétée.

C'était disait-on, un carrosse de parade, dans lequel il devait figurer le jour de la révolution.

Les critiques se multiplièrent encore quand on connut le projet de réformer le seul bataillon des gardes qui restât. Ce bataillon, disait-on, était composé presque tout entier de Norvégiens, dont la fidélité connue et inébranlable à la personne du monarque aurait été un obstacle aux entreprises du ministre. Il allait confier la garde du château et du roi à d'autres régiments composés la plupart de mercenaires recrutés en Allemagne; de plus il les relevait les uns par les autres, afin d'empêcher qu'ils n'apprissent à connaître les avenues du palais. C'étaient là autant d'absurdités fondées sur des chimères.

A peine la moitié des hommes de ce bataillon étaient-ils Norvégiens; leur service et leur consigne n'avaient point de rapport avec la sûreté personnelle du roi; aucun d'eux n'avait gardé le château de Hirschholm, n'en avait même approché pendant l'été; dans tous les moments du jour et de la nuit, le roi eût été accessible aux malintentionnés, s'il y en avait eu. Il était particulièrement à la merci de ceux à qui l'on supposait des desseins sinistres. A Copenhague, c'étaient les suisses de porte qui seuls avaient l'ordre d'écarter les personnes suspectes, et si les prétendus conspirateurs avaient été les habitants ordi-

naires du palais, la garde des suisses de porte était inutile, comme celle des soldats. Il y avait des avenues qui n'étaient point gardées, et dont les principaux personnages avaient la clef. On pouvait pénétrér dans l'intérieur du palais par les écuries, par la salle de spectacle ; enfin, ce qui achève de détruire tout soupçon odieux, c'est que la prétendue réforme des gardes n'en était pas une. On avait seulement ordonné que chacune des cinq compagnies de ce corps serait jointe, comme grenadiers, à l'un des cinq régiments d'infanterie en garnison à Copenhague, et que les grenadiers, c'est-à-dire ces mêmes compagnies, monteraient à tour de rôle, la garde du château. On conservait aux officiers, sous-officiers et soldats actuels leur haute paye, et aux premiers leurs grades : en un mot, il n'y avait proprement de réforme, pour le présent, qu'à l'égard de l'état-major, et même les officiers conservaient leur grade à la suite de l'armée. Je crois qu'en effet c'était seulement l'état-major qui offusquait le ministre. Il ne pouvait souffrir des gens qui avaient été avancés rapidement, la plupart avec le secours de l'intrigue, et qui avaient droit de paraître à la cour sans sa permission.

Cette réforme, si peu importante, faillit causer une scène effroyable de sédition et de carnage. Le commandant du corps, ayant reçu ses ordres le 24 dé-

cembre, fit venir les soldats chez lui en détail, pour leur expliquer le changement que leur position allait subir. Ceux de la première compagnie étaient déjà pour la plupart rendus aux casernes du régiment Royal-Norvégien, auquel ils étaient incorporés, lorsque ceux qui attendaient dans la rue leur tour d'être harangués, s'étant fait donner de l'eau-de-vie, commencèrent à se mutiner.

Les plus hardis représentèrent à leurs camarades qu'ayant été enrôlés comme gardes, les réduire à l'état de soldat c'était violer leur capitulation ; qu'une année auparavant, on avait lu à la tête de leur corps une défense d'aller au cabaret avec les soldats et de les fréquenter ; que ceux qui s'étaient mal conduits avaient été dégradés, et incorporés dans les autres régiments. Quel crime avaient-ils commis pour être ainsi châtiés ? Ils étaient en droit de demander ou leur congé absolu ou l'observation exacte de leur capitulation. Cette dégradation était l'ouvrage de la Généralité, dont ils avaient déjà tant à se plaindre. Si le roi en était instruit, il ne souffrirait pas une injustice si criante.

Il n'y avait qu'un très petit nombre de ces mutins qui eussent été enrôlés comme gardes ; les autres étaient une élite, fournie par les régiments d'infanterie. Les officiers ayant cherché à les contenir, ils répondirent qu'ils ne les reconnaissaient plus, depuis

qu'ils avaient consenti d'entrer dans un autre régiment que le leur. Le commandant de la place survint, et voulut les envoyer aux arrêts de la grand'garde : nouveau sujet de plainte et accroissement de la révolte. Les gardes, ayant leur prison au château, n'étaient jamais envoyés à la grand'garde.

Deux autres compagnies, auxquelles on avait lu l'ordre du roi, sachant déjà ce qui était arrivé, poussèrent des huées et des sifflets, et tournèrent le dos. Le colonel Keller, ayant voulu emmener de force les soldats incorporés à son régiment, ils lui présentèrent la baïonnette et l'auraient tué sans un lieutenant de leur corps, nommé Trolle, qui releva leurs fusils avec sa canne.

Tandis que cela se passait sur différents points de la ville, on était occupé à relever une autre compagnie qui devait descendre la garde au château. La troupe sortit en effet du corps de garde, mais, pendant que les grenadiers qui devaient les remplacer faisaient quelques dispositions relatives à leur nouveau service, les soldats aux gardes quittèrent leurs officiers, rentrèrent dans leur poste, et cette troupe fut de toutes la plus obstinée.

Un peloton de ces mutins alla délivrer à la grand'garde ceux qu'on y avait enfermés. L'officier, les voyant en force, ne crut pas devoir résister. Une autre

troupe résolut d'aller informer le roi de l'injustice qui leur était faite. L'officier qui commandait à la porte occidentale, où ils se présentèrent d'abord, leur refusa le passage; mais à la porte septentrionale, où ils se rendirent ensuite, l'officier de garde, qui était un enfant, les laissa passer. En côtoyant les fortifications, ils rencontrèrent Falckenskiold, à qui l'on imputait, dans le public, la réforme de leur corps. Ils délibérèrent entre eux de le tuer; mais n'étant pas parfaitement sûrs que ce fût lui, ils le laissèrent passer. Un moment après, ils rencontrèrent le roi dans sa petite calèche anglaise, aussi peu escorté qu'à l'ordinaire; son postillon et un palefrenier à cheval composaient toute sa suite. J'étais seul avec lui dans la voiture. Les soldats se rangèrent en haie pour le laisser passer; un de leurs officiers, qui les avait suivis jusque-là, leur persuada d'en agir ainsi, et de ne pas troubler la promenade du roi, qui pourrait être effrayé de leur subite apparition et leur supposer des desseins violents. Ni Sa Majesté ni moi nous n'avions encore aucune nouvelle de ce qui se passait, et l'air soumis de ce petit peloton était bien loin de faire naître l'idée d'une sédition.

Il y eut, du commencement à la fin, dans la conduite des mutins un mélange de témérité et de modération qui rend singulière cette journée de tumulte, terminée sans effusion de sang et sans pillage. La sur-

prise augmente lorsqu'on sait que les mutins étaient encouragés par un peuple en rumeur. C'était la veille de Noël, jour où toute la nation danoise se livre à la joie et aux festins. Les maîtres régalent leurs domestiques, et il n'est si pauvre artisan qui n'épargne d'avance sur ses gains de quoi garnir son cellier de vin ou d'eau-de-vie, et son crochet d'une volaille, pour célébrer la fête. Ces provisions furent prodiguées aux séditieux, dont la cause paraissait au petit peuple, et même aux trois quarts des ordres supérieurs, la cause de la nation. Les matelots, autre troupe séditieuse, mais qui, dans sa turbulence, cherche plus souvent querelle aux soldats qu'elle ne les seconde; les matelots offraient leurs secours aux gardes révoltés, et l'on m'a assuré que les soldats d'artillerie leur avaient fait savoir sous main qu'ils les recevraient à l'arsenal et se joindraient à eux. C'est qu'ils se regardaient comme nationaux, et qu'en ce moment ils brûlaient de se déclarer contre les étrangers, depuis les ministres jusqu'au simple soldat.

Tandis qu'une des compagnies de ce corps dissous s'était rendue aux casernes, où on lui avait pris ses fusils, et donné la permission de se promener; que plusieurs autres pelotons couraient les rues ou se dispersaient dans les cabarets; ceux qui s'étaient emparés au château de leur corps de garde, soutenus par les

vivres qu'on leur avait fournis, excités par l'eau-de-vie, s'obstinèrent à y rester. Ce fut en vain que le cabinet leur dépêcha des aides de camp, des officiers généraux ; ils persistèrent à demander d'être licenciés ou réhabilités. On eut beau leur représenter qu'il y allait de leur vie : ils répondirent qu'ils aimaient mieux mourir que d'être déshonorés.

Du reste, ils respectèrent les porteurs de messages, excepté Gude, le commandant de Copenhague, qu'ils appelaient « vieille femme, » et qu'ils froissèrent quelque peu en se pressant autour de lui. Enfin le général Gaehler, craignant que la scène n'eût une issue funeste, se rendit à Frédérichsberg et obtint pour tous ces soldats un congé qu'il leur rapporta dûment signé et scellé. Mais les soldats, s'imaginant encore qu'on les trompait firent des objections sur la forme de l'acte qu'on leur présentait. A cette nouvelle, Struensée répondit au conseil de la Généralité : « Vous êtes des militaires, vous devez savoir les moyens d'obtenir obéissance, et le roi entend qu'avant minuit le corps de garde soit nettoyé de soldats mutins. »

Dans la suite, lorsque Struensée fut mis en accusation, on chicana beaucoup sur la forme de cette réponse et sur l'absence de signature du roi. L'ordre en lui-même était d'une grande imprudence, ainsi que toute la conduite qui fut tenue en cette occasion. La

princesse Charlotte, grand'tante du roi, la reine douairière, le prince Frédéric, étaient tous logés au château, et l'on allait prendre des dispositions pour l'assiéger. Ces personnes royales auraient vu pointer le canon contre leur habitation, et le sang eût coulé à leur porte.

Heureusement, un M. de Bulow, gentilhomme du prince Frédéric prévint ce scandale et ces violences. Il avait servi dans les gardes à cheval, qui portaient le même uniforme que le bataillon révolté. Il alla haranguer ces soldats, leur rappela qu'il avait servi dans les gardes et leur donna sa parole et celle du prince qu'ils étaient licenciés. Là-dessus ils se débandèrent. Si le roi eût été présentable, ce dénoûment eût été plus facile encore ; mais puisqu'on savait qu'il était impossible de le produire sans l'exposer à la dérision, il semble qu'on aurait dû prévoir ce qui arriva, et commencer par licencier la garde à pied, comme on avait fait de celle à cheval, en donnant une gratification à chaque soldat. La plupart se seraient enrôlés le même jour. Il eût été plus sage encore de ne pas toucher à un corps dans lequel la nation mettait sa confiance ; dont on avait en quelque sorte consacré le maintien en réformant la garde à cheval, et enfin dont la suppression était une économie sans importance. Quelques officiers, qui avaient fait la guerre, voyaient dans

cette mutinerie une brèche funeste à la discipline militaire, et jugeaient impossible de conduire jamais à l'ennemi une armée où de pareils exemples demeuraient impunis. Ils proposèrent de décimer la troupe qui s'était mutinée, mais on ne lui infligea pas le moindre châtiment. Quelques-uns des gardes s'enrôlèrent dans d'autres régiments, plusieurs passèrent en Norvége et rejoignirent leurs pénates; un assez grand nombre cherchèrent à gagner leur vie à Copenhague, en attendant une révolution, que le bruit annonçait comme prochaine, et qui l'était en effet, bien que personne ne sût encore par quels ressorts elle devait s'opérer.

XI

COMPLOT CONTRE LES FAVORIS. — LA REINE DOUAIRIÈRE ET LE PRINCE FRÉDÉRIC S'Y JOIGNENT. — LES FAVORIS, LA REINE MATHILDE ET LEURS ADHÉRENTS SONT ARRÊTÉS. — CE QUI ARRIVA AVANT LE PROCÈS.

S'il existait dans le royaume une personne de laquelle Struensée dût penser qu'il n'avait rien à craindre, c'était bien le comte de Rantzau. Cependant il en était détesté. Cette haine avait pris naissance du jour où Struensée, ayant reconnu toute la fausseté des vues qu'il avait recueillies dans les conversations d'Altona, et combien le comte mêlait de passion à quelques éclairs de génie, négligea entièrement ses avis. Rantzau, loin de partager le pouvoir d'un ministre qu'il regardait comme sa créature, était relégué à la troisième place dans le conseil de la Généralité. Ainsi, après tant d'intrigues heureuses, après être parvenu à mettre en déroute ses principaux ennemis, et avoir

dominé pendant quelques instants, il se voyait le client d'un médecin, et négligé par l'homme qu'il avait formé ; il était réduit à être comme lui en butte à la haine publique, sans jouir du crédit et recueillir les grâces de toute espèce qu'il avait espérées de cet ingrat. Une de ses plus douces chimères avait été de faire rétablir en sa faveur le comté immédiat de Rantzau. Il s'était cru du moins en droit de vivre tranquille, tandis que ses créanciers ne lui laissaient aucun relâche, au sein même de la faction à laquelle il il s'était livré. Il était en effet très obéré, et avait néanmoins conservé ses goûts de dépense. Le revenu de la terre d'Ascheberg, son patrimoine, suffisait à peine à payer les intérêts de ses dettes personnelles et de celles de son père. Pour un Rantzau, vivre dans le faste n'était que de la décence. Les grâces pécuniaires de la cour n'étaient pas moins son apanage que les autres. Dans l'espérance qu'au pis aller ces grâces le mettraient en état d'acquitter ses dettes, il avait suggéré une loi nouvelle, qui procurait aux grands un sûr abri contre leurs créanciers. Les siens devenant importuns, il voulut user de son droit de gentilhomme du Holstein et les renvoyer à opérer sur ses biens dans cette province. Ces créanciers prirent sur ce point l'avis de la chancellerie, qui répondit, avec l'aveu du cabinet, que sa personne, où qu'elle fût et de

quelque dignité qu'elle fût revêtue, n'était pas plus inviolable que ses biens. Rantzau se comparait à un lièvre que les chasseurs ont poursuivi jusqu'au gîte.

Dans cette extrémité, et tandis qu'il usait de ses derniers subterfuges, il renouvela connaissance avec un homme qu'il avait rencontré dans sa courte apparition à Pétersbourg, et qui avait à se plaindre plus sérieusement du cabinet. Il s'était nommé originairement Behring, et il était proche parent de cet autre Behring, que ses découvertes au Kamtschatka et sa fin tragique ont immortalisé. Ayant quitté le Jutland, sa patrie, pour former un établissement de commerce à Lubeck, il y avait fait banqueroute assez habilement, puisque, au bout de peu de temps, il avait obtenu de la régence de Kiel, c'est-à-dire du grand-duc de Russie, comme duc de Holstein, des lettres patentes de conseiller aulique (*Hofrath*) et l'anoblissement, sous le nom de Behringschiold. C'était un homme sec, aux yeux creux, brûlant d'un feu sombre, silencieux, mais ardent, et doué toutefois d'un grand empire sur lui-même, grand observateur des hommes et des physionomies, né par conséquent pour les intrigues et les factions.

A l'avénement de Pierre III il se rendit à Pétersbourg, sous prétexte de faire sa cour à son nouveau maître et son bienfaiteur, mais en effet pour épier ses

projets et en rendre compte au ministère de Copenhague. Il en fut récompensé par une pension de cinq cents écus. Il retourna encore en Russie, en 1762, comme la guerre était près d'éclater entre les deux Etats. Mais, ayant été signalé comme espion, quelques-uns disent comme double espion, il faillit être arrêté à Kœnigsberg, et n'évita la potence qu'en s'évadant à la faveur d'un déguisement.

Peu d'années après, lorsqu'on vendait à l'enchère les domaines du roi de Danemark pour acquitter ses dettes, il acheta une terre dans l'île de Moen. Dans ces ventes, on faisait crédit aux acquéreurs, sous réserve qu'à défaut d'exactitude dans les payements, les terres seraient de nouveau mises aux enchères, à leurs risques et périls. Or, un versement de dix mille écus, que devait faire Behringschiold, étant près d'échoir, et ses fonds étant préparés, il se vit obligé d'en faire un autre emploi, urgent et imprévu. Un négociant de Hambourg l'ayant poursuivi, comme caution de Goskowsky, banquier de la cour de Berlin, en 1763, il n'osa pas tenter de se défendre, parce qu'il eut connaissance que l'avocat de la partie adverse s'était procuré la copie d'une sentence infamante, rendue contre lui à Hambourg, pour dol en matière d'assurances (crime de baraterie), et qu'il en ferait usage.

Les deux Struensée avaient formé l'utile projet de

retirer des mains des particuliers quelques-uns des domaines du roi, pour y donner l'exemple d'un affranchissement bien entendu. Or, Behringschiold leur offrait une occasion d'autant plus favorable qu'il avait aggravé le sort de ses emphytéotes, au point de s'attirer de leur part des procès, et d'encourir l'animadversion des tribunaux. Tyran d'autant plus cruel qu'il l'était par principe, il ne craignait pas de dire hautement que ceux qui avaient travaillé à l'affranchissement des serfs méritaient la mort.

Le ministre, voulant l'exproprier, s'y prit avec le brusque despotisme et l'ignorance des formes qui avaient déjà rendu odieuses et ridicules tant d'opérations où le bien public était son unique objet. A cet effet, il expédia au conseiller aulique de Behringschiold un ordre du cabinet de vider la terre de X..., dans l'île de Moen. Behringschiold n'obtempéra point. Là-dessus, ordre du cabinet à la chancellerie danoise de lui faire intenter une action par le fiscal de la couronne. La chancellerie envoya mon ami Hoier, chef de bureau, représenter à la cour que le fiscal n'était employé qu'en matière criminelle; qu'un procès intenté par lui devenait un commencement de flétrissure et une tache difficile à effacer; que le cas était une affaire civile, dans laquelle le baillif était l'officier compétent. Le ministre se fâcha beaucoup de ce qu'on

prétendait l'instruire et le redresser; il soutint que le fiscal devait être en tout état de cause l'homme du roi; que d'ailleurs il y avait délit, puisqu'il y avait résistance à des ordres légitimes. Toutefois il consentit à la fin de laisser à la chancellerie le choix de l'acteur; en conséquence Behringschiold fut évincé sur l'instance du baillif de Moen. Le dessein de lui intenter une action fiscale lui avait été connu. Il était devenu furieux. Il ne le fut pas moins d'être dépossédé, bien qu'il n'eût point payé sa terre. Il prétendait (et en effet avec raison) que, pour avoir manqué à son engagement, il devait subir seulement la clause pénale de son marché, laquelle portait que sa terre devait être de nouveau mise à l'enchère à ses périls, c'est-à-dire à son profit, si elle se vendait au-dessus du prix de la première adjudication; qne sans doute il serait accordé de nouveaux termes de payement, et qu'il pourrait devenir acquéreur une seconde fois.

Dans le besoin qu'il éprouvait d'exhaler sa bile, il trouva presque tout le monde disposé à écouter ses invectives contre le ministre. Ceux qui n'avaient pas souffert par eux-mêmes de tant de déplacements vivaient dans l'appréhension d'en souffrir à leur tour, ou partageaient les griefs de leurs parents et de leur amis. Chez une nation où il n'existe presque pas de classe industrielle, mécontenter les serviteurs de la couronne

c'est irriter tous ceux qui ont une voix pour se plaindre. D'ailleurs ceux qui n'étaient pas lésés par tant de réformes, annoncées ou accomplies, étaient sensibles au scandale. Enfin d'autres personnes, qui auraient pu espérer des grâces, en voyaient la source presque entièrement tarie. Ces mécontents parlaient moins de leurs propres griefs que des projets ultérieurs du ministre, de ses vices, de son irréligion, et le peuple, comme à l'ordinaire, répétait ce qu'il avait entendu dire. Mais de tous ceux chez qui Behringschiold alla invectiver, aucun ne se trouva plus prompt à attiser le feu que le comte de Rantzau. Leur animosité était égale. Ils étaient tous deux violents et vindicatifs; tous deux avaient des habitudes dans toutes les classes de la nation. Le moment où ils commencèrent à se concerter fut celui où l'on entendit imputer à Struensée des projets sinistres, où l'on trouva des pasquinades affichées dans les carrefours, les promenades, ou semées en feuilles volantes dans les corridors du château. Ils échauffèrent les esprits avec art, avec constance, et sans mesurer leurs discours sur la vérité. C'est tout ce que j'ai appris là-dessus avec certitude. Quelques-unes de ces satires étaient assez ingénieuses, pour qu'on pût les attribuer au comte de Rantzau.

Il sentait bien alors la faute qu'il avait faite de conspirer contre l'ancien ministère avec des hommes

fort au-dessous de lui, tels que Struensée et Brandt; mais cabaler publiquement contre ses nouveaux amis, sans autre secours que ce vil Behringschiold, aurait été une entreprise encore plus téméraire, et qui, indépendamment du danger, le couvrait d'opprobre, qu'elle fût couronnée de succès ou qu'elle échouât. D'ailleurs, à supposer que soit une conjuration, soit la fureur qu'il avait fomentée chez le peuple, eût réussi à renverser Struensée, il voyait le gouvernement, en quelque sorte vacant, tomber au pouvoir du seul ministre qui fût considéré comme sorti de l'ancienne souche, savoir le comte d'Osten. Or, il le haïssait, le méprisait, et avait eu même avec lui en dernier lieu des altercations. Au reste, en ce moment, toute alliance, excepté celle du comte d'Osten, lui était bonne. Behringschiold lui proposa de s'associer le comte de Bernstorff, qui était l'idole des patriotes, et que sa disgrâce avait rendu très populaire. Ils convinrent que Behringschiold irait négocier avec lui, dans sa terre de Wotersen, un raccommodement. M. de Bernstorff l'écouta d'abord avec intérêt, tant qu'il fut question des maux de l'Etat et de renouer avec la Russie; mais au nom du comte de Rantzau, il rompit aussitôt l'entretien.

— M. de Rantzau sait bien, répondit-il, que je ne puis me fier à lui, ni entrer dans aucune affaire dont il se mêle.

C'est M. de Bernstorff qui m'a rapporté le fait la veille de sa mort (il mourut à Hambourg, le 18 février 1772), et de son côté, le comte de Rantzau, m'a dit dans le temps, sans entrer dans aucun détail :

— Il serait ici s'il avait voulu se fier à moi.

Cela se passait en septembre ou octobre de l'année 1771, avant les dernières scènes de tumulte que j'ai rapportées. Les conspirateurs ne virent dès lors que la famille royale où ils pussent trouver des associés, pour se mettre à couvert du danger et donner du poids à leur entreprise. La reine douairière et le prince Frédéric avaient de justes sujets de mécontentement; mais ils avaient aussi, comme le public, de légitimes préventions contre Rantzau. Ils étaient dévots, tandis que Rantzau avait de tout temps affiché l'incrédulité. Leur conduite et leurs principes étaient austères, tandis que Rantzau était d'une immoralité trop connue. Sa probité politique était aussi suspecte que sa vie privée avait été scandaleuse. On le connaissait pour l'auteur ou l'instigateur d'un écrit imprimé, où le roi était invité à manquer aux engagements de son père et à faire banqueroute. Ove Hoegh Guldbierg, ancien précepteur du prince Frédéric, dont il conservait toute la confiance, et qu'on a vu depuis jouer un rôle, avait réfuté cette brochure par une diatribe aussi solide

qu'ennuyeuse, n'ignorant pas qui était son adversaire. Il était dévot aussi, ou plutôt cafard.

Le comte de Rantzau offrant ses services et demandant protection, pour conduire ses anciens amis en prison et à l'échafaud, devenait un transfuge et un traître qui ne méritait aucune confiance. Aussi chercha-t-il de bonne heure à lever cette dernière objection, la plus spécieuse, et il n'eut pas beaucoup de peine à persuader qu'il était aussi mécontent et refroidi envers les favoris, parce qu'il l'était en effet; mais, pour marquer sensiblement qu'il avait rompu avec eux, il vint un jour à Hirschholm, remercia de l'appartement qu'il y avait eu jusqu'alors, prit congé dans les formes des deux favoris, et fit ses adieux à tous ceux qui habitaient ce séjour désormais proscrit. J'eus aussi sa visite, et le ton dont il me parla me parut fort extraordinaire. Au lieu des flatteries, qu'il prodiguait sans mesure à tout le monde, il avait un air ironique, et les reproches amers perçaient au travers de ses compliments. Il me sonda sur la démence du roi, en me rappelant une lettre où je lui disais, quatre ans auparavant, que j'aurais été fort content de mon ancien disciple, si ce n'étaient certaines marottes inexplicables. Il voulut aussi me faire convenir qu'on maltraitait le monarque en particulier. Comme cela était faux, à l'exception de la scène que j'ai racontée, et

comme je n'avais plus dès lors aucune confiance en son honnêteté, je me tins sur la réserve, et ne lui répondis que pour dérouter ses questions.

En rapprochant cette visite de ce qui s'est passé depuis, j'ai lieu de croire que, si j'avais accueilli ses investigations, il aurait cherché peut-être à m'engager dans ses projets, mais que, me trouvant inaccessible, il m'avait inscrit au même instant dans sa liste de proscription avec les autres *ingrats*.

La reine douairière a été dénigrée dans les journaux par des gens qui n'avaient aucune notion ni de ce qu'elle était, ni de ce qui se passait alors en Danemark. Son caractère était absolument l'opposé des portraits qu'on en a répandus. Jamais jusqu'alors elle n'avait montré la moindre ambition; jamais elle ne s'était mêlée d'aucune intrigue, excepté à l'occasion du voyage du prince Ferdinand, son frère, en 1756 ou 1757. Elle parlait peu et avec timidité. Elle avait toujours réduit sa familiarité à un petit cercle. Loin de tendre des piéges à la reine Mathilde, elle avait vécu avec elle dans une grande intimité, jusqu'au moment où celle-ci, s'étant donnée à son amant, négligea toute autre liaison. Quant à ses vues sur la couronne et à ses prétendus desseins contre la vie du roi, l'événement l'a justifiée aux yeux de l'Europe. Pendant les trois premiers mois de son règne, il soupa tour à tour chez elle et chez la

reine sa grand'mère. Jamais marâtre eut-elle une plus belle occasion de se défaire de son beau-fils? Au contraire, elle le traitait avec la tendresse d'une véritable mère, et ne l'accablait nullement de sollicitations, ainsi que le faisait la reine sa grand'mère.

Dans ce moment, comme il s'agissait d'un coup d'éclat, la reine Julie ne se serait pas engagée légèrement avec deux hommes dont elle méprisait l'un et sans doute ne connaissait pas l'autre. Il fallut faire valoir auprès d'elle les indices du prétendu complot de la reine Mathilde et de ses favoris, qui commençait à occuper le public. On lui en développa tous les détails. Le 28 janvier était fixé pour faire abdiquer le roi, déclarer régente la reine Mathilde, et Struensée protecteur. C'était Struensée l'aîné qui avait rédigé l'acte d'abdication, et pour que rien ne manquât à la preuve, on fit tomber entre les mains d'un sieur Suhm, dont on connaissait la tête exaltée, une copie de ce plan, qui n'a jamais existé en original. Cette copie, il la porta ou la fit parvenir à la reine Julie.

« Il n'y avait point de temps à perdre, disait-on, car celui qui méditait d'usurper prochainement la régence ne s'arrêterait pas sans doute à un crime de plus. La mort du roi lui assurait le lit de la reine Mathilde, et le prince royal, ou immolé, ou succombant sous les rigueurs de son éducation, ferait place à sa sœur, fruit

trop manifeste de leurs amours adultères. Par quel autre motif Struensée aurait-il fait révoquer la loi qui interdisait à la femme répudiée d'épouser en secondes noces le complice de son infidélité?

La reine Julie, le prince Frédéric son fils, et tous ceux qu'on engageait dans le complot contre les favoris, en leur persuadant qu'ils ne faisaient que les prévenir, étaient à Copenhague dès la fin de 1771. La réforme et la sédition des gardes furent pour eux un motif de s'affermir dans leur dessein et d'en accélérer l'exécution. Ils n'attendaient que le retour du roi et de la reine Mathilde, qui eut lieu enfin dans les premiers jours de janvier. La circonstance qui rendait l'exécution difficile était la démence du roi. On pouvait aisément le persuader; mais, si Struensée ou la reine Mathilde venait à lui parler, il ne manquerait pas de tout révéler : c'était ce qu'il fallait prévenir.

Le 15 janvier il y eut, chez la reine Julie, une conférence entre les conspirateurs, où le plan fut arrêté et le rôle assigné à chacun. Les ordres que le roi devait signer ou copier furent minutés par Ove Hoegh Guldbierg. Le 16 au matin on relut ce plan entre les mêmes personnes, et l'on y apporta de légers changements.

Vers ce moment, j'avais appris qu'au bal masqué qui devait avoir lieu le soir, le roi, la reine, et leurs

plus intimes familiers, en tout au nombre de sept, souperaient dans une loge fermée, et que le prince Frédéric serait réduit à la buvette, comme le moindre des invités. J'allai chez le comte de Brandt le solliciter d'admettre le prince au souper au roi, ou du moins de disposer une loge pour lui et pour sa suite. Ce fut en vain; je ne pus rien obtenir, et j'en fus très affecté, ignorant que, la mesure étant comble, une insolence de plus ne gâtait rien.

Rentré chez moi, j'eus, pour la première fois de ma vie, la visite du colonel Koeller. Il me dit que, son régiment allant fournir la garde au château, il faisait la tournée des postes, et avait voulu connaître ma chambre, pour y revenir plus à loisir une autre fois. Je ne soupçonnai rien encore, je l'avoue. Entre deux et trois heures après midi, je fis visite au ministre du cabinet, pour le prier de faire agréer au roi la restitution d'une pièce de terre dont il m'avait gratifié près de Hirschholm, dans le but d'y établir une famille de cultivateurs suisses, qui enseignerait aux Danois diverses pratiques d'agriculture. Je ne voulais plus d'attaches dans ce pays. Avant que j'eusse fini, entra le comte de Brandt, qui paraissait avoir à faire une communication pressante. Je me retirai par discrétion. Il demeura une heure entière en tête à tête avec le ministre. On a su depuis qu'ayant quelque indice vague de ce qui se

tramait, ils en avaient conféré ensemble, et avaient résolu de ne rien changer à leur marche pour la journée. Il y avait probablement déjà plus de cinquante personnes dans le secret. Le plan avait été commmuniqué au colonel Sames, le plus indiscret des hommes. Le colonel Koeller et le général Eichstædt avaient averti les plus sûrs des officiers de leurs corps respectifs, en leur intimant le secret, qu'on aurait besoin d'eux dans la journée. D'ailleurs deux conseils tenus chez la reine Julie, où avaient assisté ces deux officiers avec Rantzau, Behringschiold et Guldbierg, avaient dû être remarqués.

A quatre heures, Struensée ayant permis qu'on servît chez la reine (tel était le degré d'insolence où il était monté), nous y fîmes un de ces dîners intimes qui avaient souvent eu lieu à la campagne. Jamais la reine n'avait paru plus gaie et ne s'était livrée de meilleure grâce à la conversation. On s'y donna rendez-vous pour prendre le thé à huit heures.

A sept heures je fus admis à l'audience de la reine Julie, à qui j'avais désiré de présenter mes respects. Ses antichambres étaient désertes, et ce fut à peine si je trouvai quelqu'un pour m'annoncer. Elle me parla sans témoins, et cependant elle se plaignit moins vivement qu'à Friedensbourg des torts que son fils éprouvait. Elle me dit qu'éloigné des plaisirs de la cour,

privé même de l'exercice du cheval, puisqu'on lui avait fermé le manége du château, il savait fort bien passer le temps, mais qu'il dissimulait à tout le monde le genre de ses occupations. Après le thé, qu'on avait pris chez la reine Mathilde, on partit deux à deux pour le bal. La reine était conduite par le roi. J'étais le septième et dernier homme. Mademoiselle de Trolle, celle des filles d'honneur que la reine aimait le plus, me tomba en partage. Le bal se passa comme à l'ordinaire. Le prince Frédéric y dansa jusqu'à une heure. Le colonel Koeller joua dans une loge avec deux des personnes qu'il devait arrêter deux heures plus tard. Je reconduisis Mademoiselle de Trolle et une de ses compagnes. Il était trois heures quand je les quittai, et je parcourus plus de deux cents pas de corridors jusqu'à mon appartement, sans que rien interrompît le moins du monde le silence de la nuit. Cependant c'était alors que le mouvement commençait. Avant quatre heures, les dragons du régiment d'Eichstædt avaient investi le château, et les conjurés étaient chez la reine Julie. Au moment d'agir, elle avait remis au colonel Koeller un billet par lequel, en cas de mauvais succès, elle se chargeait de la responsabilité : il le lui rendit. Cependant Rantzau, réfléchissant au danger de l'entreprise et au peu d'avantage qu'il pouvait espérer du succès, avait résolu de se tirer d'af-

faire par une double trahison. Il était allé, la veille à huit heures du soir, chez Struensée l'aîné. On lui répondit qu'il n'était pas chez lui, mais qu'il rentrerait sans doute à dix heures pour prendre son habit de bal. Rantzau revint à dix heures, mais inutilement, Struensée ayant envoyé prendre son domino pour s'habiller chez M. de Gaehler où il soupait. Rantzau lui écrivit ces mots : « Il importe que je voie votre frère avant minuit. Souvenez-vous que si vous ne me procurez pas cette entrevue, vous vous en repentirez amèrement. » Le billet ne fut rendu qu'à trois heures du matin, et n'a été connu qu'après l'événement. Les conjurés, assemblés chez la reine Julie, n'attendaient plus que Rantzau qui, ne connaissant point encore le sort de son avis secret, fit dire qu'ayant la goutte, il ne pouvait venir. Son rôle était essentiel, et il était trop tard pour lui chercher une doublure. Il logeait dans une maison royale, nommée le Palais, séparée seulement par un fossé du château de Christiansbourg, où la scène se passait. Behringschiold y courut. Rantzau lui assura qu'ayant la plante des pieds malade, il ne pouvait marcher.

— Vos porteurs? dit Behringschiold.

— Je les ai renvoyés.

— Je vous en procurerai.

Ne trouvant plus de prétexte, il dut souffrir que

Behringschiold allât chercher deux grenadiers de la garde, qui l'apportèrent dans sa chaise. Koeller et Behringschiold, chargés d'arrêter les deux favoris, se rendirent alors à leur appartement, accompagnés chacun d'un détachement de grenadiers, et crochetèrent les serrures, le premier chez Struensée, le second chez Brandt, et ayant pénétré jusqu'à eux, ils leur intimèrent l'ordre de les suivre. Ces deux infortunés étaient endormis dans la plus profonde sécurité. Cependant Struensée demanda au colonel de lui montrer ses ordres. Celui-ci n'en ayant pas, le somma de nouveau de le suivre, ajoutant qu'il en répondait. Brandt ne fit pas même cette difficulté. Il dit seulement, lorsqu'on visita ses effets, qu'on n'y trouverait rien d'intéressant qu'une cassette, renfermant vingt mille écus et quelques billets galants. Ils furent mis chacun dans un fiacre distinct et conduits à la citadelle, où le commandant, qui ne les attendait point, les reçut néanmoins avec beaucoup de joie. D'autres personnes arrêtaient en même temps le professeur Berger et l'aîné des Struensée, qui furent aussi conduits à la citadelle, puis le colonel de Falckenskiold, qu'on laissa pour le moment chez lui aux Casernes. Le général Eichstædt, qui, deux jours auparavant, se regardait comme son protégé, parce que c'était Falckenskiold qui l'avait fait appeler à la cour, fut chargé de lui signifier les arrêts.

Tout cela étant accompli, les conspirateurs allèrent réveiller Brieghell, valet de chambre chirurgien du roi, pour qu'il les introduisît chez Sa Majesté par l'escalier dérobé. Le roi se réveilla en sursaut et se crut en grand danger, quand il se vit entouré de tant de monde. La reine douairière, le prince Frédéric, Rantzau, Eichstædt, Koeller, Guldbierg, n'étaient pas au fond des gens qui dussent l'effrayer beaucoup; mais la faiblesse de son caractère était si grande en certains moments, que, par exemple, il avait peur des sentinelles placées à sa porte, et qu'il lui fallait un effort pour les dépasser. On parvint cependant à le rassurer, mais ce fut pour le plonger dans une nouvelle terreur, lorsqu'on lui dit que le sujet de cette visite nocturne était une conspiration contre sa personne, qu'on venait lui révéler; qu'il y avait urgence à prendre certaines mesures pour sa sûreté; qu'il fallait faire arrêter la reine et ses favoris. En un mot on lui présenta une liste de dix-sept personnes dont il importait de s'assurer; et, comme son appartement touchait à celui de la reine Mathilde, on l'engagea à monter dans celui de la reine douairière, où on lui dicta ce qu'il fallait qu'il écrivît. Alors, animé par la douce pensée de nuire, par la flatteuse idée d'être délivré de Brandt pour toujours, par l'espoir éloigné de verser du sang, il travailla avec assiduité, le reste de la matinée, à expédier les ordres

nécessaires. Ceux qui concernaient la reine, un billet qu'il lui adressa, un ordre au comte de Rantzau pour l'arrêter, un autre au commandant de la forteresse de Cronenbourg, où elle devait être conduite, enfin l'ordre à l'intendant de la cour de fournir les voitures (l'écuyer étant arrêté) : toutes ces pièces furent copiées en entier de sa main sur les minutes de Guldbierg. Il ne fit que signer les autres ordres.

Rantzau muni de sa commission, et suivi d'une troupe de gens armés, se rendit dans l'appartement de la reine. Elle se doutait si peu de ce qui se passait qu'elle crut au premier moment qu'il y avait une conspiration contre sa vie, et demanda ce qu'on avait fait du roi. Mais lorsqu'on lui apprit qu'il était en parfaite sûreté, que c'était par son ordre qu'on entrait chez elle, et qu'on lui remit le billet qui l'envoyait à Cronenbourg réfléchir à ses désordres passés, elle sauta à bas de son lit avec emportement, et voulut passer dans la chambre du roi. La porte de communication était fermée, et de plus un officier la couvrait de son corps. Elle le menaça d'en répondre sur sa tête. Rantzau dit alors à la reine que l'officier répondait sur sa tête du poste qui lui était confié. Elle voulut courir dans l'appartement de Struensée, qui avait avec le sien une communication secrète : ce passage était aussi gardé. Dans le négligé, où la reine s'était trouvée en se le-

vant brusquement, la colère fit oublier la pudeur ; sur quoi Rantzau, mettant son chapeau sur ses yeux, l'avertit, avec une ironie amère, de le ménager davantage, en le garantissant du pouvoir de ses charmes. Lorsqu'elle demanda de parler aux comtes de Struensée et de Brandt, il lui répondit trivialement que ces oiseaux-là étaient déjà en cage. Elle voulut me faire demander : on le lui refusa. Enfin elle souhaita de voir le comte d'Osten, qui fut aussitôt appelé ; mais, comme on lui avait fait sa leçon, il lui persuada que son mal était sans remède, et qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre que celui de la soumission. Lorsqu'elle fut habillée, le comte de Rantzau, toujours aussi aimable, lui dit : « Madame, je sens bien que je devrais être votre chevalier dans cette aventure ; mais la goutte, qui m'empêche de marcher, m'oblige de m'en remettre à M. le major Castenschiold. » C'est Rantzau lui-même qui a répandu toutes ces gentillesses, soit qu'il les ait réellement débitées, soit qu'il ait composé à loisir ces odieux bons mots.

La reine monta en carrosse, ayant sur ses genoux la jeune princesse qu'elle nourrissait, et à ses côtés une de ses filles d'honneur, celle qui lui était la moins agréable. Ce fut tout ce qui lui resta des personnes de sa maison. Le major Castenschiold, l'épée nue à la main, s'était placé sur le devant, et une escorte de

dragons, aussi l'épée nue, entourait l'équipage. Le général Hauch, commandant de Cronenbourg, n'étant point prévenu, céda son appartement, en attendant qu'on eût préparé celui qui est destiné aux reines dans le château. Elle y fut servie pas ceux de ses officiers et de ses domestiques qu'on estimait lui être le moins dévoués. Dans la soirée, la reine remarquant que Copenhague était illuminé, et s'enquérant de la cause, on lui apprit que le peuple témoignait ainsi la joie qu'il éprouvait de son désastre. Dans son premier mouvement, elle s'emporta, dit-on, jusqu'à frapper la femme de chambre qui lui avait fait cette réponse ; puis, revenue à elle-même, elle fondit en larmes, et s'abandonna à toute sa douleur.

Les transports extravagants de la multitude avaient commencé dès le matin. Le bruit s'était répandu avant le jour qu'un grand événement avait eu lieu dans le palais sans que l'on sût encore si le roi en était l'auteur ou la victime. La foule, qui remplissait la place publique devant le château, apprit bientôt la vérité. Une multitude de gens avait vu partir la reine; car il était plus de sept heures lorsqu'elle se mit en route. Dès qu'il fut grand jour, on voulut rassurer tout à fait le peuple en lui montrant le roi accompagné du prince Frédéric et de quelques courtisans sur le balcon de l'appartement de la reine Julie. La place retentit alors

d'acclamations. C'était la troisième fois que ce monarque faisait naître l'espérance d'un meilleur gouvernement, et que son nom était prononcé au milieu des cris d'allégresse, dans cette même place. Ce fut d'abord quand on le proclama roi en 1767 ; ensuite quand Struensée, ayant supprimé le conseil, s'empara de toute l'autorité; enfin, au bout d'un an, quand le favori fut renversé à son tour. Une heure ou deux plus tard, le roi se montra encore d'une façon plus populaire : il fit le tour de la ville dans une grande berline à glaces, attelée de six chevaux blancs, ayant à son côté le prince Frédéric seul et ses principaux courtisans à cheval autour du carrosse. C'était comme un triomphe, et jamais il n'y en eut de plus ridicule. En effet, qu'est-ce qu'on proclamait alors? Que le roi avait été trompé dans son gouvernement, dans sa maison, dans sa famille; en un mot, on proclamait sa honte.

Peu de moments après, le conseil de la Généralité ayant reçu l'ordre de rétablir la garde à pied, rappela sous le drapeau ce qu'on put trouver de ce corps dispersé. Environ cent cinquante d'entre eux vinrent en pompe, musique en tête, prendre possession de ce même corps de garde, où, trois semaines auparavant, ils s'étaient maintenus quelque temps contre des injonctions formelles et réitérées.

La populace, et les matelots surtout, voyant que l'insolence et l'indiscipline étaient encouragées, se mirent à saccager les maisons de débauche, sous prétexte que ces hommes monstrueux, sur la conduite desquels leur sage roi venait enfin d'ouvrir les yeux, en étaient les protecteurs. Les fenêtres et les portes furent jetées à la rue, les meubles pillés, et les nymphes de ces asiles impurs s'enfuirent dans le plus grand désordre. Soixante maisons furent ainsi dévastées, et, dans le nombre, il y en avait d'honnêtes que l'on attaqua par méprise. Les pillards se portèrent surtout avec ardeur chez cet Allemand, nommé Gabel, qui avait tenu la buvette au jardin royal de Rosenbourg, quand les favoris l'avaient consacré à la licence. Le bruit s'était répandu dans le temps que le but de cet établissement était de procurer à la noblesse et à la bonne compagnie toutes les facilités des maisons les plus diffamées, mais avec une meilleure tenue, afin que les gens comme il faut pussent s'y présenter décemment. Le particulier qui avait vendu cette maison à Gabel n'ayant pas encore délogé, perdit ses meubles et sa bibliothèque. Gabel lui-même eut peine à se retirer la vie sauve. Il y avait une autre maison, louée à des actrices italiennes, et sans doute plus impure que cette dernière; cependant le peuple usa ici de ménagements, et, voulant la traiter comme les autres, il

avertit d'abord ces filles de la vider, respectant en leurs personnes les divertissements du roi. Il était question d'attaquer ensuite l'hôtel du baron de Schimmelmann, comme appartenant à un riche financier, et indubitablement, si l'impunité se fût prolongée, personne n'eût été en sûreté. La reine douairière, le prince son fils et leurs conseillers semblèrent convaincus, pendant vingt-quatre heures, que Dieu se servait de la licence effrénée du peuple pour effacer le scandale public, châtier ces repaires de fornication et la rébellion contre les mœurs et la piété. Passé ce moment, ils firent proclamer au nom du roi la défense de saccager et de piller dorénavant. La police eut ordre de faire restituer, autant que possible, les objets volés. On en rendit en effet quelques-uns, et le nouveau gouvernement ne punit personne pour cet essor d'une joie, si naturelle dans sa cause, si heureuse dans le choix de ses victimes, que sans doute elle lui parut légitime dans sa manifestation.

On aurait voulu persuader au monde que, dans une ville où résidait la cour, une ville d'université, de garnison, un port de mer, la licence n'était établie que depuis une année, et qu'elle allait désormais prendre fin [1].

[1] Dans la suite, la reine Julie fit établir une commission de chasteté, à l'imitation de celle de Vienne, instituée par Marie-Thérèse.

L'introduction de la langue allemande dans les affaires était un autre grief, très important aux yeux de la nation, et qu'on rejeta sur les malheureux prisonniers. Il fut défendu de se servir de cette langue dans les bureaux et dans le commandement militaire. A la vérité, on n'accusa pas formellement Struensée de l'avoir introduite, mais le moment où l'on établissait cette règle le faisait assez entendre ; or, la langue allemande avait été celle du conseil royal et de la cour au moins dès le commencement du siècle. Il existe deux grandes paroisses allemandes à Copenhague ; de tout temps on avait prêché à la cour alternativement en allemand et en danois. Un cinquième des sujets du roi sont allemands, et, quant au commandement militaire, il s'était toujours pratiqué en allemand, depuis qu'il existe des troupes réglées. On fut même d'abord très embarrassé à créer cette branche du langage danois, et les pédants de l'armée disputèrent là-dessus avec les pédants de l'école.

Lorsqu'on eut mis aux fers les deux Struensée et Brandt ; que Berger et Falckenskiold eurent été consignés et surveillés, comme gens réservés au dernier supplice et capables d'attenter à leur vie ; lorsque le général Goehler et sa femme eurent été mis, chacun séparément, sous la garde d'un officier ; lorsqu'on eut enlevé la reine, qu'on eut proclamé la honte du roi et

l'impunité des soldats séditieux; ceux qui avaient concouru à cette révolution demandèrent leur récompense. Rantzau obtint le grade de général en chef, séance au conseil et l'ordre de l'Eléphant; Eichstædt, qui n'était guère qu'un paysan renforcé, franchit pareillement un grade et devint général de cavalerie, gouverneur du prince royal et membre du conseil; le colonel Koeller fut promu au grade de lieutenant général. On lui offrit la naturalisation avec le nom d'une ancienne et illustre famille danoise éteinte, du moins dans le royaume. Il répondit qu'étant gentilhomme poméranien, il prisait son nom à l'égal de tout autre; que cependant, ayant voué ses services à la nation danoise, il acceptait volontiers de lui être agrégé, en ajoutant au nom qu'il portait actuellement celui d'une famille respectée en Danemark. Il se nomme à présent Koeller-Banner. Il fut de plus créé premier aide de camp (*Ober-adjudant*), avec appartement au château et inspection sur la chambre du roi; car on se proposa de réaliser et on réalisa en effet l'obsession tant reprochée aux favoris disgraciés. Les officiers des régiments de Koeller et d'Eichstædt qui furent employés dans cette journée du 17 janvier, si mémorable et si peu périlleuse, gagnèrent chacun un grade. Guldbierg reçut sa récompense en argent : on lui donna quarante mille écus, qu'il prit, jugeant bien que les grades et les emplois

viendraient d'eux-mêmes par la suite[1]. Enfin, Behringschiold obtint la clef de chambellan, deux mille écus de pension et un emploi à la cour pour son fils. Les rieurs se rappelaient, à cette occasion, une farce allemande, jouée par des marionnettes quelques années auparavant, dans laquelle le roi dit à Polichinelle : « *Herr Fæhnrich, nimmt die Kœniginn in die Wache, so mache ich euch zum General.* » (Monsieur l'enseigne, mettez-moi la reine aux arrêts, et je vous fais général de mon armée.) Ce conte était une des facéties qu'on débitait dans la famille Rantzau contre la nation allemande[2]. Ces récompenses avaient été sinon stipulées du moins prévues; mais pour toutes les autres conséquences de l'entreprise, les principaux conspirateurs n'étaient aucunement préparés. On n'avait désigné ni conseil, ni secrétaire d'Etat, ni secrétaire du cabinet, ni personne qui fût autorisé à distribuer les ordres et à rédiger les dépêches, et il y parut bien par les choix discordants que l'on fit à la hâte.

Dès le premier moment, il fallut expédier une multitude d'ordres relatifs aux personnes détenues et à leur

[1] Guldbierg, fils d'un meunier, avait été destiné à l'état ecclésiastique. Quelques personnes lui procurèrent le poste de gouverneur du prince Frédéric. Là, dissimulant une ambition profonde sous les dehors de la piété et de l'humilité, il réussit à s'insinuer dans les bonnes grâces de la reine Julie, et, quand Rantzau et d'Osten furent congédiés, Guldbierg devint premier ministre, et administra avec quelque sagesse jusqu'en 1784, que le prince royal le mit de côté. (Falckenskiold, *Mém. posth.*)

[2] Cette farce est tirée ou imitée d'une comédie de Holberg.

remplacement. Ces ordres secrets et rapides exigeaient un secrétaire du cabinet : on offrit cette place à M. Schumacker, qui l'avait eue en 1767, lorsque j'en fus dépouillé; et plus tard, lorsque Struensée la voulut pour lui, cet arbitre de la monarchie plaça Schumacker à la chancellerie. Comme il avait été secrétaire d'ambassade à Pétersbourg, et qu'ensuite il avait tenu la plume dans les conférences pour la négociation du Holstein, il en sentait toute l'importance. Aussi m'avait-il demandé une entrevue, pendant le ministère de Struensée, pour m'engager à prendre connaissance de cette affaire et à saisir toutes les occasions et tous les moyens qui s'offriraient de la renouer. A cet effet, il avait promis de me fournir le registre des conférences ; mais il lui fut impossible de l'obtenir du comte d'Osten, qui, sous divers prétextes, éluda la remise. Le motif en est évident : il craignait de me laisser découvrir qu'il était lui-même un des principaux obstacles à la conclusion. L'objet le plus délicat était la correspondance avec l'Angleterre. On n'avait personne sous la main qui joignît une certaine dignité à la connaissance des affaires étrangères, excepté le comte d'Osten. On fut obligé de les lui conserver, et, quoiqu'il fût en hostilité ouverte avec le comte de Rantzau; quoique la reine Julie, qui gouvernait tout, sût à quel point il était décrié; enfin, quoiqu'il portât

le signe capital de réprobation d'avoir servi sous Struensée, il sut manœuvrer si habilement, parmi ces troubles et ces intrigues, qu'il se lia avec Rantzau, et par ce moyen maîtrisa la reine Julie elle-même. Au premier moment, elle avait envoyé un courrier à Gottorf, au prince Charles de Hesse, beau-frère du roi, pour l'appeler auprès d'elle; d'Osten obtint qu'il fût contremandé. Le prince ressentit vivement un pareil affront; mais le danger d'Osten était trop imminent pour qu'il pût ménager le prince; car le rappeler, ou rendre à M. de Bernstorff tous ses emplois était une seule et même chose, tant ces deux hommes s'étaient étroitement liés depuis qu'ils vivaient tous deux éloignés de la cour.

Pour former un nouveau conseil, on fit revenir d'abord le comte de Thott, un de ceux qui avaient été congédiés une année auparavant. C'était un vieillard d'un rang illustre et d'une conduite pure, mais plutôt homme de lettres qu'homme d'Etat, et dont le public disait depuis longtemps qu'on ne pouvait en attendre ni bien ni mal. On rappela aussi du Jutland M. Schack-Rawlov, estimé pour sa probité, et qui avait déjà rempli plusieurs emplois où il s'était acquis de la réputation. On leur adjoignit, outre Eichstædt et Rantzau, un amiral Roemeling, plus nul encore que M. de Thott. Le prince Frédéric fut nommé président du

conseil par une patente expresse. C'était une de ces mesures sans nombre, par lesquelles on semblait avoir pris à tâche de publier l'imbécillité du roi ; car, s'il avait son bon sens, pourquoi présider le conseil devant lui ? Le prince Frédéric aurait pu être appelé au conseil sans autre titre que celui de frère du roi, et il présidait en second par le rang qu'il occupait.

La reine douairière et le prince Frédéric présidaient aussi une espèce de conseil du cabinet, d'où partaient les ordres que le roi était censé donner spontanément.

Je ne sais plus lequel de ces deux conseils ordonna un jour de jeûne et d'actions de grâces *pour remercier Dieu d'avoir sauvé le roi, le royaume et la famille royale du danger le plus imminent*. Toutes les chaires retentirent d'invectives contre les malheureux prisonniers et d'insinuations vagues sur leurs prétendus desseins. La reine Mathilde fut aussi prêchée dans son appartement de Cronenbourg, ou plutôt (qu'on me passe l'expression) on lâcha sur elle un prêtre qui, avec une férocité incroyable, insulta, au nom de Dieu, une princesse déjà si malheureuse. Il prit pour texte ces paroles d'Esaïe, chap. XIV : « Les peuples les prendront et les mèneront en leur lieu ; la maison d'Israël les possédera en droit d'héritage, comme des serviteurs et des servantes. Ils tiendront captifs ceux qui les avaient tenus captifs, et domineront sur leurs oppres-

seurs, et, au jour où l'Eternel fera cesser ton travail, ton tourment et la dure servitude sous laquelle on t'avait asservi, tu te moqueras aussi du roi de Babylone, et tu diras : Comment l'oppresseur s'est-il arrêté, comment se repose celle qui était si avide de richesses? »

Un autre prêtre, appelé à la même fonction, puisa dans le même prophète, chap. LXIV, le sujet d'une insulte encore plus cruelle : « Pourquoi y a-t-il du rouge dans ton vêtement? J'ai été tout seul à fouler au pressoir. Cependant j'ai marché sur eux en ma colère; je les ai foulés en ma fureur, et leur sang a rejailli sur mes vêtements, et j'ai souillé tous mes habits, car le jour de la vengeance est dans mon cœur, et l'année est venue où je dois racheter les miens. » Ces deux prédicateurs ne furent ni punis ni réprimandés.

Un autre fanatique montra mieux encore, par les applaudissements qu'il reçut, quel délire agitait tous les esprits. C'est ce même Suhm [1] qui avait révélé le prétendu complot des favoris. Il demanda une audience au roi pour lui remettre une façon de harangue imprimée, dont voici l'exorde : « Assez et trop longtemps la religion et la vérité avaient été foulées aux pieds parmi nous ; trop longtemps la droiture et l'honneur s'étaient

[1] D'ailleurs, savant distingué, qui a publié des morceaux précieux sur l'histoire danoise du moyen âge.

enfuies de nos frontières. Mais, ô mon roi, tu en étais innocent. Une faction scandaleuse d'hommes vils s'étaient emparée de ta personne sacrée. Ils avaient rendu ton approche odieuse aux gens de bien. Tu ne voyais et n'entendais plus que par eux. Ton peuple était baigné de ses larmes ; la crainte, l'angoisse et l'effroi régnaient en tous lieux. Notre nom même était devenu un opprobre aux yeux de l'étranger, en sorte que nous n'osions plus avouer notre patrie. Les patriotes, étaient attaqués, les provinces épuisées, l'éclat de la maison royale obscurci. Tout était en proie à des calomniateurs, des brigands, des blasphémateurs, des ennemis de la vertu et de l'humanité. Au milieu de tout cela tu étais content, parce que tu croyais que tout le monde l'était aussi, et qu'on travaillait au bien public.

« Que vos noms soient bénis et magnifiés, ô Julie et toi, Frédéric[1] ! Gloire aux patriotes qui, avec les plus pures intentions, ont ôté le bandeau de tes yeux ; qui ont vengé ta personne et ton empire ; qui ont hasardé leur vie pour te sauver, et qui t'ont rendu, dans son intégrité, ton pouvoir légitime héréditaire. Eh ! certes, il en était temps. Déjà on voyait le citoyen aiguiser son épée contre le citoyen, et une nation naturellement tranquille excitée au massacre. Peut-être en

[1] Note de Suhm : « Les théologiens décideront si ces noms désignent des anges glorifiés ou des anges vivant encore sur la terre. »

peu de jours la ville royale aurait-elle été la proie des flammes et changée en un monceau de ruines. Peut-être le Danemark et la Norvége auraient été au comble des maux sous le roi qui désire le plus ardemment leur prospérité.

« Vois, ô mon roi, avec des yeux attendris par la joie universelle, ces feux de joie allumés spontanément. Réfléchis à ces manifestations, et tu sentiras se réchauffer dans ton cœur le sang de Christian IV et de Frédéric IV qui coule dans tes vienes. Ne crois pas les flatteurs qui te diront que déjà tu ressembles à ces modèles, mais tâche de les imiter ! Tu tiens de Dieu et de ton peuple un pouvoir illimité; mais tu es comptable à Dieu et à ton peuple. Que tes ordres nous soient donnés désormais dans notre langue, car nous savons que la langue de ton pays t'est familière. Que l'idiome étranger[1] soit désormais le signe flétrissant de la trahison. Choisis-toi de fidèles conseillers : le plus digne de tous est ton frère... »

On se lasse de reproduire ce déluge d'absurdités. Ce frère du roi, qui devait maintenant être son gouverneur, n'avait que dix-sept ans, et l'on n'avait aucun indice de sa capacité.

Un autre homme de lettres, nommé Langebeck,

[1] Il est à remarquer que M. Suhm est petit-fils d'un Allemand.

publia une relation des désordres qui avaient eu lieu la veille de Noël, dans laquelle il représentait la conduite des gardes mutinés comme admirable à tous égards, et la qualifiait de victoire des nationaux sur les Allemands.

Ce Rothe qui, ainsi que je l'ai rapporté, possédait un démembrement du ministère des finances, se hâta de composer sur la journée du 17 janvier un poëme, dans lequel il louait avec profusion tous les conspirateurs, et citait même, comme digne d'éloges, le caractère ardent de M. Behringschiold, de cet homme qui, ayant rencontré à la cour Rothe et Oeder, son collègue, les apostropha en disant qu'il était surpris que deux drôles de leur farine fussent là, et qu'on ne les eût pas encore jetés par les fenêtres.

Depuis que cet homme dangereux avait triomphé, il se livrait sans mesure à son emportement. Il avait voulu, par exemple empêcher qu'on ne donnât des lits aux prisonniers. Il avait aussi demandé qu'on lui fournît un détachement de soixante hommes, pour arrêter, disait-il, un reste de la faction de Struensée prêt à éclater. Enfin il se rendit si odieux et si importun que la cour fut obligée de l'exiler[1].

[1] Ayant, par quelque scélératesse, encouru la disgrâce de la reine Julie, il passa plusieurs années dans un cachot, puis fut relégué en Norvége. (*Mém. posth. de Falckenskiold,* p. 298.)

Tandis que les prédicateurs et les écrivains s'efforçaient à l'envi de répandre dans le public l'opinion d'un complot tramé contre la famille royale par Struensée et ses adhérents, le nouveau cabinet et le nouveau conseil en faisaient chercher partout les traces et ne les trouvaient nulle part.

Une commission fut établie pour visiter les effets et les papiers de la reine; une autre pour visiter ceux des principaux prisonniers; une troisième, pour revoir les ordres émanés du cabinet depuis le 15 septembre 1770, avec le dessein, selon la déclaration du gouvernement, de laisser subsister tous les actes jugés utiles ou seulement indifférents. Enfin une dernière commission principale fut instituée sous la dénomination de *Inquisitions commission*, c'est-à-dire, pour employer le terme le plus doux, *commission d'enquête.* Elle était composée du justicier ou vice-président de la cour suprême, des deux procureurs généraux (danois et allemand), du fiscal général, de celui de la marine. Jusque-là le choix était naturel. Ces divers magistrats avaient une mission presque nécessaire dans un procès de la couronne; mais pourquoi leur associer arbitrairement un sieur Bram, comme si au lieu d'une justice impartiale, on se proposait de servir des rancunes. Ce Bram était connu pour avoir eu des démêlés personnels avec quelques-uns des prisonniers;

connu encore pour la violence de son caractère, et pour être l'auteur de lettres anonymes menaçantes, adressées au comte de Brandt. Pourquoi nommer un Luxdorff (chef de l'un des bureaux de la chancellerie), parent de ce même Brandt, et par conséquent récusable? Enfin quel titre avait, pour figurer dans cette cour, un Guldbierg, simple homme de lettres, sinon sa qualité de créature du prince Frédéric, qui avait ses injures à venger?

En formant ce tribunal extraordinaire, on ne lui soumit point une cause à juger, puisqu'il n'existait aucune accusation, aucun corps de délit; mais il reçut l'ordre de juger les personnes arrêtées le 17 janvier. Il débuta dans ses fonctions par faire placer deux affiches, qui prescrivaient de déposer dans les mains du tribunal les effets et papiers appartenant à ces mêmes prisonniers, ainsi que les présents reçus de la cour depuis une certaine époque. On rendit à ceux qui obéirent les présents, accompagnés d'une lettre polie, écrite par le secrétaire du cabinet. L'examen des papiers des prisonniers, qui devaient fournir, disait-on, d'importantes découvertes, dura près de trois semaines, et j'en attendais l'issue avec impatience, parce que j'étais décidé à partir, aussitôt que j'aurais acquis la certitude qu'on n'avait pas d'accusation à former contre moi.

Comme ma position change à ce moment et que je

cesse d'être témoin des faits, je vais exposer à part ce qui me concerne personnellement, après avoir averti les personnes qui recherchent exclusivement les faits historiques, qu'elles peuvent passer le chapitre suivant sans perdre le fil de mon récit, concernant les prisonniers et la décision rendue sur leur sort.

XII

CE QUI ARRIVA A L'AUTEUR DES MÉMOIRES JUSQU'A SA SORTIE DU ROYAUME. — QUELQUES AUTRES PARTICULARITÉS.

En rapportant la visite que je reçus du comte de Rantzau, lorsqu'il prenait congé de la cour à Hirschholm, j'ai dit qu'il ajouta mon nom à sa liste de proscription. Behringschiold, ennemi déclaré de l'affranchissement des serfs, devait me juger digne de mort[1] s'il était instruit de mes actes et conséquent. C'était du reste la seule de toutes les personnes que j'ai nommées jusqu'ici, à laquelle je n'eusse jamais parlé. Il n'avait aucun sujet particulier de m'aimer ou de me haïr. D'entre les individus arrêtés le 17 janvier, les uns furent mis aux fers, les autres rigoureusement incarcérés et traités en criminels; d'autres encore furent gardés chez eux par des soldats, et

[1] Voyez page 321.

enfin un ou deux seulement reçurent les arrêts dans leur domicile et sur parole : je n'ai point appris dans quelle catégorie j'avais pu être rangé. Si la liaison de galanterie entre la reine et Struensée était le fond de ce procès, comme elle existait depuis un an quand j'arrivai en Danemark, je ne pouvais être soupçonné de connivence. Si c'était la révolution ministérielle et le changement de toute l'administration, ils avaient aussi précédé mon retour. L'éducation trop sévère du prince royal, les drogues funestes qui étaient, disait-on, administrées au roi, les mauvais traitements auxquels on prétendait qu'il était en butte, devaient m'être connus, si, comme on le croyait alors, ces faits avaient eu quelque fondement; si l'obsession eût été aussi complète que le public se le persuadait, il était impossible que je n'y eusse participé; enfin, si le complot contre le roi et la famille royale avait quelque réalité, il se pouvait aussi que j'en eusse connaissance, et dans cette supposition il convenait que je fusse entendu ou comme prévenu ou comme témoin. Or je déclare que, si c'est un crime de penser qu'un roi en démence devrait abdiquer, ou bien que sa personne et son royaume devraient être mis en tutelle jusqu'à la majorité de l'héritier présomptif, j'ai été coupable de ce crime-là. J'avais même commencé d'écrire un projet là-dessus; mais, bien loin que ce fût

en faveur de Struensée, je voulais proposer au contraire qu'on établît un conseil fixe des principaux officiers de la couronne, avec le concours de la famille royale, afin que les amants de la reine, si elle en avait d'autres, ne fussent pas nécessairement les maîtres de l'Etat. Comme je n'avais nul confident, mon secret n'avait pu être trahi; aussi, dans les conférences tenues le 15 et le 16 janvier chez la reine douairière, quand je fus nommé, il s'éleva une question à mon sujet. Le colonel Koeller demanda si j'étais donc accusé de quelque chose, si j'étais soupçonné d'avoir part au complot; et, comme on lui répondit que non, mais que l'on craignait mon intervention auprès du roi en faveur des prisonniers, et en général l'usage que je pourrais faire d'un accès familier, il se récria vivement sur ce qu'on voulait faire de la peine à un galant homme, non pour ses actes réels et passés, mais pour des éventualités qu'il était facile de prévenir; il s'engagea à faire en sorte que je ne visse pas le roi dans les premiers moments; il promit que je ne troublerais en rien l'entreprise à laquelle le salut de l'Etat engageait tous ceux qui se concertaient actuellement. Il me fit ainsi rayer de la liste, et je lui en ai d'autant plus d'obligation que nous étions peu liés.

J'ai déjà dit ce que j'avais vu le 16. Le lendemain 17 janvier, à six heures du matin, comme je dormais

d'un profond sommeil, j'entendis frapper à une porte à coups redoublés. Avant que je fusse tout à fait réveillé, que j'eusse reconnu que c'était chez moi que l'on frappait et que j'eusse fait ouvrir, il se passa quelques instants. J'entendis alors une voix qui criait : « N'ayez point de peur; il ne vous arrivera aucun mal; c'est moi, c'est votre ami, le colonel Koeller. » Il croyait que je me barricadais, et ne voulait pas cependant crocheter la serrure, ainsi qu'il avait fait chez Struensée. Aussitôt qu'il fut entré, il me dit tout échauffé : « Ce n'est rien; n'ayez point de peur; c'est que le comte de Rantzau et moi nous avons reçu l'ordre d'arrêter la reine et les comtes de Struensée et de Brandt. Le roi m'a chargé de venir vous assurer de son amitié et de vous dire qu'il ne vous verrait pas de deux ou trois jours. Voici un billet de sa part. »

Le billet était de la main du roi et ne contenait que ce peu de mots :

« Je ne vous verrai pas dans ces premiers jours; les circonstances m'y obligent.

« Christian. »

Le colonel Koeller était pressé en effet; on venait d'entrer chez le roi; on lui dictait des ordres, tant pour ce qu'on avait déjà exécuté avant qu'il s'éveillât

que pour ce qui restait à faire. Un moment après, je reçus la visite du valet de chambre Brieghel, qui avait ouvert chez le roi. « Il venait, disait-il avec beaucoup d'honnêteté et de bonhomie, me *défrayer*,... au cas que je fusse effrayé. » Il ajouta ces derniers mots en voyant que j'étais au lit et que je lisais sans le moindre signe d'agitation. Le thermomètre était à neuf degrés au-dessous de glace; j'avais été debout quelques moments en chemise pour faire ouvrir au colonel Koeller, et, n'ayant point encore de feu, je m'étais recouché pour me garantir du froid. Je continuais une recherche entreprise la veille sur ce qu'on avait fait en France pendant la démence de Charles VI.

Bientôt un capitaine arriva avec un nouveau message.

« *Je suis un tel*, me dit-il, *capitaine au régiment de Falster. J'ai ordre de ne toucher ni à votre personne ni à vos papiers; mais de vous demander si, dans la bibliothèque particulière du roi, dont vous avez la direction, il n'y aurait aucun dépôt qui pût concerner les affaires d'État.* »

Je lui répondis qu'à la vérité j'avais en main un ordre du roi qui me confiait cette bibliothèque, mais que mon prédécesseur Nielsen en avait encore les clefs, et qu'en attendant de lui avoir parlé, on pouvait

en faire garder par une sentinelle la porte, que je lui indiquai.

Aussitôt que je pus sortir, un de mes premiers soins fut d'aller aux informations sur ce qu'on voulait faire des prisonniers. Je ne savais pas encore que les prisonniers étaient aux fers ni qu'on dût les enchaîner. Je crus trouver quelques lumières chez une femme de qualité que l'on croyait fort liée avec le comte de Brandt et qui avait été ma voisine à Hirschholm. Elle était ou feignait d'être dans une sécurité parfaite. Elle m'assura que le comte d'Osten, ami particulier de Brandt, le tirerait d'affaire au premier jour. Je lui dis que je me proposais de rendre visite aux prisonniers, si je pouvais les voir. Elle applaudit fort à mon dessein. J'empruntai en effet d'un ami un domestique, et le chargeai de porter un billet au commandant de la citadelle, le général Hobe, dont j'étais fort connu. Je lui demandais si la sévérité de ses ordres ne lui permettrait point de me donner accès. Il me répondit qu'il ne croyait pas que personne pût être admis auprès d'un prisonnier d'Etat. Ce ne fut qu'à ce moment que je compris toute l'étendue du dessein qu'on méditait. M. de Hobe eut l'indiscrétion de faire mes compliments au comte de Brandt en présence de l'officier qui le gardait, et celui-ci m'en fit avertir comme d'une chose qui pouvait me compro-

mettre. Le domestique qui avait porté mon billet s'en vanta aussi à ses camarades, parce qu'il crut que c'était un grand mystère. Je n'ai pas appris avec certitude si ce message était revenu au nouveau cabinet : on lui rapportait des particularités bien moins importantes.

Il y eut cercle à la cour vers midi, et la réunion fut très nombreuse. Les courtisans allèrent en foule, avec un appareil de fête, faire compliment au roi et à la famille royale. Je pensais bien que l'ordre transmis par le colonel Koeller et le billet du roi, accompagnés de témoignages d'amitié, ne regardaient que l'accès familier, le tête-à-tête de tous les jours et la promenade en voiture, sans m'interdire les lieux où il y avait foule ; cependant je m'abstins des antichambres, ne croyant pas qu'il y eût sujet de féliciter un père de famille d'avoir emprisonné sa femme et les principaux de sa maison. J'appris ensuite que la cour n'était pas un lieu sûr pour ceux qu'on croyait tenir le moins du monde aux disgraciés. J'ai déjà dit que Behringschiold avait insulté dans l'antichambre du roi deux chefs de bureau alors en fonctions, et appelés, depuis le 17, pour faire rapport au conseil. Le comte de Rantzau avait fait décider qu'un M. Sturtz serait emprisonné s'il paraissait à la cour. C'était un homme de lettres, fort aimable et fort goûté, qui écrivait agréablement

en anglais, en italien, en français et en allemand ; il avait de plus le talent de peindre, il était bien en cour chez la reine et chez Struensée. Il avait fait le portrait de la reine, et c'était lui qui avait dessiné, pour être gravés et publiés, les amusements du prince royal. Il était Allemand, étranger, créature du comte de Bernstorff, client de M. de Goehler. On lui faisait un reproche spécieux d'avoir passé aisément et en un seul jour de l'un de ces patrons à l'autre, tandis qu'ils étaient en hostilité ouverte. Il tint fidèle compagnie au comte de Bernstorff, au moment de sa disgrâce, et l'accompagna jusqu'au bout du premier relais ; mais après avoir quitté le ministre, il vint le soir même souper chez M. de Goehler. M. de Bernstorff m'a parlé de lui avec intérêt en 1772 et m'a dit qu'il lui avait lui-même conseillé de s'attacher aux nouveaux favoris. Il en obtint dans la direction des postes une place lucrative dont ils dépouillèrent un M. Holm, chirurgien, tiré de son état par la protection d'une fille de qualité dont il était l'amant. Ils accordèrent encore à ce même Sturtz un logement d'artiste dans le château de Charlottenbourg, destiné depuis quelque temps à cet usage, expulsant pour lui faire place Saly, sculpteur célèbre, qui avait fait la statue équestre du feu roi, et avait été pendant plusieurs années directeur de l'Académie des beaux-arts.

Tant de causes d'inimitié n'attirèrent d'abord à Sturtz qu'un exil honorable. Il eut ordre de se rendre dans le Holstein, où il jouirait d'une pension de cinq cents rixdalers, jusqu'au moment où l'on pourrait lui donner un emploi équivalent. Malheureusement un des officiers qui gardaient à vue le colonel Falckenskiold le nomma, dans la conversation, à son prisonnier. Celui-ci demanda avec intérêt s'il était aussi arrêté : il n'en fallut pas davantage; la question fut rapportée, on envoya incontinent des gens armés chez Sturtz; ses portes furent forcées; ses effets et ses papiers enlevés et mis sous scellé; il fut enfermé à la grand'garde, faute d'autre prison, et cela le jour même où il s'était flatté d'épouser une jeune et belle personne dont il était fort amoureux. Son beau-père ayant été aperçu sous les fenêtres de sa prison, on y mit des barreaux si brutalement, qu'il en prit des convulsions et tomba gravement malade. On ne lui accorda le médecin De Berger, son ami, qu'à la condition de l'entretenir uniquement de son mal[1].

Ce Falckenskiold, cause innocente du malheur de Sturtz, n'était plus alors dans les casernes où j'ai dit

[1] Sturtz m'a écrit dans la suite que cette aventure avait altéré sa santé pour toujours, et en effet, il est mort à l'âge de quarante ans. On a de lui un *Eloge du comte de Bernstorff* et des lettres anonymes sur la vie privée des Danois. Ayant fait partie de la suite du roi, en qualité de secrétaire de M. de Bernstorff, il avait vu en Angleterre et en France les personnes les

qu'on l'avait détenu d'abord. On craignit que les soldats, dont il était fort aimé, ne le délivrassent, et il fut transféré avec les plus grandes précautions aux chantiers de la marine, dans une prison où il était surveillé par tout un corps de garde. Son frère, officier dans les dragons d'Eichstaedt, ayant hasardé de lui écrire, n'évita la prison que par des protections puissantes.

Je reviens à la journée du 17 janvier. Ayant reçu plusieurs avis que la reine Julie me jugeait suspect, et que c'était seulement par grâce qu'elle m'avait fait rayer du rôle fatal, je me rendis chez le grand maître de sa maison, ce même Antoine Moltke, qui avait été maréchal de la cour chez le roi, vers le temps où s'achevait son éducation, et duquel j'ai parlé plus haut. Je le sollicitai de me faire obtenir de Sa Majesté une audience, où je pusse m'éclaircir avec elle. Il ne me fit ni refus ni promesse. J'allai de là demander des nouvelles de Mademoiselle Trolle, celle des filles d'honneur dont j'avais été le chevalier au bal de la veille, et que je jugeais très malheureuse, comme étant sincèrement attachée à la reine. Sa femme de chambre

plus intéressantes, entre autres, Madame Necker, qui en parle avec intérêt dans une lettre à M. Reverdil, et se proposait de publier les observations qu'il avait rassemblées. Ce recueil a paru en effet, avec d'autres opuscules, sous le titre de : *Schriften von Helfrich Peter Sturtz; erste Sammlung*, Leipzig, 1779 ; et cet ouvrage place l'auteur dans un rang éminent parmi les prosateurs.

me dit qu'ayant fait demander comment elle devait se conduire ; elle avait eu l'ordre de se rendre à la Comédie française. Ce spectacle était regardé comme une fête de circonstance. On jouait l'*Ambitieux* et l'*Indiscret*, soit par hasard soit par un vil empressement des comédiens. Je crus que, si je n'y allais pas, mon absence pourrait être remarquée, et je m'y rendis.

Le lendemain, vers midi, le colonel Koeller (devenu lieutenant général) entra chez moi.

— Mon ami, me dit-il, je suis fâché d'avoir si souvent à vous importuner ; mais j'ai l'ordre de vous donner les arrêts, pour peine de désobéissance.

— Pourrais-je savoir ce qui me procure cet ordre?

— Je ne sais. Comment êtes-vous avec le comte d'Osten ?

— Ni bien, ni mal.

— C'est lui qui m'a chargé de ce message, au moment où il sortait du cabinet du roi.

— Mais, enfin, qu'ai-je fait depuis hier matin ?

— Vous avez été au spectacle, et le roi, qui vous a écrit qu'il ne voulait pas vous voir, vous y a vu... ou aurait pu vous y voir.

— Oh ! pour cela, c'est impossible ; il a la vue trop courte ; d'ailleurs j'étais justement sous sa loge : au surplus, je n'ai pas dû entendre dans ce sens l'ordre que vous m'avez apporté.

— Enfin éclaircissez-vous avec le comte d'Osten, etc.

Il était bizarre que le ministre des affaires étrangères chargeât un lieutenant général de donner les arrêts à un ancien précepteur et secrétaire du cabinet, qui se trouvait alors en visite chez le roi, sans aucunes fonctions. Il était très facile de reconnaître le comte d'Osten à cette manière d'agir irrégulière et détournée.

Je fus obligé d'avertir de cet ordre l'intendant de la cour, afin d'avoir à manger chez moi. Il vint me voir, et me dit que c'était sans doute une équivoque et que ce serait l'affaire de deux jours; qu'il fallait me dire malade et me taire. Je suivis son conseil, et, pendant trois ou quatre jours, je m'abstins de toute démarche pour faire lever les arrêts. Mon fidèle Hoier, à qui je ne pus cacher ce qui m'était arrivé, se donna beaucoup de mouvement en ma faveur. Les personnes qui étaient au pouvoir lui fermèrent leur porte, et ceux que j'aurais dû regarder comme mes amis (entre autres Guldbierg) se bornèrent à des regrets et des compliments. Cependant j'avais tout le jour des visites, et plus que je n'aurais voulu. Un capitaine Duval, Français de nation et aide de camp du roi, grâce aux Struensée, étant chez moi, on lui apporta un papier cacheté. C'était sa démission, donnée dans les termes les plus favorables, et accompagnée des meilleurs témoignages,

comme s'il l'avait sollicitée. Il alla se plaindre au général Koeller, et lui fit considérer que la compagnie qu'il avait actuellement lui avait été donnée à la place d'une autre, qu'il avait achetée en 1762, aux approches de la guerre avec la Russie. M. de Koeller fit agir la reine douairière auprès de Rantzau, seul auteur de cette démission. Rantzau se récria beaucoup sur l'injustice faite à Duval, ajouta que c'était un homme charmant; que sans doute il avait quelque ennemi secret; mais que, plutôt que de le laisser échapper, il le placerait dans son régiment.

Avant que le capitaine Duval fût sorti de ma chambre, on m'apporta une lettre dont la forme ressemblait à la sienne. Un jeune homme, qui se trouvait là, et à qui j'avais rendu quelques services, croyant que c'était une lettre de cachet, se trouva mal et prit des convulsions. Les imaginations étaient ébranlées par tant de coups d'autorité et de rigueurs excessives. La lettre n'était que d'un particulier, qui, me croyant très bien en cour, m'offrait des délations. Au bout de quatre ou cinq jours d'obéissance passive, j'écrivis au grand maître de la maison de la reine que j'avais eu quelque indice qu'on m'avait desservi auprès de Sa Majesté, et que j'étais confirmé dans cette pensée par les arrêts où je me trouvais; que je demandais la faveur de pouvoir m'expliquer de vive voix on par écrit, à moins

que je ne fusse accusé d'un crime, auquel cas je demandais simplement justice.

Le lendemain, jeudi 23, je fus mis en liberté par M. Schumacker, secrétaire du cabinet, qui me dit avec gravité, et sans vouloir se laisser interrompre par aucune réflexion : « Je suis chargé de vous dire que le roi lève les arrêts qui vous avaient été imposés, et, comme il présume que vous préférerez le séjour plus tranquille de votre patrie à celui de ses Etats, il vous rend la liberté d'y retourner; au cas que vous preniez ce parti, il se rappelle la promesse qu'il vous a faite de vous payer mille écus pour les frais de votre retour. » Je répondis avec la même solennité que je profiterais dans peu de la permission qui m'était accordée; mais qu'en demandant, pour toute condition, lorsque j'avais consenti à revenir, les frais de mon voyage, aller et retour, je n'avais point fixé la somme ; que mille rixdalers étaient plus que suffisants, etc., etc. »

Nous entrâmes ensuite dans une conversation confidentielle : Je voulus féliciter M. Schumacker de ce qu'il était rentré à la cour, et recevrait incessamment l'ordre de Danebrog (comme on le disait dans le public). « Mon ami, interrompit-il, souvenez-vous de m'appeler mauvais citoyen si j'accepte des grâces d'aucune espèce, à l'occasion du malheur de ma patrie. Je ne vois depuis quelques jours que noirceurs, délations,

vengeances et cruautés. Il y a plusieurs années que je sollicite un emploi en province. Je fus désespéré d'être appelé à la cour, quand je vous succédai, il y a quatre ans, comme secrétaire du cabinet. Tandis que tout le monde se plaint des destitutions de Struensée, je lui ai su beaucoup de gré de m'avoir déplacé ; mais il m'avait gardé encore trop près d'ici, puisque j'ai pu être rappelé. Je n'ai consenti que par devoir à reprendre mes fonctions par intérim dans ce moment de crise. Le premier bailliage vacant dans Holstein est dû à mon ancienneté et à mes services : je le demanderai, et je n'aspire plus qu'à cette retraite. »

Il est très vrai que cet honnête homme modérait beaucoup de rigueurs, et supprimait une foule de lâches délations. Il obtint, quelque temps après, suivant son désir, le bailliage de Segeberg.

A peine était-il sorti de chez moi, qu'Antoine de Moltke y entra, et, après quelques éclaircissements, il me dit que la reine douairière voulait me parler. Je me rendis chez elle à l'heure marquée. « Je ne sais, me dit-elle, par quelle équivoque on vous a arrêté. Je ne l'ai appris qu'hier. J'avais mis ordre à ce que vous ne le fussiez point, et, vendredi dernier, lorsque vous vîntes me voir, je me dis en moi-même : Du moins, celui-là ne sera pas inquiété. Que n'ai-je pu épargner le reste ! Mais la reine avait oublié tout ce qu'elle devait à son

sexe, à sa naissance et à son rang. Nous nous serions cependant contenus, mon fils et moi, si ces écarts n'avaient intéressé le salut de l'Etat. Le royaume était dans le trouble et allait à sa ruine. Dieu m'a soutenue : je n'ai eu ni frayeur ni alarmes.»

Elle me parla ensuite avec assez de détail des griefs de son fils, de la soumission que les favoris avaient exigée de tout ce qui l'entourait, de leurs insolences envers lui, du secret impénétrable qu'il avait gardé avant la journée du 17, du courage qu'il avait montré dans l'exécution. J'appris de la reine une des duretés de la cour envers son fils : il aimait à monter à cheval, et cet exercice était nécessaire à sa santé. Dans la saison des pluies, des neiges et des glaces, il ne pouvait satisfaire ce goût qu'au manége. Celui du palais était trois jours de la semaine une académie ; les trois autres jours, il était réservé à la famille royale. La reine Mathilde et Struensée, depuis leur retour à Copenhague, l'occupaient ces trois jours-là, et en faisaient fermer l'entrée au frère du roi...

En sortant de chez la reine, j'allai chez le grand maître. J'avais à le remercier lui-même et aussi Madame de Moltke, sa femme, que je présumais avoir pris part à ses bons offices, et à laquelle je gardais beaucoup d'attachement et de respect depuis mon premier séjour. J'en dirai une cause : elle est d'un genre

assez rare pour qu'on n'en attribue pas le récit au goût que j'aurais d'avoir à parler de moi.

Le lendemain de ma disgrâce, en 1767, j'accompagnai chez Madame de Moltke Madame de Gabell, sa sœur, que je voyais très souvent. Jusque-là, Madame de Moltke, qui est très sérieusement dévote, en avait pris ombrage, parce qu'elle me croyait philosophe, et qu'on lui avait fait peur de cette espèce de gens. Sa sœur avait beau lui assurer avec franchise qu'on ne pouvait corrompre ses principes sur ce point; que, sur le reste, j'avais aussi les miens qui n'étaient pas sans valeur. Mais alors l'élévation d'esprit et la douceur de caractère de Madame de Moltke ne lui laissèrent plus voir en moi qu'un disgracié. Cette qualité effaça tous mes torts.

— Monsieur, me dit-elle, jusqu'ici je ne vous ai point attiré chez moi, parce que vous auriez pu mettre sur le compte de votre position à la cour l'accueil que j'aurais fait à votre personne : actuellement que vous n'avez ni crédit ni faveur, je vous prie de venir chez moi tous les jours jusqu'à votre départ. Vous y trouverez ma sœur [1].

[1] L'auteur de ces mémoires a laissé dans ses papiers un bon nombre de lettres de Madame de Gabell, qui font reconnaître en elle, comme il le dit quelque part, une femme charmante et digne d'un vif intérêt. (*Note de l'éditeur.*)

C'est à la cour, dans le palais même, qu'on me tenait ce langage.

Depuis lors, cette sœur étant morte, Madame de Moltke s'était emparée de mes lettres, et elle n'avait été mécontente ni de mes principes ni de mes sentiments. Dans cette visite cependant, elle et son mari, s'imaginant qu'ils avaient à sauver un des adhérents de Struensée, me conjurèrent tous deux de leur dire si je n'étais point complice des prisonniers, et si j'étais sûr de n'avoir rien à me reprocher. Cette question me donna lieu d'entrer dans beaucoup de détails confidentiels sur ce qui s'était passé sous mes yeux dans l'intérieur de la cour, et sur les indices qui me persuadaient que le prétendu complot n'était qu'une chimère. Au reste, je rassurai leur amitié sur mon compte, en leur protestant que je n'avais eu part, sous Struensée, à aucune affaire quelconque, en sorte qu'on n'avait point de prise pour m'impliquer dans les accusations dont on le chargerait. J'osai ajouter qu'après avoir triomphé de lui, et l'avoir renversé, mesure que je croyais nécessaire, il serait fâcheux que la passion poussât la vengeance trop loin.

M. de Moltke me répondit qu'il ne fallait point de passion dans cette affaire, qu'il suffisait de laisser agir la justice. Par ce propos de l'homme de la cour le plus sage et le plus modéré, je pus comprendre que le

sort en était jeté, et que le malheureux ministre ne sortirait plus des mains de cette justice.

Par toutes les conversations que j'avais eues ce jour-là, je compris que le nouveau cabinet s'était fort bien aperçu qu'il était facile de surprendre au roi des ordres de toute espèce, et particulièrement de lui suggérer des actes de sévérité ou même de barbarie.

En attendant une loi nouvelle, qui ne fut promulguée que dans le mois suivant, par laquelle les décisions du roi ne devaient avoir force qu'autant qu'elles seraient contre-signées par le conseil, on était convenu de ne rien expédier qui ne fût consenti par le cabinet entier. Le comte d'Osten, qui n'aurait pas aisément obtenu de me faire arrêter, prit la chose sur lui de la manière qu'on a vue. Il n'en parla ni à la reine ni au prince Frédéric; il n'employa pas non plus Schumacker, parce qu'ils se connaissaient parfaitement l'un l'autre ; le comte d'Osten savait bien que son ancien secrétaire se défierait de tout ordre transmis par lui, et n'expédierait rien sur sa simple parole. En avait-il parlé au roi? je l'ignore. D'un côté, le roi avait une telle inclination à mal faire, qu'on l'aurait disposé, si on l'avait voulu, par un quart d'heure de conversation, à faire couper la tête de tous ceux qui l'obsédaient alors; d'un autre côté, il avait dit invariablement qu'il n'avait point à se plaindre de moi, car on

avait cherché à tirer de lui, par des questions captieuses, quelque espèce d'accusation pour me perdre.

Je voulus remercier MM. d'Osten et de Rantzau, qui étaient d'accord en ce moment, et qui par leur réunion imposaient à la reine douairière elle-même. Je l'aurais fait très sérieusement, comme le capitaine Duval, si ma visite avait été reçue. Il faut quelquefois, à l'exemple des Orientaux, rendre un culte aux êtres malfaisants et les remercier du mal qu'ils ne font pas.

Cependant, ma liberté donnait quelque souci au comte d'Osten et à Rantzau. Ils craignaient l'un et l'autre que, venant à me rouvrir l'accès auprès du roi, je n'employasse en faveur des prisonniers le crédit que je pourrais regagner. Le comte d'Osten, dont l'espionnage dans le palais et l'intrigue avec les pages et les domestiques étaient le talent dominant, fut informé de mon audience chez la reine douairière; il craignit que je ne réveillasse le projet d'appeler au conseil le comte de Bernstorff ou le prince Charles de Hesse, avec lesquels j'avais renoué ma correspondance. En conséquence, il me fit dire, le 29 janvier, par un de ses domestiques, qu'il avait à me parler. Comme il n'avait point de vraie dignité dans le caractère, il n'était jamais dans la juste mesure. Il avait été jusqu'alors plus humble avec moi que son rang ne le demandait : cette fois son message était une insolence. Cependant, je me

rendis chez lui sans difficulté. Il tâcha de retrouver le ton amical, me tendit la main, et voici à peu près notre conversation :

— Il ne faut pas, Monsieur, que le message que vous avez reçu du roi vous fasse la moindre peine. Le *conseil* qu'on vous a donné de partir ne vient d'aucun soupçon qu'on ait contre vous.

— Je crois, en effet, Monsieur le comte, qu'on n'a aucun soupçon contre moi ; si l'on en avait, on ne me laisserait pas ma liberté. Je compte profiter de la permission que le roi m'a accordée, et me retirer aussitôt que les papiers des prisonniers auront été examinés.

— Ah ! croyez, Monsieur, qu'à votre place je partirais tout de suite. En vérité, Monsieur, je vous conseille de partir.

— Mais convenez, Monsieur le comte, que, si je partais incessamment, j'aurais l'air de fuir et de redouter les éclaircissements.

— Je vous assure encore une fois qu'on n'a aucun soupçon, et vous ne serez pas plus tôt à Hambourg, que vous recevrez les témoignages les plus satisfaisants.

— Mais, Monsieur, quel motif?

— On craint que vous ne vous intéressiez au sort des prisonniers.

— Eh ! Monsieur, que peut-on faire pour des gens

qui sont dans les mains des juges? D'ailleurs, je vais dès aujourd'hui loger en ville, et je vivrai si obscurément que je ne serai point aperçu.

— On sait que vous avez vu ces gens-là tous les jours, et que la reine demanda à vous parler le jour qu'elle fut arrêtée.

— Vous les avez vus souvent aussi, Monsieur le comte, et la reine demanda aussi Votre Excellence.

Ici, l'Excellence fut un peu déconcertée.

— C'est bien différent : elle ne me parlait jamais de rien.

— Ni à moi non plus.

— Enfin, je vous conseille de partir.

— Je me conformerai.

Au sortir de chez M. d'Osten, j'allai aux informations chez un autre ministre et chez le secrétaire du cabinet, pour savoir s'il n'y avait point quelques nouveaux ordres à mon sujet. Il n'y en avait aucun, mais je fus averti que le crédit de M. d'Osten était tel qu'il pouvait en obtenir s'il le désirait ; que pour n'avoir point l'air d'un fugitif ni d'un exilé, ce qui était tout ce que je paraissais craindre et tout ce que je craignais en effet, je n'avais qu'à prendre congé de tout le monde, et voyager à petites journées, sans me hâter comme d'autres l'avaient fait. Ce conseil était fort de mon goût; il écartait le motif de ma résistance, et il

était conforme au désir très réel que j'avais de m'éloigner d'une cour où j'avais essuyé tant de désagréments, quoique je n'eusse jamais eu d'autre volonté ni d'autre passion que celle du bien public. Je me décidai d'autant plus aisément à suivre l'avis qu'on me donnait, qu'il ne changeait rien à mon premier plan. En prolongeant un peu mes visites et mes préparatifs, je pouvais atteindre la fin de l'examen des papiers, et laisser dans le pays une réputation intacte. En rentrant au palais plein de cette idée, je trouvai une lettre du comte d'Osten qui le peint assez bien. Ma résistance lui avait imposé ; il craignait de s'être compromis, et pourtant il insistait sur son conseil. La voici :

« Monsieur,

« A ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, permettez que j'ajoute encore cette réflexion, que votre départ, dans ce moment, serait le témoignage le plus « justificatoire » et vous mettrait à l'abri de tout soupçon, puisque assurément ce ne sont que les innocents auxquels on permet de s'absenter, et l'on vous empêcherait indubitablement de partir, s'il « roulait » contre vous le moindre soupçon. Ce n'est d'ailleurs qu'un conseil d'*ami* que je vous donne, et auquel je ne suis pas autrement autorisé que par l'intérêt vif et sincère

que je prends à vous, et pour vous prouver les sentiments avec lesquels je suis, Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Le comte d'Osten.

« Copenhague, ce 29 janvier 1772. »

J'employai une semaine entière, depuis cette invitation amicale, tant à mettre en ordre mes affaires qu'à prendre congé. Je ne demandai point d'audience à la reine douairière, parce qu'il me revint que ceux qu'elle était obligée de ménager en pourraient prendre ombrage. Je la fis seulement prier de me recommander aux princes ses frères à Brunswick et à La Haye, où je voulais passer. Elle le fit de très bonne grâce. Je croyais alors bonnement que le public prendrait parti pour elle, et qu'il était utile de paraître son protégé. Son fils me reçut, et il me parla quelques moments ; mais il se garda soigneusement de me dire rien qui pût exprimer le plaisir de m'avoir vu, le regret de me voir partir ou même de l'intérêt pour ce que je deviendrais. Cependant il faisait profession de m'aimer beaucoup quand je l'enseignais et même longtemps après. Or, j'étais bien loin d'avoir rien fait pour l'offenser. Je lui demandai si je pourrais être admis à prendre congé du roi : il me répondit qu'il ne croyait pas que Sa Majesté en eût le temps. Il ne se souvint pas que

je savais mieux que personne combien on était embarrassé à remplir les moments de Sa Majesté.

Au premier relais, le maître de poste, ayant appris mon nom, chercha à lier conversation, et me demanda s'il n'était pas vrai que W..., coiffeur du roi, lui avait apporté un jour une tasse de chocolat empoisonné ; que, m'en étant aperçu, j'avais forcé W... à la boire et qu'il en était mort. Il n'y avait pas à cela le moindre fondement, si ce n'est que, quatre ans auparavant, ce W... ayant jugé la charge de mercure meilleure que celle de coiffeur, avait voulu l'exercer ; que par la manière dont il s'y prenait, le roi courait le risque de perdre sa santé, et que j'avais un peu déconcerté leurs mesures.

Je m'arrêtai, chemin faisant, à Sleswig, pour faire ma cour au prince de Hesse et à la princesse douairière de Culmbach. J'y trouvai une invitation du comte de Reventlou, ancien gouverneur du roi, de l'aller voir à sa terre d'Emkendorf, « à moins toutefois que je n'évitasse les disgraciés. » Il paraissait m'avoir pardonné tous les sujets de plainte que j'avais contre lui. Je me rendis à son domicile. Le hasard y amena le lendemain, dans le courant de la soirée, le comte de Holck, troisième disgracié. M. de Reventlou se mit à raconter comment Struensée avait été introduit à la cour, et la part que le comte de Holck avait eue lui-même à son

avancement. Ce récit impatientait fort l'ancien favori, qui pria enfin qu'on le lui épargnât. « Car il n'aimait pas, dit-il en me regardant avec expression, qu'on lui rappelât cette époque de sa vie. » Le jour suivant, de grand matin, comme j'allais partir, le comte de Holck, qui était déjà levé, vint au-devant de moi dans le vestibule, m'emmena dans la chambre de sa femme, me combla de caresses, me demanda mon amitié, en ajoutant qu'il voudrait bien l'avoir méritée. Il me toucha, et j'ai eu peu de moments plus doux dans ma vie. Il y avait longtemps que je lui avais pardonné. Il se reprochait souvent, à ce qu'on m'a dit, de m'avoir fait disgracier en 1767, mais en réalité, il m'avait tiré d'un véritable enfer.

Les diverses visites qui m'arrêtèrent en chemin doublèrent la durée du voyage entre Copenhague et Hambourg, et cela s'accordait avec ce que je m'étais promis, de n'avoir pas l'air de fuir. Cependant ces retards me privèrent en partie, et faillirent me priver tout à fait, d'une grande satisfaction qui m'attendait à Hambourg, celle de m'entretenir avec le comte de Bernstorff. J'eus avec lui une longue conversation, mais ce fut la dernière, car il mourut le lendemain. Sa vie ne pouvait se terminer à une époque plus fâcheuse pour l'honneur du gouvernement danois. MM. d'Osten et de Rantzau s'étant de nouveau brouillés, leur discorde

avait fait sentir le besoin de remplacer au moins l'un des deux. On se disposait à rappeler le comte de Bernstorff. Son caractère doux, l'art qu'il avait de concilier les esprits et d'apaiser les dissensions, aurait prévenu les fautes que fit le gouvernement, et, soigneux comme il l'avait toujours été, de la réputation de ses maîtres, il aurait modéré les rigueurs dont on usa, et coloré, aux yeux des étrangers, celles qui auraient été nécessaires; enfin, par quelque manifeste, il aurait mis le public dans les intérêts de l'autorité. On fit tout le contraire; le gouvernement laissa aux gazetiers le soin d'instruire l'Europe. Ils prirent parti pour ceux qu'on croyait les opprimés; la reine douairière fut dénigrée injustement dans le monde entier, et l'impression de ce premier moment ne sera peut-être jamais entièrement effacée. Je restai à Hambourg quelques semaines, pour être plus à portée d'apprendre ce qui se passait à Copenhague, et plus éloigné des questionneurs indiscrets que je m'attendais à trouver ailleurs. J'avais de fidèles correspondants. J'eus occasion, soit dans ma route, soit pendant ce séjour, de voir plusieurs personnes par lesquelles j'appris une partie des événements; mais les sources qui m'ont le plus servi pour ce qui me reste à dire, sont les mémoires des avocats de la couronne contre la reine et les mémoires en faveur de Struensée et de Brandt, dont j'ai eu des co-

pies ; une apologie de Struensée, composée par lui-même, et imprimée en allemand avec les plaidoyers pour et contre lui, que je possédais déjà en manuscrit ; une partie de son interrogatoire, aussi manuscrite ; la relation de la conversion et de la mort des deux malheureux favoris, leur sentence et plusieurs autres pièces.

Dans son apologie, Struensée m'a rendu par hasard le seul témoignage que je pouvais attendre de lui. En parlant du peu d'appui qu'il avait à la cour, il dit : « Je n'avais aucune liaison avec le conseiller d'Etat Reverdil, et certainement il ne se serait pas permis de me soutenir par des voies illicites. »

Pendant mon séjour à Hambourg, je fus sollicité de faire visite au frère aîné de l'infortuné comte de Brandt, et je m'y décidai sans autre peine que celle qu'on ressent à voir des malheureux, dont on ne peut en aucune façon adoucir le sort. M. de Brandt vit avec Madame de Soelenthal, sa mère, à Barmstaedt, chef-lieu du comté de Rantzau, dont il est baillif. Ce sont des personnes de mœurs intègres et d'un caractère respectable, qui étaient très mal avec le comte avant sa prison. Ses écarts, sa prodigalité, son indévotion affichée, ses liaisons avec un ministre détesté, le leur avaient fait presque renoncer : sa catastrophe réveilla leur tendresse. Ils connaissaient plusieurs dé-

tails que j'ignorais. J'eus le bonheur de les rassurer sur l'idée où ils étaient avec le public d'un complot contre le roi et la famille royale. La scène dont on a fait depuis la matière d'un procès leur était inconnue ; je crus devoir l'apprendre à M. de Brandt, avec permission d'en dire à sa mère ce qu'il voudrait, afin qu'ils fissent les démarches qu'ils jugeraient les plus efficaces pour sauver le comte. Je ne sais si je fis renaître chez eux l'espérance que j'avais alors. Je me figurais que le besoin de cacher au public une scène qui trahissait trop la démence du roi, sauverait la vie du coupable, parce qu'on craindrait de publier les motifs de sa condamnation. Jusque-là les parents de Brandt l'avaient cru perdu, et ils n'étaient plus en souci que sur l'état de son âme et sur son salut éternel.

Je partis de Hambourg avec un personnage assez singulier pour qu'il vaille la peine d'en faire mention. On l'appelait le colonel Frédérich ; il était fils du fameux Théodore, baron de Neuhoff, roi de Corse. Il était alors occupé à faire des recrues pour la Compagnie des Indes d'Angleterre. Auparavant il avait été employé à l'office que les ministres appellent « services secrets. » Je crois que je lui ai valu quelque argent, car M. Woodford, ministre d'Angleterre en Basse-Saxe, arrangea mon voyage avec lui, pour qu'il

observât ce que je ferais à Brunswick. Je n'avais rien à lui cacher de ce que je voulais bien dire à cette cour. M. Feronce, confident du prince héréditaire, vint me voir et me questionner. Je le reçus en présence de mon colonel, prince, recruteur et enfin espion. Dans cette conversation, Frédérich plaida la cause de la jeune reine avec assez d'art, jouant le patriote anglais, et accompagnant sa harangue d'une pantomime qui décelait son éducation ultramontaine. Vous auriez dit un capucin haranguant au parlement. Il demanda des nouvelles de la princesse héréditaire, sur quoi M. Féronce nous dit que, depuis l'éclat de l'aventure de sa sœur, elle s'était renfermée et ne voyait personne. En effet, comment aurait-elle pu se montrer au frère de la reine Julie, laquelle avait mis en prison sa sœur à elle? Il aurait fallu que la cour se divisât. La princesse aurait voulu que la reine Mathilde, qu'elle ne pouvait croire innocente, pût au moins n'être pas convaincue; le reste de la cour, au contraire, désirait que l'éclat dont la reine Julie était l'auteur fût justifié par des preuves évidentes, non-seulement de l'adultère, mais aussi du crime d'Etat qu'on avait annoncé. Elle écrivait depuis peu qu'il était avéré : je dirai dans la suite ce qu'elle entendait par là. Je vis le duc en particulier, et je dînai chez lui ; mais, averti que je désirais n'être pas pressé de questions, il ne m'en fit au-

cune sur un événement qui était le sujet le plus ordinaire des conversations.

Mon compagnon de voyage, ayant appris qu'il ne verrait point la princesse anglaise, prétexta qu'il n'avait pas ses équipages, et refusa de faire sa cour. C'était un mérite de plus qu'il s'acquérait et un trait de bon serviteur, qu'il ne manqua pas de faire valoir dans l'occasion.

Lorsque nous fûmes arrivés à la Haye, il n'eut rien de plus pressé que de me devancer chez l'ambassadeur d'Angleterre auquel j'étais recommandé. Il eut grand soin de lui détailler mon séjour à Brunswick, mon audience chez le duc et chez le prince héréditaire, ma recommandation au duc Louis, et la visite que je lui fis dès le premier jour; aussi fus-je très mal reçu par sir Joseph Yorke. Il me parla, avec un dépit qu'il ne pouvait dissimuler, de la persécution exercée par une branche de la maison de Brunswick sur l'autre branche. Il nia d'avoir aucune connaissance d'un courrier de sa cour, qui avait passé dernièrement. C'était celui qui portait la nouvelle des aveux de la reine, ce qui fut cause que la cour de Londres cessa de menacer.

Sir Joseph me témoigna beaucoup d'humeur de ce qu'on avait fait tant de bruit, pour se borner ensuite à l'accusation de galanterie. Il s'était attendu à re-

cueillir de moi des nouvelles plus fraîches et des lumières plus intéressantes. Je l'ai vu, deux ans après, dans un autre voyage, où il m'a fort accueilli, et il a dit qu'il était revenu d'impressions qu'on lui avait données contre moi. Mon espérance avait été d'arriver en Hollande lorsque Struensée et la reine Mathilde y seraient oubliés : je trouvai au contraire que leur catastrophe était un sujet très animé de lutte entre les grands du pays. Le comte de Roon (Bentinck), à la tête des ennemis du duc Louis de Brunswick, s'étant ligué avec l'ambassadeur anglais, s'efforçait de rendre odieuse la conduite de la reine Julie, pour qu'il en rejaillît quelque chose sur son frère. Ils auraient bien voulu que j'eusse appuyé les bruits que leurs gazetiers répandaient, et, à ce prix, j'aurais fait un voyage fort agréable. Je préférai le silence et une retraite plus décidée. La nouvelle du jugement des prisonniers, qui arriva sur ces entrefaites, acheva de me délivrer des questionneurs.

Puisqu'on se disputait encore en Hollande sur les deux reines de Danemark, j'avais eu lieu de craindre d'arriver encore trop tôt en Angleterre. Heureusement ces objets de curiosité avaient fait place à d'autres préoccupations, et je n'eus plus à répondre, comme il m'est arrivé plus tard, qu'à quelques personnes qui avaient le désir sérieux de connaître la vérité ; à de

nombreux importuns qui pensaient me donner une marque d'attention obligeante, en s'informant de ce que j'avais pu voir ; plus souvent encore à des esprits tranchants, qui, ayant bâti leur système, regardaient ce que je pouvais leur dire comme dicté par l'adulation, la politique ou la partialité.

Je pouvais m'informer à mon tour de l'impression qu'avaient produite en Angleterre les nouvelles des mauvais traitements essuyés par une princesse anglaise[1]. La princesse de Galles, sa mère, était fort malade au moment où elle apprit l'événement. L'imprudence de sa fille la pénétrait de douleur ; elle s'attendait à un éclat, et la nouvelle qu'elle en reçut lui porta le dernier coup ; dès ce moment, elle ne parla plus.

M. d'Osten eut l'adresse de persuader au roi d'Angleterre que cette affaire n'était point de celles qui doivent être traitées par les ministres, de nation à nation ; qu'elle était personnelle ; que son frère, le roi de Danemark, lui écrirait directement de sa propre main, et que Sa Majesté Britannique répondrait de même. Quelques lettres d'un roi à l'autre furent transmises par des voies indirectes et clandestines ; quelques-unes furent portées par les ministres respectifs.

[1] Elles se trouvent déjà dans les journaux anglais du 21 janvier, étant arrivées par mer à Hull en trois jours.

M. Murray-Keith insista pour rendre en personne une des siennes au roi de Danemark. Il eut donc lieu de juger par lui-même de la profonde incapacité de Christian VII, et de faire savoir que cette correspondance de roi à roi n'était qu'un jeu. Il en résulta cependant que l'affront fait à la reine Mathilde ne fut point traité comme une affaire nationale. Il y eut à la vérité des ordres donnés pour équiper une escadre qui menaçait le Danemark, mais la lenteur de la correspondance la rendit superflue ; tout fut décidé avant que l'escadre pût lever l'ancre. Chacun triompha sur la manière dont il fut disposé de la reine. Les ministres danois dirent (et cela est certain) qu'ils n'avaient voulu que le divorce, et que la contenance hostile de l'Angleterre n'avait obtenu d'eux que ce qu'ils souhaitaient qu'on leur demandât sans vouloir l'offrir. Les Anglais, de leur côté, s'applaudirent d'avoir arraché par la vigueur de leurs mesures et la fermeté de leurs déclarations, leur princesse des mains d'une cour qui allait la dépouiller des honneurs de la royauté et la faire passer le reste de ses jours dans une triste prison. M. Murray Keith, d'une famille jacobite, et qui n'avait jusqu'alors commandé qu'un bataillon de montagnards écossais, eut pour récompense un régiment de troupes réglées et le cordon du Bain. Devenu sir Robert, il fut transféré à l'ambassade de Vienne, *because*

he had shown a true english spirit (parce qu'il avait montré un véritable esprit anglais). C'est un homme fort aimable, mais on ne lui accorde pas qu'il ait toujours conservé dans cette occasion le sang-froid d'un négociateur, ni qu'il ait fait pour la reine tout ce qu'on pouvait attendre de lui. Il aurait fallu peut-être la défendre en soutenant qu'elle était innocente, et comment l'aurait-il pu, lui qui avait été chargé de la détacher de Struensée, et qui avait été, avec toute la nation danoise, témoin de cette intrigue affichée?

Le mystère avec lequel les cours de Londres et de Copenhague traitèrent cette affaire, laissa un libre cours aux bruits publics et aux écarts de la liberté anglaise. Je vis à Londres un pamphlet où l'on racontait de point en point toute l'aventure, sans qu'il y eût un mot de vrai. Cet écrit impudent était signé Rothe, ancien secrétaire du cabinet du roi de Danemark : or il n'y avait jamais eu aucun secrétaire du cabinet qui portât ce nom. Si quelques journaux démentaient les fables répandues avec cette audace, les folliculaires qui les adoptaient répondaient qu'un démenti n'était pas un argument; mais comment donc réfuter des écrivains sans pudeur qui entassent mensonges sur mensonges, et qui parlent de choses entièrement ignorées d'eux et de leurs lecteurs?

Ces relations, ces brochures, ces articles de jour-

naux échauffaient les esprits. Le baron de Diede, ministre de Danemark, fut menacé par une lettre anonyme d'avoir à répondre personnellement du sort de la reine. Dans le premier moment, le ministère britannique était insulté pour sa patience. On lui représentait que la sœur du roi était l'enfant de la nation, et que l'injustice qu'elle souffrait était un affront pour la couronne. Mais quand l'escadre commença de s'assembler aux Dunes, les frondeurs prirent le contre-pied. La princesse anglaise, en épousant un roi étranger s'était soumise aux lois et aux tribunaux du pays. A quoi bon employer les forces de l'Etat pour la soustraire aux tribunaux légitimes? S'il s'agissait de la revendiquer, il n'était pas nécessaire de l'amener dans son pays, où l'on avait déjà bien assez de prostituées : on en appelait au témoignage de lord Sandwith, très expert en ces matières.

L'escadre n'ayant été que cinq jours en rade, les clameurs se tournèrent sur cette versatilité dans les mesures, qui trahissait, disait-on, la faiblesse des conseils. La nation avait déjà molli vis-à-vis de l'Espagne[1]; elle cédait au Danemark plus faible encore. Il n'y aurait bientôt si petit Etat qui n'imposât à la reine des mers. Que pouvait-il donc être arrivé, pour faire va-

[1] Dans l'affaire des îles Malouines.

rier les mesures dans un intervalle de cinq jours? Des dépêches ? Etait-ce donc une distance d'où l'on pût recevoir en cinq jours de nouvelles dépêches? Que penser d'un ministère si versatile? North, à qui ces reproches furent adressés dans le parlement, répondit, avec l'air de franchise qui lui est naturel, qu'il y avait un juste sujet de mettre une escadre en mer; qu'à moins d'un ordre exprès de la chambre, il ne révélerait pas une affaire si délicate; que le temps découvrirait tout à la fin, et justifierait assez le ministère. On ne le poussa pas davantage. Les écrivains politiques, moins réservés, firent graver une estampe, représentant grossièrement l'exécution des deux comtes, et ils écrivirent au-dessous : *Le sort des favoris* [1]. Voulaient-ils donc appliquer à leur nation un exemple unique et peu digne d'être imité? Mais il est temps de revenir au sujet principal.

[1] *Political register.*

XIII

INTERROGATOIRE DE STRUENSÉE. — PROCÈS DE LA REINE ET SON JUGEMENT. — ACCUSATION ET JUGEMENT DES COMTES STRUENSÉE ET BRANDT.

Récapitulons : cinq ou six personnes prennent sur elles de faire investir le palais du roi ; par leurs ordres les troupes s'emparent au dehors de toutes les avenues ; au dedans de tous les passages ; elles jettent en prison le ministre unique et l'intendant des menus plaisirs ; ensuite elles vont dire au roi que ses familiers ont conspiré contre lui ; elles lui présentent la liste des auteurs d'un prétendu complot : calomnie inventée par une partie des accusateurs eux-mêmes et reçue par les autres avec trop de crédulité. A peine éveillé, le roi ordonne par écrit qu'on exécute ce qui est déjà consommé, et décide ce qui est déjà résolu. Il devient le chef d'une conspiration que sa démence avait peut-être rendue nécessaire et qu'il aurait dû punir s'il avait

eu sa tête. Cette même faction, dont la principale excuse était l'obsession où l'on tenait le roi, avant qu'elle le délivrât, l'obsède d'une façon avouée et publique. Cette faction allègue que Struensée avait empiété sur l'autorité absolue du roi, et elle attribue au conseil créé par elle une autorité manifestement contraire à l'article cité de la loi royale. Il est clair qu'il fallait mettre les prisonniers hors d'état de faire jamais valoir ces réflexions.

La commission d'enquête, après avoir fouillé pendant un mois les papiers des personnes qu'elle devait juger, se vit en état de les interroger d'une manière efficace et qui répondît au but de son institution. Elle se transporta à la citadelle, dans le domicile du commandant. Struensée y fut conduit en carrosse ; au reste, les ponts étaient levés, et il n'est pas vrai qu'il ait été exposé à la curiosité et aux insultes de la populace. Depuis cinq semaines qu'il était prisonnier, on ne l'avait point rasé ; à cela près, il était mis décemment. On lui ôta ses fers pour l'amener devant ses juges et on le fit asseoir. Quoique très ferme en général, il fut saisi d'un tremblement lorsqu'on lui ôta ses fers, et ensuite lorsqu'on les lui remit, à la fin de chaque séance.

L'interrogatoire commença le 20 février à dix heures du matin et dura jusqu'à deux heures. Il fut repris à quatre heures et demie et continué jusqu'à sept. Ni ce

jour-là ni le lendemain matin on ne put tirer de Struensée aucun aveu. Il expliqua tous les ordres qu'il avait donnés pendant les derniers temps de son gouvernement comme des précautions contre une émeute populaire. Il nia même d'avoir donné aucun ordre particulier : il avait seulement recommandé au général Gude de pourvoir efficacement à la sûreté publique. Ses juges avaient sur ce point le plus fort indice de son innocence, c'est que tous les autres prisonniers, lorsqu'ils furent arrêtés, crurent que c'était par ses ordres. S'ils avaient été engagés avec lui dans un complot, cette idée eût été la première qui les aurait frappés.

Sur l'accusation de galanterie, le prévenu, malgré les indices et les témoignages qu'on lui présenta, nia constamment pendant ces trois séances avec un calme qui étonna ses juges. L'un d'eux, le conseiller Bram, s'étant emporté contre lui, Struensée l'exhorta à imiter sa tranquillité, ajoutant que la chose le regardait plus que personne. On prétend que ce même Bram le menaça d'un certain appareil qui l'attendait, dit-il, dans la chambre voisine, et au moyen duquel on arrachait la vérité aux coupables obstinés. Struensée répondit qu'on n'avancerait rien avec lui par les tortures, attendu qu'il n'avait rien à avouer ni à se reprocher. S'il a été menacé de la torture, ce qui est fort dou-

teux, ce ne fut qu'une fois; le sieur Bram n'y était point autorisé, et il n'est pas vrai qu'on en ait préparé les instruments.

La fermeté de Struensée tenait à une opinion qui avait depuis longtemps fait toute sa sécurité : il s'était persuadé que nul n'oserait attenter à la personne de la reine; que plus il lierait son sort à celui de cette princesse, moins il pourrait être lui-même attaqué. C'est par une suite de cette idée qu'il avait affiché sa iaison avec elle aux yeux de la nation et de l'Europe, et qu'il comptait actuellement être à couvert. Lorsqu'il apprit que sa protectrice était elle-même arrêtée, sa fermeté l'abandonna; il se troubla, il fondit en larmes; il déplora le malheur qu'il avait d'attirer les affronts et les disgrâces sur les personnes qu'il chérissait le plus, et, sentant sa faiblesse, il sollicita ses juges de le laisser retourner dans sa prison pour reprendre ses sens et essuyer ses larmes. Les juges n'eurent garde de laisser échapper ce moment de victoire; ils le pressèrent plus que jamais, et ce que ni leurs questions, ni les indices multipliés, ni les menaces (s'il y en eut) n'avaient pu faire, ils l'obtinrent de l'attendrissement et de l'émotion de leur prisonnier. Il avoua que sa familiarité avec la reine avait été poussée aussi loin qu'elle pouvait aller. Aveu sans doute digne de reproches et blâmé de tous les gens du monde; mais,

pour le juger équitablement, il faudrait avoir été placé dans des circonstances pareilles[1].

La suite de ses aveux l'a plus avili. Une fois qu'il eut fait le premier pas, les confessions ne lui coûtèrent plus rien, et la vérité coula de sa bouche sans restriction et sans réserve. Un fragment de son interrogatoire, tombé dans mes mains par des circonstances que je dois taire, donne là-dessus des détails trop précis et trop circonstanciés pour qu'il soit possible de les reproduire ici. Il en résulte que les relations coupables de la reine et de Struensée commencèrent au printemps de 1770, peu de temps avant le voyage de Holstein; que dès lors elles continuèrent; que la domesticité put en avoir connaissance; qu'un jour la crainte de ces rumeurs intestines et du bruit public avaient déterminé la reine et Struensée à cesser toute intimité, mais que cette résolution n'avait pas tenu.

Il importait de savoir si le roi s'était tout à fait éloigné de la reine, et ce qu'il fallait penser sur la légitimité de la princesse, qu'on avait eu d'abord le projet de déshériter et que, en janvier et en février, les courtisans nommaient familièrement la « mamselle. » C'était semer pour un temps éloigné les germes d'une

[1] Un Français, petit-maître, qui se récriait sur cette faiblesse de Struensée, et devant qui l'on mettait en doute la discrétion de ses compatriotes en semblables matières, repartit : « Un Français l'aurait dit à tout le monde et ne l'aurait avoué à personne. » Trait conservé par Madame Necker.

guerre civile : car qui fallait-il en croire sur sa légitimité, ou le roi qui s'était présenté au baptême comme père et qui avait annoncé par ses ministres cette naissance à toutes les cours étrangères, ou les tribunaux qui lui auraient arraché une fille qu'il avait si solennellement avouée? Le fragment de l'interrogatoire est favorable à la légitimité de la princesse. Elle fut mariée depuis au prince d'Augustenbourg, rejeton de la famille royale.

A la question de savoir à l'aide de qui la reine et lui, Struensée, avaient entretenu leurs relations criminelles et quels confidents ils avaient eus, il répondit que personne ne les avait servis en cela, et que ni lui ni la reine ne s'étaient confiés à personne; qu'il pouvait bien se faire qu'il en eût parlé au comte de Brandt; qu'il ne se souvenait pas de lui avoir avoué positivement le point où il en était, attendu qu'il s'était toujours beaucoup observé là-dessus[1]; qu'à la vérité c'était dans un bal masqué que la reine lui avait d'abord témoigné de la tendresse, mais que c'était au

[1] Avec toute autre personne, cela est vrai; mais il paraît n'avoir usé d'aucune réserve quelconque avec le comte de Brandt. J'ai su de lui des détails si particuliers, et en même temps si bien d'accord avec tout le reste, que je n'ai pu douter ni de leur vérité ni de leur origine. Brandt était si pétulant dans sa curiosité sur les matières de galanterie, qu'il fallait ou lui mentir aussi effrontément qu'il questionnait ou lui tout avouer. Et comme il ne ménageait personne, et mettait sa gloire à se dispenser des égards les plus commandés par la décence, je ne doute pas qu'en se montrant instruit à fond, il n'ait forcé la reine à lui parler aussi clairement que son ami. Dans ses interrogatoires, il avoue qu'il a été confident.

château de Christiansbourg à Copenhague que leur intimité avait commencé.

A ces aveux, attestés par sa signature, Struensée a ajouté, relativement à sa confession sur la question 229, « qu'il avait été forcé d'avouer que, par sa con-
« duite, il avait compromis la réputation de la reine,
« qu'il avait été entretenu dans les mêmes habitudes
« par les circonstances, quoiqu'il eût souvent désiré
« et cherché les moyens de prévenir cet inconvénient;
« que la conduite du roi et de la reine avait eu sou-
« vent pour effet de renouveler les apparences, en ce
« que la reine lui avait ordonné les démarches qui
« avaient paru suspectes; que le roi l'avait envoyé
« chez la reine à toute heure et pour toute sorte de
« messages; que la reine l'avait souvent fait deman-
« der et s'était emparée de lui, comme il l'avait déjà
« rapporté, lui proposant d'aller promener en tête à
« tête avec elle, à pied, à cheval ou en voiture; qu'il
« lui proposait souvent de prendre quelqu'un avec
« elle, particulièrement des femmes, que même il en
« avait encouragé plusieurs dans ce but à monter à
« cheval; que la reine avait coutume de refuser qui
« que ce fût; qu'il avait dû céder pour ne pas perdre
« sa confiance; qu'il s'était ainsi trouvé dans l'alter-
« native de manquer sa fortune ou de se plier aux
« volontés de la reine, dans l'espérance de lui rendre

« d'autres services. Il s'en rapporte du reste aux aveux « de la reine, les faits parlant si hautement contre « lui, que, si même il n'avait pas eu avec elle des « relations coupables, les apparences le condamne- « raient. »

Comme toute cette affaire fut traitée avec beaucoup de secret, et que j'étais absent, il ne faut pas s'étonner qu'il se trouve dans mon récit quelques lacunes. Je n'ai jamais cherché à les combler par des conjectures.

Il est certain, et en cela mes correspondants étaient d'accord avec les papiers publics les mieux informés[1], que la reine était étroitement gardée dans les appartements qui lui avaient été de tout temps consacrés à Cronenbourg (car ce château fort est en même temps une maison royale); que des soldats étaient postés en dehors, et qu'il n'approchait d'elle que des gens qui ne l'aimaient pas. Il n'est pas moins certain que le général Eichstaedt fit un voyage à Cronenbourg; qu'une commission, composée de deux membres du conseil et de deux membres du tribunal d'enquête, s'y rendit aussi; que la reine subit une sorte d'interrogatoire; qu'elle avoua ses infidélités; qu'elle en signa la confession et que cet aveu fut produit au procès. Voici,

[1] Le meilleur était une gazette de Hambourg, qui paraissait sous le titre de *Neue-Zeitung*.

m'a-t-on dit, comment les choses se passèrent : M. Murray-Keith trouva moyen de faire avertir la reine prisonnière qu'on viendrait l'interroger, et de lui conseiller ce qu'elle aurait à faire ; qu'elle devrait d'abord accueillir ces prétendus juges avec bonté et dignité, comme des sujets qui venaient faire leur cour à leur souveraine ; qu'ensuite, s'ils entreprenaient de l'interroger, elle ferait bien de se retrancher à dire qu'elle n'avait rien à leur répondre ; qu'elle ne connaissait de supérieur et de juge que son mari. On ajouta qu'à la première visite, elle suivit ce conseil de point en point ; mais qu'à la seconde, lorsqu'on lui présenta les aveux de Struensée, signés de sa main, elle se mordit les lèvres et se troubla, qu'elle versa des larmes, avoua tout et donna sa confession par écrit ; qu'en même temps, sa générosité l'emportant sur toute autre considération, elle déclara que c'était elle qui avait séduit son amant. Ces faits, quoique moins avérés que le reste, ne sont pas sans vraisemblance. Lorsqu'on eut l'aveu de la reine sur ce seul point, comme on n'en voulait pas à sa vie, on résolut de la juger d'abord, tandis que l'on continuerait l'instruction des autres procédures. Aucun tribunal ordinaire ne parut suffire pour une cause si importante, et qui intéressait la nation ; en conséquence, on composa une commission de trente-cinq notables, savoir les quatre membres du

conseil d'Etat non récusables; quatre militaires, savoir deux de l'armée et deux de la flotte; un chambellan, neuf membres du tribunal suprême, l'évêque et deux pasteurs de Copenhague, deux professeurs de l'université, enfin les neuf membres de la commission d'enquête.

Il était d'autant plus nécessaire de former un tribunal extraordinaire pour cette cause, que le roi est censé siéger dans le tribunal souverain du royaume; qu'il y siége en effet une fois par an, et que les arrêts sont rendus en son nom : or, ici il était partie.

La cause fut instruite par deux mémoires. L'un fut produit, de la part du roi, par son avocat Bang. Ce n'est guère qu'une récapitulation des aveux de la reine et de Struensée et des dépositions des témoins. On y cherche à éluder la loi qui prononce que l'aveu des coupables ne suffit pas pour prouver l'adultère, et l'on discute les motifs allégués par le législateur, savoir qu'on a vu des personnes s'accuser elles-mêmes pour obtenir le divorce ou pour nuire à leur prétendu complice, deux hypothèses qu'on ne pouvait admettre dans le cas présent. Uldall, avocat de la reine, répondit par un mémoire composé avec assez d'art, et dont la renommée se répandit dans les pays étrangers, comme une justification suffisante. Mais cette prétendue justification, nulle assurément aux yeux de la raison,

devait-elle absoudre la reine aux yeux de la loi?...

Uldall soutient que l'aveu de la reine ne la condamne pas, puisque la loi l'a prononcé ainsi; que l'aveu de Struensée a été fait en prison, par un homme intimidé, et peut-être menacé; que les autres témoignages ne roulent point sur le fait à prouver, mais sur des indices; que ces faits accessoires ne sont pas même prouvés selon le vœu de la loi, parce que les témoignages sont isolés, et qu'il n'y a pas deux témoins d'accord sur le même fait; que plusieurs de ces témoins sont récusables, etc., etc.

Le meilleur argument de la cause, le défenseur n'y touche pas; c'est que la loi refuse le divorce au mari de la femme adultère, s'il a été le séducteur, et si, connaissant son infidélité, il a continué de cohabiter avec elle. Le second point n'est pas prouvé sans doute, mais il eût été facile de rendre le premier palpable aux yeux du roi lui-même, s'il eût conservé un reste de sentiment et de conscience.

« N'est-il pas vrai, sire, aurait-on pu lui dire, que,
« dès le commencement de votre mariage jusqu'au mo-
« ment où la faction aujourd'hui dominante s'est em-
« parée, il y a quelques semaines, de vous et de vos
« ministres, vous n'avez eu aucun égard pour le lien
« conjugal, et que vous avez, dans tous les temps,
« témoigné à la reine que vous la dispensiez d'être

« fidèle? N'avez-vous pas invité successivement tous « vos favoris à lui faire la cour? N'avez-vous pas dit « et prouvé, de mille manières, que son affection vous « était importune, et que le plus grand des malheurs « pour vous était de lui rendre des soins? Vos com- « missaires ont eu l'effronterie de demander à la reine « et à Struensée quels avaient été leurs complices; « dans la prison, dans les fers, les accusés ont eu la « générosité de se taire sur votre compte, mais, ce « qu'ils n'ont pas fait, votre conscience le fera elle- « même, et vous dira que c'est vous qui avez été le « vrai séducteur.

« Rappelez-vous, Sire, le moment où cette prin- « cesse, qu'on veut vous faire condamner aujourd'hui, « fut confiée à votre amour et à votre générosité. Les « Anglais la laissèrent sans aucun conseil, sans une « seule compagne sur vos rivages. A peine sortie de « l'enfance, elle en avait les grâces, l'innocence, la « naïveté; cependant son esprit avait plus de lumières « et de maturité que vous ne vous y attendiez; vous « en fûtes étonné; les cœurs volaient au-devant d'elle; « son affabilité et sa bienfaisance captivèrent toutes les « classes de la nation. Lorsque vous eûtes le malheur « de vous livrer à un favori léger et inconsidéré, qui « chercha à vous éloigner d'elle, à de vils compagnons « qui vous entraînèrent au libertinage, elle se vit né-

« gligée; vous lui témoignâtes plus que de l'indiffé-
« rence. Elle vous aimait, elle se tut, et, gardant en
« public toute sa sérénité, elle se contenta de gémir en
« particulier avec la grande-maîtresse [1], que vous lui
« aviez donnée vous-même pour confidente. Bientôt
« vous lui enviâtes même son unique consolation ; et
« cette femme, dont tout le crime était une conduite
« et des principes trop austères à votre gré, fut écar-
« tée avec les marques de disgrâce les plus signalées.
« Madame Von der Luhe, qui la remplaça, était sœur
« de votre favori ; vous supposâtes sans doute à cette
« dame autant de légèreté et aussi peu de principes
« qu'à son frère ; elle trompa votre attente. Sans la
« disgracier expressément, vous fîtes remplir ses fonc-
« tions par les femmes du royaume dont la réputation
« était la plus équivoque. Qu'aurait fait de plus un cor-
« rupteur consommé? Cet homme pour qui on repro-
« che à la reine d'avoir eu des faiblesses, c'est vous
« qui l'avez rapproché de sa personne lorsqu'elle le
« repoussait. C'est l'espérance d'éviter les tracasseries
« que vos favoris lui suscitaient qui l'a conduite à se
« lier avec l'homme qui lui offrait ses services auprès
« de vous; c'est vous qui avez fait tomber toutes les
« barrières qui la séparaient de lui, qui avez diminué
« les distances, qui avez désiré ce qu'on appelle au-

[1] Madame de Plessen.

« jourd'hui votre honte; qui avez excusé, toléré cette « liaison; enfin, qui, jusqu'au 17 janvier, n'en avez « parlé que comme d'un jeu.

« Votre cause est inséparable de celle de votre « épouse, et quand toute la terre la condamnerait, « vous devriez, sinon par équité naturelle, du moins « par amour de vous-même, révoquer cette condam- « nation. »

On ne saurait dire si parmi les trente-cinq notables quelqu'un ait élevé la voix en faveur d'une princesse qu'ils étaient obligés absolument de condamner, ou bien si nul d'entre eux n'ait osé toucher à une matière si délicate; mais en définitive la sentence de divorce fut prononcée, après deux séances de sept heures chacune. On ne la publia point; seulement il fut expédié aux gouverneurs des provinces et aux baillifs un rescrit par lequel le roi leur annonce qu'il a répudié son épouse, après un jugement solennel, pour réparer l'honneur de sa maison et par des motifs de bien public. Le même tribunal des trente-cinq prononça que la princesse Louise-Auguste garderait les honneurs dus aux filles des rois. Un écrit cacheté et secret fut remis en même temps aux chancelleries pour être lu à la mort du roi. Il réglait sans doute la régence, en cas de minorité : son pouvoir ne s'étendait pas plus loin. Quelques-uns crurent que, dans ce testament, la prin-

cesse était déshéritée ; mais comment cela pouvait-il être ?

L'aveu de la reine est du 9 mars ; l'avocat du roi remit son mémoire dès le 24 ; la réponse d'Uldall est du 2 avril, et la sentence du 6 du même mois. On alla donc fort vite. Le premier projet était d'exiler l'infortunée Mathilde à Aalbourg, dans le Jutland, où elle ne devait pas être mise en prison, mais avec certaines restrictions à sa liberté. Dès le mois de février, le colonel Pentz avait été envoyé pour examiner le château et ordonner les réparations nécessaires [1].

Ces détails anticipent sur le moment de l'interrogatoire des divers prisonniers. Quand leur procès fut complétement instruit, le cabinet ne s'occupa plus qu'à presser le jugement des anciens favoris. L'avocat fiscal Wiwet fut chargé de rédiger les deux actes d'accusation qui récapitulaient et mettaient sous les yeux des juges le résultat des informations. J'ai copie de ces deux factums [2] ; je ne crois pas qu'on puisse rien lire

[1] Il était désigné pour garder la reine, sous le titre de grand-maître de sa maison. Il avait été nommé, avec le général Hoben, entre tous les officiers de l'armée pour siéger dans le tribunal des Trente-Cinq ; et s'il fut encore choisi pour être gardien de la reine, c'était sans doute afin de ne pas mettre plus de personnes dans le secret.

[2] Le factum contre Struensée, la réponse de son avocat et la sienne, avec la sentence, ont été publiés en allemand, et forment une brochure intitulée : *Schriften die in Sachen des ehemaligen Grafen Johann-Friedrich Struensee, bei der Kœniglichen Inquisitions-Commission zu Copenhagen wider und für ihn übergeben worden*, etc., 1773 (sans nom de ville). J'ai possédé le tout, manuscrit, en langue danoise.

de plus plat, de plus maladroit, de plus dégoûtant. Wiwet traite Struensée d'arlequin, et l'accable de quolibets sur sa qualité de médecin, sur son ignorance de la langue danoise, sur ses balourdises dans l'administration, sur sa grosse panse : à tout cela sont cousus, dans le même goût, des lambeaux de latin. C'est le style d'un laquais qui s'égaye dans une taverne aux dépens d'un malheureux qu'on va pendre. Uldall, défenseur des accusés, fit remarquer fort bien, dans sa réponse, que ces invectives ne prouvaient rien du tout. En admettant que l'ignorance de la langue danoise fût un défaut réel chez un ministre de la couronne, son client l'avait partagé avec plusieurs autres ministres, et jamais l'ignorance n'a passé pour crime d'Etat. « Ne devait-on pas, ajouta-t-il, épargner à un malheureux qui gémit dans les fers ces injures inutiles à la cause? Le sieur Wiwet n'aurait-il pas dû considérer qu'il ne pouvait insulter mon client sans manquer de respect au roi qui l'a honoré longtemps de sa confiance, et qui a signé la plupart des ordres qu'on lui reproche ?»

La substance de l'accusation contre Struensée se compose de neuf points : 1° l'adultère avec la reine; 2° la complicité dans les maltraitements que Brandt avait fait subir au roi; 3° la dureté envers le prince royal; 4° une autorité sans bornes, que la loi royale défend à chacun de rechercher ou d'accepter; 5° la

suppression des gardes, tant pour le fond que pour la forme et les circonstances; 6° le péculat avec faux, 7° la vente d'un bouquet de diamants appartenant à la reine ; 8° un ordre d'apporter chez lui (Struensée) les lettres adressées directement au roi; 9° enfin les dispositions militaires prises à Copenhague, depuis le mois de décembre, qui indiquaient moins une police prévoyante qu'une intention hostile et offensive.

Il est remarquable que l'avocat Uldall, qui avait défendu la reine sur le crime d'adultère, n'a rien à dire sur ce chef en faveur de son client, si ce n'est qu'il s'en remet à la clémence du roi; et Struensée lui-même n'en dit pas davantage dans son apologie. J'ai traité ailleurs ce qui regarde l'autorité excessive et contraire à la loi royale; la complicité aux violences de Brandt envers le roi, le licenciement de la garde, les dispositions militaires, qui avaient fait soupçonner un complot contre l'Etat : les factums n'offrent sur ces objets aucun éclaircissement nouveau.

L'ordre donné par le cabinet d'apporter directement au comte Struensée les lettres et les paquets adressés au roi par la poste, n'était au fond d'aucune conséquence, vu la démence du roi : je dirai même que cela eût été sans importance pendant tout le règne. Celui qui était chargé de faire le triage de ces lettres aurait toujours pu en supprimer, et réserver à son gré

une affaire quelconque pour le cabinet ou la renvoyer aux départements. Là-dessus, l'insouciance du roi était complète, comme je l'ai fait remarquer dès le début de son règne. Les choses étant ainsi, on peut en croire Struensée, lorsqu'il dit dans son mémoire apologétique, qu'il n'avait désiré de recevoir immédiatement les dépêches que dans la crainte qu'il s'en égarât quelques-unes, si elles étaient portées d'abord chez le roi. Il assure qu'elles parvenaient également au cabinet et dans les mains de Sa Majesté. Et je puis ajouter que Sa Majesté ne s'en occupait ni plus ni moins, c'est-à-dire autant seulement qu'on lui en rompait la tête, lorsqu'il fallait signer l'expédition des réponses.

C'est donc ici simplement un nouvel exemple du peu de soin que prenait le ministre de sauver les apparences. Comme le public ne savait rien ou n'a été instruit que tard des défauts et de la maladie du roi, ce nouvel arrangement lui parut un tour de main du favori, par lequel il se mettait en mesure d'intercepter des avis utiles et de dérober à son maître tout ce qui pouvait lui ouvrir les yeux sur l'obsession prétendue qui l'entourait, et sur l'abus qu'on faisait de son nom. La nation crut perdre ce qu'elle avait regardé comme sa sauvegarde contre les oppresseurs, le droit d'écrire directement à son souverain. Sur ce point, l'accusation de Wivet était donc absurde, puis-

qu'un pareil ordre n'avait pu être donné ni exécuté sans le consentement du roi, à moins de le supposer imbécile; et, s'il l'était, quel mal faisait-on en lui ôtant la connaissance des affaires? Dans toute la procédure cette injustice perce continuellement. Les accusateurs argumentent, suivant leur convenance, en admettant tacitement la démence du roi, quand elle fait contre l'accusé, et en n'en tenant aucun compte, quand elle lui servirait d'excuse.

L'article du bouquet de diamants, vendu à Hambourg, est encore plus injuste. Ce joyau appartenait à la reine. C'était elle qui avait ordonné qu'on le vendît. Le prix de vente fut, il est vrai, de beaucoup inférieur à celui d'achat, parce que les princes achètent cher les bijoux, et les vendent à bon marché, surtout ceux d'une grande valeur; mais le prix ne fut point détourné; on en fit les chiffres de la reine, garnis en petits diamants, qu'elle donna à ses favoris et favorites sous le nom d'*ordre de Mathilde*.

Il reste à éclaircir l'accusation de péculat et de faux. Il est d'autant plus nécessaire de s'y arrêter, que, manque d'une copie figurée, on ne comprend rien à ce qui en est dit dans la sentence imprimée ni dans la traduction du mémoire de Wiwet.

On trouva parmi les papiers un compte rendu de la cassette, signé du roi, portant qu'il serait payé:

A la reine	10,000 rixdales.
A M. Struensée.	60,000
A M. Brandt	60,000
Au colonel de Falckenskiold.	2,000
R.	132,000

Les premiers zéros des soixante mille rixdales allouées au comte Struensée et au comte Brandt étant raturés dans les deux sommes, les juges en conclurent qu'il n'avait été accordé que 6,000 écus, et qu'après la signature, Struensée avait fait un zéro du chiffre 6 et mis un autre 6 à gauche, pour transformer 6,000 en 60,000; et, comme les trois sommes faisaient, avant la falsification 22,000 et, après, 132,000, il avait fallu, disaient-ils, changer le premier chiffre 2 en 3, et inscrire à gauche le chiffre 1; et, pour conserver le second chiffre 2, qui serait devenu faux dans la somme de 130,000, on avait ajouté 2,000 rixdales à M. de Falckenskiold. Or il était vrai que le 3 était surchargé, et que les 2,000 rixdales paraissaient ajoutées après coup. Malgré toutes ces apparences, je ne crois pas que le compte ait été raturé et changé après la signature du roi, mais bien auparavant, ce qui écarte toute idée de falsification, et voici mes raisons :

1° Dans le temps où ce compte fut dressé, Struensée, accablé d'affaires, n'avait point de secrétaire pour le

seconder. Le plaisir, les audiences, les courses, les assiduités auprès de la reine, remplissaient la plus grande partie de son temps. Il ignorait, comme je l'ai fait souvent observer, les formes et leurs conséquences; il est donc fort croyable qu'il ait pu faire un compte fautif, le corriger et le présenter, pour être signé, avec ses ratures. Le roi signait sans y regarder, et l'on ne doit pas supposer des crimes inutiles.

2° Aucun autre trait de la vie de Struensée ne dénote un ignoble coquin, un homme vil : son caractère était plutôt de pousser la franchise jusqu'à l'effronterie et à la dureté.

3° En revanche, il était dans le caractère du roi de refuser toute grâce pécuniaire, autant qu'il pouvait s'en défendre, mais il n'avait aucune idée de la valeur de l'argent, en sorte qu'il était aussi facile d'obtenir de lui soixante mille écus que six mille. On eut la mauvaise foi de prendre son témoignage dans cette affaire ; et il assura qu'il se souvenait fort bien de n'avoir accordé que dix mille écus à chacun d'eux, mais, avec sa malicieuse démence, et sa haine pour Brandt, on ne pouvait compter ni sur la fidélité de sa mémoire, ni sur la vérité de ses déclarations.

4° Les réponses de Brandt sur ce point réfutent en même temps et l'accusation et le prétendu témoignage du roi. Il déclara qu'il avait reçu en deux fois la

somme portée dans le compte, savoir premièrement dix mille écus et ensuite cinquante mille; que, pour le premier payement, il y avait eu un ordre spécial du roi et une quittance de lui; qu'ayant reçu la seconde somme, il en avait remercié le roi, mais, à la vérité, sans la spécifier. Ces réponses ne furent point réfutées, et elles détruisaient l'idée qu'un 6 eût été falsifié, puisqu'il ne lui avait jamais été alloué ni 6,000 ni 60,000 écus.

5° Quant à l'addition des 2,000 écus pour M. de Falckenskiold, elle prouve encore que les corrections furent faites avant la signature. Cette somme n'était point une gratification : elle lui avait été payée, sur sa quittance, pour les frais de son voyage en Russie, et par conséquent elle pouvait figurer sans qu'il fût besoin de rien falsifier.

6° Struensée répondit là-dessus, avec beaucoup de candeur, que les apparences étaient, il est vrai, contre lui, mais qu'elles étaient trompeuses; et qu'ayant avoué déjà plus de fautes qu'il n'en fallait pour le perdre, il ne nierait pas celle-là s'il l'avait commise. Il persista sans varier dans ce langage jusqu'à la fin.

En justifiant les favoris sur la falsification, je n'ai garde de les excuser sur le fond de l'affaire. Obtenir une somme si considérable d'un roi imbécile qui n'avait pas l'humeur libérale; l'obtenir dans un temps où

le trésor était épuisé, l'Etat chargé de dettes, et où, sous prétexte d'économie, les favoris faisaient gémir des centaines de familles par des retranchements arbitraires; c'était une véritable escroquerie. Je fus pour ma part d'autant plus révolté, quand le procès eut révélé le fait, que je me souvenais d'avoir entendu mille fois les favoris fronder les prodigalités de l'ancienne cour et les profusions dont les favoris, particulièrement les comtes de Moltke et de Holck, avaient été l'objet. Or ni l'un ni l'autre n'avaient reçu en aussi peu de temps des sommes aussi fortes. Le premier s'était enrichi en vingt années de faveur constante, mais une partie considérable de sa fortune était due à l'accumulation des revenus, dans un temps où il était défrayé à la cour, en vertu de sa charge de grand-maréchal; au lieu que les nouveaux favoris, après en avoir chassé tout le monde, s'y étaient établis sans qu'aucun emploi apparent les y appelât.

Dans ces déjeuners de Hirschholm, où les élus seuls assistaient et où l'on aimait tant à parler de l'ancien ministère pour s'applaudir des économies actuelles, j'ai souvent entendu citer, comme un exemple inouï de profusion, que, pendant le séjour du roi à Paris, M. de Bernstorff, sachant que le comte de Holck, le plus prodigue des hommes, en était aux dernières ressources, lui avait fait accorder trente mille écus,

afin qu'il ne fût pas tenté de céder aux séductions de la cour de France qui voulait l'employer à détacher le roi de l'alliance avec la Russie. Sans doute il aurait été ridicule à tout autre roi de payer son favori pour qu'il ne lui proposât pas des actes absurdes et ruineux; mais cette conduite, conseillée à Chrétien VII qui ne faisait cas que de ce qui avance, était très fondée en raison, puisqu'une largesse de trente mille écus faite en cette circonstance pouvait sauver l'Etat.

Ici du moins la forme était décente : un ministre parfaitement intègre sollicitait le roi en faveur d'un tiers, et le trésorier recevait de son maître l'ordre de payer. Mais la gratification reprochée à Struensée et à Brandt avait un tout autre caractère. La même personne sollicitait, décidait et contre-signait. Il avait beau se dire que c'était une fois pour toutes et pour se faire un sort indépendant. Qui pouvait répondre que l'avidité ne se fût accrue par la jouissance? Et de quel front le même homme, qui faisait signer au roi que désormais aucune pension de retraite n'excéderait mille écus, arrachait-il, après six mois de fonctions, le capital d'une rente perpétuelle trois fois plus considérable? Telle est la dangereuse séduction du pouvoir illimité! Struensée, avant d'y parvenir, était non-seulement intègre, mais noble et libéral, dans une situation très étroite.

Wiwet traita la cause de Brandt avec moins de sens encore et d'une façon plus ignoble que celle de l'autre favori. Il n'épargna, dans son exposé, aucune circonstance de la scène des coups de poing, et si, au lieu d'accuser le coupable, il avait eu pour but de rendre le roi ridicule et vil, il n'aurait pu mieux s'y prendre. Après avoir déclamé platement sur une action qu'on pouvait peindre des plus noires couleurs, il ajouta que non-seulement Brandt avait battu et mordu le roi, mais que plusieurs fois il était entré en négligé dans l'appartement de Sa Majesté et avait sifflé en sa présence.

Si odieuse que fût la scène qui faisait l'objet de l'accusation, les justifications alléguées soit par Brandt lui-même, soit par son avocat, ne sont pas sans quelque poids. Le roi avait exigé, dans tous les temps, de ceux qui l'approchaient de le considérer et le traiter comme un particulier. Il avait regardé avec un souverain mépris ceux qui se laissaient imposer par sa dignité. Tous les favoris jusqu'alors avaient eu avec lui de pareils combats. Celui-ci avait été solennellement pardonné; le roi avait embrassé son vainqueur et l'avait nommé grand maître de la garde-robe.

A cette accusation principale, Wiwet en joignit deux autres, l'une d'avoir connu la liaison criminelle de la reine avec Struensée et de ne l'avoir point révélée,

l'autre d'avoir eu part à la falsification du compte. Brandt répondit que, n'ayant aucune preuve des désordres de la reine, il n'aurait fait, en les dénonçant, que compromettre encore davantage l'honneur de la famille royale et s'attirer le châtiment des calomniateurs. Quant à la prétendue falsification, il déclara qu'il avait bien reçu en deux fois, comme je l'ai dit plus haut, les gratifications portées dans le compte qu'on lui présentait, mais qu'il n'avait aucune connaissance d'une falsification.

Dans le mémoire qu'il composa pour ses juges [1], le donquichotisme, la légèreté et l'inconséquence de son caractère se montrent d'une façon qui serait ridicule en toute autre circonstance. Après avoir assuré qu'il était résigné à mourir et qu'il regardera la mort la plus douloureuse comme un juste châtiment, sinon des crimes dont on l'accuse, au moins de ses péchés, il ajoute qu'il se résoudra à accepter sa grâce et ne regardera point comme une honte de demander pardon au roi; que, lui ayant écrit dans ce sens, il l'avait prié de lui permettre de passer ses jours en repos, par où il entendait d'être nommé baillif dans quelque province éloignée; que, ne sachant pas s'il y avait actuellement

[1] Cette pièce a été publiée dans une brochure allemande, avec le factum du fiscal du roi, celui de l'avocat de Brandt, et la sentence, sous le titre de *Brandts Process als eine Fortsetzung der Schriften*, etc. (sans nom de lieu).

des places vacantes, il indiquait Braemstaedt, dont le baillif avait déclaré plusieurs fois que, vu son grand âge, il désirait de résigner. Or, le bailliage de Braemstaedt, limitrophe de celui de M. de Brandt l'aîné, était situé dans la province la plus méridionale du royaume et voisin de Hambourg. Cette province éloignée était donc, plus que toute autre, à sa bienséance, et, ce qu'il sollicitait comme un exil et en quelque sorte comme l'équivalent d'une peine capitale, aurait été pour toute autre personne une récompense assez considérable et le terme désiré, par quelque ancien serviteur, d'une vie utilement consacrée au bien de l'Etat.

Les procédures et les mémoires pour et contre ayant été remis à la commission d'enquête, elle fut constituée en tribunal et prononça la peine la plus grave contre les deux comtes et la même pour tous deux, bien que, ayant jugé Brandt coupable de lèse-majesté au premier chef, elle se borne à exprimer, dans la sentence de Struensée, *outre un délit qui le rend coupable de lèse-majesté à un haut degré*, etc.; et elle statue, en vertu du code L. VI, ch. IV, art. 1er[1], que le comte

[1] La loi danoise n'a pas formellement prévu l'adultère avec la reine. Celle d'Angleterre ne le déclare que crime de lèse-majesté au second chef. *Principles of penal law*, p. 124. On sait avec quelle barbarie Mortimer fut traité; on lui infligea le même châtiment qu'à Struensée. Voyez les historiens anglais et français pour l'année 1326. Henri VIII ne fut guère moins rigoureux. Voyez aussi l'*Histoire des enfants de Philippe le Bel*, et mille autres.

Jean-Frédéric Struensée aurait, vivant, la main droite et la tête coupées; que son cadavre serait mis en quartiers, ses membres exposés sur des roues, sa tête et sa main sur un poteau. La peine portée contre Brandt est identique.

Les sentences furent minutées par Wiwet. Elles ont été insérées dans les journaux, entre autres dans la *Gazette de Leyde*. Elles semblent rédigées exprès pour déshonorer le roi, les juges et le pays. Les crimes prouvés y sont confondus avec les présomptions, les délits avec les imprudences, les fautes propres aux favoris avec celles où l'autorité du roi les ayant couvertes, la culpabilité retombe sur lui. Dans la crainte de ne pas charger assez, on tient compte des intentions et des passions. Dans la sentence de Brandt, après avoir exposé la scène des coups de poing, qui trahit déjà si fort l'imbécillité du roi, on n'a pas honte d'ajouter : « Le comte de Brandt a bien allégué pour sa défense que le roi lui avait pardonné, mais, à supposer même que le fait fût avéré, on ne saurait l'entendre autrement, sinon que Sa Majesté a bien voulu, pour un temps, souffrir une si grande extrémité. En somme, le coupable n'a rien prouvé à cet égard, et Sa Majesté est seule juge de l'étendue qu'elle donne à sa propre indulgence. » Aussi, lorsqu'on lut cette pièce extravagante à celui qu'elle regardait, il dit fort bien, dans

son style, qu'elle méritait cent coups d'étrivières à son auteur.

La mère et le frère de Brandt demandèrent la permission de se rendre à la cour pour implorer la clémence du roi, et, n'ayant pu l'obtenir, ils écrivirent à la reine douairière et au prince Frédéric. Les réponses qu'ils reçurent étaient pleines de compliments, mais ne leur donnaient aucune espérance. On dit cependant que, dans le conseil, lorsqu'il fut question de confirmer la sentence, il y eut des voix pour la grâce, mais que les comtes de Rantzau et d'Osten s'opposèrent absolument à ce qu'il en fût fait aucune. L'honneur du roi aurait exigé qu'on épargnât Brandt, pour cacher au monde ce qui s'était passé entre eux, mais le roi y répugnait extrêmement ; le nom seul de cet ancien favori le faisait trembler et pâlir. Il déclara positivement qu'il ne voulait pas sauver Brandt, à moins qu'on n'épargnât aussi Struensée, et les ministres jugèrent qu'il fallait immoler l'un des proscrits afin de ne pas laisser échapper l'autre. Les deux sentences furent donc confirmées sans le moindre adoucissement.

Le comte de Rantzau, en particulier, montra une dureté soutenue et une affreuse noirceur. Il croyait sans doute qu'en fermant tout accès à la clémence, en poussant à l'échafaud deux amis intimes, dont l'un avait été son bienfaiteur, il se laverait du soupçon de

complicité, et qu'à force d'hypocrisie, il ferait oublier ses liaisons avec les condamnés : en tout autre temps, loin de siéger dans le conseil et de fixer le sort des coupables, il aurait été lui-même l'objet d'un jugement sévère ; au lieu d'être épargné, pour avoir trahi les favoris, il aurait eu à sa charge un grief de plus, celui d'avoir devancé les ordres du roi pour les arrêter ; aussi sachant bien que, malgré ses dignités, il était noté, soit comme un esprit remuant, soit comme incrédule, il se montra plus assidu que personne aux chapelles de la cour, où il chantait des cantiques qui devaient être fort nouveaux pour lui. Toutes ces décisions furent extrêmement précipitées. Les mémoires du fiscal sont datés du 21 avril; ceux du défenseur Uldall des 22 et 23, et ils furent remis le 25 à la commission qui prononça le même jour. La confirmation du roi est du 27 et l'exécution fut ordonnée pour le 28.

Les gazetiers publièrent avec affectation le journal de la cour, dont les divertissements formaient un contraste révoltant avec des scènes si tragiques : le 23 avril, bal masqué en domino, où paraissent le roi, la reine douairière et leur suite ; le 24, au lieu de la comédie, concert au Théâtre-Danois, où la famille royale se trouve présente ; le 25, le jugement des comtes Struensée et Brandt est prononcé à huis ouverts : le soir, opéra ; on joue *Adrien en Syrie*. La rougeole

continue ses ravages. Le 26, dimanche, les divertissements profanes ont été interdits dans ce saint jour par le nouveau gouvernement. Le 27, le roi va dîner avec sa cour à Charlottenland, et rentre en ville à sept heures du soir : il signe les sentences et se rend à l'Opéra-Italien.

XIV

CONVERSION DE STRUENSÉE, SA MORT ET CELLE DE BRANDT. — DÉPART DE LA REINE ET SA RETRAITE. — SORT DES AUTRES PRISONNIERS ; RENVOI DE RANTZAU ET D'OSTEN.

C'est une coutume générale en Europe d'offrir aux condamnés à mort tous les secours imaginables pour faire leur salut ; de présenter ensuite au peuple leur amendement comme une marque évidente de la vérité du christianisme ; de publier cette conversion comme un triomphe ; d'accréditer, en un mot, l'opinion dangereuse que, moyennant quelques prières et la soumission à certaines formules, l'échafaud devient le chemin assuré du paradis. Par là, le zèle inconsidéré des ecclésiastiques a souvent tourné les supplices contre la fin pour laquelle ils sont institués, en faisant désirer à des esprits faibles et mélancoliques une mort si édifiante, et les portant à mériter les souffrances de ce monde pour s'assurer les jouissances de l'autre par

une mort exemplaire et pénitente. Nulle part, cette erreur fanatique n'a produit des scènes plus horribles qu'en Danemark, nulle part aussi l'on n'a pris plus de soins pour la fomenter. Il est très commun d'accorder aux condamnés à mort des répits de plusieurs semaines, et même de plusieurs mois, lorsque l'ecclésiastique qui est chargé de leur âme juge ce délai nécessaire pour leur assurer la vie éternelle.

Suivant ce principe, on voulut laisser aux deux comtes le loisir de travailler à leur conversion, mais sans différer d'un seul jour leur supplice. On résolut en conséquence d'intervertir l'ordre des choses, de placer le répit avant la sentence, et, par charité chrétienne, la cour leur fit savourer d'avance à longs traits les angoisses de la mort. Du moment qu'ils eurent avoué les délits sur lesquels on prévoyait que pouvait porter une sentence capitale, on leur fit offrir des consolations ecclésiastiques. Le comte de Brandt accepta d'abord, et choisit pour son confesseur le docteur Hée, le plus célèbre des prédicateurs danois. Il avoua bientôt que les discours irréligieux qui lui étaient échappés n'étaient qu'une suite de sa légèreté, du libertinage de ses mœurs, de sa prétention au ton de la bonne compagnie ; que jamais les principes qu'il avait reçus dans son éducation ne s'étaient tout à fait effacés de son âme. Le docteur Hée n'eut donc point de peine à le

persuader, et ses fonctions se réduisirent à lui prescrire les lectures, les cantiques et les exercices pieux les plus convenables à sa situation. La relation qu'il en a publiée forme une brochure ascétique très édifiante.

La conversion de Struensée ne paraissait pas une œuvre aussi aisée. Sur l'offre qu'on lui fit d'un ecclésiastique, il voulut s'excuser de le recevoir ; mais, ayant appris que le docteur Munter avait ordre de le visiter, il se résigna à l'entendre, comme il s'était résigné à endurer toutes les autres souffrances qu'il avait subies ou qu'il prévoyait encore.

M. Munter est pasteur de l'une des deux Eglises allemandes de Copenhague; c'est un prédicateur pompeux et soigné, sachant concilier l'onction avec la véhémence. Dans ses sermons à la cour du jeune roi, il avait parlé avec une grande liberté, surtout pendant le ministère de Struensée. Il avait prononcé, dans le sens de la proclamation, un discours contre les deux favoris prisonniers, le jour où la nation eut ordre de se prosterner et de jeûner, pour remercier Dieu de ce qu'on appelait la délivrance du 17 janvier. A supposer que Struensée n'eût pas connaissance de ce sermon, il devait néanmoins s'attendre que celui qui l'avait si peu épargné en public aurait contre lui des préventions excessives, et n'entrerait dans sa prison que pour

l'accabler de reproches et le prêcher sur des dogmes qu'il avait depuis longtemps abjurés. Au lieu de cela, M. Munter commença par lui témoigner de la compassion, de l'intérêt. C'était la première personne qui lui eût parlé sur ce ton, le premier homme bienveillant qu'il eût entendu depuis qu'il était en prison. Jusqu'alors il n'avait vu que ses gardiens, ses geôliers et ses juges. L'éloquence du docteur Munter fut encore plus persuasive dans la conversation que du haut de la chaire, parce qu'il se livrait, sans emphase, à la simple impulsion de la piété, et, dès la première entrevue, ayant eu l'adresse de ne traiter aucun sujet de théologie, il obtint d'être écouté, et ses visites devinrent intéressantes pour son pénitent.

A mesure qu'il les continuait, il en tenait un journal exact, qu'il publia dans la suite, avec un succès qui dépassa de beaucoup son attente; car ayant d'abord annoncé qu'il le ferait imprimer si les souscriptions pouvaient couvrir les frais, il s'en débita, en plusieurs éditions, au delà de vingt mille exemplaires. Il en existe trois traductions françaises, dont la meilleure est due à Madame de la Fite. Les personnes pieuses ont lu cet ouvrage avec édification, et il est une preuve que les vérités évangéliques bien exposées triomphent à la fin de l'incrédulité la plus obstinée. Un journaliste allemand ajoute qu'une mort prochaine est un grand

apôtre : réflexion ambiguë, que les deux partis peuvent également interpréter en leur faveur.

Pour moi, simple historien, je m'abstiens de tout commentaire sur la doctrine, et, laissant aux théologiens ainsi qu'aux philosophes le soin de discuter les arguments et les citations du docteur Munter, je me borne à puiser dans son livre quelques faits. Sa probité et la fidélité de sa relation me sont parfaitement connues. Cet écrit me paraît porter avec lui un caractère de vérité auquel on résiste difficilement, quand on le lit sans prévention. S'il avait écrit en charlatan, comme quelques philosophes l'en ont accusé, il aurait rempli son livre de doctrine ; il aurait exagéré les difficultés de sa mission, l'obstination et les vices de son néophyte, tandis qu'il représente Struensée comme étant d'une surprenante docilité. Loin de résister avec opiniâtreté à sa conversion, il reçoit de M. Munter ce témoignage [1] que, *dès le troisième entretien, la résistance volontaire était vaincue ; il désirait devenir chrétien, et craignait seulement de ne le pouvoir ; et, au vingtième entretien, lorsqu'il fut question de la Trinité* [2], *il me suivait,* dit le docteur, *avec beaucoup d'attention, et, au lieu d'opposer des doutes, il ajoutait des réflexions spontanées qui secondaient mon dessein.*

Docile sur la pratique comme sur la doctrine, il de-

[1] P. 35. [2] P. 168.

mande à son confesseur s'il peut, sans offenser Dieu, chercher à défendre sa cause, et suivre en cela le penchant naturel de tout homme pour sa propre conservation; et, comme il est un point sur lequel il ne pouvait présenter d'apologie, il demande si, dans le cas où il devrait mourir, il ne peut innocemment faire usage de sa fermeté naturelle et de celle qu'il s'est acquise avant d'être éclairé par l'Evangile. Il disait, dans le même sens, à ses gardes que, même avant sa conversion, il avait espéré de ne montrer aucune faiblesse dans le moment fatal, et qu'il l'espérait maintenant, à plus forte raison, avec le secours de la foi.

On voit percer dans le récit du docteur Munter la sensibilité de son pénitent, qui avait cru devoir armer son cœur contre elle, quand il était ministre, estimant que les souffrances de quelques particuliers n'étaient rien relativement au bien public [1]. Plein de courage contre ses propres souffrances, il est navré d'avoir entraîné ses amis dans son malheur. Il se reproche en conséquence d'avoir confessé son crime principal (le seul, selon lui), mais il se console par des motifs de religion [2]. C'est sans effort qu'il pardonne, n'ayant jamais été vindicatif, et persuadé que ceux qui l'ont perdu l'ont fait en vue du bien public [3]. Jamais il ne fut plus ému que lorsqu'il reçut des lettres de ses parents; ses

[1] P. 187. [2] P. 193. [3] P. 190.

pleurs et ses sanglots en interrompirent souvent la lecture [1].

Lorsque sa sentence lui fut apportée par son avocat, il la lut sans donner le moindre signe de crainte; mais il fut très affecté, lorsqu'il apprit que son ami Brandt subirait le même sort. Il fut ému de l'affliction où il vit dans ce moment son confesseur, pour lequel il avait pris beaucoup d'amitié. Il l'exhorta à conserver sa fermeté, et voulut même le dispenser d'assister à son supplice. « Mon seul côté faible, lui disait-il, c'est l'amitié. Je souffrirai beaucoup si je vous vois souffrir. Parlez-moi sur l'échafaud aussi peu que vous pourrez le faire. Je rappellerai toutes mes forces; je tournerai mes pensées vers Jésus, mon libérateur; je ne prendrai point congé de vous en forme : cela pourrait me troubler. Croyez que je n'en sens pas moins combien je vous suis redevable. »

Ce même jour, il écrivit à ses parents et à quelques autres personnes. Mais, de toutes ces marques de souvenir, le message qu'il adressa au comte de Rantzau m'a paru le plus remarquable. Au lieu des reproches dont il aurait pu justement l'accabler, il écrivit ces mots, qui n'ont pas été publiés:

« Voici, Monsieur (le Dr Munter), ce que je vous ai prié de dire de ma part à M. le comte de Rantzau.

[1] P. 253.

Je n'ai jamais eu un sentiment contraire à ce que son amitié devait attendre. Convaincu depuis longtemps qu'il agissait contre moi, je ne me suis pas permis de l'éloigner de Copenhague. Les facilités que j'en avais, les sollicitations qui m'ont été adressées, et de très fortes raisons, étrangères à ma personne, n'ont pu me décider. Les affaires de Russie lui feront connaître des démarches contraires, qu'il ignore probablement, parce que je ne lui en ai jamais parlé en détail. J'ai pu concevoir que l'attachement pour son maître l'ait porté à trouver blâmable la conduite de son ami; mais il n'entrait pas dans mon esprit qu'il fût capable d'engager personne à rendre son ami aussi malheureux que possible. Cependant, convaincu par l'expérience, j'ai compris que la vivacité du zèle, les circonstances, la persuasion du péril dont on a cru le roi menacé, pouvaient étouffer tout autre sentiment. Je n'ai point conservé d'aigreur contre M. le comte. Eclairé depuis par la religion, je lui ai gardé tous les sentiments d'un attachement personnel, que, par diverses marques, ses souvenirs mettront hors de doute à ses yeux. Je fais des vœux pour sa prospérité. Il n'est pas en mon pouvoir de lui en donner des preuves plus fortes qu'en souhaitant ardemment qu'il trouve le bonheur que la vérité de la religion m'a appris à connaître. Je désirerais, à cet égard, qu'il se rappelât, par analogie, ses

préventions contre la médecine, et combien il en est revenu, pour avoir lu Zimmermann, et pour avoir éprouvé les bons effets de la médication que je lui administrai à Gluckstadt. Que ce peu de mots puisse effacer tout ce que M. le comte nourrit contre moi dans son esprit. Vous lui remettrez cet écrit, Monsieur, quand il n'existera plus de motifs qui puissent faire attribuer à ma démarche une autre explication et un autre but.

« STRUENSÉE.

« *P. S.* Ayant changé d'avis, j'ai l'honneur d'adresser ce billet directement à M. le comte, au lieu d'en charger le D[r] Munter.

« Ce 27 avril 1772.

« STRUENSÉE. »

Ce même 27 avril, il apprit la confirmation de la sentence avec autant de calme qu'il en avait eu à la notification de la sentence elle-même, témoignant le plus vif désir que son ami fût pareillement résigné. Il parla des circonstances du supplice qu'il devait subir, sans laisser paraître le plus léger signe d'effroi; et Munter ne peut s'empêcher d'admirer que, n'ayant jamais donné une larme à son infortune, il fut cependant fort attendri aux approches de sa communion. Dans ce moment solennel, et touché comme il l'était,

il protesta de nouveau qu'il n'avait point falsifié le compte des 132,000 écus [1].

Sa sérénité semblait augmenter à mesure que le jour fatal approchait. La veille, il eut la consolation d'apprendre que son frère n'avait plus à craindre de nouvelles calamités. Il prit congé de lui par l'entremise du Dr Munter, lut encore longtemps, le même soir, et dormit six heures de suite d'un sommeil paisible. S'étant éveillé dès l'aurore, la pensée que le jour qui commençait à luire serait le dernier de sa vie lui causa un frisson, dont il ne tarda pas à se rendre maître. Son confesseur, qui le joignit bientôt après, regardait à tout moment avec inquiétude la porte de la prison, et fut extrêmement attendri lorsqu'on vint l'inviter à prendre les devants (car il ne devait pas se rendre dans la même voiture au pied de l'échafaud). Struensée, au contraire, ne laissa paraître ni émotion, ni crainte, et il exhorta son consolateur à se remettre par le souvenir des réflexions qu'il lui avait lui-même adressées. L'impression d'un air pur et doux se fit sentir au condamné au sortir des prisons, comme si on l'eût conduit à la promenade. En montant dans le carrosse, il salua les personnes qui étaient près de lui. Pendant le trajet, il s'entretint avec les officiers qui le gardaient ou se livra à ses réflexions. Arrivé au lieu du supplice, il fut rejoint par Munter,

[1] P. 266.

qui se mit dans son carrosse, et se plaça de manière à lui dérober la vue de Brandt, qui montait sur l'échafaud. « Je l'ai déjà vu, dit-il, en regardant son consolateur avec un sourire : ne m'attendrissez pas davantage; ajouta-t-il, nous nous reverrons dans le ciel.

— Je désire, lui répondit Munter, d'y continuer l'amitié que nous avons commencée. »

A mesure que le moment approchait, il pâlissait, sa langue s'embarrassait, mais il ne parut pas avoir perdu sa présence d'esprit. Il se déshabilla lui-même, et plaça sa tête et sa main sur le billot : une convulsion universelle, qui le saisit entre les deux coups de hache, ne put durer qu'un instant.

Les gardes avaient été renforcées aux portes de la ville; il y avait autour de l'échafaud quinze cents soldats, sans compter une troupe de matelots : tous ensemble formaient une triple enceinte. Outre les gens armés, il y avait une foule innombrable de spectateurs. Tout ce peuple, qui avait vu avec des transports de joie arrêter les deux infortunés comtes, considéra leur fin dans un morne silence; chacun s'en retourna consterné dans sa maison. La cour et le nouveau ministère, qui voyaient avec inquiétude ce changement, crurent ramener les esprits en publiant la sentence de ces deux victimes; cette imprudence acheva de tourner en pitié l'exécration publique. La

nation ne vit guère dans les condamnés que des innocents, ou tout au plus des insensés, lorsqu'il devint manifeste que ces complots sinistres, ces desseins atroces contre le roi et la monarchie, dont ils avaient été si hautement accusés, n'étaient que des chimères.

Ce récit s'est étendu fort au delà des bornes que j'avais cru pouvoir lui donner; j'ai cherché cependant autant que j'ai pu à l'abréger, et j'ai retranché tout ce qui n'importait pas à l'éclaircissement des faits et à la connaissance des hommes.

Je crains que mon lecteur ne soit maintenant aussi fatigué que moi de la longue carrière que nous avons parcourue ensemble. Je pense toutefois qu'il est à propos de dire, en quelques mots, ce que devint la reine et les autres personnages, plus ou moins importants, que j'ai introduits sur la scène.

On assure qu'il fut proposé dans la commission d'enquête de faire le procès à quelques-unes des personnes qui étaient encore détenues après le supplice des deux comtes, et que l'un des juges, M. Kofod-Ancker, opina qu'il était temps de dire au roi, comme à Auguste: *Desine, carnifex* (arrête-toi, bourreau).

Quoi qu'il en soit, il n'y eut plus de procès en forme. Struensée aîné fut relâché sans aucune peine ultérieure, et retourna occuper à Liegnitz sa place de

professeur, que le roi de Prusse (le grand Frédéric) avait laissée vacante, à sa considération, pendant qu'il tentait la fortune. Ce prince permit à M. d'Arnim, son ministre, dont Struensée avait été précepteur, d'employer son nom pour le réclamer. Le gouvernement danois écrivit au prisonnier une lettre qui le satisfit. On lui imposa seulement la condition de jurer qu'il garderait le silence sur les affaires de Danemark. Il a été depuis revêtu de plusieurs emplois et a fait une brillante fortune.

Ses deux collègues dans les finances, Rothe[1] et Oeder[2], furent placés comme baillifs, l'un dans le Holstein, l'autre en Norvége. Rothe résigna plus tard contre une pension, et M. Schumacker fut mis en sa place à Segeberg ; Oeder fut transféré dans le pays d'Oldenbourg, par l'échange duquel il passa sous un autre prince. Mon fidèle Hoier fut aussi relégué, comme baillif dans le Jutland. Ce changement de position acheva de déranger sa fortune, que sa probité ne lui avait pas permis de rétablir. Il mourut de chagrin. M. Sturtz, le professeur Berger[3] et le général Gaehler eurent le choix

[1] Il a donné au public plusieurs ouvrages estimés sur l'histoire politique et sur l'histoire naturelle.

[2] Il a une réputation littéraire ; il est connu comme botaniste et par ses travaux statistiques.

[3] Je ne connais rien qui pût faire contre lui le sujet d'une accusation. Il ne fut point interrogé durant les trois premières semaines, et sa prison fut très dure. Il était en proie à la vermine ; on ne lui permettait l'usage ni du couteau ni de la fourchette. Son innocence était si évidente que,

de subir un procès en forme ou de s'en remettre à la clémence du roi. Ils préférèrent avec raison ce dernier parti, car, avec un peu d'adresse et de malice, il est aisé de trouver des crimes d'Etat. Sturtz fut renvoyé dans le Holstein, aux mêmes conditions qui lui avaient été d'abord prescrites. Plus tard il fut placé dans le pays d'Oldenbourg, où il mourut en 1788 ou 1789. Berger fut relégué à Aalbourg, dans le Jutland, avec une pension de trois cents écus, et, par conséquent, privé de ses emplois et d'une clientèle lucrative. Depuis, il fut placé comme professeur à Kiel. En 1784, il fut déclaré émérite, en vertu d'un acte par lequel il cédait, après sa mort, sa bibliothèque à l'université. Le général de Gaehler, dépouillé de tous ses emplois par un congé honorable, se retira dans la petite ville de Veile, dans le Jutland. La sentence portait qu'il avait donné lieu à des soupçons contre lui. On lui assigna mille écus de pension, moitié sur sa tête, moitié sur celle de sa femme, qui avait aussi été d'abord arrêtée[1].

Pendant que le procès se poursuivait, le comte de

dès le premier interrogatoire, il fut mieux traité. Il avait accouché la reine, à la naissance de la princesse; il assistait aux bains froids que prenait le prince royal, et l'on croyait, sans fondement, comme je l'ai dit, qu'il faisait prendre au roi des drogues nuisibles. Les prétendus poisons étaient préparés chez l'apothicaire de la cour, qui ne fut ni accusé ni interrogé.

[1] Ces arrêts et quelques autres sont du 19 mai.

Saint-Germain s'était tenu fort retiré. Parmi les papiers de M. de Gaehler, qui furent visités, il y avait plusieurs lettres du comte de Saint-Germain, où il ne ménageait personne, et ceux même qui en firent l'examen n'y étaient pas épargnés. Il demanda un capital, comme équivalent de sa pension de 14,000 rixdales, et ne put obtenir, pour toute composition, que quatre années une fois payées ; encore le roi se réservait-il la traite foraine (qui est du dixième et du sixième denier, en tout un peu plus du quart), au cas qu'il voulût déplacer ce capital. Il s'embarqua à Copenhague pour Bordeaux, puis traversa la France incognito. Je le perdis alors de vue pour un temps.

Le colonel de Falckenskiold n'eut point d'avocat ; on ne lui donna point copie des interrogatoires pour se défendre ; il n'eut pas non plus le choix de s'en remettre à la clémence du roi. Le conseil décida arbitrairement de son sort. Le fiscal de la marine se rendit dans sa prison, lui reprit la clef de chambellan, son brevet de colonel, et lui enleva même un ordre de chevalerie, qu'il avait de Russie. On l'embarqua sur un vaisseau frété pour le compte du roi, et il fut transporté à Munckholm, forteresse bâtie sur un rocher, à l'embouchure du Tron, devant Drontheim, par le soixante-troisième degré de latitude.

[1] Il devait finir ses jours dans cette prison, mais il en sortit quatre ans

La reine, sur qui retombait en partie tant de châtiments, ne fut point assez heureuse pour s'éloigner avant que son amant et leur confident eussent subi le dernier supplice. Dès qu'elle eut été jugée, Keith, le ministre d'Angleterre, eut la permission de la voir, et fit à Cronenbourg de fréquents voyages. On la laissa sortir du château pour se promener sur les remparts. Désormais elle fut regardée comme une princesse étrangère, et son nom retranché des prières publiques. Enfin, après une longue négociation entre les deux cours, sur le mode, l'époque, le cérémonial, deux frégates anglaises, avec une chaloupe de guerre, mouillèrent dans le Sund, le 27 mai, saluèrent le fort de dix-sept coups de canon, qui leur furent rendus. Le commodore Bride, qui conduisait le petit armement, rendit visite au commandant de la forteresse, et retourna à son bord au bout d'une heure. Le lendemain, M. Keith se rendit à Elseneur, pour s'embarquer avec la reine, qui ne gardait de sa suite que son grand

après (1776), avec permission d'aller rétablir sa santé dans les provinces méridionales de France. En 1778, il obtint la permission de voyager dans toute la France et en Suisse. Il passa plusieurs années sur les bords du lac de Genève, jusqu'en 1788, qu'il lui fut permis de revoir sa patrie. Il fut présenté à la cour, et on lui offrit du service. Vers ce temps-là, on le redemandait en Russie, pour l'employer contre le Turc. Il était déjà de retour en Suisse, quand le gouvernement danois le nomma général major. Il se fixa à Lausanne, aujourd'hui chef-lieu du canton de Vaud.

L'éditeur des présents Mémoires, qui fut honoré de l'amitié de Falckenskiold, l'a visité souvent, et a pu voir sa maison fréquentée par les notables du pays et par un grand nombre d'étrangers de marque. Falckenskiold est mort à Lausanne le 30 septembre 1820.

maître, le comte de Holstein-Lethraborg, avec la comtesse, sa femme, un gentilhomme (M. de Rabe) et une des filles d'honneur (Mademoiselle de Moesting).

L'embarquement eut lieu le 30 mai. Il fallut alors que la jeune reine fît le dernier et le plus douloureux des sacrifices, en se séparant de sa fille pour ne la plus revoir. Le fort tira, par trois fois, vingt-cinq coups de canon : ainsi elle fut encore traitée en reine, dans ce dernier moment, par le Danemark même, à moins que le salut ne fût adressé au pavillon du roi d'Angleterre, qui était arboré sur le vaisseau amiral. Le 5 juin, elle débarqua à Stade, dans le Hanovre, d'où elle fut emmenée à Zell, avec sa nouvelle cour, toute hanovrienne, par un train de soixante-dix chevaux. Pendant ce voyage et durant tout le reste de sa vie, le roi d'Angleterre ordonna qu'on lui rendît les honneurs de reine. Il fournit à toute sa dépense, après avoir exigé la restitution de la dot. Elle vécut dans la retraite à Zell, avec la plus austère décence, indifférente au sort de Struensée, indignée contre ses ennemis, attachée encore au sort du Danemark, pensive, mélancolique, et n'ayant de jours heureux que ceux où la princesse de Brunswick, sa sœur, lui rendait visite. Elle mourut à l'âge de vingt-deux ans, d'une inflammation de poitrine, comme je l'ai appris de Zimmermann, son médecin. Les bruits horribles qu'on a répandus sur cette mort, dénués

de toute vraisemblance, sont entièrement calomnieux.

Les comtes d'Osten et de Rantzau ne restèrent pas longtemps dans le conseil après son départ. Ils n'étaient déjà plus d'accord, et il aurait fallu que l'un d'eux se retirât. L'enquête avait donné lieu à plusieurs découvertes ; on avait trouvé, au bout de huit jours, parmi les papiers de l'aîné des Struensée, le billet que Rantzau lui avait écrit le 16 janvier. Indépendamment de ce fait, il aurait été bien étonnant que deux créatures des condamnés eussent figuré longtemps dans le conseil du roi. D'ailleurs un grand intérêt rendait nécessaire de les éloigner. La cour n'avait et ne devait avoir rien plus à cœur que de renouer son ancienne négociation avec la Russie. Il était impossible de s'aveugler là-dessus, et, si Struensée était coupable d'un crime politique, c'était d'avoir retardé et mis en péril une œuvre si salutaire. Or, l'impératrice avait déclaré si hautement, et avec tant de persévérance, son aversion pour d'Osten et Rantzau, qu'elle ne pouvait en revenir, quand même elle l'aurait voulu.

Le comte d'Osten fut envoyé, comme gouverneur de province, dans le Jutland. Rantzau était parti avant lui. La cour lui avait accordé une pension de 8,000 rixdales (36,000 livres de France), laquelle, jointe au revenu de sa terre, le mit en état de payer ses créanciers. Il choisit pour son départ le jour où un ambas-

sadeur de Tripoli avait audience chez le ministre. Il se montra à cette cérémonie. Le roi lui fit plusieurs présents en bijoux; il monta, en présence d'une foule de peuple, dans une chaloupe du roi, qui vint le prendre dans le canal, au pied de son appartement, et le transporta à bord du vaisseau qu'il avait frété pour se rendre à Eckernfoehrde, dans le Holstein. De là il passa à Hambourg, puis à Francfort. Dès lors les journaux le perdirent de vue. Plus tard ils annoncèrent qu'un officier irlandais l'avait tué en duel sur les frontières d'Espagne. Il est probable que cette nouvelle venait de lui. Il alla vivre dans le comtat d'Avignon, tranquille en apparence, mais s'efforçant en vain d'échapper à la célébrité qui le pouruivait[1]. Son fidèle Biaelke reçut aussi des présents à la même occasion, et il eut le bailliage de Tondern, dont on avait dépouillé le comte de Holstein, qui avait fait partie de l'administration sous Struensée.

Le comte de Bernstorff, avec qui l'impératrice de Russie avait désiré de continuer la négociation, avait cessé de vivre; mais son neveu, son disciple, l'héritier de son nom et de ses principes, étant venu à Copenhague pour des affaires d'intérêt privé, bien résolu, comme il me l'avait dit à Hambourg, de ne pas entrer au service, la cour trouva moyen cependant de le rete-

[1] Rantzau est mort à Avignon, endetté, en 1789.

nir, et il eut le bonheur, l'année suivante, de conclure l'échange, objet de tous les vœux de son oncle.

Par ce traité, le Danemark cède un petit Etat, isolé de ses diverses provinces, et qu'il ne pouvait défendre en cas de guerre; il acquiert en échange un arrondissement qui le renferme dans sa presqu'île et la rend d'une défense plus aisée. Mais, ce qui est encore plus important, il termine radicalement ces longues querelles avec la maison de Holstein, dans le moment où elle pouvait venger, par la ruine de la maison rivale, les injures qu'elle en avait reçues.

Sans cet échange, et si la Russie avait conservé un motif d'attaquer le Danemark, elle aurait eu à sa disposition le port de Kiel, propre en toute saison au débarquement de ses troupes.

Par une politique rare chez les souverains, Catherine voulut détacher absolument son fils de tout autre intérêt que de celui de son empire. Elle craignait sans doute qu'à l'exemple de Pierre III, il ne se livrât à des préjugés de famille, et n'agît, comme prince de Holstein, en faveur de son petit patrimoine, au lieu de jouer un rôle entre les plus puissants potentats. Elle l'engagea donc à céder à la famille de son oncle, l'évêque de Lubeck, les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, en sorte que, par les soins de sa mère, il n'a plus ni propriétés ni suffrage dans l'empire d'Allemagne.



LETTRES INÉDITES.

LETTRES INÉDITES

LE PRINCE CHARLES DE HESSE A M. REVERDIL.

Hanau, 12 février 1766.

Monsieur, vous me pardonnerez de n'avoir pas répondu à votre première lettre de Francfort. Vous me rendez honteux par tout ce que vous m'y dites d'obligeant, et il ne me reste pas d'autre réponse à vous faire que de vous prier de demeurer mon bon ami comme vous me l'avez toujours témoigné, et d'être persuadé que je suis et serai toujours le vôtre de cœur et d'âme.

Je vous remercie de votre seconde de Nion. Je l'ai donnée à lire à ma mère, qui vous est bien obligée des sentiments que vous y témoignez. Elle me charge de vous en remercier, et de vous faire ses compliments aussi bien que ma femme.

J'apprends avec le plus grand plaisir que vous êtes satisfait de vous retrouver en Suisse. Je vous connaissais trop pour

en douter un instant. Quand on a été longtemps enchaîné, on goûte et l'on sait le prix de la liberté. Outre cela les nouvelles qu'on apprend du cher Copenhague ne sont pas bien propres à le faire regretter. On me dit, que les cabales et les factions y sont aussi fortes que jamais, et que le roi est le seul qui ne s'en aperçoit point, mais qu'il s'imagine gouverner à présent tout seul.

La naissance d'un prince royal cause la plus vive joie au Danemark entier. Cela est fort naturel, mais je ne saurais m'empêcher de désirer, en cas que le roi mourût jeune, que son frère succédât plutôt que son fils.

Le mieux qu'on peut souhaiter, c'est que le cher roi, veuille devenir plus solide, plus sage, et prendre une confiance fixe dans les honnêtes gens, et écarter tous les autres qui le gâtent et troublent toujours le repos public.

Mon frère cadet part dans quinze jours d'ici, pour se rendre à La Haie. C'est un voyage bien différent et bien plus agréable que celui de la Norvége, mais je crains que le roi n'en soit fâché. Pourvu du moins que ce ne soit pas contre moi qui n'y peux rien, on s'en consolera.

Pour moi, je compte passer encore tout l'été ici, à cause que Gottorp ne sera pas prêt avant le mois de juillet. On me fait craindre que je serai obligé de passer l'hiver à Copenhague.

Pourvu que je puisse m'en dispenser le premier, je serai content d'y aller en suivant.

Je vous réitère les assurances de l'amitié et de l'estime avec lesquelles je suis,

Monsieur, votre très humble serviteur et fidèle ami.

CHARLES, PRINCE DE HESSE.

M. REVERDIL AU PRINCE CHARLES DE HESSE.

Copenhague, le 9 novembre 1767.

Monseigneur,

J'allais mettre la main à la plume pour féliciter Votre Altesse sérénissime sur la délivrance de Madame la princesse son épouse, lorsque j'ai reçu la lettre dont elle a bien voulu m'honorer, en date du 27 octobre.

J'aurais été bien surpris, Monseigneur, du contenu de cette lettre si pleine d'estime et de soupçons, si je n'y avais été préparé par un long silence de votre part et même par des avis de divers endroits. Il y a longtemps que j'aurais cherché à me justifier, si j'avais su de quoi j'étais accusé.

Maintenant, que vous daignez m'en éclaircir vous-même et que Votre Altesse, en vous rapportant de mon apologie à ma simple parole, vous me donnez une grande marque d'estime.

Je me fais un devoir bien doux de répondre incessamment et de la façon la plus complète. Mais je ne puis réussir sans vous développer, Monseigneur, une partie de ma conduite à votre égard, depuis le commencement de ce règne. A peine Votre Altesse avait-elle eu deux conversations avec le nouveau roi, que je conçus d'elle la plus haute opinion : je vis que loin de lui parler de libertinage, comme on pouvait l'attendre d'un prince dans l'âge des passions, vous tâchiez à le prévenir contre les séducteurs. Je recherchai un accès auprès de vous, non parce que vous étiez un grand prince, car vous l'aviez été auparavant, moins encore pour m'appuyer de votre faveur, car je ne la prévoyais pas, mais pour me liguer avec vous contre les méchants.

Bientôt après, Votre Altesse se brouilla essentiellement avec

M. de Reventlou. Il prit ombrage de mon attachement pour vous et ne me l'a jamais pardonné.

Vous aviez alors autour de vous, Monseigneur, un homme de confiance, qui avait fait le projet de gouverner le royaume sous votre nom. Chez vous, il était votre ami et votre confident, hors de là c'était à l'entendre votre guide et votre tuteur. Je l'ai trouvé toujours pire à mesure que je l'ai approfondi.

Il vous cachait ses vices; mais permettez-moi, Monseigneur, de le dire, avec cette franchise que vous réclamez, c'était néanmoins une imprudence de l'introduire chez le roi, par les portes secrètes, et de lui ménager de longs entretiens avec un jeune prince alors trop avide de changements. Ce fut là qu'on résolut deux choses bien opposées et toutes deux peu réfléchies : l'une d'obtenir par la ruse d'un ministre du roi son consentement pour une union, qui, devant être l'ouvrage de l'amour et de l'amitié, ne pouvait être nouée par la politique; l'autre de déclarer au reste du conseil, sans aucune délibération, que l'alliance était faite.

Le premier projet n'ayant point réussi, on se borna au second et on résolut de l'exécuter le lendemain. Madame la princesse n'avait pas alors consenti, et je crus donc devoir me déchaîner, au coucher du roi, contre un conseil si perfide; et en effet il était changé le lendemain matin, lorsque vous entrâtes chez Sa Majesté.

La cause ne pouvait vous en être inconnue, mais vous ne m'en voulûtes aucun mal, et ce trait de magnanimité vous acquit pour toujours le plus fidèle de vos serviteurs.

J'ai agi non servilement et comme votre créature (la chose et le nom me sont également odieux), mais comme une personne qui souhaitait votre bien, immédiatement après celui du maître. Je ne veux point repasser sur des temps désagréables.

Le roi commença à s'apercevoir qu'il s'était entièrement livré à Votre Altesse, il en eut du dépit : ce dépit produisit des

altercations entre vous, dont j'ai été quelquefois le témoin, et presque toujours instruit.

Vous fûtes desservi, Monseigneur, et par des ennemis déclarés, et par des amis perfides, et par des conseillers maladroits.

Tout le peu que le ciel m'a donné d'habileté, je l'employai à apaiser les orages qui s'élevaient tous les jours, et, dans cette position délicate, personne au monde ne sait ce que j'ai souffert; mais vous savez au moins, Monseigneur, que je ne vous ai pas abandonné dans le temps où vous l'avez été de presque tout le monde, et où j'aurais trouvé du profit à me donner à vos ennemis qui me tendaient les bras. Pardonnez, Monseigneur, une plainte un peu vive à un cœur que vous avez déchiré.

Après une fidélité si éprouvée, après un dévouement si soutenu, devais-je m'attendre que vous écouteriez sur mon compte des correspondants qui ont si mauvaise vue? Quelle politique est-ce que vos correspondants me supposent, par laquelle je vous resterais attaché dans les moments les plus désastreux, pour vous manquer, lorsque la fortune recommence à vous rire? Quels sont, Monseigneur, ces ennemis avec lesquels je suis lié?

Je ne l'ai jamais été avec le comte de Gortz. Le comte de Reventlou me hait, Monseigneur, et de toute son âme pour l'amour de vous. Quant au baron de Borcke, Votre Altesse n'a sans doute pas oublié que dans un temps où elle le croyait propre au service du roi, j'ai pris la liberté d'en douter. Mon sentiment n'a pas changé en mieux, et j'ai continué à lui parler vers et philosophie sans politique et sans cabale.

Le comte de Rantzau-Ascheberg? Mes conversations avec lui ont été encore moins graves depuis que je lui ai déclaré que je n'entrais dans aucune faction, et, pour le dire en passant, je l'ai bien prouvé dans l'affaire du comte de Daneskiold, à laquelle je n'ai eu aucune part, si ce n'est que j'ai intercédé en sa faveur afin qu'on adoucît sa disgrâce.

Enfin, on a pu dire avec vérité à Votre Altesse que j'étais bien vu de M. de Saint-Germain. Je ne sais s'il est son ennemi, mais je sais bien qu'il ne m'en a rien témoigné, et que, s'il avait voulu me faire prendre de tels sentiments, il n'aurait pas continué longtemps à m'en solliciter.

Je me suis lié à lui parce que, dans le moment où il a approché le roi, j'en ai vu résulter des effets très utiles.

Je ne suis point son âme damnée, et partout où je diffère d'avis je le dis tout haut.

Cette espèce de liaison n'a pu être mal interprétée que par des cabaleurs subalternes, qui me jugent l'adhérent de Pierre ou de Paul, tandis que je me pique d'avoir une existence propre et une opinion que personne au monde ne gouverne.

Vous semblez supposer, Monseigneur, que j'ai négligé vos intérêts, et que l'expédition de vos brevets a été retardée en tout ou en partie par ma faute. Je ne saurais me justifier moi-même là-dessus ; peut-être Votre Altesse apprendra-t-elle un jour des choses bien différentes, sur lesquelles j'ai résolu de me taire.

Je me flatte d'avoir dissipé ses doutes et de pouvoir espérer qu'elle me rendra sa bienveillance.

Toutefois je ne dissimulerai point que la crainte où j'ai été de l'avoir perdue, tandis que ma conduite méritait peut-être qu'elle augmentât, n'eût refroidi dans mon cœur l'extrême et respecteux attachement que j'avais pour vous, Monseigneur. Je suis trop jaloux de votre amitié pour que je la perde sans rien sentir; mais ce sentiment n'a influé en rien sur mes actions, et il ne tient qu'à vous de m'inspirer de nouveau ceux que je préfère d'avoir, en m'assurant que vous avez plus de foi à mes relations qu'à celles de vos autres correspondants.

Pour essayer, Monseigneur, si je suis rétabli auprès de vous, j'ai plusieurs grâces à vous demander qui mettront le sceau, si je les obtiens, au retour de vos bontés.

La première c'est de seconder l'ambition que j'ai eue depuis longtemps d'être estimé de Son Altesse royale Madame la Landgrave, et, par conséquent, de lui apprendre que je suis justifié, si elle a su vos défiances.

La seconde est de vouloir me conserver les bonnes grâces de Madame la princesse royale votre épouse.

La troisième d'une nature bien inférieure, mais aussi facile à accorder, c'est de vouloir bien placer le nommé Petersen, valet de pied de Madame la princesse Louise.

Madame de Gabell, qui s'intéresse à lui parce qu'il a été à son service, et parce qu'il doit épouser sa fille de chambre, m'a dit qu'il y avait à Falster, dans les terres de Votre Altesse, une place d'inspecteur à donner.

C'est là l'objet de l'ambition de Petersen et de la sollicitation de Madame de Gabell, qui, par délicatesse, n'a pas voulu le demander elle-même.

LE PRINCE CHARLES DE HESSE A REVERDIL.

Hanau, le 24 novembre 1767.

Monsieur,

N'ayant répondu que par un post-scriptum, et dans la plus grande hâte, à votre dernière chère lettre, je n'ai pu toucher à certains articles qui, à ce que vous me dites, mettraient le sceau à notre raccommodement (par parenthèse, il faut que je vous dise, que je n'ai jamais été brouillé le moins du monde avec vous, et que tout mon procédé devrait vous prouver combien j'attache de prix à votre amitié, puisque, dès que j'appris quelque chose qui pouvait me faire craindre de l'avoir perdue, dès ce moment j'ai tâché de rentrer en explication avec vous, et, si jamais vous entendez quelque chose de moi, agissez de même et marquez-le-moi, et je vous en aurai la plus grande obligation). Le premier article est touchant ma mère. Elle a lu votre lettre et vous remercie de ce que vous

m'avez dit, mes fautes et mes défauts, ce qui vous montre d'autant plus mon véritable ami à ses yeux.

Le second article est pour ma femme. Elle vous remercie bien des fois de votre souvenir, et de la part que vous prenez à son heureuse délivrance, et me charge de vous faire ses compliments en y ajoutant beaucoup de belles choses.

Le troisième article regarde son laquais Petersen. Je serai charmé de trouver une occasion qui quoique bien faible serait à même de vous faire plaisir aussi bien qu'à Madame de Gabell. Je viens, pour cet effet, d'envoyer la supplique de Petersen aujourd'hui au lieutenant-colonel Wegener, à qui je le recommande de mon mieux. Il aura l'honneur de vous en parler plus au long.

Voilà donc la paix signée et ratifiée à jamais.

Un article cependant, que j'y ajoute, c'est que votre correspondance aille plus vivement que jusqu'ici, que toutes les semaines ou au moins tous les quinze jours nous nous écrivions. Vous me direz ce qu'il vous plaira et ce que vous pourrez me dire des circonstances copenhagoises, et surtout vous me marquerez si jamais quelqu'un voulait fomenter quelque brouillerie entre nous.

Je viens d'écrire aujourd'hui au roi pour le remercier de sa lettre et de ses patentes. Mon frère cadet m'a raconté un compliment de Sa Majesté, avec une nouvelle qui regarderait plus le premier chirurgien de la couronne, que moi, son très humble serviteur en toutes autres choses qu'en médecine. J'y ai dû répondre, car Fritz m'a dit que je ne pouvais m'empêcher d'en faire quelque mention.

En cas qu'on vous en parle dans un mauvais sens, justifiez-moi et marquez-moi outre cela comment je dois dans la suite écrire au roi. Fritz m'a assuré que mes lettres avaient été trouvées trop *steiff* [1], j'attends votre réponse.

Adieu, mon cher ami; soyez bien sûr de ma constante et sincère amitié.

[1] Roides.

REVERDIL A SA MÈRE, A NION.

Hanau, le 14 décembre 1767.

Ma très chère mère,

Quel empressement que j'aie de vous joindre, je n'ai pu éviter de m'arrêter ici trois jours.

J'y ai trouvé une famille dont je croirais être membre si je restais une semaine de plus, tant on m'y traite avec amitié et distinction. C'est tant seulement Madame la landgrave de Hesse, ses trois fils et ses deux brus, nées princesses de Danemark.

Je n'ai point eu d'autre table que les leurs pendant ces six repas. On m'a prié d'y passer plus longtemps et même d'y passer l'hiver; j'ai répondu que je vous préférais, et que mes compagnons de voyage étaient pressés. On s'est rendu.

Je pars demain plein de reconnaissance pour toutes ces illustres personnes, et aussi plein d'admiration pour la digne maman de la famille. C'est un jugement si sain, une pénétration si sûre, tant d'amour et si peu d'aveuglement pour ses enfants, une fierté personnelle si bien entendue, aucune de celles que donne le rang et la naissance, de la bienfaisance sans faiblesse, une extrême simplicité d'habits : en un mot, ma chère mère, ce que vous auriez été, si vous étiez née dans ce rang, et que vous eussiez éprouvé autant d'adversités.

Je vous embrasse avec des larmes de joie, de tendresse et de respect.

LE PRINCE CHARLES A REVERDIL, A MONTPELLIER.

Gottorff, le 10 janvier 1771.

Monsieur,

L'attention que vous voulez bien me marquer par votre lettre m'est d'autant plus agréable qu'elle me persuade de la continuation de votre souvenir et de votre amitié.

Vous savez, Monsieur, quel prix j'y ai toujours attaché.

Je vous prie donc instamment de me les conserver toujours, et d'être sûr de tous les sentiments amicals et distingués que je ne cesserai de vous porter.

Je vous fais mille remercîments des vœux et des souhaits que vous faites pour ma mère, ma femme et moi.

Je les manderai sûrement à la première qui y sera bien sensible, je vous en réponds, car je sais comment elle pense à votre égard. Pour ma femme, elle me charge de bien des compliments pour vous, et vous remercie de votre souvenir qui lui est fort agréable. Nous nous intéressons tous à votre bien-être, mais personne plus que moi, mon cher ami, n'y ayant aucun bonheur et prospérité que je ne vous souhaite du fond de mon cœur, et que vous ne méritiez à bien juste titre.

C'est toujours avec une vraie satisfaction que je me rappelle les moments, tout critiques et orageux qu'ils étaient, où nous vivions ensemble.

Malgré l'espace immense qui nous sépare à présent, j'espère bien jouir une fois du plaisir de me revoir dans votre société. J'en rechercherai avec empressement toutes les occasions, et j'ose me flatter que vous ne les éviterez point, quand elles se présenteront.

Pour des circonstances actuelles, je ne me permets point de vous en parler; mais vous, qui me connaissez, vous jugerez de l'état de mon cœur et de toutes les douleurs qui l'ont agité pendant cet été. J'ai été témoin oculaire de ce que j'aurais désiré n'avoir jamais entendu seulement, et rien n'est comparable à tout ce qui se passe depuis quelque temps.

Non-seulement on n'a jamais forgé dans aucun livre des choses seulement approchantes, mais, lorsque le seul principe favori de celle qui a mis tout sous son joug est de se mettre au-dessus de tous les principes, sans rien respecter du tout au monde, vous pouvez juger de la situation en donnant à vos pensées un cours sans limites. Au bout du compte, j'aurais

pu supporter le reste et m'en consoler ; mais, ce qui me déchire l'âme et me fait verser des larmes amères, c'est la disgrâce du plus vertueux, du plus éclairé, du plus humain et du plus digne et grand ministre qui ait peut-être jamais existé. Vous savez comme je l'ai toujours aimé et respecté, mais nous avons formé une liaison bien plus intime encore depuis une année ou deux, et je vous laisse à penser à quel point j'ai été affecté de la chute du meilleur de mes amis, et en même temps des malheurs que nous avons attirés infailliblement par là sur nos têtes, au moment même où nous devions recueillir les fruits de ses travaux et de ses lauriers les mieux acquis et les plus heureux que jamais ministre n'a procurés à son maître.

Le comte de Bernstorff me parle de vous, Monsieur, avec bien de l'amitié dans une lettre que je viens de recevoir.

Il me dit qu'il espère que vous aurez reçu celle qu'il vous a écrite en dernier lieu. Je vous prie de m'accuser réception de celle-ci, pour que je sois sûr qu'elle vous est parvenue : en voyage elles peuvent facilement s'égarer.

Votre tâche d'écrire à Sa Majesté n'est pas facile ni même légère à remplir. Pour moi, j'écrirais des contes moraux... Vous êtes bien capable de les composer ; toutefois je suis bien éloigné de vous donner de semblables conseils. Je me flatte d'apprendre bientôt que vous avez heureusement terminé le voyage agréable que vous avez fait en Languedoc. C'est un de ceux que j'aimerais le mieux à exécuter.

Comme vous êtes en France pendant la disgrâce du duc de Choiseul, vous me ferez plaisir en me disant comment on y parle de ce ministre (dont j'ai toujours eu une haute opinion), et de sa chute.

Un conte moral à ce sujet ne serait pas mal trouvé. Adieu.

LE PRINCE CHARLES DE HESSE A REVERDIL, A COPENHAGUE.

Gottorff, 30 d'octobre 1771.

Monsieur,

C'est avec la plus parfaite reconnaissance que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'adresser, et je vous en fait mille et mille remercîments. Ce que vous avez bien voulu me répondre m'est suffisant, et j'y reconnais votre justice et votre candeur. Malgré tous les bruits qui ont couru, j'ai porté exactement au pied de la lettre, le même jugement que vous, mon cher ami, quoique éloigné; mais, sur la connaissance que j'ai du caractère de la personne en question, ce que vous m'en dites me confirme dans mon opinion, et j'avoue que j'en suis bien aise.

Je ne me permets point de vous interroger sur d'autres sujets : je sens les ménagements que vous devez garder dans votre situation présente et le peu de temps qui vous reste pour écrire.

Pourvu que je sache que vous vous portez bien et que vous êtes aussi heureux qu'on peut l'être à la cour, je serai content; je m'y intéresse sincèrement et vivement, mon cher Reverdil, et vous en êtes bien persuadé, j'en suis sûr.

Néanmoins rien ne pourra m'être plus agréable que de recevoir le plus souvent que vous le pourrez de vos lettres, et d'apprendre par vous-même de vos nouvelles et celles que vous voudrez bien me communiquer en outre, qui ne sauraient qu'être fort intéressantes, surtout venant de votre part. J'ai eu la satisfaction d'avoir ici pendant un jour entier le comte de Bernstorff. Vous jugerez facilement de la joie qu'une visite de la part d'un ami que j'aime et respecte à un point si éminent m'a causée. Il se porte mieux que je ne l'ai vu depuis longtemps et me paraît avoir pris de l'embonpoint. Vous n'avez assurément pas été oublié dans nos conversations, Monsieur, et

vous ne vous êtes point trouvé entre mauvaises mains. Il vous aime et estime toujours également, et nos sentiments mutuels se sont épanchés à votre sujet bien chaudement.

Je vous embrasse, mon cher ami, du fond du cœur.

LE PRINCE CHARLES DE HESSE A REVERDIL, A NION.

Gottorff, 26 janvier 1774.

Monsieur,

Je me fais un plaisir de vous témoigner toute ma sensibilité pour l'attention que vous avez voulu me marquer par votre lettre du 15 mai passé, et de l'intérêt que vous voulez bien continuer à prendre à ce qui me regarde.

Grâce à Dieu, tout va assez bien à Copenhague et assez tranquillement; au moins les intrigues, les bruits, les cabales qui fourmillent dans les cours, ne percent plus tant à la nôtre, et le public qui se plaît, par habitude, à nourrir ces rumeurs, qui s'en amuse, ne goûte depuis longtemps plus la satisfaction de s'en repaître.

Cependant, je ne veux pas vous dire, mon cher Monsieur, que tout est parfait : il s'en faut de beaucoup; toutefois ce que je puis vous assurer, c'est que mon seul désir est que tout demeure dans l'état actuel, car, à mon avis, tout changement serait désavantageux au pays. Pour ma personne, je dois faire les mêmes souhaits, car le pied sur lequel je suis présentement dans ce royaume, est le seul que j'aie jamais ambitionné.

Je suis traité au mieux par la cour et par le ministère, dont la plupart des membres sont mes amis intimes, et parmi les autres je n'ai aucun ennemi.

On veut bien me témoigner de la confiance et de la reconnaissance des services qu'on me dit, à toute occasion, que j'ai rendus en Norvége. Je n'ai à me plaindre de personne, rien à demander.

J'ai de l'occupation en tout genre. On m'a laissé le commandement de l'armée norvégienne, la proposition des officiers, et l'on s'en remet entièrement à moi.

Le stadhouderat de Kiel sera combiné avec celui-ci[1] dans peu. M. de Reventlou y est encore comme commissaire principal et y arrange les départements différents sur le même pied que notre ancien Holstein.

En un mot, j'aurais bien tort de me plaindre.

On me témoigne de la satisfaction, et on ne m'emploie que dans des affaires qui me sont agréables, c'est-à-dire qui sont toutes hors de la capitale, dont vous savez que l'air est contraire à ma complexion. En Norvége, tout va fort bien et l'armée est dans le meilleur état, ne manquant de rien, et prête à marcher au premier ordre. Mes équipages y sont toujours; cependant, les apparences annoncent la continuation de la paix, mais quelquefois elles sont trompeuses, et c'est pourquoi il faut être préparé à tout événement.

Voilà les principales demandes que vous me faites, mon cher ami, répondues.

Quant à Madame la comtesse douairière de Bernstorff, il vous est probablement connu que l'on vient de lui faire un magnifique cadeau, en l'honneur de feu son respectable époux. Elle a reçu des lettres très gracieuses du roi et du prince Frédéric avec de fort belles tablettes ou souvenir enrichies de brillants. Une des faces porte le portrait du roi et l'autre ces mots, formés en pierreries : *En mémoire du seize de novembre* 1773.

C'est le jour de la remise de Kiel, acquisition que nous devons uniquement aux soins du feu comte de Bernstorff.

Ce joyau demeure à la veuve pendant sa vie, après quoi il passe au plus proche héritier, qui est le ministre d'Etat d'aujourd'hui, et ensuite à ses descendants.

En outre, Madame de Bernstorff a reçu un présent de

[1] Gottorff est un bailliage dans le duché de Schleswig.

quelques mille ducats et une pension viagère de mille rixdales. Je suis sûr que ces dispositions vous feront plaisir. Je prends toujours la plus vive part à votre bien-être et contentement et ne désirerais rien tant que de pouvoir être assez heureux pour y contribuer en quoi que ce soit. Conservez-moi votre sincère amitié, et soyez convaincu de celle que je vous ai vouée à jamais.

LE PRINCE CHARLES DE HESSE A REVERDIL, A NION.

Gottorff, 12 janvier 1777.

Monsieur, votre souvenir m'est bien agréable; la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'adresser le 13 du mois passé, et qui vient de me parvenir, m'en a renouvelé les assurances.

J'y suis on ne peut plus sensible, et je vous en fais bien mes remercîments. Je regrette autant que vous pouvez le faire l'espace considérable qui nous sépare, et rien ne me serait plus agréable que de vous le voir franchir derechef un jour et de me voir par-là à même de jouir fréquemment de la satisfaction de me retrouver avec un homme que je prise, estime et chéris tout particulièrement.

Tout est dans ce pays aussi bien qu'on peut le désirer; le plan arrêté qu'on suit régulièrement avec constance doit nous conduire au bonheur d'être en peu d'années libérés de nos dettes. Aucun pays, du reste, ne saurait se vanter d'avoir un gouvernement plus doux et plus tranquille que le nôtre, etc.

LE PRINCE CHARLES DE HESSE A REVERDIL, A NION.

Gottorff, le 9 janvier 1779.

Monsieur, j'ai reçu dans les derniers jours de l'an passé votre lettre du 10 décembre avec un vrai plaisir et une recon-

naissance bien vive de toute l'amitié que vous m'y témoignez et de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi. J'y suis on ne peut plus sensible, mon cher ami, et je vous prie d'être persuadé de la réciprocité des sentiments affectueux que je conserve à jamais pour vous.

Vous me demandez de mes nouvelles, vous désirez apprendre par moi-même les détails de ce qui me concerne.

Vous voulez bien me dire là-dessus des choses fort obligeantes et trop flatteuses. Voici le vrai : le bon Dieu m'a comblé de bienfaits et de bénédictions pendant toute cette année, mais principalement pendant la campagne.

Je me suis constamment bien porté et j'ai retrouvé tels et heureux et contents ceux dont je m'étais séparé avec peine et que j'ai revus avec des transports de joie.

C'est pour moi un bonheur inestimable d'avoir pu apprendre à connaître de près le roi de Prusse, d'avoir pu profiter des leçons de ce grand homme, de me voir honoré de ses bonnes grâces, dont il a daigné me donner journellement des preuves, surtout durant les derniers mois que j'ai eu l'honneur de passer auprès de sa personne.

Je lui suis tendrement et respectueusement attaché et dévoué, non-seulement par reconnaissance, mais aussi à cause des admirables qualités de cœur que j'ai trouvées avec joie dans ce grand roi, qui excite l'admiration de l'Europe, surtout dans le moment et la conjoncture présente et auquel, cependant, on ne rend pas justice à l'égard de son cœur, qui est foncièrement tendre et sensible à l'amitié au possible.

Pour le prince de Prusse, je ne saurais assez vous dire combien je l'aime et le respecte. C'est un excellent prince et qui sera un roi accompli, si je ne me trompe fort.

Nous sommes intimement liés, et le roi paraît le voir avec plaisir.

Je suis ici, au sein de ma famille, depuis le 19 décembre. Peut-être ferai-je un petit tour à Copenhague vers le mois de mars, avant de retourner à l'armée, si la guerre continue,

pour faire ma cour au roi et à la famille royale. Si la paix se fait, je me rendrai sans doute au printemps, à Potsdam. Tels sont mes plans, mais *homo proponit et Deus disponit.*

J'ai sujet de me louer plus que jamais des procédés de notre cour à mon égard. On m'y témoigne encore plus de confiance et d'amitié qu'on ne l'a jamais fait.

Les lettres que le roi de Prusse a écrites à la reine Julie [1], avec laquelle il est en intime correspondance, celle surtout dont j'ai été porteur, partaient de cette bonté infinie que ce monarque daigne me témoigner en toutes occasions. Peut-être s'y est-il trouvé quelques expressions trop flatteuses à mon égard, qui ont produit un effet très heureux, seulement beaucoup trop avantageux pour moi à Copenhague.

En Danemark, tout va conformément aux plans arrêtés, et nous avons sujet de louer Dieu de ce qu'aucun pays, la Suisse exceptée, ne peut se flatter de jouir d'autant de prospérité réelle que le nôtre.

J'ai eu le plaisir de faire la connaissance d'un de vos compatriotes, que j'aime beaucoup. C'est M. de Cat, lecteur du roi, homme de beaucoup d'esprit et de sens, vertueux, droit, honnête, rempli de talents et de connaissances.

Nous avons été beaucoup ensemble pendant la campagne, et, s'il a des correspondances dans vos contrées, je serais bien aise qu'il apprît, par ce moyen, combien je fais cas de lui.

Si mon ancien ami de Sévery vit heureux et en santé, j'aurai du plaisir à l'apprendre, quoiqu'il paraisse m'avoir entièrement oublié. Dites-le-lui, si vous le voyez, en l'assurant de toute mon amitié. Adieu.

LE BARON DE FALCKENSKIOLD A REVERDIL, A NION.

Lausanne, 14 avril 1789.

M. de Glayre ne sera vraisemblablement d'aucune ressource de société pour moi; mais j'admire sa manière sensée de s'ar-

[1] La reine Julie, mère de Chrétien VII, roi actuel.

ranger dans ce pays. Il n'y met ni faste ni prétention, mais beaucoup de solidité.

Madame de Helfried ira sûrement vous voir avant de quitter ce pays; elle me l'a dit. J'aime beaucoup Madame de Helfried; elle est gentille; c'est la plus aimable Danoise que j'aie connue. Je n'irai cependant point avec elle à Nion.

Quand je vais chez vous je veux avoir les coudées (ou la langue) franches. J'ai été sur le point d'aller à Nion, et de là à Genève.

Voulez-vous savoir ma façon de penser sur l'*Histoire de Frédéric II?* Je trouve que la relation des deux premières guerres du roi de Prusse est écrite avec une naïveté charmante : elle est fort instructive.

Depuis plusieurs années, je me suis occupé de la guerre de Sept ans. Pour trouver la cause pourquoi le roi de Prusse a été plus malheureux en combattant contre les Russes qu'en combattant contre les Autrichiens, il m'a fallu beaucoup lire. J'ai comparé ensemble les diverses relations. J'ai calculé les probabilités. De cette masse de faits, j'ai tiré un résultat selon ma manière de voir.

Je trouve que l'*Histoire de la Guerre de Sept ans*, par le roi, est sèche, peu instructive. Le roi a-t-il écrit ainsi, parce que l'objet ne l'amusait plus ou par jalousie?

Sur la bataille de Hochkirch, sur la prise de Dresde, etc., je connais plusieurs mémoires imprimés du vivant du roi, qui prouvent clairement que les fautes de Frédéric ont produit ces événements désastreux : on n'en saurait douter.

Il faut considérer toutefois qu'on ne saurait faire la guerre sans commettre de fautes. Or, Frédéric en a moins fait que quel capitaine que ce soit : il sera donc longtemps le plus habile militaire parmi les modernes.

A mon avis, il l'emporte même sur Annibal, César, Sertorius, etc. Il devient plus remarquable, si l'on considère que ce roi était en même temps son propre ministre des finances, des affaires étrangères, etc. Quel grand caractère que ce roi!

Il paraît que le caractère et la persévérance contribuent plus que le génie à faire jouer un grand rôle.

Je devrais vous parler de la dame en question, mais j'ai déjà trop écrit, je suis fatigué. Adieu.

P. S. — Vous savez apparemment que Rantzau d'Aschberg est mort à Avignon.

LE BARON DE FALCKENSKIOLD A REVERDIL, A NION.

Lausanne, 3 mai 1794.

Je vous assure que je pense souvent à vous, de manière que votre lettre m'a fait grand plaisir.

Je serais venu vous faire une visite, si je n'étais pas si souvent malade. Vous étiez ici dans le mois d'avril 1792. Depuis ce temps, j'ai presque toujours été malade. La goutte m'a abandonné; mais, en revanche, j'ai pris des maux plus violents. Dans le mois de février, il a fallu me saigner au milieu de la nuit.

Dans l'intervalle de seize mois, j'ai été saigné trois fois. Depuis deux mois je suis bien, mais je demeure sur les épines, ayant raison de craindre un retour du même mal. Je suis convaincu que la situation malheureuse des affaires exerce une grande influence sur ma santé. Tout m'affecte. Les Français sont sanguinaires au delà de l'expression, et ils me font horreur.

Mais ils sont dans ce moment très forts.

La coalition est comme frappée d'imbécillité. Il paraît que Frédéric II a emporté avec lui tout le bon sens, si nécessaire dans la conduite des affaires.

Que deviendra l'Angleterre, si elle continue cette dépense effrayante? Pitt croit que la campagne de 1794 ne lui coûtera

que vingt millions? Je suis persuadé qu'il se trompe. Les îles françaises pourront-elles indemniser l'Angleterre de cette dépense? Les frais de la guerre actuelle entraînant une augmentation d'impôts, désorganiseront tôt ou tard plusieurs gouvernements de l'Europe.

Ce ne sont pas les défauts de l'ancienne constitution française, quelle gothique qu'elle fût, qui ont culbuté le trône des Bourbons, mais l'abus du pouvoir de la part des personnes qui tenaient les rênes du gouvernement.

Le bonheur d'un peuple ne dépend pas du plus ou moins de perfection dans la machine politique.

Un peuple qui n'est point foulé, ne pense pas à changer le gouvernement sous lequel il vit.

Le sceptre des Bourbons laissait aux Français une plus grande liberté que n'en ont ceux qui vivent sous celui de la maison d'Autriche ou de Brandebourg; mais les derniers n'ont pas commis les fautes qui ont bouleversé la monarchie des premiers. C'est la manière de lever et d'employer les impôts qui est l'écueil des gouvernements.

On ne saurait trop les avertir d'éviter les excès qui ont occasionné la perte de l'ancien gouvernement français.

Toute autorité, fût-elle même absolue, se soutiendra, pourvu qu'on n'en abuse pas. Il faut chercher les causes de la révolution française dans la conduite que le gouvernement a tenue depuis longtemps jusqu'à l'année 1789.

Ce qui s'est passé depuis cette époque est une suite naturelle de cette conduite précédente. Le temps d'alors était gros des événements qui arrivent aujourd'hui, et le moment présent, à son tour, est gros de l'avenir.

Vous savez ce que je pense sur les armements maritimes pour protéger la navigation !

LE BARON DE FALCKENSKIOLD A REVERDIL, A NION.

Lausanne, 22 janvier 1800.

Vous faites des voyages. Je vous admire. Aller à Genève serait pour moi à peu près comme aller au bout du monde. Vous êtes jeune (1), bien portant, je vous en fais mon compliment. Je n'ai aucune confiance dans la nouvelle constitution française. Je suis convaincu qu'on mettra Bonaparte de côté aussitôt qu'on le pourra. Mais il paraît qu'on est d'avis actuellement qu'une nation de trente millions d'âmes a besoin d'un chef. Si ce chef a assez de pouvoir (je ne le crois pas), tout ira bien. Je n'aime pas le gouvernement absolu, je le préfère cependant à une constitution anarchique.

La constitution de l'an 1791 n'accordait pas assez de pouvoir à Louis XVI; selon celle de 1795, le Directoire n'en avait que par usurpation. Les armes seules peuvent consolider la république française, et non les discours, les drames en fait de gouvernement, les adages du bel esprit, les abstractions, etc.

A Berne, on a changé les personnes, mais a-t-on changé les circonstances? La Suisse regrettera son ancienne neutralité. Pourra-t-elle la regagner et redevenir spectatrice paisible des querelles des puissances de l'Europe, comme elle l'a été pendant plusieurs siècles?

Un traité offensif existe entre la république française et la république helvétique. On croit que ce traité entraîne la Suisse dans la guerre. Il est établi entre les puissances de l'Europe que si, en temps de guerre, une troupe étrangère entre dans un pays neutre, la puissance ennemie peut en faire de même.

L'armée autrichienne et celle de Russie, que l'Angleterre

[1] Reverdil était âgé de 68 ans et Falckenskiold de 62.

soudoie, ont donc le droit d'entrer en Suisse, parce que les troupes de la république française s'y trouvent. Le traité offensif n'y fait rien : aussi l'empereur n'a-t-il pas déclaré la guerre à la Suisse.

C'est dans l'histoire qu'il faut chercher la solution des problèmes politiques. Si, au début de la guerre de Sept ans, la Saxe eût proposé au roi de Prusse d'évacuer cet électorat, y aurait-il consenti ? La république helvétique doit s'attendre au même refus de la part de la cour de Vienne et de la part de la cour de Saint-James.

Une puissance de second ordre, chez laquelle les armées des grandes puissances ont établi le théâtre de la guerre, peut-elle se flatter d'obtenir la neutralité ? L'histoire fait-elle mention d'un pareil exemple ?

Il est nécessairement de l'intérêt d'une des grandes puissances belligérantes d'établir le théâtre de la guerre chez la petite puissance ; elle refusera donc la neutralité. Dans le cas actuel, trois grandes puissances sont intéressées à traverser la Suisse pour attaquer le côté vulnérable de la France. L'issue de la guerre décidera du sort de la Suisse. Elle dépendra de la France, si cette puissance fait une guerre heureuse ; dans le cas contraire, elle dépendra du cabinet de Vienne.

Mais quelle que soit la fortune des armes de ces deux puissances, la Suisse se trouve pour toujours entraînée dans les guerres qui auront lieu entre la maison d'Autriche et la France. Elle sera forcée de faire cause commune avec l'une ou avec l'autre de ces deux puissances, comme la Saxe est obligée de se décider pour la maison de Brandebourg ou pour la maison d'Autriche.

Mais la Saxe est pour le roi de Prusse un allié utile, non-seulement parce qu'elle jette dans la balance prussienne 27,000 hommes, mais encore par le cours de l'Elbe, dont la possession est d'une grande utilité à la maison de Brandebourg, de manière que le théâtre de la guerre se trouve de suite transporté en Bohême, ainsi qu'on l'a vu en 1778. Au

lieu que la Suisse n'est à son allié d'aucun avantage, elle est dénuée de défense naturelle comme de ressources pécuniaires.

Le roi de Sardaigne, dont le domaine en Lombardie est entouré de forteresses, et qui a une armée de trente mille hommes, n'a pas pu conserver la neutralité, lorsque les grandes puissances ont trouvé bon de bouleverser l'Italie. Comment l'Helvétie, qui n'a aucune défense passive, et qui est bien éloignée de pouvoir entretenir trente mille hommes, pourra-t-elle échapper ?

On citera sans doute la corruption de l'argent.

On dira sans doute que les subsides de l'Angleterre ont entraîné le roi de Sardaigne ; mais ne peut-on pas employer les mêmes moyens pour entraîner un Etat populaire dans la guerre ?

Tout ceci est tiré de la campagne de l'année 1799.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

LE COMTE DE BERNSTORFF A REVERDIL, A NION.

Paris, 12 novembre 1768.

Monsieur, vous ne pouvez vous rappeler ma façon de penser et les principes que je fais profession de suivre sans être bien sûr que votre souvenir me fait un plaisir sensible et que je vous ai une vraie obligation des assurances que vous m'en donnez. Je ne vous oublierai jamais, je vous estime et vous aimerai toujours, c'est ce que je dis et ce que je dirai toujours à tout le monde.

Tous ceux qui m'auront entendu parler de vous, vous diront que c'est là mon langage, et votre cœur vous en assurera encore mieux. Il ne ne s'y trompe pas. Il n'y a pas longtemps que j'espérais vous le dire à vous-même. Je croyais que nous

passerions par votre pays [1], et je comptais que vous me donneriez les moyens de vous embrasser quelles que pussent être vos résolutions sur le reste; mais le roi désire si fort retourner dans ses Etats, qu'il a préféré la route directe à toute autre.

Le projet de diriger notre voyage par Lyon, Genève et ensuite par la Suisse, que j'avais présenté, n'a donc point été accepté, et nous prendrons par Strasbourg et Manheim. Nous espérons être dans les premiers jours de janvier à Altona. Le voyage, qui d'abord ne pouvait être assez long et qui devait durer deux ans, va donc être bien abrégé, et on le finira avec plus d'empressement encore qu'il n'a été entrepris. Je me flatte qu'il ne sera plus question de le répéter.

Le pauvre Brandt est ici ou y a été au moins à son passage pour Avignon.

Je ne l'ai pas vu, parce qu'il ne s'est point déclaré à moi, mais seulement au baron de Gleichen. Il y a *des difficultés sur sa pauvre petite pension* que la Furtig-Casse de Danemark ne veut plus payer, puisqu'il ne siége plus au *Hœchste Gericht;* mais j'ai fait et ferai ce qu'il faudra et ce que je pourrai pour qu'il ne souffre pas.

Si le maréchal dé Saint-Germain avait voulu me croire il serait depuis longtemps tranquille et dans un des plus beaux pays du monde, mais il a été de son sort et du mien, qu'il n'a guère écouté mes avis ni dans les affaires importantes ni dans celles qui l'étaient moins. Je souhaite vivement qu'il jouisse en paix et contentement des soixante-quinze mille livres de rente qui lui sont dues, et je travaillerai toujours fidèlement, tant que je le pourrai, à écarter de lui les pertes et les chagrins. Autant que je puis conjecturer, son intention est de s'établir quelque part en Suisse, mais j'ignore dans quel lieu.

Je souhaite de tout mon cœur que son choix soit heureux.

[1] Bernstorff, à cette époque, accompagnait le roi dans son voyage en France.

Je suis très frappé de ce que vous me dites, Monsieur, des procédés de La Porte, et je le suis d'autant plus que je ne connais aucun pouvoir à ceux qui sont actuellement en Danemark qui ait pu les autoriser à ordonner de pareils attentats.

Je sais qu'il n'y a point de raisonnement qui tienne contre les faits, mais je ne comprends ni l'ordre ni l'exécution.

LE COMTE DE BERNSTORFF A REVERDIL, A NION.

Hambourg, le 16 mars 1771.

Monsieur, vous me marquez dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Montpellier, que vous comptez être de retour chez vous vers la fin de mars, et que c'est là que j'aurais à adresser la mienne.

Je le fais avec empressement. Ma lettre vous attendra probablement quelque temps, mais je serai bien content pourvu qu'elle vous trouve à votre arrivée en bonne santé, heureux et satisfait. C'est ce que je souhaite vivement.

L'hiver s'est écoulé sans que les maux du Danemark aient diminué.

Ils paraissent au contraire s'être affermis. Je ne vous en ferai pas le détail; je sens qu'il me convient moins qu'à un autre d'en parler, parce que l'on ne me croira pas impartial et que je ne prétends pas être indifférent aux malheurs d'un prince et d'un pays qui m'ont été et me seront toujours si chers.

D'autres vous instruiront de ce que je voudrais vous cacher. L'homme au pouvoir et ceux auxquels il permet d'avoir part à la faveur en qualité de ses subalternes et de ses conseillers, ont cependant quelques embarras qui menaceraient toute fortune moins inébranlablement établie que la leur selon leur opinion, mais qui ne les inquiètent pas. Ils se croient sûrs de

la durée de leur puissance, parlent et agissent en conséquence, tandis qu'ils ne quittent pas un instant le bord du précipice.

Peut-être sera-ce leur sort de se conserver.

La terreur, la violence, la vengeance inexorable les secondent; tout ce qui les croise est détruit.

Ces moyens nouveaux dans un pays où l'on avait cherché à tempérer le pouvoir illimité par la douceur de son exercice, et où par un raisonnement réfléchi on avait préféré pécher par trop d'indulgence que par trop de sévérité, peuvent les soutenir; mais supprimeront-ils toujours le génie du maître et de la nation, et les effets de ces mêmes passions vives et impétueuses?

Les hommes l'ignorent, mais ils verront.

Il y a du changement entre Messieurs les sous-favoris. M. de Warstedt, que vous n'avez pas connu, mais que vous avez pu voir et entendre nommer, le seul de tous ces Messieurs que le roi aimât, qu'il avait fait son chambellan et son premier écuyer, a été nommé en vertu d'un ordre écrit de la main de Sa Majesté, le dernier des sous-lieutenants de cavalerie, avec ordre de quitter dès le moment même la cour. Personne n'est encore informé des causes de cette disgrâce, dont il ne se doutait pas lui-même, et qui a été adoucie quelques jours après par une pension de mille écus qui lui a été accordée.

M. Bemgaard, gentilhomme de la chambre et cousin germain de M. de Brandt, destiné par ce dernier à succéder au disgracié et mandé à la cour par exprès, a été déclaré en y arrivant aussi sous-lieutenant de dragons, sans pouvoir obtenir d'adoucissement à un arrêt qui le met au désespoir; mais M. de Falckenskiold, connu pour avoir eu part dans les dernières années du feu roi aux plaisirs, aux embarras et à l'exil du comte de Laurwig, a été appelé de Russie où il servait avec distinction, fait chambellan et colonel du régiment royal danois, et paraît choisi pour appuyer le parti du comte de Rantzau contre celui de M. de Gaehler. Il est homme à pous-

ser loin sa fortune. Mais en voilà assez et peut-être trop du Danemark.

Vous avez passé, Monsieur, votre hiver dans un pays qui n'est guère moins agité.

Vous me feriez un grand plaisir si vous vouliez bien me dire comment vous avez trouvé disposés les esprits dans la partie de la France où vous avez été.

Qui est-ce qui aurait dit que dans le siècle où nous vivons, le pouvoir légal dont jouissent les rois de France et de Danemark n'aurait pas paru assez grand à ceux qui cherchent à capter leur faveur et leur confiance, et qu'ils auraient réussi à détruire les consolations et les ressources prudemment imaginées autrefois, non contre l'autorité royale à laquelle dans l'un et dans l'autre pays personne ne songe à s'opposer; mais contre son abus et la surprise qui peut lui être faite.

Que dirait notre cher Roger [1] s'il vivait encore? Ne se croirait-il pas obligé à donner une nouvelle édition de ses lettres, de cet ouvrage si judicieux et si vrai lorsqu'il le composait, si peu fidèle aujourd'hui, que les principes que vous aviez inspirés au roi et dont il se glorifiait la première année de son règne, étaient si différents de ceux que l'on soutient et que l'on publie actuellement en son nom!

Je finis par l'article qui termine votre lettre; je ne crois pas que vous soyez dans le cas de vous gêner relativement au voyage que vous vous proposez de faire.

La grande part que vous avez eue à l'éducation du roi, et le caractère dont il vous a revêtu, ne doivent pas selon moi y mettre obstacle.

Il est vrai que vous ne pouvez guère accepter d'emploi à titre inférieur à celui que vous portez; mais un voyage n'est pas un emploi, et voyager avec son ami [2] n'est susceptible d'aucune interprétation désavantageuse.

Je ne vois rien qui puisse vous empêcher de prendre à cet

[1] André Roger, mentionné dans la notice sur Reverdil.

[2] Le baron de Prangins.

égard la résolution que vous jugerez vous convenir. Permettez-moi d'ajouter à ce sentiment un souhait : Puissent vos voyages vous conduire un jour quelque part où j'aie la joie de vous revoir !

Elle serait bien sensible à mon cœur.

BERNSTORFF A REVERDIL, A HAMBOURG.

Wotersen, 31 août 1771.

Monsieur, le délai de votre arrivée à Hambourg commençait à me donner de l'inquiétude, je craignais qu'il ne vous fût arrivé quelque accident lorsque je reçus avant hier la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire d'Erlangen.

Elle m'a rassuré et je vous en ai l'obligation la plus sensible. Je vous invite ici, Monsieur. Je vous y attends avec tout l'empressement de l'amitié, vraie, ancienne et fidèle. M. Philippon, et tous ceux qui à jamais paraîtront chez moi sous vos auspices, me feront beaucoup d'honneur et beaucoup de plaisir et seront les très bien venus. Vous me trouverez dans une maison qui n'est pas achevée et dans une terre qui se ressent de l'absence de son maître. Mais je réserve toutes les excuses que j'ai à vous faire sur ce sujet jusqu'au moment où j'aurai la joie de vous revoir.

COMTE DE BERNSTORFF A REVERDIL, A COPENHAGUE.

Wotersen, 10 décembre 1771.

Après ce que vous avez bien voulu me dire, Monsieur, au sujet des lettres, dans celle que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 30 septembre, je n'aurais pas celui de vous

écrire, si je n'avais d'abord deviné et puis appris ce que vous avez fait pour détourner la suppression déjà résolue de ma pension.

Il m'est absolument impossible de ne pas vous dire, aujourd'hui que j'en ai une bonne occasion, que je sens fortement ce que je vous dois. L'objet en est considérable pour moi. Dix-sept années de missions aux cours étrangères, et près de vingt ans de ministère, ont altéré et embarrassé ma fortune, et, quoique je m'en fasse plutôt honneur que reproche, je ne puis m'en dissimuler ou cacher les suites; mais je ne suis pas moins touché peut-être de la beauté de votre action que je ne le suis de ses effets.

Recevez-en, Monsieur, tous mes remercîments, non pas tels que je les exprime, mais tels qu'il vous sont dus, et que mon cœur vous les rend.

COMTE DE BERNSTORFF A REVERDIL, A COPENHAGUE.

Wotersen, décembre 1771.

Monsieur,

Je n'ai point fait encore de sacrifice plus grand à la politique que celui de différer jusqu'ici les tendres remercîments que je dois de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Elle m'a fait un plaisir que je ne vous exprimerai pas. J'ai attendu impatiemment une occasion de vous le dire, et je l'ai enfin trouvée par le départ du baron de Schimmelmann, qui ignore que j'ai l'honneur de vous écrire, mais qui ne me refusera pas de remettre à mon fidèle ami Wocherbben le paquet qui renferme cette lettre.

Ce n'est que parce que je suis convaincu qu'on vous observe, que je deviens si circonspect. Les termes où j'en suis n'exigent plus guère ces ménagements; mais j'en dois beau-

coup à un ami aussi cher que vous me l'êtes, et à une situation aussi délicate et aussi critique que la vôtre.

Je bénis le ciel de ce que mes vœux sont remplis au delà, ou plutôt contre mon attente, et de ce que vous voyiez beaucoup le roi. Je ne me permets assurément pas de prévoir l'usage que vous ferez de cette prérogative, et je ne me permets pas même, à cet égard, de former un souhait. On ne peut juger, dans l'éloignement, ni de ce qui se peut, ni de ce qui se doit faire; mais je suis toujours très sûr que votre personne et vos discours, quand ils ne rouleraient que sur les sujets les moins intéressants, seront fort utiles au souverain, et par conséquent à l'Etat, et je ne reviens pas encore de mon étonnement de cet enchaînement de circonstances qui a rendu possible ce qui, selon tous les raisonnements que je pouvais faire, paraissait ne l'être pas. Je ne puis plus vous seconder, Monsieur, que par mes vœux. Ils sont tous pour vous.

Puissiez-vous être l'homme du royaume le plus heureux, c'est-à-dire celui qui fait le plus de bien. Je vous applaudirai avec transport.

Je ne me permets pas de vous demander de vos nouvelles ; mille justes raisons peuvent vous engager à ne m'en point donner; mais, lorsque vous pourrez et voudrez m'en accorder, je les recevrai avec sincère et vive reconnaissance.

Je prendrai toujours l'intérêt le plus tendre à vos succès et à vos chagrins, et vous n'aurez jamais, Monsieur, d'ami plus constant et plus dévoué que moi.

BERNSTORFF NEVEU A REVERDIL, A NION.

Copenhague, 4 février 1777.

Monsieur,

C'est de bien bon cœur que je vous remercie de votre lettre du 13 décembre.

Je tiens à vous et à tous mes amis par des liens qui me sont très chers, et qui ne s'effaceront et ne s'affaibliront jamais.

Leur souvenir fait mon bonheur dans les instants de relâche que je puis leur donner.

Vous avez bien du mérite de penser à moi du fond d'une retraite tranquille et heureuse ; votre cœur seul peut vous rappeler les personnes avec lesquelles vous avez passé les scènes orageuses que vous ne voyez plus que dans l'éloignement.

Vous vous direz peut-être qu'ils ne sont pas si heureux que vous. Vous les plaindrez quelquefois, et s'ils n'étaient soutenus par l'espérance de faire quelquefois le bien, après avoir souvent et inutilement tenté de le faire, ils succomberaient effectivement bientôt à une séduction trop forte pour pouvoir y résister dans les instants de dégoût, inséparables du maniement des grandes affaires.

Notre situation est toujours la même. La tranquillité est parfaite. Les arts manquent de protections, mais l'industrie est encouragée, et jamais la population et le commerce n'ont fait chez nous des progrès aussi rapides que depuis trois et quatre années.

L'époque est aussi intéressante pour le Danemark que digne de l'attention du philosophe et du sage, elle anéantit bien des vérités spéculatives détruites par l'expérience la moins désirable.

Je serai charmé, Monsieur, de recevoir de votre part des éclaircissements sur l'état intérieur de la Suisse, sur ses négociations avec la France et sur tout ce qui regarde Genève en particulier : cela m'instruira d'une manière à laquelle j'attache beaucoup de prix.

HOIER[1] A REVERDIL, A NION.

Copenhague, 5 janvier 1768.

Monsieur très honoré et très cher ami,

Votre lettre de Bâle, du 21 décembre, m'a été remise exactement. Madame de Gabell m'a aussi envoyé copie de la lettre au roi, que j'ai lue avec toute la satisfaction et le plaisir possible.

Il vaut mieux mille et mille fois avoir écrit cette lettre, que d'être fait *Conferentz-Rath* (car j'ai mes raisons pour croire que c'est cela que Schumacher[2] a eu en vue, quand il m'a dit que vous auriez mieux fait de ne pas écrire). Or, à mon sens, rien n'est plus noble que de parler aux rois comme vous l'avez fait. On voit régner dans votre lettre les sentiments et la candeur d'une grande âme, telle qu'il ne s'en trouve guère que dans les républiques.

Je ne sais par quel hasard je n'ai jamais redouté les revenants, ni rampé devant les grands, quelle que fût leur élévation. Tout le monde ici me prêche cependant bien le contraire; toutefois j'espère de ne devenir jamais docile sur ce point.

J'ai fait une copie de la lettre, et si vous m'ordonnez de la brûler, je me résignerai; mais je préférerais plutôt que vous m'accordiez la permission de la lire à ceux que je sais être vos véritables amis. J'attends vos ordres.

Les liaisons qu'on vous accusait d'avoir avec le comte de Saint-Germain ne vous sont plus imputées comme faux pas; on convient que vous n'avez pas été aveugle à son sujet; on connaît que vous lui avez été contraire à l'égard du rescript qui statue que les militaires devaient être employés au civil, etc.

[1] Hoier, ami chaud de Reverdil, employé à la chancellerie danoise.
[2] Schumacher, secrétaire du cabinet du roi.

Et soyez sûr que je ne vous ai rien avancé qui ne soit conforme à la plus stricte vérité.

C'est avec une vive satisfaction que j'entends à tout moment et en tous lieux faire l'observation que, tandis que vous étiez ici, les bonnes mœurs étaient plus respectées. Schumacher ne vous fait ni ne vous fera jamais oublier.

HOIER A REVERDIL, A MONTPELLIER.

Copenhague, 23 mars 1771.

Monsieur et très cher ami,

Du fond de la Provence, c'est encore vous, mon très honoré et très cher ami, qui faites que le roi me comble d'honneur et de bienfaits.

Le 20 de ce mois, il m'a nommé quatrième député de la chancellerie danoise, chef du quatrième département de cette chancellerie, avec mille écus de traitement et injonction expresse de continuer comme membre de sa chère commission [1] (qui m'est bien chère et à vous aussi), et de conserver la direction ou l'inspection sur le secrétaire, mon successeur, que nous avons eu l'honneur de nommer nous-mêmes.

Il m'a de plus chargé de minuter les ordonnances que cette commission jugera à propos de projeter.

Je n'ambitionnais que d'être utile aux paysans, je ne désirais pas sortir de cette carrière [2].

Je ne suis pas plus courtisan que je ne l'étais quand nous vivions ensemble. J'ai vu Struensée deux fois pour affaire, et cela sans montrer la moindre envie de rien obtenir. Je n'ai point du tout vu Brandt depuis sa faveur.

[1] Commission instituée à l'effet de procurer l'affranchissement des paysans.

[2] Hoier a été de fondation membre de la susdite commission.

J'ai vu Rantzau quatre fois, et deux d'entre elles, c'est lui qui m'a fait chercher.

Je n'ai jamais vu Gaehler. Je n'ai jamais rien demandé à Schumacher, parce que je ne suis pas solliciteur de mon naturel, et encore il n'a rien pu ni osé faire. Malgré tout cela, Struensée me fait querir le 17 mars, me dit que le roi voulait opérer une modification dans la chancellerie danoise, et qu'il veut me nommer quatrième député, 1° parce qu'il me connaît comme ami de Reverdil (ce sont les propres termes de Struensée) et 2° parce qu'il me croit sans préjugés ; que l'ordonnance sur les corvées (du 20 février, que je vous enverrai), qu'on sait que j'ai minutée, a été trouvée fort bonne, etc.

N'étant pas trop charmé de la proposition, je répondis que j'étais extrêmement heureux dans la place que j'occupais, parce que je l'aimais, et n'aspirais à rien de plus. Il insista, me disant que j'étais nécessaire là où l'on voulait me placer, et en me faisant ce compliment, la conversation se termina de ma part en assurant que j'irais sans regret où Sa Majesté l'ordonnerait, et de celle de Struensée, en me priant de vous transmettre ses compliments.

Voilà l'histoire, et jugez comme j'ai envie de vous embrasser. Vingt-quatre heures avant sa mort, mon père vous bénissait, pour ce que vous aviez déjà fait pour moi, et, s'il vivait encore, que ne ferait-il pas présentement ?

Cher ami, mon cœur est tout gros dans ce moment de reconnaissance. Vous fûtes la consolation du père mourant. Le fils vous doit tout. Lisez dans mon cœur, car je m'exprimerai trop faiblement en paroles. Adieu, le plus cher de tous les amis. Continuez toujours à m'aimer, et dites-moi que vous êtes heureux, ou je ne le serai pas.

Je suis extrêmement affairé. Je vous embrasse tendrement.

HOIER A REVERDIL.

Copenhague, le 6 août 1771.

Je vous embrasserai donc bientôt, mon très cher ami, et c'est dans ma patrie que cette agréable scène se passera ! Le ciel en soit loué et même à beaucoup d'égards ! Deux jours avant de recevoir votre lettre, j'avais appris la nouvelle; mais, confirmée de votre main, ma joie en fut augmentée.

Venez donc, accourez. J'ai différé le bel ouvrage de la liberté personnelle des paysans, de quelques semaines, pour que vous y preniez part. Il est juste que cela soit, puisque vous êtes l'auteur de la commission. Votre premier mémoire sur la condition des paysans est daté du premier septembre 1767. Que ce même jour soit celui de votre rentrée ici, pour achever l'ouvrage que vous méditiez alors.

Vous reparaîtrez, pour redevenir l'ange tutélaire de nos *pauvres amis*, qui courraient sans cela grande chance, Rothe ayant su attirer à lui seul une partie très considérable de ce qui était du ressort de la commission.

Bientôt nous en parlerons plus à l'aise.

Il faut absolument que je sois le premier de vos amis qui vous embrasse : j'exige de votre amitié que vous me donniez rendez-vous à Slagelse [1] ou Ringsted.

Les Mazar veulent vous rencontrer à Rotschild.

Mais il faut que je vous parle le premier sans témoins. Je crois même que vous n'en serez pas fâché, puisque assurément vous êtes tout à fait étranger ici. Ne me refusez pas cette faveur, je vous en conjure. A quel jour l'entrevue ? Adieu.

---

[1] Slagelse, lieu de naissance du baron de Falckenskiold.

RANTZAU D'ASCHEBERG A REVERDIL.

Christiania, 31 d'octobre 1767.

Mon cher et estimable Nérestan [1], les malades sont tendres et familiers : je dois une réponse à la plus jolie lettre du monde ; je me réserve de la faire lorsque j'aurai rattrappé le peu de tête que j'avais, mais je mets à profit un instant de cessation totale d'épuisement pour vous dire que j'ai été mourant et que je vous avais fait un legs dans mon testament, qui était la liberté des paysans. Je mourais avec la vraie persuasion que mon roi serait grand, que Saint-Germain lui ferait une armée et Reverdil lui donnerait des hommes, des sujets, une nation. Cette idée vous a appartenu, c'est la source première de ma tendresse et de mon respect, oui de mon respect pour vous.

Ne la quittez jamais et pardonnez à mon délire qui est le délire d'une tête échauffée par la fièvre chaude, et le délire d'un cœur honnête échauffé par l'amour de son roi et de sa patrie.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

CH. DE RANTZAU.

RANTZAU D'ASCHEBERG A REVERDIL.

Christiania, 28 novembre 1767.

Monsieur, vous ne vous trompez pas, il m'en a coûté pour faire un dragon du sieur Drague, et je suis bien heureux de n'avoir vu là dedans que le plaisir de vous obliger ; car maintenant que vous voilà hors de cour et de procès, au lieu de

[1] Allusion à la tragédie de *Zaïre*, que Reverdil a jouée avec le roi.

quelque cordon bleu ou patente de feld-maréchal, je vois bien que ce que je pourrais tirer sera quelque fromage de Gruyères ou, si vous êtes près de Moudon, quelques bouteilles d'hypocras.

Un général ne doit jamais se laisser surprendre dans son poste, par conséquent votre petit billet en apostille ne m'a point du tout surpris.

Voici la progression machinale de mes idées : Comment M. de Reverdil est-il si malhabile et si heureux ? Il a été jugé par la loi du talion : *Per quod quis..... per idem punitur et idem.....* Il voulait rendre libres les sujets du roi, on l'a rendu libre.

Puisque à l'occasion de cette apostille si peu attendue, je me souvins du marchand qui, devant signer ses lettres à huit heures du soir (son commis signant toujours pour lui), mit en apostille aussi : « Je ne dois pas manquer de vous avertir que je mourus à cinq heures après dîner. » Et puis je me pris à rire d'un rire d'Homère qui ne finit jamais. Vous voyez, Monsieur, qu'en tout ceci il n'a point été question de vous plaindre.

Ce n'est pas là mon fort, je sais sentir, mais ne sais point hâbler.

Il faut pourtant vous dire que ma situation n'est pas aussi gaie que mon propos.

Je suis fait pour croire que le roi a toujours raison et je le crois; mais avec la tendresse, l'attachement que je vous connaissais pour lui, avec votre esprit, avec votre cœur, il ne m'est point du tout aisé de croire que vous avez tort. Le parti que je prends est de m'étourdir et d'obtenir à genoux de mon maître la permission de regretter mon ami.

Vous êtes sans doute, Monsieur, par la munificence royale, par votre philosophie, au-dessus des efforts de l'amitié; mais si jamais vous étiez assez malheureux pour vous trouver dans ce cas, rendez-moi assez heureux pour pouvoir faire mon devoir.

Votre souvenir m'honorera toujours, si de temps à autre vous voulez bien me donner de vos nouvelles. Mais surtout faites-moi la justice d'être persuadé des sentiments tendres et constants avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LE COMTE DE SCHMETTAU A REVERDIL, A HAMBOURG.

Preetz (Holstein), 25 novembre 1767.

Monsieur, vous avez quitté la cour, le roi vous donne une fois pour toutes dix mille écus, et vous vous rendez en Suisse. Voilà ce que m'apprennent les lettres que je viens de recevoir. Je crois vous connaître assez pour vous en faire mon compliment; mais je ne sais si j'ai assez l'honneur d'être connu de vous pour que vous sentiez tous mes regrets et toute la peine que m'a causée cette nouvelle. Elle m'en fait par amour personnel, ne fût-ce qu'en m'ôtant l'espoir de vivre un jour avec un homme de tant de mérite et d'esprit.

Votre départ m'afflige par un effet de mon zèle pour le bien public, et j'en suis inconsolable pour l'amour du roi.

Par quelle fatalité ce tourbillon d'intrigues et de cabales qui agite la cour, a-t-il pu vous atteindre? Je l'avoue, cet événement est une énigme pour moi.

Dans le moment où je vous écris, j'espère un peu que vous pourriez bien passer ici et m'accorder la satisfaction de vous voir. Je sens bien d'un autre côté, que je n'ai pas été assez à portée de mériter une telle marque de votre amitié : j'ai donc voulu au moins me procurer la satisfaction de vous faire parvenir la présente à votre passage par Hambourg.

Agréez, Monsieur, que ce soit pour vous demander une amitié qui me fut toujours chère, et de vous la demander avec autant d'instance à présent que j'ai eu d'appréhension ci-devant de paraître la rechercher par motif d'intérêt.

CARSTENS A REVERDIL, A SLAGELSE.

Copenhague, 10 septembre 1771.

Quand M. Hoier vous rendra cette lettre dont il a bien voulu se charger, il sera enfin hors de doute que nous allons jouir du plaisir inexprimable de vous voir malgré tous les bruits qui ont couru et qui courent encore ici. Qu'il me tarde de vous embrasser, mon cher et digne ami, et que n'aurai-je pas à vous dire !

Je ne bougerai de chez moi demain mardi jusqu'à trois heures après midi, et après avoir dîné, je reviendrai à cinq heures. Jeudi je reste chez moi jusqu'à dix heures du matin, qui est l'heure canonique pour aller à la chancellerie.

Vous savez à quel point mon cœur vous est acquis.

LE BARON DE GULDENCRONE A REVERDIL, A NION.

Strasbourg, 16 janvier 1768.

Monsieur, j'ai retenu jusqu'ici mon envie de vous écrire, mon cher ami, puisque je sais que ma lettre vous aurait trouvé bien mal à propos dans les premiers moments de votre retour chez vous.

Actuellement que je vous suppose reposé, je veux que vous sachiez au moins que je ne puis pas me passer de vous dire aussi souvent que possible combien je vous estime et vous aime.

Le couple d'heures que vous m'avez données à votre passage ici, m'avaient mis dans une situation qui ne saurait se dépeindre. Je sentais vivement le plaisir de vous posséder, mais le chagrin de vous voir quitter ma chère patrie et mon maître, auxquels vous aviez été jusqu'ici utile et nécessaire, l'empor-

tait sur l'autre sentiment, et mon cœur en était si serré que vous avez dû nécessairement apercevoir mon trouble.

L'idée de vous savoir peut-être plus heureux, et moins gêné que vous ne l'étiez, ne me console pas, bien qu'elle en fût capable, si la perte que nous avons faite en vous ne s'offrait à mes yeux comme irréparable.

Je m'imagine que vous reviendrez vers nous sous de meilleurs auspices, et, si les vœux de vos amis (eh ! combien n'en avez-vous pas, puisque tous ceux qui vous connaissent doivent l'être nécessairement) peuvent y contribuer, ce sera dans peu.

Je vois avec un plaisir sensible par toutes les lettres que je reçois du Danemark qu'on vous y rend justice plus que jamais. Un de nos amis de Copenhague qui ne s'était jusqu'ici pas découvert vis-à-vis de moi à votre sujet, et qui n'écrit que ce qu'il pense réellement, me mande entre autres : « Le départ de M. de Reverdil vous aura frappé, comme je vous sais de ses amis. On ne sait nulle autre cause pour laquelle il déplaisait à bien des gens, sinon qu'il est honnête homme. Enfin le roi l'aime toujours et peut-être qu'il reviendra. » Mes autres lettres de ce pays disent à peu près la même chose et toutes sont d'accord que vous avez emporté les regrets, l'estime et le respect de tout le monde.

Je me fais une fête de vous le répéter, Monsieur, et je m'imagine que vous devez me croire sincère dans ce moment vis-à-vis de vous, ainsi que jadis peut-être vous auriez pu penser que je tenais un langage de cour.

MADEMOISELLE BONDELI A REVERDIL, A NION.

Chaumont [1], 18 juillet 1771.

Votre explication est bonne, mon cher ami, et je serais fâchée que vous eussiez vu à mon accusation quelque autre côté

[1] Chaumont, habitation élevée à une lieue et demie nord-est de Neuchâtel, où l'on va changer d'air en été.

que celui d'un sentiment dont vous ne pouvez me savoir mauvais gré. Je n'ai plus qu'une seule correspondance à Zurich, c'est celle du professeur Usteri.

Je ne compte pas celle de Lavater, qui n'est qu'une forme de catéchisme par demandes et réponses, une fois l'année tout au plus quand l'occasion le requiert. Cependant si vous voulez voir Lavater, Bodmer, Gesner et Fueslin, dites-le moi, et j'en aviserai M. Usteri ; mandez-moi aussi si je dois vous envoyer ma lettre de suite ou si vous aimez mieux qu'elle vous précède.

J'ai quelques connaissances en Allemagne, mais je ne sais ni la route que vous prendrez, ni si vous vous souciez de voir du monde. Par exemple, une fort jolie femme et son mari, qui n'est pas sot, dans le château de l'électeur de Trèves, à Ehrenbreitstein. Item le baron de Poellnitz, gouverneur d'Erlangen ; mais il faudrait premièrement savoir, par M. Garcin ou M. de Montolieu, si M. Poellnitz est actuellement à Erlangen.

J'ai bien encore une connaissance à Stuttgard ; mais j'imagine qu'elle vous sera inutile, et puis c'est un vieux M. de Gemingen, qui peut être mort sans m'en rien dire. Mes gens font comme s'ils étaient morts aussi, je n'en ai point de nouvelles ; mais je me tranquillise très fort sur leur silence, parce que c'est ainsi leur coutume.

Il faut vider une fois le sac dans lequel nous faisons voyager depuis quelque temps la dame de Lausanne, de Neuchâtel à Nion et de Nion à Neuchâtel, le tout sans qu'elle s'en doute.

Elle a voulu, ne m'en déplaise, me marier avec ce défenseur du bon Dieu dont vous m'avez parlé au mois d'octobre passé. Son projet était du mois d'avril. La personne qu'elle chargea de m'en parler ne m'en dit mot. Je ne m'étonnai point de voir ledit personnage au château de Nion, à plusieurs reprises, dès le surlendemain de mon arrivée; et, quand il

fut marié, je fus encore moins étonnée de ses courses fréquentes dans vos quartiers.

Je n'ai appris cela qu'au mois de mars passé, par la personne même qu'elle avait chargée de m'en parler dix mois auparavant, et, dès lors, une autre me dit avoir reçu la même commission de la dame, mais tout aussi inutilement. Vous voyez que cela n'a aucun rapport avec votre anecdote, qui m'indispose encore plus que la première, à cause des conséquences que cela aurait pu avoir auprès de tout autre que de vous, et de vous qui me connaissez.

Madame Sandoz rit de votre anecdote pendant que je m'en fâche, et elle prétend que vous lui en devez l'explication. Je me suis toujours bien doutée qu'une bienveillance trop étendue, et une activité surabondante, ne valait rien pour les femmes.

C'est un moyen de plus de faire des sottises.

Toutes celles de la dame dont j'ai été l'objet sont presque impardonnables, parce que je n'ai aucune liaison avec elle. Je l'ai peu vue; elle me plaisait cependant; mais j'ai évité de le lui dire, parce qu'un instinct de prudence, qui me tient lieu de sagacité, m'a avertie qu'il n'y faisait pas bon, et mon instinct avait raison, puisque, sans liaison, sa manie active et bienveillante en agissait si librement avec ma personne.

C'est un hasard qu'elle vous ait rencontré, vous, que vous vous soyez vus et que vous me connaissiez, moi, sans quoi elle aurait suivi sa brillante idée vis-à-vis de quelque autre, et dans la même époque, ce qui y mettait un grain de sel de plus.

Je vous quitte, on bat la caisse, point pour nous faire faire l'exercice, mais dîner; c'est le seul moyen qu'on ait trouvé ici pour rassembler les promeneurs.

Adieu, mon bien cher ami.

MOULTOU A REVERDIL, A COPENHAGUE.

Genève, le 8 juin 1762.

Je n'ai tardé à vous écrire, mon cher ami, que pour vous rendre la réponse de Rousseau à la proposition de M. de Reventlou.

La voici extraite littéralement de sa lettre :

« Je suis très sensible au témoignage d'estime que je reçois « de la part de M. de Reventlou, dans la lettre dont vous « m'avez envoyé l'extrait; mais outre que je n'ai jamais aimé « la poésie française, et que n'ayant fait de vers depuis long- « temps, j'ai absolument oublié cette petite mécanique.

« Je vous dirai de plus que je doute qu'une pareille entre- « prise eût aucun succès, et quant à moi, du moins, je ne sais « mettre en chansons rien de ce qu'il faut dire aux princes; « ainsi, je ne puis me charger du soin dont veut bien m'ho- « norer M. de Reventlou.

« Cependant, pour lui prouver que ce refus ne vient point « de mauvaise volonté, je ne refuserai point d'écrire un mé- « moire pour l'instruction du jeune prince, si M. de Revent- « lou veut m'en prier.

« Quant à la récompense, je sais d'où la tirer sans qu'il s'en « donne le soin.

« Aussi bien, quelque médiocre que puisse être mon travail « en lui-même, si je faisais tant que d'y mettre un prix, il se- « rait tel que ni M. de Reventlou ni le roi de Danemark ne « pourraient le payer. »

Voilà bien le ton de J.-J. Rousseau, et malheur à celui qui verrait de l'orgueil dans cette réponse, où il n'y a que de la noblesse.

La compensation qu'il offre à M. de Reventlou me semble trop avantageuse pour ne pas l'accepter : au moins, j'ai trop bonne opinion de la sagesse de ce seigneur, pour croire qu'il la refuse.

Rousseau s'est élevé au-dessus de lui-même dans son *Droit*

politique ; c'est un ouvrage que Montesquieu n'aurait pas désavoué.

Il est profond, lumineux, plein de vérités utiles ; la méthode en est admirable (ce que vous n'auriez peut-être pas attendu). Et il n'y a pas un seul paradoxe, si vous en exceptez le chapitre sur la religion civile, que je n'approuverais pas, quand même je croirais le christianisme une religion humaine, ce que je suis bien loin de penser. Ce livre est défendu en France, jugez comme il sera reçu dans les pays où la liberté vit encore.

Emile est, à ce qu'on dit, aussi beau dans son genre, que le *Droit politique* dans le sien.

C'est un livre sur l'éducation, en 4 vol. in-8°. Je ne l'ai point encore reçu.

Quel dommage si Rousseau fùt mort cet hiver, comme il y avait tout lieu de le croire. Il fut si mal, qu'il avait fait son testament et m'avait chargé (ceci sous le sceau du secret) de tous ses ouvrages, dont je devais être l'éditeur.

Cette commission était aussi honorable que difficile : je l'avais pourtant acceptée.

Nous sommes, avec Rousseau, dans les plus étroites liaisons ; nous nous écrivons tous les quinze jours.

Voilà, mon très cher ami, des choses que je n'ai dites qu'à vous ; j'ai du plaisir à vour montrer que je suis toujours le même pour vous, et à penser que vous m'aimez autant que je vous aime ; il me semble que la confiance rapproche l'intervalle qui nous sépare, etc.

DE LA CALMETTE [1] A REVERDIL, A .

Copenhague, 19 décembre 1767.

Monsieur,

J'aurais certainement fort souhaité d'avoir le plaisir de vous voir avant votre départ, pour vous témoigner tous les regrets

[1] Le ministre de France.

qu'il me cause; mais j'entre trop dans la situation où vous vous êtes trouvé si inopinément pour être surpris que vous n'ayez pas pu m'accorder cette satisfaction, bien moins encore pour l'avoir trouvé mauvais. Soyez assuré, Monsieur, que vous emportez avec vous l'estime, non-seulement de vos amis, de ceux qui, comme moi, connaissaient particulièrement vos talents, votre façon de penser et la droiture de votre cœur, mais de tous les honnêtes gens, et j'ose dire de tout le public, dont, malgré votre qualité d'étranger, vous étiez aimé.

Personne n'ignore plus aucune des circonstances de votre éloignement, ni par quels moyens on est parvenu à persuader un maître, dont vous aviez la confiance et l'amitié, de se priver de vous. On vous regrette et on le plaint. Au surplus, si ceux qui ont eu intérêt à vous éloigner peuvent se féliciter du succès de leurs basses intrigues, ils ne doivent pas assurément se féliciter de l'opinion qui en résulte, pour leur caractère, dans l'esprit de tout homme d'honneur.

Ce qui vous est arrivé, ainsi qu'au digne et respectable homme [1] qui vous a suivi de si près, offre une triste perspective de tout ce qu'on peut attendre encore; ainsi, c'est bien sincèrement que je vous estime heureux de n'être plus à portée d'en être le témoin.

Vous pouvez être entièrement rassuré, Monsieur, sur la façon de penser de M. de Saint-Germain à votre égard. S'il n'a pas pensé comme vous sur l'affaire des paysans, j'ai lieu de croire que ce n'est essentiellement que quant à la forme et à l'exécution du plan, et que cela n'a pas du tout influé sur la justice qu'il rend d'ailleurs à vos talents et à votre caractère.

Je puis même vous assurer qu'il est de vos amis, sachant de science certaine qu'il a fait, conjointement avec Son Excellence de Bernstorff, tout ce qu'il a pu pour vous soutenir, et qu'il vous regrette véritablement.

[1] Le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre.

MADAME MAZAR A MESDAMES REVERDIL, A NION.

Copenhague, 28 novembre 1767.

Il y a deux ans, mes très chères cousines, que je vous félicitais de la place que mon cousin l'aîné [1] avait chez le roi; aujourd'hui je vous félicite de ce que ses fers sont tombés, et qu'il n'est rien que le plus honnête homme du monde. Vous le reverrez dans peu, mes chères cousines; vous le reverrez couvert de gloire, de nos larmes et de celles de tous les honnêtes gens. Il emporte, avec les regrets, l'approbation et l'estime de tout le monde; ses ennemis même ne peuvent la lui refuser; on se déshonorerait de n'en pas dire du bien. Mon mari, mes enfants, dont l'affliction est extrême, sont souvent arrêtés dans la rue par des Danois qui à peine savent prononcer le nom de mon cousin, pour s'entendre dire : Ah ! mon Dieu, quel homme nous avons perdu ! Pourquoi Sa Majesté se prive-t-elle d'un si fidèle serviteur, qui n'avait en vue que le bien public, celui de son maître et de ses Etats ? Il est victime de cabales, sans doute, et c'est bien la victime la plus glorieuse qui fut jamais.

On nous a assuré que le roi, non content de lui avoir fait un cadeau magnifique, lui a donné des larmes. Personne ne doute qu'il ne soit rappelé dans peu. Tout le monde, grands et petits, le souhaitent, et personne autant que nous, mes chères cousines; mais personne plus que nous, qui connaissons la façon de penser de notre cher cousin, ne craint que les sollicitations ne demeurent inutiles; quand il se verra dans le sein de sa famille, qu'il en aura goûté la douce paix, qu'il la comparera à la vie agitée qu'il menait à la cour, il n'aura plus que du dédain pour cette dernière.

Depuis le moment du départ de mon vertueux cousin,

[1] L'auteur des Mémoires, parent de la famille Mazar établie à Copenhague, sans doute à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes.

notre maison est devenue l'abord continuel de gens qui viennent mêler leurs larmes aux nôtres.

Les louanges et les bénédictions que l'on donne à mon cousin retentissent tous les jours autour de moi.

Hélas! il m'a échappé comme l'ombre; je n'ai pas eu le temps de lui dire un seul mot.

Mon mari m'avoua hier que le départ de mon cousin était plus douloureux pour lui que celui de notre fils aîné, qui s'embarque dans peu de jours pour les Grandes-Indes.

Nous perdons dans votre fils, ma chère cousine, un parent vertueux et aimable, un ami sûr, sincère et zélé, un appui auprès du roi.

MALLET [1] A REVERDIL, A COPENHAGUE.

Londres, 30 novembre 1763.

Il est certain, mon cher ami, que, si je savais mieux l'anglais et si j'avais plus de guinées, ce pays serait le meilleur du monde et peut être le plus agréable.

Il y a tant d'aisance, de commodités réelles, de liberté, de bon sens, de connaissances, de plaisirs même, que sans ces deux *si*, je ne finirais point sur le bien que je voudrais vous en dire. Il est vrai que, par mes liaisons précédentes, je me suis vu promptement à portée d'en faire d'autres qni n'ont pas peu contribué à me faire voir tout en beau.

Les gens de condition sont ici très civils, très prévenants pour un étranger connu.

Si l'on doit juger de toute la nation par eux, il ne faut plus dire comme Horace : *Britannos hospitibus feros*. Je doute qu'un étranger trouvât autant de facilité à entrer dans les bonnes maisons à Paris qu'à Londres, et cependant les Anglais sont

[1] Paul-Henri Mallet, de Genève, auteur de l'*Histoire du Danemark*.

encore tout autrement hospitaliers dans la campagne où leur loisir et la grandeur de leur train et de leurs maisons les met plus en état de les bien recevoir.

J'ai reçu, depuis que je vous ai écrit, à mon départ de Genève, une lettre de Son Excellence M. de Bernstorff qui m'a fait changer d'idées sur le sujet du prix qu'on met chez vous aux manuscrits du Vatican. Cette lettre a tout réchauffé mon zèle. J'ai tout de suite écrit à Rome pour que l'on y continue les recherches suspendues, et je ne doute pas que l'on ne s'y remette aussi tout de suite.

J'oubliai de vous envoyer le mémoire des restes de mes déboursés, la dernière fois que je vous écrivis. Vous le trouverez ci-joint cette fois-ci.

Je suis bien impatient d'apprendre que vous avez reçu les manuscrits en question en bon état, et qu'ils ont fait plaisir à vos Messieurs. Où en est, je vous prie, ce *Codex diplomaticus?* Et vos savants n'ont-ils rien publié depuis quelque temps qui ait rapport aux derniers siècles de l'histoire du Danemark?

J'ai vu de près ces jours la princesse qui vous intéresse. Sa figure est fort prévenante, elle annonce la douceur et la bonté, et tout le monde en dit mille biens. Je l'ai entendu louer avec un plaisir qui m'autorise à me croire aussi bon Danois que qui que ce soit au monde, etc.

MALLET A REVERDIL, A COPENHAGUE.

Genève, 10 août 1765.

Je répondis de Rome à votre lettre, mon cher ami.

A présent c'est au contraire de Genève que je vous écris. J'y suis depuis une quinzaine de jours.

Mon milord m'y a ramené et en est déjà reparti pour Londres. Malgré toutes les beautés du pays que je quitte et les misérables tracasseries de celui où je viens, ç'a été un plaisir très

grand pour moi que de me retrouver au milieu de mes amis, dans ma maison, avec des gens qui parlent librement et avec qui l'on peut converser et s'instruire.

J'ai trouvé votre livre[1] en arrivant. Ç'a été ma première lecture, et, sans vouloir vous faire aucun compliment, je puis bien vous assurer que je l'ai faite avec le plus grand plaisir. Quoi qu'on en dise dans le pays où vous êtes, j'ose vous prédire avec confiance qu'il vous fera honneur dans tous ceux où l'on pense.

Je l'aurais lu avec intérêt quand je n'aurais eu aucune relation avec le Danemark, et ce dont je suis plus sûr encore, c'est que j'aurais pris la meilleure idée de l'auteur, de ses lumières, de ses vues, de sa philosophie, de son caractère.

Le style m'en a paru très bon, très français, quoique, si vous voulez que je vous parle jusqu'au bout de tout ce que je pense, il est peut-être quelquefois trop soutenu, trop plein, trop travaillé, pour le genre épistolaire; mais, après tout, on sait bien qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre cette annonce, et que des lettres faites pour le public sont plus un livre que des lettres. Je vois qu'on en est fort content ici. On le sera un jour beaucoup en Danemark. Je vous réponds de la France, et tout ce que je regrette, c'est que tous ceux qui estimeront le livre ne sauront comment estimer un auteur qui leur est inconnu à la plupart.

MALLET A REVERDIL, A COPENHAGUE.

Londres, 7 février 1766.

Je vous assure, mon cher ami, que quoique j'aimasse déjà beaucoup votre jeune maître, ce qu'il vient de faire pour vous me paraît si bien de sa part, si utile pour lui et, à tous égards,

[1] La dernière partie de l'ouvrage intitulé : *Lettres sur le Danemark.*

si convenable que je l'en aime encore davantage, et que je le mettrais volontiers dans ma poche, comme nous disons chez nous.

Je dois vous dire aussi combien je vous sais gré de l'attention de me l'avoir appris vous-même.

Je suppose et je souhaite bien que vous soyez un lecteur en exercice, un lecteur occupé, et un lecteur maître du choix des lectures quand il lira, et plus écouté encore quand il parlera.

Je me réjouirai beaucoup d'apprendre tout cela, mais je me tiens sûr du moins que, de manière ou d'autre, il résultera du bien de cet arrangement et pour vous et pour lui. . . . .

Il faut que je vous dise un mot de ce qu'on fait ici, puisqu'on en est curieux dans toute l'Europe.

Les colonies prennent le grand chemin de souhaiter le bonjour à leur mère. Cela doit arriver sûrement une fois; il ne s'agit que du plus ou moins de temps et de la manière.

Vous avez su peut-être que M. Pitt a osé soutenir en plein Parlement, que le Parlement n'avait pas le droit de taxer ces colonies.

Cet homme, enivré de ses succès, aspirant à être l'arbitre de la nation, a cru s'attacher à l'Amérique sans perdre l'Europe. Mais il a vu que, lorsque le peuple se regarde comme monarque, c'est un monarque qui n'est pas bénin et qui n'entend pas raillerie sur sa prérogative.

L'homme-montagne a été englouti, comme ces trois Messieurs de l'Ancien Testament, et il est désormais sous terre, mais non pas en repos.

Le Parlement presque unanime a revendiqué et confirmé son droit.

Il procède maintenant à l'examen de ce qu'il y a de mieux à faire pour le cas particulier du *Stamp. act.* : apparemment il le modifiera ou dans la teneur ou dans son exécution pour ne pas désespérer les Américains; mais, à cela près, ses mesures seront vigoureuses.

Le ministère et son parti reçoivent, à l'occasion de tout ceci, des secousses dont ils sont si fort ébranlés, que je crois pouvoir déjà vous annoncer une prochaine culbute. Ses adversaires divers se sont réunis et les Bute, les Bedford, les Grenville, les Townsend, etc., vont reparaître sur la scène, mais on ignore encore sous quelle dénomination.

Je pense que, quoi que fassent les Anglais, leurs colonies du continent leur échapperont; c'est le vice de la chose qui est de nature à aller en augmentant.

Les intérêts s'éloignent, les forces deviennent égales.

Près de trois millions d'habitants dans un pays abondant, un continent vaste, défensible, pleins d'idées d'indépendance et de liberté, jaloux de leur commerce, ambitieux de l'affranchir et de l'étendre, auront-ils la complaisance de recevoir des ordres contraires à leurs intérêts des rivaux de leur prospérité, placés à mille lieues de distance de leur pays et peu en état de se rendre longtemps redoutables ? etc.

LA BARONNE DE MONTOLIEU A REVERDIL, A NION.

Lausanne, dimanche 1788.

Votre lettre, cher et toujours cher et bon ami, m'a fait éprouver le plaisir le plus vrai. Croyez que l'amitié aussi a ses émotions; j'en eus une vive en voyant votre écriture, et un attendrissement bien doux en lisant les assurances de la vôtre d'amitié, en ne pouvant plus douter que votre ancienne amie vous est toujours chère.

Si j'avais suivi les mouvements de mon cœur, je vous aurais répondu par le même courrier; mais je ne voulais pas le faire en quatre mots après un aussi long silence, et vous m'avez prise dans un fatal moment, où j'avais même à peine le temps de vous lire.

Je recevais notre cher cousin, le gouverneur de Neuchâtel,

M. le général de Béville; et, pendant trois jours qu'il a logé chez nous, j'ai eu cinq repas de vingt personnes et trois assemblées de cinquante au moins.

Il y avait longtemps que la pauvre petite veuve ne s'était trouvée à pareille fête!

J'avais un peu perdu l'habitude de ce train-là, et vendredi matin, quand ils furent partis, j'étais si harassée de fatigue, qu'au lieu de vous écrire, ainsi que j'en avais l'intention, je passai ma journée sur mon lit. Aujourd'hui, je vais m'en donner à cœur joie; je prends mon plus grand papier, et j'espère bien en remplir les quatre pages, sans compter notre chanson que je joins ici. Nous sommes bien fiers qu'elle vous ait plu.

La jolie voix de madame Renz la faisait peut-être valoir, et vous serez bien étonné, en la lisant, que ce soit si peu de chose.

C'est une plaisanterie, et c'est à cheval, de Lausanne à Bussigny, que nous l'avons composée. Mais ce qui ne m'amuse point, moi, ce qui trouble même tous mes plaisirs et tout mon bonheur, c'est le silence obstiné de mon enfant.

Voici près de quatre mois qu'il n'a écrit à personne. Je sais d'ailleurs qu'il se porte et se conduit bien; mais que me fait son latin et son droit, s'il ne m'aime plus. Ah! cher Reverdil, croyez-moi, bénissez le ciel de n'avoir pas d'enfant, de fils surtout, les choses sont arrangées de manière, dans ce vilain monde, que le plus doux de tous les sentiments est un supplice continuel.

REVERDIL A MADAME REVERDIL, SA MÈRE, A NION.

Copenhague, 29 juin 1765.

Il s'en faut bien, ma très chère mère, que je sois riche et en crédit. Ce que j'ai par delà les fonds que vous m'avez con-

fiés se réduit à fort peu de chose, et, pour le crédit, je n'ai guère été à portée de l'essayer au delà de trois cents écus. C'est une somme modique, pour la confier à une personne qui n'a pas de dettes, et qui a plus que cela en mobilier, et presque autant à prétendre à chaque instant en pensions échues; car, en cas même de mécontentement ou de mort, on achèverait le semestre commencé.

Cette pitance augmentera encore dans peu, si le gouverneur du prince royal ne m'a point repu d'eau bénite. Et pourquoi le ferait-il? En premier lieu, il m'a fait l'offre spontanément, et secondement, comme il est en même temps ministre des finances, il aurait mauvaise grâce à dire qu'il n'a pas pu.

Je vous dis tout cela, ma très chère mère, pour vous faire comprendre que plus je suis sensible à l'offre que vous me faites d'une année ou environ d'intérêts, moins je dois l'accepter.

Mes circonstances me mettent, Dieu soit loué, au-dessus du besoin. J'ai plus de rentes que tout le reste de la famille ensemble. Il est vrai que je suis dans un pays où tout se vend au poids de l'or.

Il est vrai encore que mes dépenses ne sont pas toutes de mon choix, mais enfin j'ai de reste : pourquoi anticiperais-je sur un partage que mes vœux les plus ardents sont de ne jamais exécuter?

REVERDIL AU BARON DE PRANGINS.

Fréderichsberg, 26 décembre 1771.

Assurément, ce n'est pas le retard de votre lettre qui a seul fait différer celle-ci : un peu d'affaires, beaucoup de devoirs, des importuns, des correspondances qui exigent réponse à vue, se sont joints à l'attente prochaine, et chaque jour re-

nouvelée, d'apprendre par vous-même, comme vous l'aviez promis, votre arrivée au paradis terrestre [1].

Je prends le ton qui convient à l'endroit où vous me lirez; car, si vous leur disiez qu'à l'heure qu'il est, sous le cinquante-sixième degré de latitude, une jeune femme, nourrice, force le lièvre à cheval deux fois par semaine, et que cette femme est reine, on ne le croirait pas. Je ne saurais vous peindre ma situation, parce qu'il y a mille choses que je ne puis écrire, et que vous ne sauriez deviner : ces choses cependant sont la clef du reste.

Tout ce qu'on me disait du pays où je venais, depuis Berlin à Hambourg en province, tout cela, dis-je, devait m'alarmer et me rebuter. C'était un découragement général, des troubles intestins dans le palais et jusqu'au sein de la famille royale; une nation occupée d'idées sinistres sur le présent et sur l'avenir. En voyant les choses de près, j'ai jugé que tous les sujets de plainte ne sont pas réels, et que ceux qui le sont ont une origine en grande partie différente de celle qu'on leur attribue.

Enfin, ces maux réels m'ont paru avoir moins de part aux murmures que la jalousie du pouvoir et l'espérance de culbuter encore. En somme, ma position est meilleure qu'avant cette absence de quatre ans.

Le public, et surtout les gens instruits, savent bien que je n'ai eu aucune part à ce dont on se plaint.

Mon accès à la familiarité est sur un pied plus flatteur, et, quoique la médaille ait bien son revers, je ne dois pas regretter d'être venu. Au moins, suis-je sûr de n'y faire aucun mal, et placé comme je suis, le moment peut se trouver où je ferai plus de bien en un jour que je n'en aurais fait en Suisse pendant une vie entière.

Il faut penser à cela pour se consoler du reste; par exemple, pour trouver quelque dédommagement à cette façon de passer l'hiver, comparée à l'hiver dernier.

[1] Montpellier.

Sans vous faire compliment, votre amitié me l'a rendu bien doux, et quoique j'aie ici des amis bien éprouvés, il n'y en a aucun qui ne soit plus livré à sa fortune qu'au sentiment, aucun dont l'intimité soit sans danger d'indiscrétion, et cela dans un temps où l'agitation universelle rend les confidences importantes. Si je pouvais vous envier quelque chose, ce serait votre société ordinaire. Où trouverai-je une femme d'un esprit aussi délicat, aussi fin, aussi éclairé que Madame Baraban? Je ne dis rien des deux hommes avec qui vous passez vos soirées, etc.

LE COMTE GORANI A REVERDIL, A NION.

Paris, le 28 février 1793

Monsieur, depuis que j'ai eu le bonheur de faire votre connaissance, je n'ai cessé de vous estimer et de vous chérir. L'homme intéressant qui passe sa vie à faire le vrai bien, et qui réunit si heureusement l'amabilité la plus attrayante aux connaissances les plus variées et le mieux approfondies, ne s'effacera jamais de ma mémoire. Agréez ce témoignage des sentiments sincères avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

GORANI.

P. S. Vous recevrez dans son temps un exemplaire de mes *Tableaux sur les mœurs et le gouvernement des principaux Etats de l'Italie.* J'ajoute à mes premiers Essais dans la langue française un exemplaire des *Maximes et Pensées* d'un homme doué d'un vrai génie, qui vous a connu, apprécié, et qui s'est toujours souvenu de vous.

REVERDIL AU COMTE GORANI, A PARIS.

Nion, le 29 mars 1792.

Mon cher et illustre citoyen,

Lorsque vous viviez dans la retraite, avec vos amis, et loin du grand théâtre où vos talents vous appelaient, vos suffrages et vos bontés ont déjà flatté autant mon cœur que mon amour-propre ; mais à présent, je m'enorgueillis bien davantage, puisque, transplanté au milieu des orages politiques, vous avez daigné vous souvenir de l'un de vos admirateurs obscurs et indolents, qui est resté dans la solitude et l'oisiveté.

Quoique votre situation ait changé, vous n'avez pas perdu la noble habitude de dire au monde et aux potentats leurs vérités avec un courage indomptable.

Sans avoir le moindre droit de me comparer à vous, mon cher citoyen, j'ose prétendre cependant que je suis de la même religion, c'est-à-dire amant passionné de la liberté, de la justice et du bonheur des hommes. Si j'avais vu tout cela en France depuis quatre ans, j'y aurais transporté mon domicile, et, pour cet effet, j'y aurais acheté un couvent, après toutefois que les anciens habitants en auraient été évacués ; car je vous avoue que les moines ont toujours été mon aversion.

Malgré votre dévouement à la France, je puis croire que vous pensez que la nation n'a pas atteint encore le but de la révolution, et j'en juge par le discours à Custine, que vous rapportez avoir été fait par les Francfortois, et par le peu de succès de vos deux adresses, si pleines d'énergie, d'élévation, d'amour du bien, et fondées sur la connaissance des faits. Car enfin l'argent a été gardé, Custine n'a pas été puni, pas même improuvé, et les députés de Francfort, contre le droit des gens, ont été emprisonnés. Au reste, votre mérite à cet égard n'en est que plus grand, et de tous vos écrits, si coura-

geux, ces deux lettres le sont peut-être le plus, puisqu'elles attaquent des gens bien redoutables, au milieu desquels vous vivez.

Beaucoup de faits m'ont étonné dans vos diverses brochures. Je n'hésiterai pas à les croire sur votre parole, si vous m'assurez que vous en avez la preuve par-devers vous.

Tels sont en particulier les trahisons et actes de tyrannie imputés à Louis XVI. Quelques-uns des forfaits qu'on lui reproche m'avaient paru destitués de preuves, d'autres avaient été pardonnés et d'autres paraissaient innocents, tous enfin ne pouvaient être l'objet d'un jugement.

D'après vous, mon cher citoyen, je suspendrai mon opinion. J'ai fait remettre vos trois autres paquets, et je pense que vous en aurez des nouvelles, excepté de celui de M. de Grens. Ce brave homme a bien toute sa tête, mais il est perclus de rhumatisme, en sorte qu'il n'écrit plus, et sa santé est dans une telle décadence qu'il ne saurait vivre encore bien des mois.

Il le sait, et son courage est aussi ferme sur son grabat, qu'il l'eût été à son régiment.

Madame de Grens a presque perdu la vue.

Je me suis chargé de leurs remercîments et de ceux de M. Gaudin.

M. Schmidt va nous quitter pour Lenzbourg.

J'attends avec impatience vos *Tableaux ;* je sais déjà qu'ils seront de main de maître, et au talent d'écrire en français que vous venez de développer d'une manière brillante, vous joignez un avantage inappréciable, c'est que vous avez eu des relations immédiates avec presque tous les personnages importants de notre siècle.

Je suis à vous, mon cher citoyen, sans cérémonies et avec plus de respect pour vos qualités que je n'aurais jamais pour le titre que vous avez quitté.

NECKER, ANCIEN MINISTRE, A REVERDIL, A NION.

Coppet, 11 février 1800.

Je ne puis assez vous exprimer, Monsieur, toute la peine que j'ai ressentie en apprenant que vous êtes venu chez moi pendant mon absence.

C'est un grand guignon, car pendant quatre mois je ne m'en étais pas absenté : cela ne m'arrivera plus, et, averti par mon accident, si je m'éloigne de Coppet pour dîner, j'aurai soin de vous en prévenir; et, comme j'aurais dû le faire, je vous prie, Monsieur, d'agréer mes excuses.

Je n'ai rien de Paris par delà les détails des papiers, quoique bien pauvres aujourd'hui.

On m'avait écrit qu'un troisième courrier avait été envoyé en Angleterre, mais j'ai quelques doutes en voyant dans le *Publiciste*, papier devenu presque officiel, avec quelle insulte on y parle du gouvernement anglais.

Il y aura une fête éclatante le 30 pluviôse, pour l'installation du premier consul au château des Tuileries. On dit que son cortége de gardes est nombreux et magnifique, et qu'ils font ranger les voitures à coups de sabre, quand le soldat heureux traverse les rues de Paris.

Il pourra bien se signaler encore à la guerre, car on dit qu'il est disposé à commander l'armée, s'il y a bataille près du Rhin. Tous ses goûts sont héroïques.

Adieu, Monsieur, mes regrets encore et mes tendres compliments.

MADAME NECKER A REVERDIL, A NION.

Paris, le 19 juin 1771.

En relisant votre charmante lettre, Monsieur, je suis réellement affligée d'avoir resté si longtemps sans y répondre, et

ce serait en vain que je chercherais à me dédommager des plaisirs dont je me suis privée ; permettez-moi de vous le dire une seule fois : il est impossible d'estimer plus profondément que je le fais vos talents, votre esprit, vos lumières et vos vertus; soyez persuadé que ce sentiment dont je vous parlerai rarement, présidera sur toutes mes actions et sur toutes les pensées qui vous seront relatives. Les réflexions que j'avais pris la liberté de vous adresser, étaient une suite de la confiance qu'inspire toujours le plus grand mérite; mais votre parti me paraît pris et bien motivé; je ne suis pas assez présomptueuse pour me flatter de pouvoir vous être utile; il se pourrait cependant que le théâtre sur lequel je vis, et la multitude de mes liaisons dans tous les états, me mettraient à portée de pouvoir exécuter vos ordres, si vous m'ouvriez quelque voie pour cela; toutes ces idées sont très vagues, je le sens et je laisse courir ma plume sans y attacher aucune importance; je pense aussi quelquefois qu'un homme qui a fait l'éducation d'un roi et dont toutes les leçons avaient pour but le bonheur d'un peuple, aurait bien de la peine à s'occuper des vertus d'un particulier quelque nom qu'il portât.

La scène des affaires politiques change si souvent depuis quelque temps, qu'elle absorbe entièrement notre attention; un des inconvénients de ces grands événements, auxquels on est toujours lié par quelque bout, c'est de diminuer le goût des choses abstraites; d'ôter aux lettres l'importance qu'on leur donne dans la solitude et de les ranger presque dans la classe des goûts frivoles, qui ne méritent qu'une partie de notre temps. J'éprouve malgré moi cet effet, dont je crois les suites funestes pour la fin de la vie, et si je lis encore des ouvrages de morale avec avidité, je m'aperçois que je ne parle plus de tragédie et de vers que comme un autre fait des nœuds; j'ai donc fort peu de nouvelles littéraires à vous apprendre; la plupart des auteurs que je connais sont des vétérans qui jouissent de leur gloire passée.

Gentil-Bernard a perdu la mémoire, en conservant les au-

tres facultés de son esprit; il a oublié la mort de ses amis les plus chers et se croit encore dans son printemps; son exemple effraye ses contemporains.

Marmontel fait chaque jour un opéra comique, plein de grâces, de plaisanterie et de finesse; mais ces ouvrages là ne sont pas assez robustes pour passer à la postérité. M. Thomas fait imprimer son ouvrage sur les femmes; vous y trouverez la peinture de nos mœurs la plus vraie, la plus fine qui ait encore été écrite.

M. de Saint-Lambert travaille à un nouveau poëme et vient de donner une édition corrigée et augmentée de ses *Saisons*; j'ai toujours aimé beaucoup cet ouvrage, mais je crois que mon goût sera justifié dans votre esprit, si vous le lisez avec les changements. Vous occupez-vous d'un travail suivi dans votre retraite? je le désirerais fort, non-seulement pour jouir de vos lumières et de vos talents, mais encore comme un moyen de vivre intimement avec votre âme et de connaître vos pensées.

Rappelez-moi, je vous en supplie, au souvenir de M. Guiguer[1] que nous aimons et que nous estimons, etc.

MADAME NECKER A REVERDIL, A NION.

Paris, 13 février 1779.

C'en est donc fait, Monsieur, votre vertueuse mère est allée recevoir le prix d'une vie consacrée à l'humanité; pardonnez, je ne devrais penser qu'à votre douleur et je suis accablée de la mienne; après la perte de ma mère, je croyais que mes larmes étaient épuisées, mais toutes mes plaies sont rouvertes, le monde fuit loin de moi, mes regards se portent sans cesse sur cette éternelle demeure qui renferme ce qui me fut si cher.

[1] Le baron de Prangins.

Nous perdons le modèle de toutes les femmes : raison, intelligence, courage, force et sensibilité, générosité, économie, ordre, connaissance de l'ensemble et des détails, religion et tolérance, en un mot toutes les perfections qui dans les hommes ordinaires paraissent incompatibles, étaient réunies dans cette femme céleste; sa dernière lettre qui m'a coûté tant de larmes était encore un hommage qu'elle rendait à la mémoire de mes parents; toutes ces portions de mon être m'attirent vers elle ; ce qui me reste et ce qui m'est bien cher encore peut être heureux sans moi; puissiez-vous, Monsieur, jouir de toutes les bénédictions que le ciel répand sur les enfants qui ont fait le bonheur de leur mère; toutes les lettres que je recevais de la vôtre n'étaient remplies que de ces sentiments pour vous et de votre conduite touchante. Ce souvenir ajoute encore, s'il est possible, à cette tendre amitié que j'ai eue pour vous dès les premiers jours de mon enfance ; je suis dans un accès d'affliction, qui ne me permet guère de continuer; je joins ici une petite lettre pour votre chère sœur cadette [1] que je vous prie de lui remettre, si vous la croyez en état de la lire.

MADAME DE STAEL-HOLSTEIN A REVERDIL, A NION.

Coppet, 13 novembre 1804.

Voulez-vous remettre ce billet à M. Mestrezat après avoir lu ce qu'il contient? Me permettez-vous de vous demander de donner, en diverses fois, cet hiver jusqu'à la concurrence de trois louis à M. Tissot le père, dont je vous rembourserai à mon retour? Voulez-vous aussi leur mettre dans la tête qu'il est très heureux pour leur fils d'être placé là [2] ? Il peut, s'il se

[1] La mère de l'éditeur.

[2] Un emploi à Genève dans les droits réunis.

conduit bien, passer de là dans d'autres emplois. Je ne vous verrai donc pas avant de partir !

En revenant d'Italie le 14 juin je serai à votre porte. Demandez à Dieu qu'il bénisse mon voyage ; ah ! c'est à lui que les orphelins s'adressent. Je suis pleine de tristesse, plaignez-moi tous les deux et recevez mes plus tendres amitiés.

MADAME DE STAEL-HOLSTEIN A REVERDIL, A NION.

Genève, le 21 novembre 1804.

Me pardonnez-vous de ne vous avoir pas répondu plus tôt ? Il me semble que les nouvelles m'ont absorbée tout entière[1]. J'aurais voulu en parler avec vous ; mais écrire ce n'est rien. Si vous savez quelque chose cependant, dites-le-moi. J'approuve toutes vos idées sur les lettres[2] ; je vous prie de faire copier celles qui paraîtront les plus dignes d'intérêt, des vivants comme des morts : nous choisirons après. Je serais aussi d'avis de mettre les lettres de compliments, et je vous dirai pourquoi. Je ferai une fois une vie politique de mon père, et je mettrai ce recueil de lettres comme un volume de notes, et j'aimerais qu'il donnât l'idée de l'enthousiasme qu'il a excité. A ce que je devrai pour ces copies, voulez-vous ajouter deux louis que je vous prie de donner à M. Tissot ? J'aime ce petit rapport de bienfaisance qui passe par vous, qui êtes si bon et qui supportez les peines de la vie par l'élévation de l'esprit et de l'âme ; moi qui ai peut-être un peu de cette élévation, je ne sais point en faire de la force, et je tombe souvent sous le poids des regrets du cœur et des chaînes de la

[1] C'est vers cette époque que Napoléon fut couronné empereur.
[2] Les lettres manuscrites laissées par son père et sa mère.

pensée. Adieu : parlez de moi à votre intéressante compagne, et faites mes compliments au général Frossard.

Savez-vous des nouvelles de Madame de Bonstetten?

MADAME DE STAEL-HOLSTEIN A REVERDIL, A NION.

Genève, le 25

J'ai été bien touchée de votre lettre, Monsieur. Je puis vous dire qu'il n'y a personne peut-être qui sente plus vivement que moi le prix de l'affection de mes prédécesseurs dans la vie; je n'ai presque jamais trouvé que là cet intérêt protecteur et exempt de rivalité, qui rappelle toujours le premier de nos liens, le sentiment d'un père. Je n'ai jamais connu l'orgueil de la jeunesse; je commence à y avoir moins de droits; mais à dix-huit ans même il me semble que je pressentais assez la vie pour m'attendre à l'idée de son déclin, et regarder ses derniers rayons comme les plus purs. Vous feriez découvrir ces sentiments, quand on ne les aurait pas; ne me montrez donc plus cette timidité qui est en contraste avec la supériorité de votre esprit. Je ne sais si vous êtes sourd, mais je sais bien que je ne me crois entendue que par vous, et que j'ai la vanité de penser que nous parlons l'un et l'autre une langue étrangère à ce temps, à ces lieux. J'irai dans peu de jours dans ce pays terrible et attrayant, où l'on a besoin de vivre comme les marins accoutumés à la tempête. Je vous enverrai mon roman avant de partir. A quelques mots près, l'édition de Paschoud est aussi bonne, parce qu'il y a fait des cartons. J'ai été très fière de votre mot sur Benj. [1]. C'est un homme qui, s'il avait sa circonstance, irait très loin et très haut; j'entends haut par l'âme et le caractère. Rappelez-moi au souvenir de votre aimable compagne, j'ai besoin de savoir à Paris, par vous, si mon roman vous a intéressés tous les deux.

---

[1] M. Benjamin Constant.

ADRIEN LEZAY A REVERDIL, A NION.

Lausanne, 21 novembre 1799.

Sauf l'énoncé qui n'est qu'à vous, je crois, Monsieur, que votre opinion sur notre situation présente est celle de tout le monde, et ne s'éloigne pas beaucoup du vraisemblable. Vous avez dit dans les termes les plus piquants ce qui paraît attendre la France. D'aujourd'hui, elle a un propriétaire, elle n'avait jusqu'ici que des fermiers, et il sera plus difficile de la tirer des mains glorieuses de son libérateur qu'il ne le lui fut de l'arracher des mains ignobles des conventionnels.

Sauveur bien redoutable, ce me semble, que celui qui peut, avec un roulement, changer la forme d'un gouvernement. La révolution populaire est finie : c'est un grand point pour le peuple. Elle n'aura porté des fruits que pour un homme. C'est sans doute un grand point pour lui; mais c'était en vérité une assez inutile révolution populaire que celle qui finit à son point de départ, et qui n'ôte à Louis XVI sa couronne que pour en orner le front d'un Corse. Quoi que décide Buonaparte, qu'il reste sur le trône ou qu'il reste à côté, son épée régnera toujours, et sa volonté seule sera loi pour longtemps. J'espère que nous rentrerons à la suite de tout ceci : on m'a déjà mandé que je le pouvais sans inconvénient; cependant j'attendrai pour rentrer furtivement qu'il me soit démontré que je ne puis rentrer ouvertement.

D'ici à quelques jours ce point sera décidé.

Nous ne manquerons pas alors de vous en instruire, et, si nous rentrons en France, ce ne sera pas sans vous avoir embrassé et reçu vos bénédictions; car nous avons besoin d'être bénis des mains d'un homme respectable. Madame de Staël m'a écrit quelques lignes depuis notre révolution, mais vagues et réservées : la dernière liberté qu'accordent toutes ces révolutions libérales, c'est celle de penser.

Rœderer semblait m'annoncer dans une lettre que j'en reçus quelques jours avant, une partie des événements que nous voyons.

Les choix nouveaux sont honorables et propres à rendre l'espérance aux Français.

Gaudin est un fort digne homme; Marcet un des plus estimables qu'il y ait en France.

Buonaparte peut être assez original pour ne vouloir pas imiter Cromwel, mais il ne manquera pas de gens qui lui diront qu'en abdiquant il serait l'imitateur de Sylla. Enfin, à la garde de Dieu, nous avons mérité d'être aussi dangereusement sauvés, etc.

MADAME DE GABELL A REVERDIL.

Décembre 1767.

Votre visite m'a un peu soulagé le cœur. J'ai beaucoup pleuré et j'en avais besoin. Je pleurerai longtemps. Vous méritez tous mes regrets, comme vous avez acquis mon estime et ma plus tendre amitié.

J'ai peine à m'accoutumer à l'idée de ne plus vous revoir. J'ose quelquefois espérer que cette absence ne durera pas longtemps. Vous savez sur quoi je fonde mon espérance. Adieu, Monsieur, ce mot est terrible par le sens qu'il renferme. Il m'attendrit trop pour vous répéter encore tous les sentiments que j'ai pour vous et qui dureront autant que ma vie.

Ayez la bonté de m'indiquer comment vous pourrez recevoir mes lettres sur la route.

MADAME DE GABELL A REVERDIL.

Décembre 1767.

Je suis destinée à estimer Brandt. Je n'ai pu résister à l'air vrai que son affliction avait le jour de votre départ. Je lui ai

parlé de vous. Le comte Ferdinand s'est mis de la conversation ; nous avons gardé longtemps un silence assez expressif, et les spectateurs ont beaucoup conjecturé. Vous m'avez fait grand plaisir en m'annonçant, dans votre dernière lettre, votre inclination pour le comte d'Ahlfeldt. Je sens qu'il l'a toujours méritée. Il a même été touché de la froideur qu'il a cru remarquer dans vos procédés avec lui. La poste est arrivée, j'ai reçu votre lettre, je l'ai lue. Votre amitié ne m'a jamais été suspecte, mais combien ne m'en coûte-t-il pas à présent de voir que cette amitié vous rend plus malheureux.

Vous avez eu la bonté de répéter que mon estime vous est de quelque prix. Combien la vôtre ne m'élève-t-elle point? Oui, Monsieur, vous ne serez point assez modeste pour me défendre encore de vous respecter. Je ne pourrais guère prolonger ma lettre aujourd'hui. Adieu, Monsieur, il faut que je vous quitte, mais mes vœux et mes sentiments vous suivront partout. Je vous écrirai à Hambourg toutes les nouvelles que vous devez savoir.

Vendredi vous receviez des billets : faut-il qu'à présent je vous écrive des lettres? Et combien de chemin n'auront-elles pas bientôt à faire. Cette pensée rend déjà ma plume bien incertaine et mon attendrissement vous prépare une lettre bien mal arrangée et mal peinte sans doute, parce que je ne vois guère. J'attends la lettre que vous m'avez promise de Rothschild. Jusqu'à l'arrivée de la poste, je m'en vais céder au besoin que j'ai de m'entretenir avec vous sans avoir autre chose à vous dire que tout ce que vous savez déjà. Ce que vous ne savez probablement point encore, c'est que M. de Saint-Germain est dispensé du Directoire.

Il m'a paru très touché de votre départ. J'ai passé quelques heures avec lui, le jour qu'il a reçu le billet du roi, que le chambellan comte de Ahlfeldt lui a apporté. Il m'a paru, dans ces moments-là, beaucoup plus ferme que dans le temps de sa plus haute faveur. Il a peu parlé de lui et beaucoup de

vous. Il n'a pas gêné ma tristesse, et, s'il avait jamais pleuré, il aurait pleuré avec moi.

MADAME DE GABELL A REVERDIL, DANS LA ROUTE.

Copenhague, 2 décembre 1767.

Monsieur,

Si j'avais causé volontairement les inquiétudes que mon silence vous a fait éprouver, je serais bien coupable, et vous seriez en droit de me croire bien inconséquente.

Vous n'avez, cependant, manqué que deux jours de mes lettres, et le courrier que vous attendiez à Hambourg vous apportera un paquet que Hoier m'a promis de vous faire parvenir avec sûreté. Le comte Ferdinand m'a fait remettre votre dernière lettre du 4 décembre; il est tout fier de la confiance que vous lui témoignez, et j'ai bien du plaisir à me dire que mon amitié a uni deux hommes si dignes de s'aimer.

Puissiez-vous être tous deux aussi heureux que mon cœur le voudrait.

Je vois clairement que le comte d'Ahlfeldt ne l'est point. Je crains bien qu'il ne pourra plus suivre le conseil que vous lui avez donné. Que ne puis-je lui rendre la tranquillité que j'ai eu le malheur de lui ôter? Faut-il que la préférence que mon cœur accorde au mérite essentiel soit si funeste à ceux qui en sont l'objet? Cette réflexion est douloureuse; mais au moins je n'ai rien à me reprocher : je n'ai trompé personne.

La conclusion de votre lettre m'attendrit : *Vous voudriez me voir heureuse.* Depuis longtemps, je n'ai pas formé ce souhait pour moi-même. J'ai bien vu que je n'étais pas faite pour l'être, mon caractère, tant de choses s'y opposent.

Si vous étiez heureux vous-même, Monsieur, votre bonheur me tiendrait lieu de celui que vous souhaitez pour moi.

M. de Saint-Germain est entièrement congédié. On lui a envoyé un petit billet froid et insultant, dans lequel on lui conseille « de choisir une demeure plus agréable hors du pays, qu'on lui conservera ses appointements pour ne pas manquer à ce qu'on doit à ses engagements. » Il n'est pas douteux que Milady Catt, qui a eu tant de part à votre aventure ne soit aussi la principale cause de ce dernier coup qu'on a porté au maréchal.

Wegener va partir pour Sleswick ; il me prie de le rappeler à votre souvenir, comme quelqu'un qui vous est sincèrement attaché. Vous m'avez dit deux mots dans votre première halte, datés de Hambourg, à l'article de Hanau, qui m'ont fait une peine que vous imaginez aisément, parce que vous connaissez mon amitié pour le prince Charles.

Pourquoi ne pouvez-vous plus le considérer comme auparavant ? S'il a découvert ce que je ne lui ai pas dit, il n'a qu'un seul tort, c'est celui d'en avoir parlé à d'autres qu'à moi. Il est imprudent, mais son cœur n'est point en faute.

Je n'ai plus pour lui ce sentiment que je n'ai jamais pu définir, et qui si longtemps a fait le malheur de ma vie ; mais l'intérêt le plus tendre m'attache encore à lui. S'il perdait votre estime, j'en serais inconsolable ; et si c'était par ma faute, je ne me le pardonnerais jamais. Je n'ai pas besoin de vous répéter combien sont sincères et vrais mes sentiments d'estime et d'amitié que vous me connaissez pour vous.

MADAME DE GABELL A REVERDIL, A NION.

Rosenlund, le 3 octobre 1768.

Vous savez si je respecte le propriétaire de cette maison. J'y jouis tous les jours du spectacle touchant et instructif qu'offre un père de famille occupé du bonheur de tout ce qui

l'entoure; mon cœur est fait pour goûter son bonheur et celui qu'il fait sentir à tous ceux qui dépendent de lui. Ma santé déjà en bon état se fortifie par le régime et l'exercice. Je ne vous dis pas comment je suis ici; vous savez comment je dois y être. Heureusement pour M. de Gabell et tant pis pour moi peut-être, les détails de la marine l'occupent et l'intéressent si fort qu'il ne prolongera guère son séjour ici.

N'admirez-vous pas qu'il aime à présent Copenhague, mais à la fureur? Je lui dirais volontiers ce que vous m'écriviez un jour, pendant mon séjour en Jutland. O! Jérusalem, Jérusalem!

A propos de Jérusalem et de mon séjour en Jutland, j'ai l'honneur de vous mander que le prince Charles est peut-être à l'heure qu'il est à Copenhague, mais il sera de retour à Hanau avant la fin du mois. Sur quoi je vous prie de faire une belle révérence à ma prudence : effectivement cela est presque héroïque, car j'aurais bien voulu voir ce bon prince; mais on dit que sa femme l'aime à présent. Si elle soupçonnait... il serait malheureux; il ne peut pas supporter la colère de sa femme, comme vous savez.

Vous rappellerai-je que je scellerais de mon sang l'estime que vous avez vouée à Madame de Rosenkrantz?

Je sens qu'un homme aussi délicat, aussi judicieux que vous la rend difficilement, et voilà ce qui me désespère pour elle. Pour moi, je répète sincèrement un passage que j'ai trouvé souligné dans un auteur anglais :

Twas the suffererthank God! not the aggressor the has mademe great by putting it into my power to forgide her let all my revenge be in her compunction from my foregiveness and from my wisher to promote her welfare.

Bonsoir, Monsieur; il est bien tard, et la poste part avant le jour.

TABLE DES CHAPITRES

LETTRES.

FIN.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis et Ce, rue des Grès, 11. — 1858.

